This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

RK
Am 6.3
t

JP

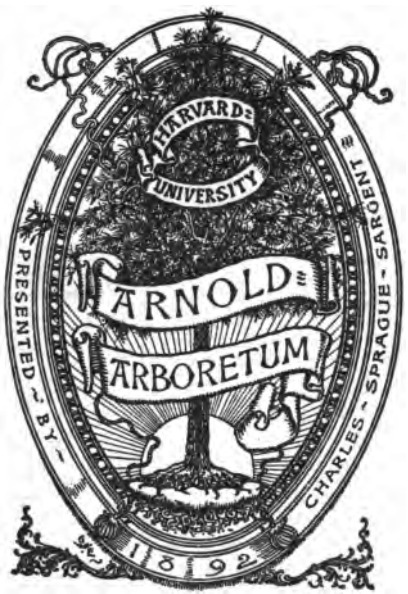
HARVARD UNIVERSITY
ARNOLD
ARBORETUM
PRESENTED BY
CHARLES - SPRAGUE - SARGENT
1892

12/82, Rebound IVAN GROH, NSF #35

TRAITÉ

DES

HAIES VIVES,

DESTINÉES à la clôture des Champs, des Prés, des Vignes et des jeunes Bois; où l'on indique les différentes sortes de Haies, avec des préceptes sur leur construction et sur leur entretien, et l'on y discute leurs avantages et leurs inconvéniens, etc....

SECONDE ÉDITION,

Revue, corrigée et considérablement augmentée, avec une Planche.

PAR P. J. AMOREUX, Docteur-Médecin,

Ancien Professeur d'Histoire Naturelle à l'École Centrale de l'Hérault; de plusieurs Sociétés Savantes, Littéraires, d'Agriculture et Arts.

A MONTPELLIER,

De l'Imprimerie d'AUGUSTE RICARD, Plan d'Encivade.

1809.

Jan. 1914
29049

RK
Am 6.3 t.

Les clôtures ont été de tout temps regardées comme l'ame d'une bonne culture.

HALE.

Le Gentilh. Cultiv. trad. franç. in-12. *t. III, p.* 83.

AVERTISSEMENT.

L'ancienne Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon avoit proposé, deux fois, le sujet énoncé dans le titre de cet Ouvrage, lorsque par goût j'entrai au concours de 1783. J'avois quelques données, j'étois à même de faire quelques expériences et diverses observations, je me mis à écrire : les uccès surpassa mes espérances. Plus que satisfait de l'honorable suffrage d'une Compagnie savante et justement célèbre, je ne pensois point à donner de la publicité à mon Mémoire, lorsque Mr. l'abbé Rozier, qui venoit d'acquérir un beau Domaine aux environs de Béziers, passant par Montpellier, voulut voir un de ses nouveaux correspondans. Il aperçoit un volume de son *Cours d'agriculture* sur mon bureau : que je suis édifié, me dit-il, avec ce ton badin et aimable qui lui étoit ordinaire, qu'un ami s'occupe à lire mon gros ouvrage. Je ne le suis guère, lui répliquai-je avec franchise, qu'un ami m'oblige à emprunter ses écrits. Il n'a pas été en mon

pouvoir, répondit le savant et obligeant agronome, d'offrir celui-ci à qui j'aurois voulu, même à quelques collaborateurs comme vous; l'éditeur en est propriétaire. Mais il ne tient qu'à vous, ajouta-t-il, de le posséder bientôt. Comment cela? Sortez quelques pièces de votre porte-feuille, envoyez-les à mon libraire, à Paris, il vous donnera en retour et mon *Cours* et tel autre ouvrage de son fonds. J'acceptai avec confiance la proposition gracieuse de l'abbé Rozier, à condition toutefois qu'il voudroit bien être le médiateur dans cette petite affaire.

Le Mémoire sur les Haies fut donc imprimé en 1787, aux frais du libraire Cuchet, de la loyauté duquel je n'eus qu'à me louer.

Plusieurs Journaux annoncèrent favorablement ce Mémoire (1); quelques

(1) Je sais au moins qu'il fut annoncé dans le Journal de physique, t. 31, mois de juillet 1787.... Dans le Mercure de France, n.° 31, 1787.... Dans les Commentaires de Leipsick, en latin, et peut-être dans d'autres papiers étrangers.

On en donna un extrait circonstancié dans le Journal de Languedoc, n.° 18, 1787. Il est mentionné dans la Bibliothèque géorgique de Filippo-Re, etc.

M. Cazuzé-la-Touche, dans sa Description topographique du District de Châtellerand, Département de

auteurs en firent usage sans façon en le dilapidant (1); je l'ai vu dans bien des

---

la Vienne (an 2), faite pour servir de modèle, invitoit ses Concitoyens à s'adonner à la construction des Haies vives; il a bien voulu renvoyer à mon Traité des Haies pour les détails, dans lesquels son sujet ne lui a pas permis d'entrer. Enfin, mon Mémoire a été cité honorablement dans la nouvelle Édition du Théâtre d'Agriculture d'Olivier-de-Serres, avec des notes (1805), t. 11, p. 524.

(1) Il fut transcrit vingt-une pages et demie de mes *Réflexions-pratiques*, dans l'année rurale de 1788, et six pages de la *Récapitulation*, dans la Bibliothèque physico-économique de l'année 1788, t. 11.... On a copié encore quinze pages, mot pour mot, dans le volume du même Recueil de l'année 1793, sans qu'on ait jamais daigné nommer l'auteur. Par cet artifice industrieux, il est facile aux fabricateurs de certains livres de prompte exécution, de grossir ceux dont ils ont la direction, et d'accumuler volumes sur volumes.

Je trouve aussi que dans la Feuille du Cultivateur du mercredi 3 avril 1793, n.os 27 et 28, on a employé huit colonnes *in*-4.o, à transcrire ce que la Bibliothèque physico-économique avoit copié textuellement de mon Mémoire. Les Rédacteurs disent gravement qu'ils ont pris cet article dans la Bibliothèque physico-économique, parce qu'il renferme une instruction très-détaillée sur cette partie intéressante de l'économie rurale, et ils taisent encore le nom de l'auteur.

Aux n.os 42 et 44 de la même Feuille et même année, les Rédacteurs rapportent encore la manière la plus

bibliothèques; dans d'autres, on l'a désiré : on m'a même persuadé qu'il seroit bien vu une seconde fois, puisqu'il

---

utile de planter et d'entretenir les Haies vives, d'après M. DE BUAGNORF. Ils répètent à cette occasion, que dernièrement ils ont emprunté à la Bibliothèque physico-économique une méthode qui leur a paru renfermer d'excellens préceptes et des observations très-intéressantes (c'est la mienne), et ils la mettent en parallèle avec celle de l'auteur Allemand, l'un des plus grands forestiers, disent-ils, de l'Europe. Ils conviennent cependant que la méthode du cultivateur Allemand est dispendieuse et lente, et qu'elle exige un grand espace.

Il est notoire que plusieurs articles d'un grand Dictionnaire qui a de la célébrité et point de fin, ont été empruntés ou adroitement calqués sur quelques-uns de mon Mémoire sur les Haies. Ce n'est pas le seul de mes foibles écrits, auquel on ait fait l'honneur de le soutirer, sans en indiquer la source. Quel agiotage de compilateurs ! Quel genre pitoyable de friperie littéraire !

Un auteur des plus féconds, surtout en invention et travestissement de titres, comme aussi en compilation, même dans son propre fond, faisoit une addition en l'an VIII à un de ses *manuels*, etc., et cette addition porte *sur les plantes, arbustes et arbrisseaux propres à faire les Haies et clôtures des jardins et autres enclos champêtres*; et dans ces clôtures, il a caché plus d'un larcin.

Ces remarques m'ont paru nécessaires pour me mettre à l'abri de l'injurieux soupçon de plagiat envers les ouvrages cités, de la part de ceux qui les auroient lus.

échappoit déjà au commerce de la librairie. Je n'ai donc pas dû le reproduire sans le soumettre à quelques corrections, puisqu'il s'y étoit glissé plusieurs fautes d'impression et d'autres aussi. J'y ai fait des additions nécessaires que le temps, la réflexion et l'observation ont amenées naturellement pendant le cours de vingt années, dont j'en ai passé plusieurs à suivre les travaux des champs. J'ai ajouté des notes pour éclaircir ou confirmer ce que je venois de dire. Ainsi enrichi de plus de moitié, je ne sais si cet ouvrage peut mériter encore le nouveau titre que certaines convenances ont paru exiger en faveur de notre imprimeur ordinaire qui s'en est rendu obligeamment l'éditeur. Puisse-t-il en cet état (1) agréer à

---

(1) Je crois rendre recommandable cette seconde édition, en annonçant que j'ai beaucoup profité des réflexions pratiques de feu l'abbé Rozier : j'en ai fait souvent les miennes. Je n'avois pas eu cet avantage lors de la première impression ; mon Mémoire avoit été présenté au concours de l'Académie de Lyon, plus d'un an avant que le cinquième volume du Cours d'Agriculture, dans lequel est compris l'article *Haie*, eût paru, et ce volume tarda encore long-temps à nous parvenir.

Une circonstance qui me flatte et que je ne dois pas taire, c'est que j'ai appris depuis, que M. Rozier avoit

ceux que le sujet intéresse! Puisse-t-il contribuer à l'instruction des amateurs de l'agriculture, inspirer aux propriétaires et aux fermiers intelligens le goût de la construction des Haies et des plantations en général : des plantations qui deviennent de plus en plus nécessaires en France! On en parle beaucoup, on n'en exécute guère.

Un Mémoire que nous avons écrit sur le *bornage ou la limitation des terres* et imprimé séparément, étant lié au sujet des Haies, pourra faire suite et servir de complément à ce Traité.

été un des Commissaires nommés pour l'examen de mon Mémoire. Je ne pouvois que l'avoir pour juge favorable, puisque mes principes sont assez généralement conformes aux siens. J'en ai été surpris moi-même quand j'ai parcouru son ouvrage, à l'occasion de la réimpression et de l'amélioration que j'avois intention de faire à celui-ci.

Du reste, ce projet d'une nouvelle édition a souffert bien des contradictions depuis environ trois ans qu'il a été annoncé ; j'épargne au lecteur des éclaircissemens à ce sujet. Pendant ce temps, quelques auteurs ont écrit sur les clôtures et sur les plantations ; ils ont feint d'ignorer ce qu'on avoit écrit avant eux sur le même sujet ; mais ce qu'il importe le plus au cultivateur de savoir, c'est l'exposé d'une vérité, de quelque part qu'elle vienne : la nécessité et l'encouragement à la construction des Haies vives, sont de ce genre, c'est-à-dire, des vérités qu'on ne peut trop propager.

TRAITÉ
DES
HAIES.

Ante jovem nulli subigebant arva coloni :
Nec signare quidem, aut partiri limite campum
Fas erat. . . . . .

VIRG. Georg. L. 1, V. 125.

« Nul enclos avant lui ne divisoit les plaines ;
» On jouissoit sans crainte, on moissonnoit sans peines.

DELILLE.

LES Haies ne furent pas toujours en usage, quoiqu'on en ait pratiqué très-anciennement; soit qu'elles fussent moins nécessaires, soit qu'on en connût moins l'utilité : leur nécessité n'est pas même encore avouée par tous les agriculteurs. Prouvons d'abord ces trois propositions par le fait, ou par l'histoire.

1.° Dans le livre 18.e de l'Odyssée, un des fiers poursuivans de la chaste PÉNÉLOPE, se jouant d'ULYSSE déguisé en mendiant, lui lance des brocards et lui propose de le

prendre à son service, pour l'envoyer à sa maison de campagne prendre soin de raccommoder les Haies et de planter des arbres, etc.

Au livre 24.e, Ulysse, après une absence de vingt années, de retour à son île d'Itaque, va voir son père Laërte à sa campagne et s'en faire reconnoître; il trouve le respectable vieillard seul dans un grand verger : ses domestiques étoient tous allés couper des buissons et des épines pour raccommoder les Haies du verger, etc. Voilà donc des Haies, ne fût-il question que des Haies mortes, mentionnées deux fois par Homère; et quand même on n'admettroit ceci que pour une fiction du Poète, il est au moins certain que les Haies étoient pratiquées, si non du temps de la guerre de Troye, du moins du temps d'Homère, c'est-à-dire, mille ans avant l'ère vulgaire.

2.° Quoique les anciens auteurs d'agriculture n'aient pas beaucoup écrit des Haies et des clôtures, on voit par le peu qu'en a dit Varron, au livre 1.er chapitre 14, qu'elles étoient mises en pratique de son temps. Varron a fort bien désigné quatre sortes de clôtures, dont celle en Haie vive tient le premier rang. On sait que ce docte Romain florissoit au 2.e siècle de l'ère chrétienne.

3.° Il est prouvé que plusieurs auteurs qui ont donné des Traités généraux d'économie rurale, ont passé l'article des Haies sous silence. Comment ce fameux et trop fameux LIGER a-t-il négligé dans son nouveau Théâtre d'Agriculture et Ménage des champs (nouveau parce que plus d'un siècle auparavant OLIVIER DE SERRES s'étoit servi du même titre, Théâtre d'Agriculture), de traiter des clôtures et des Haies? Comment ses éditeurs qui l'ont bonifié à force d'additions et de corrections, car il a été mis cinq ou six fois sous presse depuis 1712 jusqu'en 1755; comment, dis-je, n'ont-ils presque rien ajouté sur ce sujet? Il n'en est pas tout à fait de même dans sa Maison Rustique, réimprimée dix fois au moins.

Je ne citerai point les auteurs qui, ayant précédé notre OLIVIER DE SERRES, n'ont rien dit des Haies. On est surpris surtout de ce que le *Prædium Rusticum* de CHARLES ÉTIENNE, qui parut dès 1554, n'apprenne rien concernant les Haies.

LIÉBAULT, gendre d'ÉTIENNE, traducteur et amplificateur de la Maison Rustique, dont il parut tant d'éditions et de traductions depuis 1574, jusqu'en 1606 (j'en compte douze), n'a pas suppléé sur ce point au si-

RK
Am 6.3
t

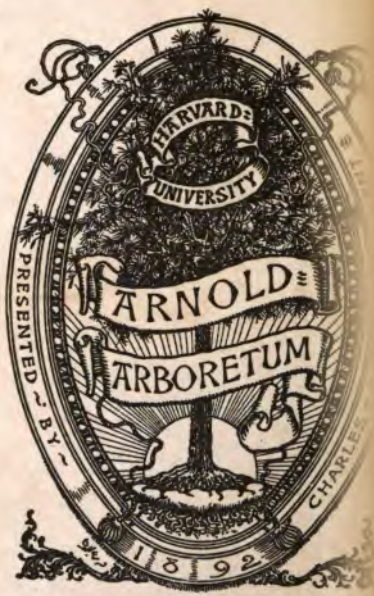
HARVARD UNIVERSITY
ARNOLD
ARBORETUM
PRESENTED BY
CHARLES
1892

ciens principes ; on
es méthodes Anglai-
édition de cet ou-
s *in*-4.° de l'an VI,
n sur ce point, on
lle appellation des
importance, qu'on
1.er janvier 1806,
du calendrier gré-
u reste, est vrai-
res articles, et elle
eprenons le nôtre.
tage de la clôture
, font le pour et le
éressante, qui res-
qu'on ne détermi-
limites qu'on doit
tant qu'on ne dis-
des terres, l'usage
sorte de Haie, les
irconstances loca-
s sont ou ne sont
serions entrepren-
pel, cette grande
s rapports écono-
itiques, sous les-
rement l'embrasser
Il nous suffira de

donner seulement quelques aperçus sur les points qui ne sont pas absolument de notre ressort.

Lorsque l'Académie de Lyon borna la question sur les Haies, à l'énoncé que nous avons exposé dans le titre de ce Traité, cette savante Compagnie supposa, sans doute, la chose possible, les obstacles levés, les oppositions nulles, la nécessité reconnue. Nous renfermant donc dans ces mêmes termes, nous n'eûmes qu'à indiquer les moyens de former des Haies pour défendre et séparer les uns des autres les héritages, assurer à chacun ses différentes possessions rurales, et les rendre, par des clôtures, plus ou moins utiles et de plus grande valeur.

L'Académie désiroit encore par son programme, qu'on indiquât le choix convenable de diverses espèces de Haies, suivant la différence des climats, des terreins et des cultures; qu'on déterminât aussi la meilleure manière de les former et de les entretenir, en considérant le produit des récoltes, l'extension des racines, le chauffage, les arbres fruitiers qui peuvent être placés dans les Haies.

En considérant donc la question sous cette nouvelle face, sous laquelle elle n'avoit pas

été examinée jusqu'ici, elle reçoit toute l'importance et toute l'étendue dont elle étoit susceptible pour le plus grand avantage de notre agriculture, pour exercer l'industrie, la vigilance et la sagacité du propriétaire et du cultivateur, pour augmenter enfin ses propres richesses et celles de l'État.

Si notre expérience et nos foibles lumières avoient secondé notre zèle, nous aurions laissé peu à désirer sur tous ces points. Nous fîmes nos efforts pour tâcher de satisfaire sur quelques-uns les vœux de la Compagnie savante qui devoit en être le juge : nous croyons aujourd'hui ajouter quelque intérêt de plus à cet ouvrage par les additions et les corrections que nous y avons faites.

L'utilité qu'on se propose en formant des clôtures par des Haies, sont : 1.° de mettre ses possessions à l'abri de l'incursion des bestiaux et des voleurs des produits de la terre ; 2.° de ménager des abris aux productions végétales contre l'intempérie des saisons ; 3.° de distinguer ses limites d'une manière invariable et très-apparente, d'avec celles de ses voisins ; 4.° de répandre plus de propreté et de bonification sur le sol que l'on cultive ; 5.° enfin, de procurer un plus grand avantage, soit au propriétaire, soit

au fermier, en réunissant tous les autres énoncés, par un nouveau produit qu'on peut tirer des Haies. Or, déterminer les limites des propriétés, assurer la jouissance des récoltes, fournir les moyens de les augmenter et de rendre les terres de plus grande valeur, c'est établir la félicité du Colon; et c'est à quoi peut contribuer en partie la construction des Haies.

Toutes les sortes de clôtures ne sauroient remplir ces différens objets. Les clôtures en maçonnerie, ou à pierre sèche, ne sont que des barrières sans produit; elles sont très-coûteuses par leur construction et par leur entretien; à moins que la nature du terrein ne l'exige, pour employer des pierres qui embarrasseroient le champ ou la vigne, et gêneroient la culture, comme il arrive quelquefois après un défrichement. Il est des propriétés si considérables dans leur circonférence, qu'il en coûteroit considérablement pour les clorre en murailles: la clôture par des Haies devient donc plus facile, plus expéditive et en tout moins coûteuse. Les clôtures que l'on forme avec les dalles ou grandes pierres plates, ne sont pas moins dispendieuses, et jamais assez hautes, assez rapprochées pour défendre

exactement l'entrée dans un champ, etc. Les Haies mortes ou sèches, ou échaliers, faites avec des broussailles et des branches d'arbres entrelacées, ne sont que pour un temps qui est fort court; elles n'offrent que de mauvaises défenses qui sont bientôt renversées, enlevées; et pour les former à la hâte, on détruit des Haies naturelles, plus solides et plus défensives. J'observerai que si les Haies sèches ne sont pas trop défensives, elles annoncent au moins au passant qu'il n'est pas libre d'entrer dans une possession cultivée, surtout aux approches des récoltes. Il en est qui se contentent de former des bouchetures en broussailles, en épines autour des vignes et des prairies, que d'autres enlèvent après leur usage momentané; et c'est à recommencer toutes les années. Les clôtures en échaliers sont beaucoup plus solides lorsqu'on les étaye avec des pieux, des piquets, et qu'on les soutient par des traverses, des clayons, des échalas, etc. C'est ainsi que j'en ai vu en plusieurs endroits de la Côte d'Or; et c'est précisément le pays, où l'échalas est plus précieux et plus nécessaire pour élever la vigne en hautin. Pourquoi donc ne pas construire des Haies vives qui sont perpétuelles, et s'épargner le

double emploi des échalas ? Les clôtures en Haies sèches ne peuvent convenir que dans les pays, où les bois et le bois de chêne ou celui de châtaignier sont communs ; il n'en est que trop peu en France.

Les pieux, les piquets, les claies, les échalas et toutes sortes de perches, même les planches en palissade, comme on en voit beaucoup aux environs de Paris et même dans l'intérieur, sont des clôtures assez foibles qui sont facilement enlevées, et très-dispendieuses si l'on n'a du bois à sa disposition ; il n'appartient qu'à des gens opulens, d'en investir leur parc et leurs délices de chasse. Il n'y a que le Colon des États-Unis d'Amérique, qui puisse employer une énorme quantité de bois à clorre ses champs et ses jardins, surtout de la manière dont il construit ces sortes de palissades en zigzag, comme des battans de porte entr'ouverts, ou comme les feuilles d'un paravent ; ce qui, outre l'emploi considérable de bois, occupe beaucoup trop de terrein. On se demande toujours, dit M. LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, en voyageant en Amérique, pourquoi pas des Haies vives, qui sont à la fois la plus grande sûreté et la parure des champs ? (Voyage, tom. 4, p. 280). On répondra,

sans doute, parce que le bois est d'autant plus commun, qu'on en abat davantage en exploitant et défrichant.

Les fossés, à moins qu'ils ne soient larges et pleins d'eau, ne sont que des retranchemens inutiles; ils laissent à découvert ce qu'on avoit intérêt de cacher; ils diminuent de toute leur étendue la surface du terrein; ce qui pourtant n'est pas toujours à pure perte, comme nous l'exposerons dans la suite : par exemple, lorsqu'un fossé de grandeur moyenne est fortifié d'une Haie, d'une palissade en arbres, alors la cururе du fossé est grandement profitable aux champs.

Les Haies vives ou halliers sont donc les clôtures à préférer, parce qu'elles sont plus durables et plus agréables; elles présentent aussi plus d'utilité : elles en offriroient moins, si on se bornoit aux buissons, aux épines, comme ce n'est que trop l'usage. Une infinité d'arbres et d'arbustes se présentent en foule à nos regards pour servir aussi à cet usage, et pour être façonnés à l'envi, sous la main de l'adroit et laborieux cultivateur.

Je distinguerai trois sortes de Haies vives: les épineuses ou offensives; celles d'agrément,

qui sont purement défensives; et les Haies productives, soit en fruit, soit en bois; quelques-unes, selon leur emploi et leur mélange, peuvent réunir les trois avantages: c'est à l'industrie à les connoître, c'est à l'art à les combiner, à les approprier au local.

Je ne perdrai pas de vue que chaque cultivateur, propriétaire ou fermier demandera naturellement des Haies locales, qui soient les plus propres à son fonds, au climat qu'il habite, au site de ses possessions. J'en indiquerai de plusieurs sortes et pour tous; je leur en dirai aussi le fort et le foible.

Je ne suivrai d'autre ordre dans l'énumération des espèces de plants qui peuvent servir à former ces trois sortes de Haies, que celui que me fournira ma mémoire: c'est à peu près celui, où la nature nous les présente épars pêle-mêle dans la campagne et dans différentes régions, selon que la température du climat ou la qualité du sol les rassemble; l'ordre classique et botanique seroit trop étranger à mon sujet.

Quant aux dénominations, j'avois cru d'abord ne devoir employer que celles qui sont usitées en France, parmi les pépiniéristes et les cultivateurs; rarement j'avois

voulu faire usage des noms scientifiques, persuadé que dans un ouvrage purement d'agriculture et d'économie, l'Académie n'exigeoit pas un étalage d'autres connoissances. Cependant, comme on peut être intéressé à connoître les espèces d'arbres et d'arbustes qui serviroient à former des Haies, autrement que par les noms vulgaires qui ne sont propres qu'à notre langue, j'ai ajouté les noms botaniques pour le genre et l'espèce, et j'ai satisfait, en cela, avec plaisir, à la demande qui m'en avoit été faite. D'après la nomenclature latine qui est fixe ou qui n'est pas sujette à autant de variations que la française, on pourra, si on le juge nécessaire, consulter la description détaillée des arbres et arbustes dans les ouvrages qui en traitent expressément, comme ceux de Linné, Miller, Duhamel, Rozier, Tschoudi, etc. Je n'ai point mis d'autre ornement à cet ouvrage: la diction en sera simple comme le sujet. Les réflexions pratiques sur la formation des Haies et sur leur entretien, ainsi que quelques considérations générales et essentielles sur leur convenance et leur disconvenance, selon l'état de l'agriculture et le besoin des peuples, termineront enfin ce Traité, dont malgré l'étendue de la

matière, je tâcherai de resserrer les limites (1).

Désignation des plantes ligneuses propres à former des Haies vives, et d'abord :

DES HAIES ÉPINEUSES.

De quelqu'utilité que soient aux plantes, aux arbres et arbustes les épines, les pointes et les piquans dont la nature les a pourvus, l'industrie humaine a dû s'en former des armes et des moyens de défense pour investir et rendre inaccessibles d'autres plantes plus nécessaires, plus exposées aux insultes des passans, ou pour en éloigner les animaux qui les auroient endommagées et détruites. Les plantes épineuses ont paru être plus propres à cet usage, tant par leur armure, que parce qu'elles sont réputées pour la plupart être inutiles, ou moins précieuses que celles qu'on vouloit conserver. Aussi ce ne sont presque que celles de cette sorte, les épineuses, qu'on a appelé dans la

(1) J'ai jugé à propos, au contraire, de les reculer ces limites dans cette deuxième édition, soit par des notes, soit par l'amplification du texte : mes intentions étant bonnes, j'espère qu'on m'en saura gré.

construction des Haies; et par cela même, on s'en est souvent dégoûté. Examinons toutefois quelles sont les espèces qui méritent la préférence; apprenons à cultiver les ronces et les épines, en les reléguant dans les Haies, pour en garantir les champs qui pourroient en être hérissés par l'inculture.

En général, tous les arbres et arbustes épineux, dont il va être question dans cette première section, peuvent être employés aux Haies les plus défensives, soit qu'on ne les compose que d'une seule sorte de plant, soit qu'on en entremêle plusieurs espèces ensemble. Certains de ces arbustes ne manquent pas d'agrément et d'utilité : ils offriront alors un double avantage. Au reste, comme les termes ne sont pas ici de rigueur, nous nommerons indistinctement épines ou piquans, les parties accessoires des arbres et arbustes qui servent de défense, laissant aux botanistes à employer exclusivement le mot épine, *spina*, pour désigner les piquans qui adhèrent à la substance ligneuse des végétaux, et celui d'aiguillon, *aculeus*, quand il s'agit des pointes ou piquans qui ne tiennent qu'à l'écorce, et qui s'en détachent aisément, comme dans les ronces et les rosiers.

L'AUBÉPINE.

Je nommerai, en premier lieu, l'aubépine ou épine blanche, dite aussi aubépin et noble-épine (*cratægus oxiacantha*, Lin.), comme étant l'arbrisseau qui, par sa nature, par sa forme et son vil prix, est le plus communément employé, et qui convient le mieux à former de bonnes Haies et de palissades agréables. En effet, cet arbrisseau tortueux est de presque tous les climats; il s'accommode de tous les sites, de tous les terreins; cependant, il est plus sensible à la chaleur extrême qu'au froid, et à la trop grande humidité qu'à la sécheresse. Il est agreste ou domestique; il se hérisse d'épines très-fortes et très-solides, qui sont éparses sur ses branches et ses rameaux, d'où sortent encore d'autres ramifications épineuses. L'aubépine se pare au printemps d'une verdure tendre et lustrée; des bouquets de petites fleurs blanches d'une odeur suave succèdent bientôt; des baies rouges qui couvrent l'arbuste, quand il se dépouille de son feuillage abondant, réjouissent encore la vue en automne et pendant l'hiver. Ce petit fruit, rond, doux, aigrelet se nomme senelle; rarement sert-il à faire des semis,

si ce n'est en grand ; quoique les jeunes plants d'aubépine qu'on rencontre fréquemment dans les bois, les taillis et les lieux incultes, n'y sont semés que par les oiseaux qui se nourrissent de senelles. Cette graine, si elle n'est semée de suite après sa maturité, reste quelquefois un an, même deux sous terre sans germer, et toutes ne lèvent pas : c'est ce qui a désabusé, sans doute, les jardiniers de multiplier l'aubépine de cette manière ; ils trouvent plus commode de faire ramasser de jeunes plants ; ils les mettent en pépinières et les vendent à cent, bruts ou façonnés : ce qui hâte la jouissance de celui qui plante.

La racine de cet arbuste est peu incommode pour le cultivateur; elle ne trace point ou peu ; elle est tortueuse, comme sont aussi la tige et les branches; elle donne lieu cependant à la naissance de surgeons, et c'est encore ici un moyen de reproduction et de multiplication. Un buisson serfoui au pied, éclaté avec précaution, peut servir presque de pépinière perpétuelle, et fournir des sujets nombreux enracinés. Mais, disons-le, les plants de semence sont toujours de plus belle venue, surtout s'ils ont été semés à demeure, à cause du pivot que conservent

les racines, et des tiges qui sont plus droites, plus flexibles, plus faciles à gouverner, à entrelacer, etc.

On plantera l'aubépine dès la fin de l'automne, lorsqu'elle aura jauni ou perdu ses feuilles; on peut en continuer la plantation pendant tout l'hiver, hors le temps des gelées. Le plutôt n'est que le mieux dans les climats chauds ou tempérés, parce que cet arbuste est très-printanier. Olivier de Serres et d'autres après lui ont avancé que l'aubépin ne pouvoit réussir de bouture: nous pourrions assurer le contraire, pourvu qu'on y laisse une crossette comme à la vigne. Il est vrai qu'il en manqueroit beaucoup, si l'on vouloit s'en tenir à cette seule méthode, surtout en rase campagne. Cependant, les pépiniéristes ne doivent pas la négliger, ni celle de semer des senelles dans des endroits perdus, quoiqu'elles ne germent que tard. On a éprouvé qu'on hâtoit la germination de ces graines dures, si on les faisoit fermenter dans l'eau de son, aigrie.

Je remarquerai que, quoique les plants sauvageons soient plus propres ou plus disposés à former des Haies, les jardiniers pépiniéristes ont besoin pourtant d'avoir des sujets sains provenus de semence, pour

recevoir différentes sortes de greffes d'arbres et d'arbustes à fruits à pepin, qui leur sont analogues.

D'autres graines sont plus tardives encore à la germination que les senelles. On ne doit pas négliger ce moyen indiqué par la nature; il faut les conserver dans le sable frais, comme nous le dirons dans nos réflexions pratiques à la fin de ce Traité, et les semer aussi dans un terrein frais; on est forcé d'employer les couches pour les espèces exotiques.

On taillera bas l'aubépine, à deux ou trois pouces au-dessus de la terre, après l'avoir plantée ou avant qu'elle n'entre en sève; ce qui l'oblige à se fortifier par le collet, à pousser plusieurs tiges et beaucoup de rameaux: c'est ce qu'on désire principalement dans la formation d'une Haie. Cet arbrisseau s'élance facilement, lorsqu'il est dans une bonne terre; il donne des branches montantes, et de latérales et beaucoup de brindilles; il faut toujours ravaler les premières, à moins qu'on ne les destine à former quelque ornement; les autres se ramifient en buisson épais, par la taille répétée; on le palissade, on l'assujettit par la taille à la serpe; on le tond régulièrement

avec les ciseaux : il est susceptible de recevoir toutes les formes et de prendre toutes les dimensions; on le gouverne enfin comme on veut, sans qu'il cesse d'être rebelle à ceux qui voudroient le franchir. Son seul défaut est d'être atteint des chenilles qui quelquefois le mettent à nu pendant l'été; le bétail en broute aussi le bourgeon et les pousses tendres; il surmonte cependant cette disgrace, et se pare de nouveau d'une agréable verdure.

Si l'on veut former avec l'aubépine des Haies de propreté et des palissades plus élevées, on les taillera assidument tous les ans et même deux fois l'an; ce qui rendra l'arbrisseau toujours plus fort et plus touffu. Nous pourrions citer, pour exemple, quelques belles Haies de cette sorte que nous avons dans nos environs : il en est une, surtout, très-remarquable par son étendue et par le soin qu'on en prend; elle entoure la plus grande partie d'un domaine; d'autres sont en avenue, d'autres bordent des champs, etc.

Si l'on donne moins à l'agrément, et qu'on n'ait établi l'aubépine que pour être la défense et la clôture d'un champ, d'un pré, d'une vigne, d'un jeune bois, on pourra ne

pas la tailler si artistement; on la laisse souvent s'échapper, et elle ne s'échappe que trop en hauteur : j'ai vu des jets s'élever à plus de deux toises, (quatre mètres, etc.). Il est bon de la maintenir hérissée pendant l'hiver, c'est-à-dire, tout le temps qu'elle est dépouillée de ses feuilles. On ne la rangera qu'avant la pousse du printemps, afin que la Haie prenne plus d'épaisseur. La taille empêche les buissons de se dégarnir par le pied; ce qui seroit un grand inconvénient dans les Haies. C'est par ce *déficit*, que les picoreurs, les chiens, les chasseurs et les larrons se fraient une voie dans les vignes, les vergers et les champs semés, quoiqu'entourés de telles clôtures.

Du reste, la tonture de l'aubépine procure une sorte de broussaille très-scabreuse qui, lorsqu'elle n'est employée à entourer d'autres propriétés, quoique foiblement, sert à chauffer vivement les fours et les foyers rustiques, plus que d'autres broussailles, moins cependant que celle de la ronce.

Disons encore à l'avantage et au désavantage de l'aubépine, qu'elle s'associe bien avec le coignassier; qu'on la nomme épine blanche, par opposition à l'épine noire; et

que toutes deux, ensemble ou séparément, sont le plus communément employées pour former des Haies de la plus grande résistance.

On reconnoît dans l'aubépine un inconvénient, je viens de l'annoncer : c'est de se dégarnir trop facilement par la base; ce qui fait que l'épine noire ou paliure est à préférer en bien des cas, surtout pour les Haies champêtres, où l'on ne recherche pas l'agrément, comme dans celles qui servent d'avenue ou qui entoureroient un jardin, etc.

Ce que je viens de dire de l'aubépine, est en partie applicable à plusieurs autres plants propres à former des Haies : c'est pourquoi j'ai donné un peu plus d'extension à ce premier article, pour avoir le droit d'être plus court sur la plupart des autres.

On trouvera les règles générales sur la plantation et l'entretien des Haies, tant d'épines que d'autres, dans les réflexions qui suivront le détail sur les espèces de plants (1). Mais en terminant cet article, je

(1) Postérieurement à mon premier travail, j'apprends que dans les actes de la Société de Zurich, (en allemand), tom. 11, on lit des instructions par Vestais, sur la manière de construire les Haies,

dois observer que le genre de l'aubépine fournit beaucoup d'espèces plus ou moins chargées d'épines, et que la plus redoutable, comme la plus longue, est celle du croc de chien, *cratægus crus galli*, à feuille luisante: c'est un éclat trompeur, l'arbrisseau n'est pas abordable. Il n'est pas encore assez commun; on cultive aujourd'hui en France plusieurs espèces étrangères de ce genre : j'ai dit dans un ouvrage depuis peu imprimé (1), quelles étoient les espèces que nous avions sous les yeux.

---

septa, et que l'aubépine (*oxyacantha vulgaris*) y est considérée comme l'arbuste le plus propre à cet usage. L'aubépine réunit donc tous les suffrages, parce qu'en effet elle donne les plus belles Haies, les plus fortes, les plus durables, les plus économiques et les plus agréables, à part quelques défauts que j'ai déclarés. Un Italien, M. l'abbé Paul Spadoni, a fait l'éloge de l'aubépine, dans une Dissertation lue à l'Académie agraire de Macerata : *delle siepi vive di spino bianco*, imprimée à Bologne, 1790, in-8.°, de 52 pages.

Par opposition, M. Chalumeau a fait trop peu de cas de cet arbuste, pour donner la préférence au sureau, au faux ébénier, même à l'amandier. Voy. la feuille du cultivateur, n.° 32 et 33 du tom. 5, de l'an 3 (1795).

(1) État de la végétation sous le climat de Montpellier, etc., à Montpellier, chez Renaud, Libraire, 1809, in 8.°, de 254 pages.

LA RONCE.

Dans l'ordre des Haies épineuses, la ronce (*rubus fruticosus* , *L.*) devroit tenir le second rang, même le premier, si elle étoit aussi docile que l'aubépine. Épineuse jusque sur ses feuilles, rampante ou sarmenteuse, selon qu'elle est isolée, ou qu'elle est près des autres plantes, sans ménagement et sans égard pour tout ce qui l'environne, la ronce trace par ses racines, et rampe par ses branches; elle s'étend confusément partout; elle s'élance et jette ses fouets incommodes sur les arbres, sur la vigne et les plantes d'alentour : pour les défendre, elle les étouffe. Cependant, réprimée dans ses écarts, assujettie à ne s'entrelacer qu'avec elle-même, ébourgeonnée, pincée dans ses tendrons, elle formera de fortes tiges, redoutables par leurs épines crochues; les jets garniront tous les vides à droite et à gauche, et formeront le buisson. Ces jets ne sauroient cependant se soutenir d'eux-mêmes trop haut, parce qu'ils sont foibles, quoique toujours armés. Ainsi rangée, une Haie de ronces sera impénétrable.

Les fruits en bouquets qu'on nomme

mûres de buisson ou de renard, et colorées d'un noir ponceau que cette plante scabreuse porte, serviront à la multiplier surabondamment là où il en manque. VARRON a parlé de la manière de semer la ronce. Les extrémités des tendrons de cette plante, toujours prêtes à se cramponer là, où elles trouvent de la terre et de la fraîcheur, serviront aussi de sujets qui reprendront facilement racine, et donneront une tige à rebours. Hors les cas où ces expansions des branches deviennent nécessaires pour la formation et la réparation des Haies en ronces ou autres, elles seront retranchées, abattues pendant l'été, avec le croissant ou la serpette, ou de plus loin avec les ciseaux à ressort; un coup de soleil fera sécher, au pied du buisson, les rameaux élagués; on les emportera sur le chemin pour y être foulés, brisés par les voitures, ou bien on les entassera pour les brûler. Il n'est pas de feu plus vif que celui du *brulis* des ronces; on s'en sert quelquefois dans les campagnes, à chauffer les fours. Ce bois, plein de moelle, et l'air abondant qui s'en dégage avec sifflement, attisent le feu et le rendent des plus ardens. Cette propriété est commune aux ramilles des bois verts : les bruyères,

le cyprès, l'yeuse, l'olivier, etc. ; en dernière analyse, les cendres de ces végétaux peuvent fournir de la potasse. Les ronces ne doivent pas être mêlées, autant que faire se peut, dans les autres Haies ; elles ne vont bien qu'avec elles-mêmes, ou avec l'arbuste de l'article suivant.

J'observerai, et peut-être au grand étonnement de quelques lecteurs, qu'il est différentes espèces de ronces, dont une sans épines qui rempliroit moins bien notre objet, et une autre fort agréable par ses feuilles laciniées, qui n'est pas moins horriblement armée que la vulgaire. Je dirai enfin qu'une Haie en ronce est plutôt formée ou plus facile à construire, qu'en toute autre espèce de plant. C'est pourquoi on doit la préférer, quand on veut surmonter d'une Haie une butte ou la terre jectice d'un fossé nouvellement creusé, avoisinant un lieu de passage, pour entourer promptement une jeune vigne, un bois récemment semé, etc. La ronce est plutôt trouvée que tout autre plant.

Le framboisier qui appartient à ce genre, selon les botanistes, ainsi que la ronce de Canada (*rubus odoratus*), dont une variété à fleurs doubles, ne peuvent servir qu'à faire quelques divisions partielles dans un jardin,

ou à cacher un petit mur en revêtement d'une terrasse et à l'exposition du Nord. Nous lui donnerons pourtant un article à part.

LES ROSIERS SAUVAGES.

Le rosier sauvage ou églantier (*rosa eglanteria, L.*), à feuilles odorantes, et le rosier de chien (*rosa canina, L.*), qu'il ne faut pas confondre, quoique l'un et l'autre soient sauvages et portent les fleurs les plus simples, qui ne sont pas les moins suaves ; ces rosiers, dis-je, peuvent au même titre être employés pour les Haies épineuses. Ils les forment naturellement, puisqu'ils sont relégués sur les bords des champs et des chemins, et sur tout ce qui sépare une propriété d'une autre. Ces rosiers laissent échapper d'une souche robuste plusieurs tiges fortes, armées jusqu'à leurs dernières divisions et jusqu'à la repousse des tendres feuilles, d'épines vives, pénétrantes et larges à leur base, qui ne le cèdent point à celles de la ronce. Comme celles-ci, elles s'attachent à la piqûre qu'elles font, et on les emporte avec soi comme l'aiguillon vénéneux que l'abeille laisse dans la partie piquée.

RK
Am 6.3
t

des champs (*rosa* ar
neux (*rosa spinosissime*
uits noirs ; mais il ne
s'étend trop, et est trop
pour être employé dan
moins que ce ne fût po
es trouées, ou pour doub
le pied d'une Haie. La fleu
ès-épineux est blanche et
doit être exclu des jardins,
ommode et trop traçant ;
e tout l'hiver dans des abri
ssi le *sempervirens* à feuille

LE GRENADIE

enadier ou balaustier sauva
um, *L.*), donne les plus b
rtes Haies, et les plus défe
gues et roides pointes qu
au vif ; ainsi que par l'ext
meaux qui, lorsqu'ils sor
és, sont aussi pointus que c
rbrisseau qu'on élève quel
et qu'on palisse, parce qu'i
tion à monter qu'à s'étendre
rtaine température, ce qui
ıt le posséder en tous lieu

reste, sa culture n'exige aucun soin particulier : il est seulement lent à croître. L'Espagne, l'Italie, la ci-devant Provence et le Languedoc le voient croître de lui-même dans les terreins les plus secs, sur les bords des champs ; tandis que dans le Nord de la France, il ne résiste point à la froidure des hivers. Le grenadier, originaire de Carthage, se retrouve encore dans son ancienne Patrie qui a perdu de son lustre, et lui a étendu le sien ; les grenades du Royaume de Tunis et d'autres lieux d'Afrique et du Levant, sont très-belles et recherchées. Le bois du grenadier est jaune et cassant ; il pourroit servir à la teinture, comme l'écorce de son fruit ; il sert aux arts du tourneur, du tabletier, et sans doute à quelques autres. On l'éclate de sa souche, on le multiplie par de marcottes, en couchant ses branches basses sous terre : rarement c'est par boutures ; communément par drageons enracinés. C'est à la fin de l'automne ou pendant l'hiver qu'on le plante. On le tond aux ciseaux quand il est jeune, et à la serpe quand il est entièrement ligneux ; on ne l'aborde pas sans courir le risque d'en être blessé. Quelquefois on en tapisse les murailles, on en forme les plus beaux espaliers en le greffant de

l'espèce à fruit doux, ou de l'espèce à fleurs doubles qui figurent si bien entre les mains des bouquetières de Paris. Les Haies en grenadiers sont assez communes dans le ci-devant Roussillon. Nous en avons une sous les yeux dans nos environs, qu'a formée un jardinier, laquelle pourroit servir de modèle; elle a acquis en peu de temps la plus belle forme, parce qu'on l'a conduite sans la laisser buissonner : il est vrai que tout en a favorisé la réussite; elle est à l'exposition du Midi; elle entoure un jardin qui s'arrose en masse par irrigation; elle a une rigole au pied : elle a été bêchée fréquemment, ce qui a multiplié le chevelu des racines. En un mot, c'est une Haie des plus propres et des plus fortes : elle le seroit davantage, si l'on avoit pris la précaution de croiser les branches en les greffant par approche, comme nous le dirons ailleurs. Le grenadier est donc le meilleur des arbrisseaux pour Haie dans le climat du Midi. Il pourroit y être utile à d'autres titres : je pense que ses feuilles seroient propres à la tannerie ; l'arbre s'en dépouille en automne, et n'est pas toujours vert comme quelques-uns ont pu le croire, n'ayant vu que ceux des orangeries qui sont dans une douce température.

Nous devons observer que les Haies en grenadier ont l'avantage de n'être point ou peu assaillies par les insectes, et d'être respectées par les bestiaux, si ce n'est par la chèvre qui broute tout et qui pince de sa dent meurtrière les jeunes pousses du grenadier, quoique acerbes et désagréables au goût. Rien ne rebute un animal aussi vorace, le fléau du cultivateur (1). J'ai surpris aussi sur le grenadier la grosse chenille à queue, d'où provient le sphinx tête de mort: c'est la chèvre de son ordre; car elle ronge et dévore une infinité de plantes.

Je ne parlerai de l'écorce de la grenade, que pour faire apercevoir qu'on ne sait pas partout en tirer autant d'utilité que les Levantins, qui y trouvent une belle matière colorante pour mettre en jaune leurs marroquins.

D'un des plus grands, je vais passer à l'un des plus petits arbrisseaux pour les Haies.

---

(1) Comment les anciens auteurs d'économie rurale ont-ils pu parler favorablement des chèvres? C'est qu'ils en connoissoient tout le prix. Il n'y a qu'à voir ce qu'en dit Olivier de Serres, principalement au huitième lieu: toujours est-il que cet animal utile et destructeur ne va point bien dans tous les domaines.

C'est ainsi qu'ils se présentent souvent aux champs; le plus fort protège le foible : la plante la plus humble a besoin quelquefois d'être abritée ou défendue par l'arbre altier.

LE PRUNELLIER.

Le prunellier épineux, ou prunier des Haies (*prunus spinosa*, *L.*), qu'on nomme aussi épine noire, comme le paliure, est nain par sa forme, et acerbe dans son fruit (1); il porte en tout un caractère sauvage. On pourroit à peine, dans nos contrées, en former des Haies entières; elles seroient trop lentes dans leur accroissement, et jamais assez hautes, ni assez épaisses pour servir de bonnes défenses, à moins qu'on n'adoptât la méthode de les planter horizonta-

(1) Les enfans, qui aiment surtout les mauvaises choses, recherchent ce petit fruit de couleur violette, qu'ils nomment dans nos cantons *agrunèlas*. Quand ils s'en sont délectés, ils parlent en siflant, à cause de l'astriction que leur cause ce fruit aux lèvres : on le nomme ailleurs des *pélosses*. Les Pharmaciens tirent de ce fruit agreste un suc qu'on appelle assez improprement *acacia nostras*. On fait aussi une sorte de vin de prunelles, qui n'est pas à beaucoup près du vin de Malvoisie. L'arbuste est utile à d'autres titres.

lement, usitée dans le Comté d'Essex, que nous exposerons ci-après dans nos réflexions. Cet arbuste, planté autrement et dans le sens ordinaire, ne formeroit que des Haies basses; mais il peut être utile pour remplir les vides que laissent les vieilles Haies en se dégarnissant par le pied. Accoutumé aux lieux arides, dans nos cantons, le prunellier est moins inquiet dans le terrein, dont d'anciennes racines se sont déjà emparées. On en trouve facilement des plants enracinés dans les lieux incultes et parmi les buissons. On peut le planter pendant tout le temps que la végétation est suspendue par l'effet du froid, en évitant que ses racines peu barbues ne se dessèchent. Cet arbuste, plus arbuste pour nous que bien d'autres, a un grand défaut : celui de tracer beaucoup et de se déplacer par ses racines qui portent des rejets, tandis que la racine mère périt; ce qui fait qu'il peut être moins bien morigéné dans les Haies, qu'il abandonneroit souvent pour courir dans le champ ou sur la berge du fossé. A cet égard, le poirier épineux ou sauvage est plus docile et plus utile que le prunellier. C'est ici la souche des bonnes espèces cultivées : on pourra le multiplier aussi en Haie, comme nous le dirons ci-

après, et pour plus d'un usage. Cependant, Duhamel a fait une bonne remarque, dont on pourra profiter pour contenir l'arbuste errant dont il s'agit : il n'y a qu'à le multiplier de noyaux et non de drageons enracinés.

On se sert plus communément du prunellier pour former des Haies sèches, et pour boucher dans le moment les vides des Haies vives. Voilà comment on détruit sans cesse des plants, au lieu d'en planter ! Cependant, cet arbuste réussit mieux dans le Nord que dans le Midi : laissons donc aux Septentrionaux cette foible ressource. Je dois dire que j'ai vu des prunelliers assez hauts sur la route de Lyon à Paris, et point mal élevés en Haie.

LE GROSEILLIER ÉPINEUX.

Le groseillier épineux (*ribes uva crispa*, *L.*) ou à fruit blanc, nommé encore le bluet et groseille à maquereau, peut servir quelquefois, comme le prunellier, à remplacer ou à regarnir des Haies usées, dégradées ; mais il demande un autre fonds. Il faut le placer dans une petite tranchée ou dans un creux assez grand, entourer le chevelu, s'il en a, de terre légère, qu'il épuisera bientôt en pullulant. Il prend de boutures et de mar-

cottes, dont on peut former des pépinières ; il fournit aussi des drageons enracinés. Cet arbuste n'est pas assez connu dans nos campagnes et dans le Midi. Il en est de sauvages et de cultivés, même des variétés sans épines. On en trouve aux environs de Paris : il est plus prisé encore en Angleterre qu'en France. J'apprends que dans le Piémont, les bergers se font jour à travers les landes, en mettant le feu aux masses du groseillier épineux, qu'ils ont encore de la peine à détruire entièrement.

La groseille rouge a mérité, chez nous, la préférence ; on en voit dans tous les jardins. Celle-ci ne sauroit servir de Haie défensive : ce seroit présenter plutôt un appas qu'une défense ; au lieu que le groseillier épineux se rend redoutable par trois piquans, placés à la base des feuilles : ce qui le rend très-horride. Mais il a cet inconvénient d'être moins propre aux Haies de nos contrées Méridionales, à moins qu'on ne voulût prendre la peine de le bien cultiver : encore ne se laisse-t-il pas gouverner, et il n'en est que plus fertile. Ainsi, une telle Haie, quoique forte par son épaisseur, ne seroit pas de durée dans les pays chauds.

J'en dis autant du groseillier à deux épi-

nes (*r. diacantha*, *L.*), et du groseillier noir ou cassis qui est odorant. Les jardins sont le domaine de celui-ci et de quelques autres espèces.

En général, tout groseillier à fruit pourroit servir à former des cloisons ou des divisions dans un grand jardin, tout autant que leur produit est de quelque valeur.

LE VINETIER.

Le vinetier ou l'épine-vinette, (*berberis dumetorum. Berberis vulgaris, L.*); celui-ci, à raison de son ancienne dénomination latine, a beaucoup de droit à entrer dans les Haies: il a aussi le mérite de suppléer à la groseille ordinaire par l'acidité agréable de son petit fruit longuet et mollet, dont on fait de bonnes conserves, des gelées, marmelades et du punch. Cet arbuste nous présente, à peu de chose près, l'avantage du grenadier. Comme lui, il s'élève droit; on le palisse, on l'assujettit en Haie et à hauteur d'appui. Il a un bois jaune, qui teint de la même couleur, ainsi que ses racines; les teinturiers et les corroyeurs s'en servent. La fleur de l'épine-vinette, belle comme l'or, répand cependant une odeur désagréable et

singulière, qui approche de celle d'une des secrétions animales. Quelques cultivateurs ont voulu jeter une défaveur sur cet arbuste, en prétendant que sa fleuraison nuisoit à celle des blés. Mais en quel pays l'épine-vinette fleurit-elle précisément en même temps que les blés? Nous n'avons pas observé cela dans le nôtre. Je ne m'arrêterai point à détruire ce préjugé, fût-il mieux fondé ou plus général. Comment cela se pourroit-il, si ces deux plantes ne fleurissent pas à la même époque? J'ai ce joli arbrisseau sous les yeux; je le vois fleurir constamment avant le blé. Il est vrai que cette fleur est d'une odeur forte, désagréable comme celle du bouc. Mais tant de plantes à odeur hircine et fétides sont-elles pour cela nuisibles à leurs voisines? C'est ce que je n'observe pas à l'égard de la serpentine, *arum dracunculus*, qui infecte; elle est insupportable pendant sa fleuraison. Mais n'a-t-on pas accusé du même tort que l'épine-vinette, la fauchaison des prés, qu'on a prétendu nuire aux blés voisins lorsque ceux-ci sont en fleur ou en lait? Eh! que de préjugés enracinés en fait d'agriculture, qu'on ne pourra détruire qu'à la longue! Nous pensons donc que le voisinage du *berberis*, si tant est qu'il

soit nuisible aux blés, l'est pour quelque autre cause que le temps dévoilera.

Ce que nous présente de plus utile cet arbrisseau pour notre objet ; ce sont des piquans affilés et trioupides qui accompagnent les bourgeons, et qui pénétreroient jusqu'aux os celui qui auroit l'imprudence de s'ouvrir une voie à travers une telle Haie. Ses feuilles d'un vert agréable sont encore bordées de petites épines, dont il faut se garantir. Cet arbrisseau est donc l'un des plus propres à former des Haies épineuses ; mais il faut, en le plantant, en rapprocher les plants, parce qu'il se ramifie peu, et que ses tiges sont montantes, formant des touffes par la base. Quoiqu'il ne soit plus de mode comme autrefois, il n'en est pas moins utile ; la mode ne devroit pas se mêler de l'agriculture : à la bonne heure du jardinage. On emploie le *berberis* en Haie aux environs de Paris, où les Haies ne sont pourtant pas fort en usage : il est très-commun, au contraire, en quelques cantons de la ci-devant Bourgogne ; on le trouve ordinairement dans les pays froids et montagneux; on peut le multiplier facilement de ses rejets et par éclats, et le planter en automne. Ses racines rampent, si elles sont dans un ter-

rein sec et sablonneux : elles s'accommodent d'ailleurs de tous les autres ; il m'a paru qu'elles aimoient pourtant les terres fortes et humides : alors elles s'étendent moins, mais elles sont nombreuses et en masse. On peut donc rechercher le vinetier, quand on a affaire à des terreins ingrats qui se refusent à la plantation d'autres arbrisseaux pour les Haies. Les plantes qui nous épargnent de la culture, sont souvent les plus précieuses : en général, ce sont celles qui résistent le mieux aux intempéries des saisons, et qui sont les plus indifférentes à la bonne ou à la mauvaise qualité du sol ; elles ne sont pas les plus communes d'entre celles, dont nous voulons tirer quelque avantage. L'épine-vinette est presque un objet de commerce à Chanceau, dans le ci-devant Autunois.

On acclimate déjà en France quelques espèces d'épine-vinette de Canada, de Crête, de Chine, etc. Les plantes exotiques semblent pourchasser les indigènes, ou du moins leur disputer le terrein ; et l'inconstance de l'homme les favorise.

LE FRAMBOISIER.

Le framboisier (*rubus idæus*, *L.*), que

nous avons dit tenir de la nature des ronces par son armure et par son fruit, mais qu'il a plus agréable et plus parfumé, s'élève sur une tige droite, ligneuse et garnie d'épines. Il est sauvage : il peut donc être placé dans les Haies pour les lieux un peu froids, ombragés, humides et à l'exposition du Nord. Dans ce poste, tous les climats lui conviennent d'ailleurs. Il se multiplie par drageons enracinés; il foisonne dans les jardins, où on le cultive tout exprès pour jouir du parfum de son fruit musqué. Comptez-le toujours pour un auxiliaire des Haies.

LE GENÊT ÉPINEUX.

Le genêt épineux ou jonc marin (deux faux noms donnés à une plante agreste, tantôt utile, souvent incommode et nuisible, et qui n'est ni jonc, ni genêt, *ulex Europæus, L.*), doit être rangé en Haie, ou extirpé des lieux qu'il rend incultes. Le besoin décidera du cas qu'on doit faire de cet arbuste, l'un des plus épineux que l'on connoisse en Europe. Il est armé de piquans solides, rameux ou branchus, qui font corps avec la substance ligneuse. Heureux le cultivateur qui n'est pas obligé d'exploiter des terres arides à travers une forêt de

genêts épineux! Heureux l'économe qui a d'autres ressources pour nourrir ses bestiaux! Cette plante est inconnue dans plusieurs Départemens qui sont les mieux cultivés, comme dans le nôtre: (à peine peut-on y conserver un plant d'*ulex* pour la démonstration dans les Jardins Botaniques); dans d'autres, elle foisonne. Par exemple, dans les anciennes Provinces de Bretagne, Normandie, Poitou, etc. on est obligé de s'en servir à quelque chose, parce qu'elle y est très-commune : on sait heureusement en tirer une nourriture pour le bétail et un engrais pour les terres. Rien n'empêche aussi qu'elle ne fasse partie des Haies, quand on l'aura sous la main, et ce ne seront pas les moins redoutables. Les Anglais en font de cette sorte qui sont, dit-on, prodigieuses (1). Le

(1) Le Gentilhomme cultivateur (Hall, ou son traducteur Dupuy d'Emportes) parle de certaines Haies d'Angleterre en genêt épineux, qui ont de 30 à 40 pieds d'épaisseur, et 16 à 20 pieds de hauteur. Cela est pour nous inconcevable; mais nous concevons qu'on pourroit en former une enceinte aux jeunes bois : là, on auroit moins à craindre de l'excursion de l'arbuste, que s'il étoit placé sur le bord des vignes et des champs.

genêt épineux peut lever de semences ; il trace dans les terreins sablonneux ; il ne souffre point d'être transplanté : il faut le semer à demeure. On le connoît sous les noms vulgaires d'ajonc, de landes, de *genista spartium*, etc. Là, où les plantes sont indigènes et communes, on s'imagine que leur culture est au moins facile ailleurs. Dans les pays à landes, où le prétendu jonc marin (*ulex*) est abondant à ne pouvoir même être extirpé, on a de la peine à croire qu'il se refuse à la culture dans d'autres climats.

Il croît aux Canaries une espèce d'*ulex* plus horriblement épineux encore que celui d'Europe, dont M. Auguste Broussonet me montroit le dessin colorié, à Paris (le 19 thermidor an XI), à son retour des Canaries.

LE GENÊT HÉRISSÉ.

Il est une autre sorte de genêt épineux ou le hérissé (*spartium scorpius*, *L.*), qui, pour n'être pas mieux nommé genêt dans le vrai sens des botanistes modernes, mérite encore moins l'attention des cultivateurs : si ce n'est pour être détruit dans les lieux qu'il rend infertiles et inaccessibles, comme sont nos landes ou *garrigues*. Cet arbuste est pourtant d'une famille de plantes que les

bestiaux appètent beaucoup, celle des légumineuses ; il se tient fort bas ; mais il est diffus ; il s'étend et est garni de forts piquans qui se montrent à nu ; ils semblent couvrir toute la plante qui, d'ailleurs, a peu de feuilles. Nous donnons à ce sous-arbrisseau très-épineux une place dans les Haies, comme à une plante auxiliaire, propre à garnir les bases et à remplir les places vides. On peut planter cet arbuste tout enraciné pendant l'hiver, en le tirant des lieux incultes où il abonde. Nulle plante n'annonce autant les landes ou l'abandon d'un terrein que celle-là : c'est l'*argelas* de nos cantons.

Je ne sais précisément si c'est de cette espèce de genêt épineux ou de la précédente, dont on se sert dans la Province de Suffolk en Angleterre, où l'on est exposé à être submergé, enseveli sous les sables que les vents violens emportent çà et là, pour en former des Haies autour des habitations. On les plante par gradation au-dessus les uns des autres : ce qui garantit en partie des atterrissemens funestes. Cette plante placée en Haie a donc un grand mérite pour certains pays : tant la nature est variée et prodigue dans ses bienfaits ! Le bon ou le mieux se trouvent relatifs aux besoins divers des

Peuples, placés plus ou moins favorablement pour en jouir.

La plante, qu'on nomme vulgairement ailleurs *milgreux* et *haudines*, seroit-elle ce même *spartium* ou genêt, ou quelque espèce de joncacée ou d'arondinacée ? Elle mérite d'être expressément connue dans les pays où l'on a à se garantir des sables, pour en former des remparts et des Haies. Ce qu'on en a dit dans la première Encyclopédie, nous la rend intéressante : voici ce passage. « Les sables volages qui bordent les côtes de l'Amirauté de Port-Bail et Carteret sur la côte du Ponant, couvrent en peu d'heures des arpens de terres, qui sont souvent les meilleures et les plus fécondes ; pour remédier autant qu'il est possible à ce dommage, il y a des côtes où les seigneurs et les communautés font planter une espèce de jonc marin que l'on nomme sur ce ressort *haudines* ou *milgreux*, qui viennent assez volontiers sur les sables des dunes qui bordent la haute mer : ces joncs donnent lieu à la production d'une espèce de mousse qui croît à leur pied, et qui, par la suite, y forme une croûte où il croît de petites herbes que les troupeaux y paissent, et qui arrêtent de cette manière le volage des sables ».

Il paroît bien que c'est là *l'ulex* ou l'ajonc; mais une espèce de jonc marin, est-il dit? Voilà le grand inconvénient qu'il y a à ne pas désigner les plantes par leur nom propre et scientifique: les noms vulgaires sont trop variables et trop arbitraires, et encore plus insignifians.

Je prends occasion d'observer qu'il est d'autres plantes propres à retenir les sables et qui pourroient servir à établir une séparation entre les dunes et les bonnes terres: le *rhamnoïdes*, l'*ephedra* ou raisin de mer, les traînasses ou renouées, des joncs, des *carex*, des roseaux, des chiendents, gramens sauvages, etc.

Il est encore une sorte de *spartium* ou citise épineux, ainsi que de véritables genêts armés de pointes, comme celui d'Espagne et celui d'Allemagne, qui croissent pourtant l'un et l'autre en France, et qui ne sont pas indifférens dans la construction des Haies; on trouveroit en eux d'autres avantages économiques: parmi les spartes-genêts, il en est un en Barbarie que M. Poiret a fait connoître sous le nom de *spartium ferox*, (Voyage tom 2, p. 206). Cet arbrisseau, nous dit l'auteur, séduit par le grand nombre et la beauté de ses fleurs jaunes; mais de larges

et fortes épines écartent les mains avides de ceux qui en approchent. Il s'élève au moins à huit pieds, et devient touffu et rameux. Il fleurit en mars sur les montagnes de la Numidie. Un bel arbrisseau épineux de cette élévation est à désirer en bien des pays. Parlons maintenant de quelques autres genêts plus traitables que les précédens.

LE GENÊT D'ESPAGNE.

Le genêt d'Espagne, que Tournefort nomma *genista juncea*, et Linné *spartium junceum*, porte une fleur de couleur jaune éclatante, très-odorante, que les amateurs des jardins sont parvenus à rendre double à force de culture, et à le multiplier de *couchage*, comme ils disent. Cet arbrisseau assez scabreux vient dans les lieux incultes et dans les bois taillis du Midi de la France; il s'amplifie par la culture : il seroit bon de le cultiver plus qu'on ne le fait, à cause de ses usages multipliés; ses fleurs plaisent singulièrement aux abeilles, et ses tiges se teillent comme on fait le chanvre et autres plantes textiles. Nous reviendrons ailleurs sur cet arbuste intéressant.

LE GENÊT A BALAIS.

Je place ici le genêt à balais (*spartium sco-*

parium, *L.*), quoiqu'il ne soit pas épineux, ni armé de piquans, à cause de son congénère le précédent; il est plus commun que celui-là; on le trouve dans les plus mauvais terreins, sur les sols maigres, montueux, etc. Il sert à les garnir d'un peu de verdure, et à les garantir des ravages des ravines. Cet arbuste est donc encore très-propre à entourer les possessions qui sont situées en de mauvais terreins, soit de leur nature sablonneuse, soit par leur pente trop rapide. Osbeck. recommande surtout de planter en Haie le genêt à balais, (Acad. de Suède, vol. 26, année 1765, trim. 3, n.° 9). L'abbé Rozier qui ne visoit qu'à l'utile en agriculture, auroit voulu qu'on eût formé des genêtières dans les sols qui ne sont bons à autre chose, pour les améliorer à la longue. C'est principalement de cette espèce de genêt, plus encore que de celui d'Espagne, quoique plus volumineux, qu'on obtient une espèce de filasse très-propre à ouvrer: c'est aussi celui, dont on fait assez communément des balais. Enfin, il sert de litière quand il s'agit d'économiser la paille, et il augmente la masse des engrais.

Le genêt des teinturiers (*genista tinctoria*), étant plus bas de tige et peu rameux, ne

pourroit être employé comme les précédens aux Haies vives.

Le plus robuste des genêts en Haie, pour certains climats, seroit sans doute ce fameux genêt de Ténériffe (*spartium supra nubium*) qui grossit d'une manière prodigieuse dans son pays natal. N'envions point aux Africains leurs productions étonnantes et leur climat excessif.

Reprenons la légende de nos buissons et de nos épines.

L'ASPERGE SAUVAGE.

L'asperge sauvage (*asparagus acutifolius*, *L.*), dont les feuilles sont terminées par des piquans, peut au même titre que bien d'autres plantes, servir à fourrer, à garnir les Haies épineuses; elle renaît de ses racines vivaces et de ses petites baies.

Ce n'est pas le cas de mentionner d'autres espèces d'asperges tortueuses qui sont exotiques, rares et trop précieuses dans quelques jardins destinés à l'instruction publique.

LE SMIGUET OU SMILAX.

Le *smilax aspera L.*, dont on a fait le

nom smiguet, aidé à soutenir l'asperge sauvage et à l'allier avec toutes les plantes de la Haie, dont elle n'est pas la moindre défense. Tout est épineux dans cette plante dure, grimpante et volubile, qui se lie et s'entrelace partout avec ses vrilles ; elle ne se trouve nulle part mieux que dans les Haies. On pourroit l'appeler la salsepareille du pays, puisqu'elle ressemble à la véritable salsepareille : encore n'est-elle pas la plus horride de son genre. Ses feuilles sont en cœur et ses fleurs odoriférantes comme le miel : aussi sont-elles recherchées par les abeilles. Cette plante est absolument négligée : la nature ne l'a pas donnée en vain.

LE HOUX FRELON.

Le houx frelon ou fragon (*ruscus aculeatus, L.*), à feuilles toujours vertes et pointues, qui porte le joli petit fruit nommé pomme d'amour, doit entrer encore dans les Haies, comme plante secondaire. Il ne suffiroit pas à faire seul une bonne défense, d'autant plus qu'il n'atteint pas la hauteur nécessaire ; mais sa petite stature permet de l'entrelarder et d'en doubler les Haies. C'est une de ces plantes qui se sou-

tiennent d'elles-mêmes ; quand elles ont pris possession d'une place, elles s'y multiplient par leurs graines et par leurs racines drageonantes. Il est d'autres espèces de houx, comme celui à grappes et le laurier Alexandrin, qui peuvent aller de pair avec le fragon ; ceux-ci ont les feuilles plus larges ou plus étroites : l'un a quelques piquans, et l'autre est inerme ; ils sont moins communs que le fragon ; ils entrent pourtant dans l'ornement des jardins irréguliers, dits à l'Anglaise, et dans tous les bosquets où l'art veut tâcher d'imiter la nature. Du reste, le laurier Alexandrin grandit davantage ; il est beau, quand il est chargé de ses baies rouges pendant l'automne.

LE HOUX ÉPINEUX.

Les houx de l'article précédent ne doivent pas être confondus avec le grand houx ligneux, dit *ilex aquifolium*, *L.* ; celui-ci s'élève en arbre ou est retenu en buisson, à la volonté de celui qui le cultive ; il est chargé de grandes feuilles ondulées, à bord calleux et entourées de pointes fort piquantes.

Il est plusieurs variétés de houx qui sont très-agréables : quelques-unes sont naturel-

lement sans épines, comme le beau houx de Mahon; d'autres en ont, non-seulement sur le bord des feuilles, mais encore sur leur superficie. On prétend que le houx perd ses piquans, lorsqu'il est élevé en arbre dans les massifs des bois, comme s'il s'ennoblissoit par son élévation; j'en vois cependant de bien grands dans des parcs et des bosquets, qui conservent leurs épines : ne les perdroient-ils que par vétusté?

Il n'est pas moins vrai qu'une Haie, formée de plants de cette sorte, seroit des plus fortes et des plus impénétrables; on en formeroit aussi les plus belles palissades toujours vertes. Par la taille, on oblige cet arbre, comme je l'ai avancé, à prendre la forme d'arbrisseau et de buisson, à se fournir de jets et de rameaux, dont tous les interstices sont remplis de feuilles épaisses et hérissées : c'est une barrière qu'on ne peut forcer.

Les Anglais font le plus grand cas de cet arbre, dont ils cultivent une infinité de variétés, à feuilles lisses, à feuilles crépues, à feuilles panachées, dorées, argentées, etc.. Et c'est avec raison qu'ils cultivent même l'espèce la plus commune, puisqu'il offre alors plusieurs avantages, comme celui d'être toujours vert et épineux, d'être de longue

durée sans exiger trop d'entretien, et de n'être point le repaire des vers qui le respectent. C'est du houx proprement, qu'on tire les houssines, les manches de fouet et de divers outils, les baguettes de fusil, etc. Son écorce fournit de la glu comme sa baie; on la préfère quelquefois à celle de la baie du gui. Comme cet arbre se plaît souvent sur un fonds sableux, pierreux et élevé, il peut servir de défense aux jeunes bois, soit à ceux de repousse, soit à ceux de semis : on ne sauroit donc mieux l'employer que là, puisque la mode qui change selon le goût ou la fantaisie, l'a fait expulser des jardins de propreté; mais il pare bien les bosquets; il garnit au mieux les taillis; il plaît par sa verdure qui est éclatante, lustrée et permanente.

Le houx n'est pas trop facile à multiplier; on le marcotte cependant. Ses baies sont de différentes couleurs : lorsqu'elles sont rouges, c'est-à-dire, en maturité, on les appelle aussi senelles ou cénelles, comme celles de l'aubépine; elles lèvent assez difficilement; il faut les semer récentes, ou les conserver dans du sable, si on ne doit les semer qu'au printemps suivant. D'ailleurs, le houx réussit mieux dans les lieux frais, ombragés, ou dans les pays froids.

le déchirent, l'arrachent, et il se renouvelle sans cesse par un effet admirable de la providence, qui fournit à tous les besoins avec une profusion qui surpasse encore l'ingratitude de l'homme et son penchant à détruire ce qui lui est le plus nécessaire. Qui jamais s'est avisé de semer ou de faire des plantations de chêne épineux ! C'est pourtant ce que tout possesseur de terrein ingrat ou en friche devroit faire; c'est ce que les pauvres communes du Midi de la France, qui sont entourées de montagnes et de terres vaines, devroient faire exécuter ; c'est ce que nos boulangers, fourniers, potiers de terre, tuilliers qui en consomment le plus, devroient solliciter, etc... Ce ne seroit pas un objet indigne d'occuper les administrations des forêts, puisqu'en fournissant au peuple un combustible gratuit, ce seroit assurer de plus en plus la garantie des bois et des forêts.

Il est d'autres chênes-verts, dont il sera question ailleurs, qui ont souvent leurs feuilles épineuses, qu'on peut élever par leurs glands et qui croissent plus haut que le chêne kermès.

LE CAPRIER.

Une plante, arbuste ou souche, car on ne sait trop comment la désigner, qui, sans

être indigène des mêmes pays Méridionaux que le chêne coccifère, y est cependant acclimatée et cultivée sans beaucoup de soins: c'est le câprier épineux (*capparis spinosa, L.*) qui en bien des cas peut servir de défense, sinon comme Haie, du moins comme palissade. Par lui, on défendroit l'approche d'une muraille, ou il lui serviroit de couronnement: tel qu'à un mur de terrasse peu élevé, ou d'un enclos habité, d'une basse-cour, etc. Il peut être planté dans les trous des murailles, entre des creneaux (ils ne sont plus de mise en France, il suffit qu'ils le soient ailleurs), sur les piliers d'une porte flamande rustique, sous l'appui d'une fenêtre, etc. Quoiqu'il en soit, c'est une plante garnie de piquans crochus qui accompagnent par paires les supports des feuilles, et qui subsistent après celles-ci. La plante est sarmenteuse, scabreuse, vivace par sa racine, s'accommodant d'un mauvais terrein, sec, pierreux, graveleux; elle vient dans les décombres, les fentes des murailles et des rochers: j'en ai vu traverser des murs d'enceinte en maçonnerie.

La difficulté est de lui faire prendre racine: une fois cela fait, elle est perpétuelle. Olivier de Serres apprend quelles sont les

précautions à prendre pour cela. Au reste, je l'ai nommé le câprier épineux, parce qu'il est d'autres espèces ou variétés qui sont sans épines et qui rempliroient moins bien notre objet : celui de former des remparts et des clôtures épineuses (1). On peut facilement marcotter le câprier ; on le plante communément par bouture ou par crossette comme la vigne, et dans le même temps ; quoiqu'il soit plus sûr d'attendre le moment, où la végétation va se mettre en jeu. On observera de planter ces boutures un peu inclinées, à huit ou dix pouces de profondeur (environ un décimètre), dans une terre médiocre, assez fraîche et non fumée. Ce n'est pas que la bouture ne réussisse mieux

---

(1) J'observerai que les botanistes connoissent plusieurs espèces de câpriers étrangers, dont quelques-uns sont plus épineux encore que le câprier commun. Parmi ces espèces, on distingue le *capparis sepiaria, L.* qui n'a reçu sa dénomination que de son usage pour les Haies : ce câprier est une plante grimpante et ligneuse des Indes, nous dit le continuateur du Dictionnaire des jardiniers de Miller, dont les rameaux sont cylindriques et armés d'épines stipulaires, géminées, recourbées, courtes et noirâtres, etc. Voilà une espèce à désirer pour notre objet.

dans une terre meuble ; mais elle est ordinairement destinée à être transportée dans une plus mauvaise, et alors la reprise est casuelle.

On couvrira l'incision extérieure avec un peu de mastic ou de terre molle; on arrosera ces boutures pendant l'été; on les transplantera enfin à leur destination, quand elles auront pris racine. Il en manque beaucoup, quand le lieu n'est pas propre au développement des bas bourgeons rapprochés : c'est alors qu'il faudroit l'élever de marcottes.

Ce n'est pas sans raison que je n'ai rien dit du semis. Cependant Pierre de QUIQUERAN DE BEAUJEU, dans son éloge de la Provence, l. II, ch. 40, indiquoit le moyen de semer les câpriers. « On broie, dit-il, du moëlon des vieilles murailles, et l'ayant pilé bien menu, on le mêle avec la graine noire rouge des câpres, plus longuette que le millet, et de ce mélange on en met un peu dans un nœud de canne (roseau) percée par les deux bouts, et en soufflant on les fait entrer dans les trous ou crevasses des murailles, etc. »

Admirez ces petits détails de la part d'un Évêque du seizième siècle, mort à vingt-quatre ans : il aimoit l'agriculture et sa patrie; il étoit d'Arles en Provence.

Le moyen de semer le câprier que cet auteur indique, est fort bon sans doute. Le cas est d'obtenir de la graine que cet arbuste ne produit pas communément, ou que l'on détruit d'avance en cueillant les boutons (1). Je n'ai jamais vu le câprier donner de graines à Montpellier : ce qui est étonnant. J. B. Porta dit qu'on sème le câprier en Italie aux mois de mars, avril, mai et septembre : nous en ferions de même, si nous avions de la graine. Nous sommes réduits à faire des boutures, qui sont très-casuelles.

Le câprier se dépouille de ses feuilles épaisses tous les ans; il est sensible au grand froid : il ne convient pour cela qu'aux pays chauds ou tempérés, et à l'exposition du midi ou du levant. On sait quelle utilité on

---

(1) Il ne sera pas inutile de dire pour plus d'un lecteur, (car Olivier de Serres s'y est mépris), que la câpre qui entre dans nos assaisonnemens, n'est pas le fruit du câprier, mais le bouton de la fleur, que l'on cueille avant son épanouissement : les plus petits sont les meilleurs. Son fruit ou sa baie est ce qu'on nomme proprement cornichon, (comme aussi le jeune fruit du concombre); mais on préfère, en général, la récolte des câpres à celle des cornichons.

en retire dans nos cantons Méridionaux, principalement aux départemens des Bouches du Rhône et du Var, etc.

On taille annuellement le câprier comme la vigne, même plus près de la souche. Il se regarnit bientôt par sa tête, qu'on pourroit comparer à celle de Méduse; il pousse dru de longs sarmens roides et cassans, qu'on peut palisser, entrelacer, ou qu'on laisse aller au hasard. On le taille pour le rendre plus productif et pour en retrancher le bois mort : à quoi il est fort sujet; ses branches se dessèchent tous les ans dans leurs extrémités et jusque près de la souche : alors le câprier est une foible défense.

C'est vers l'extrémité de ses nouveaux jets principalement, que le câprier porte ses belles et grandes fleurs chargées d'étamines pendant l'été; on n'en attend pas le développement pour les cueillir : j'ai dit que ce n'est qu'au bouton qu'on en veut, et c'est là, la câpre si connue, si agréable au goût pour rehausser le piquant des sauces, et en même temps si salutaire. On la cueille presque chaque jour; et selon que l'on diffère, on en obtient de différentes grosseurs. Quoiqu'étant une plante sarmenteuse, le câprier ne s'élève pas en tige comme la

vigne : au contraire, il a de l'inclination à pencher ses branches, à les étendre par terre, à embarrasser la voie. C'est pourquoi j'ai déjà conseillé de le placer contre un mur ou sur une hauteur, où la souche sera garantie, et les extrémités pendantes : en cet état, on sera plus à portée d'en cueillir les boutons.

On n'oubliera point, quelque usage qu'on veuille faire du câprier, que c'est une plante étrangère qui se plaît en Espagne, en Italie et dans le Midi de la France plus qu'ailleurs : qu'on passe ces détails à un cultivateur de ces contrées.

LES GENÉVRIERS.

Les genévriers, dont nous connoissons plusieurs sortes dans ce pays, le commun et le cade *(juniperus communis, L.* et *juniperus oxycedrus, L.)* qui sont à feuilles roides, mucronées et poignantes, et l'oxycèdre *(j. phœnicea, L.)* qui les a obtuses, sont des arbrisseaux toujours verts, formant bien le buisson; ils sont assez fournis de feuilles, quoique très-étroites et courtes; elles sortent communément des rameaux de trois en trois. Ils se plaisent dans les lieux

arides, sur les montagnes, au milieu des bois. Ils méritent pourtant d'être mis en culture, à cause de leurs baies employées en Pharmacie et encore plus dans les genièvreries, et par rapport à leur huile ou résine liquide d'une odeur forte, dont l'Art vétérinaire tire quelque avantage. On sait que c'est principalement du bois de l'oxycèdre qu'on tire par la distillation l'huile de cade, si utile dans la gale des bêtes à laine et dans la carie, etc. On sait encore que c'est avec les baies de genièvre, et quelque peu des sommités, qu'on fait une liqueur fermentée, nommée genevrette ; et par la macération dans l'eau-de-vie ou par la distillation, on obtient encore l'eau-de-vie de genièvre si agréable au palais des habitans du Nord, et qui ne laisse pas d'être médicamenteuse. C'est du genévrier que découle la belle résine blanche, qu'on nomme sandaraque, si utile aux écrivains pour réparer les ratures et repolir le papier gratté.

Le bois du genévrier est dur, odorant ; agréable à brûler dans les foyers; il peut être ouvré ; il passe pour être incorruptible.

Les genévriers proviennent de semences, quand elles sont bien mûres et qu'elles ont été mises à propos dans la terre : elles res-

tent souvent deux ans à germer. On les provoque pourtant, comme nous l'avons dit des senelles, à l'article de l'aubépine. Il seroit possible d'en avoir des pépinières pour l'usage des Haies. On ne devroit pas laisser le soin de multiplier ces arbrisseaux aux merles, aux grives, aux étourneaux, etc.

Je préviens que si l'on cultive cet arbre pour en récolter principalement les graines ou baies, il faut avoir l'attention d'entremêler des plants mâles avec les plants femelles; car le genévrier est de la classe des végétaux à deux sexes distincts dans les fleurs, sur des individus différens, c'est-à-dire, de la classe des *dioïques*, selon le langage botanique.

Les baies des genévriers étant répandues parmi les semis des jeunes bois, y font des merveilles; leurs sujets ombragent les nouveaux plants, les défendent du froid, de la chaleur, et les protègent contre la dent des bêtes fauves. Placés en Haie, sur les marges des bois, les genévriers en défendroient encore l'entrée, parce qu'ils sont touffus et épineux.

On voit aujourd'hui dans les pépinières bien fournies, quelques belles espèces de genévrier qui sont déjà acclimatées, tel que

celui des Bermudes, de Virginie, de Suède, d'Italie, etc. Puissent-ils un jour être transplantés des jardins à la campagne, et en redevenant agrestes, servir aux entourages, aux clôtures de résistance, etc. !

LES NERPRUNS.

Un genre de plante, dont la plupart des espèces sont plus ou moins épineuses, se présente pour renforcer nos Haies : c'est celui du *rhamnus*, où l'on trouve la bourgène ou *frangula*, le nerprun, la graine d'Avignon, le paliure ou porte-chapeau, même le jujubier et d'autres arbustes non moins épineux, mais trop étrangers à nos climats pour être mentionnés ici. Je concevois les plus grandes espérances du *rhamnus lotus*, si intéressant par son fruit, dont j'avois fait un petit semis qui avoit bien levé : les jeunes plants se sont ensuite morfondus ; mais ne recherchons point les plantes délicates.

L'ALATERNE.

L'alaterne ou bourg-épine (*rhamnus alaternus*, *L.*) est un des moins épineux de cette famille : il ne l'est même pas en tout temps ; ce qui paroîtra singulier à ceux qui

ne sont pas accoutumés à considérer les plantes dans tous leurs âges ; ce qui pourroit aussi le faire prendre tantôt pour une espèce différente, ou pour une variété : en effet, il y en a plusieurs à feuilles plus ou moins alongées ou ovales. Il faut qu'on sache que cet arbre, qui reste aussi arbrisseau, porte deux petites épines noires sur les côtés de ses feuilles luisantes, qui tombent en automne, tandis que les feuilles restent encore long-temps sur l'arbre, jusqu'à leur renouvellement, sans que celui-ci s'en dépouille entièrement : ce qui est le propre des arbres toujours verts, malgré la chute d'une partie de leurs feuilles. Ainsi, tantôt armé, quoiqu'à la légère, et tantôt inerme (la bourgène est dans ce cas), l'alaterne mériteroit par cette propriété qu'il a d'être toujours vert et touffu, d'être préféré pour certaines clôtures, au moyen desquelles on se propose, non-seulement de garantir, mais de cacher aux yeux jaloux et avides les productions des biens-fonds que l'on possède.

Comme on pourroit confondre l'alaterne ou *alader* avec le *filaria*, on remarquera la différence qu'il y a entre la disposition de leurs feuilles : le *filaria* les a opposées entre

elles; elles sont alternes dans l'alaterne avec de petites stipules. L'alaterne s'élève facilement de ses baies ou graines noires, comme aussi par marcottes. Il faut être prévenu que dans les pays froids, ses semences restent plus long-temps sans lever; il craint lui-même les hivers rigoureux. Il fleurit cependant en hiver et sans éclat, ou au premier printemps. Cet arbrisseau n'est pas sans utilité : les ébénistes et les tabletiers le recherchent; enfin, on en chauffe les fours, le gouffre de tant de ramilles.

Disons encore que pour bien faire un semis d'alaterne, il faut enlever les graines hors de leurs baies, les laver, les dépouiller de leur pulpe qui les fait souvent moisir, et enfin les sécher. C'est par défaut de cette précaution, que beaucoup de graines à baies ne germent pas.

LE NERPRUN PROPREMENT DIT.

Le nerprun ou *rhamnus catharticus*, *L.* est celui qui a donné son nom à tout le genre, selon la nomenclature du Chevalier de Linné, genre que d'autres ont divisé en trois. Il a aussi ses épines qui sont terminales. Il se dépouille de ses feuilles en hiver;

ses baies sont purgatives : elles ont cela de particulier, qu'elles fournissent plusieurs couleurs très-différentes, selon leur état de verdeur et de maturité ; les fruits mûrs donnent le vert de vessie ; et les fruits verts, le jaune si commun dans la teinture : dans un état moyen, c'est la couleur rouge ou le jaune orangé. C'est là une assez bonne recommandation pour cet arbrisseau que nous voyons s'élever aussi en arbre, pour qu'il dût être plus répandu qu'il n'est : à peine est-il connu dans quelques départemens.

C'est une autre espèce ou variété de nerprun beaucoup plus petite (*r. infectorius*), qui porte, comme la précédente, la baie dite graine d'Avignon, de laquelle on tire une si belle teinture jaune, nécessaire à plusieurs arts. On nomme encore cet arbuste scabreux épine-cormier ; son écorce est blanchâtre. N'est-il pas étonnant (mais il y a à s'étonner de tant de choses), que des plantes de cette nature qui croissent sans soin dans quelques cantons de la France, ne soient pas multipliées et assez cultivées pour que nous ne soyons pas dans le cas d'acheter de l'Étranger des drogues que notre pays produiroit abondamment et qu'il donneroit plus pures ! En faisant entrer des plants des

deux nerpruns, le purgatif et le teinturier, dans nos Haies et dans nos bois, nous aurions rempli deux objets également importans, la clôture des champs et l'extension de notre commerce, par des objets qui souvent nous manquent.

Notez que le nerprun demande assez de fraîcheur dans la terre, et assez de chaleur dans l'atmosphère pour mûrir ses petites baies. Au surplus, tout terrein lui est bon pour végéter; il vient par semences et par drageons enracinés.

LE PALIURE.

Le paliure ou porte-chapeau, ou épine de christ (*rhamnus paliurus*, *L.*), est autrement armé que les précédens; il porte à l'insertion des feuilles deux fortes pointes inégales, et dont l'inférieure est courbée en hameçon; de manière que l'une pique, l'autre accroche et déchire. Aussi cet arbrisseau qui grandit et prend facilement de l'ampleur, est d'une approche redoutable; l'agrément de ses fleurs jaunes et d'une odeur mielleuse, son fruit singulier en forme de chapeau à bords abattus, sa verdure riante sont des attraits trompeurs qui ne

se laissent pas contempler de trop près. Quand l'hiver ôte au paliure toute sa parure, il est horrible a voir : tant il est hérissé de piquans et de crochets, tant il est sombre, noir et tortu dans ses branches et ses rameaux qu'il porte en girandoles renversées ; il peut vraiment former des Haies de résistance. C'est donc ici l'arbrisseau qu'on nomme l'*épine noire*, par opposition à l'aubépine ou épine blanche, et qu'on emploie en échalier, principalement autour des arbres nouvellement plantés, surtout dans les lieux trop accessibles aux bestiaux, aux enfans malins et aux pilleurs de bûches, etc. Quelques-uns donnent encore, mais improprement, le nom d'épine noire au groseillier noir ou cassis : on a appliqué aussi ce nom, et plus légitimement, au prunellier dont j'ai déjà parlé.

Par un des articles de l'ancienne coutume d'Orléans, il étoit expressément défendu de planter de Haie vive plus près de l'héritage de son voisin que d'un pied et demi, et cette Haie devoit être d'épine blanche, et non d'épine noire. On a craint sans doute l'excursion et l'embarras de cet arbrisseau offensif qui drageonne beaucoup ; cependant, s'il étoit soumis à la taille, il s'embranche-

roit davantage et monteroit moins droit; il seroit l'un des plus utiles pour les clôtures et sans inconvénient. Le paliure lève fort bien des semences; il faut pour cela les tirer de leur fruit ligneux en le cassant; elles y sont renfermées par paires, ou de trois en trois. On les fera germer dans le sable frais : sans cette précaution, la graine se dessèche ou pourrit et ne sauroit germer.

On prétend que nulle part on ne sait mieux employer le paliure en Haie que dans le Véronnois : apparemment qu'il est plus commun ou plus facile à multiplier dans ces belles contrées. Les Provençaux, qui l'ont assez commun chez eux, le nomment *arnavèou*, et les Languedociens, qui ont un pareil jargon, *arnivés*.

Je vous préviens, bons économes ! n'entourez point vos parcs à bêtes à laine avec du paliure; les Haies et les échaliers de cette espèce de buisson déchirent la laine et en causent un déchet considérable.

LE JUJUBIER.

On sera surpris peut-être de trouver ici le jujubier natif du Levant (*rhamnus ziziphus*, *L.*); il s'est assez naturalisé dans

quelques contrées de l'Europe et dans le Midi de la France, pour que nous lui offrions territoire partout où il voudra venir dans nos mauvais fonds, au risque que nous soyons privés de son fruit : ce fruit plaisant est bientôt sec et ridé; il est doux et acide, très-indigeste et le vrai destructeur des dents et des gencives par son gros noyau dur et pointu, qui remplit la moitié de sa capacité. Le jujubier a des qualités qui doivent le faire rechercher pour la construction des Haies; il est revèche à la taille; il s'en défend par son bois dur et par ses fortes épines. Il est armé à chaque nœud de ses branches et rameaux, de deux roides piquans, courts, droits ou crochus. Il est tout tortu, tout noueux dans son branchage; ses racines donnent beaucoup de rejets en s'étendant; il n'est point fantasque pour le terrein: nous le voyons se plaire et fructifier dans des terreins maigres et sous un soleil ardent, de même que dans la bonne terre des jardins.

Voilà bien des rapports avec le paliure. Je dois dire aussi que j'ai deux grands jujubiers, aux pieds desquels une rigole amène assez fréquemment de l'eau, et même de l'eau chaude du versement des cuves d'un baigneur, sans que cette eau abondante et

peu naturelle paroisse les incommoder ; ils sont annuellement fertiles et de deux qualités pour la forme du fruit plus ou moins pointu. Les jujubes ne germent point en terre (chez nous) ; on ne multiplie cet arbre étranger, mais acclimaté, que par les surgeons ; on excite ceux-ci à se produire en labourant la terre tout au tour, et en soulevant quelques racines courantes ; on les transplante ensuite avec leur chevelu. Pour l'usage que nous voudrions en faire dans les Haies épineuses, le jujubier seroit plus prompt à croître par ce moyen ; et plus on le tiendroit rabaissé, ravalé, plus il prendroit de vigueur par ses racines et multiplieroit ses tiges par touffes. Les pays chauds sont plus convenables au jujubier que les pays froids, quoiqu'il endure parfois, dans le Bas-Languedoc, des hivers assez âpres et assez longs. Il faut ne pas perdre de vue la terre originaire des végétaux, quand on est jaloux de leur réussite : l'analogie du sol et du climat est un des premiers guides en agriculture. Les voyageurs nous disent qu'en Chypre et aux environs d'Alep, le jujubier est bas de tige et qu'il buissonne.

Les savans qui ont séparé le jujubier du genre des *rhamni*, pour en constituer un

genre à part, l'ont nommé *ziziphus sylvestris*, qu'ils distinguent du cultivé et de quelques autres espèces, comme de l'igname ou croc de chien, plus épineux encore, etc.

LE FAUX ACACIA OU ROBINIER.

Si je viens de donner une place dans nos Haies à un arbre sorti du Levant, puis-je la refuser à un autre venu de Virginie et de Canada, auquel depuis plus de deux siècles, nous avons fait oublier sa Patrie? Le faux acacia ou robinier est ce bel arbre tout plein d'agrément et d'utilité, aujourd'hui assez répandu, et dont on ne sait tirer assez d'avantages. Je dis faux acacia, car il ne fut jamais légitime dans cette famille : c'est ainsi que les premiers qui ont voulu nommer certaines plantes jusqu'alors inconnues, sans avoir souvent le droit de le faire, leur ont imposé des noms relatifs aux objets de leur connoissance, sans trop examiner si les mêmes caractères leur appartenoient. Quoiqu'il en soit du nom de celui-ci, on le connoît assez sous la dénomination vulgaire d'acacia ou faux acacia (*robinia pseudo-acacia*, *L.*) : on ne devroit plus l'appeler que robinier, par reconnoissance due au bo-

taniste Robin qui le fit connoître en France. Les belles fleurs légumineuses et pendantes en grappes blanches de cet arbre, ne donnent pas ordinairement de graines ou rarement dans nos climats Méridionaux, et leurs semences avortées ne lèvent pas. J'ai vu cet arbre porter abondamment de graines dans de longues siliques, au Rainci près de Paris: aussi le multiplie-t-on à Paris plus facilement de ses graines. Le climat Nord lui est donc plus propice. Dans nos contrées du Midi, il nous dédommage amplement par des scions qui repoussent [illegible] nbre, même à de [illegible]ances: cette propagation peut le rendre importun en certain cas, et très-utile dans d'autres, selon le lieu où on le plante et suivant sa destination.

Deux grands acacia étoient plantés dans la cour d'une maison voisine de celle que j'habite; je vis paroître dans un printemps plusieurs jeunes acacias dans mon jardin attenant à cette cour, sans qu'il y en eût jamais eu de plantés dans le jardin. Une racine égarée avoit sans doute traversé au-dessous du mur mitoyen, attirée par la bonne terre, et m'avoit apporté ce présent que je n'avois pas désiré. J'en ai vu paroître consécutivement plusieurs autres jets,

même long-temps après qu'on eut arraché les deux maîtres arbres. Incommodé par le mauvais emplacement de ces jeunes plants d'acacia, j'en arrachai plusieurs, j'en transplantai à la campagne, j'en conservai un assez long-temps dans la palissade dudit jardin, qui a grossi et grandi sans soin; il donnoit à son tour des rejets incommodes, lorsqu'il prit fantaisie à des enfans courageusement animés de l'esprit révolutionnaire (excités aussi), d'écorcer malicieusement cet arbre; s'ils en avoient eu la force, ils l'auroient abattu: l'effet en fut le même, l'arbre périt.

L'acacia, lorsqu'il est assujetti par la taille et palissé sur un treillage, fait un effet admirable par la gaieté de son feuillage qui ne donne qu'une ombre claire. Recepé au pied, il fournira une forêt de sujets : un seul arbre de cette espèce peut faire pépinière. Cette propriété qui n'est pas donnée à tous les arbres, et celle d'être garni de piquans larges, courts, mais roides, qui accompagnent par paire chaque bourgeon et les jeunes tiges, rendent le robinier propre à former des barrières et des Haies inaccessibles sur certains terreins, où l'on n'auroit pas à craindre son excursion; on pourroit,

de distance en distance, en laisser monter quelques tiges. Cet arbre croît assez promptement; il donne un beau bois, fort dur, qui est jaune rougeâtre et veiné; il peut être ouvré comme le bois des Indes : aucun autre ne lui ressemble plus par l'extérieur, quand il a vieilli; j'en ai fait faire au tour, des socles et des supports. Les Anglais font un usage tout particulier du bois du robinier; ils le préfèrent pour les chevilles de leurs vaisseaux; mais ils préfèrent aussi celui qu'ils apportent de l'Amérique septentrionale. Il est un robinier sans épines, qui n'en vaut pas moins pour n'être pas armé.

Il ne faut point planter cet arbre sur les hauteurs, parce que le vent le tourmente et en fait éclater les branches. Cet inconvénient sera nul, quand l'arbre sera rabaissé en Haie, croisé, plié, couché, planté dans un fossé, comme nous le dirons en son lieu. La taille le rend moins cassant dans ses branches; celles-ci plus courtes donnent des rameaux moins étendus. Ce qui devroit surtout rendre le robinier cher au cultivateur et à l'économe, c'est l'emploi que l'on peut faire de son feuillage comme fourrage; les bestiaux l'appètent, ainsi que la plupart des plantes à fleurs papillonacées, comme le sont celles-

ci. M. Bohadsch a écrit un Mémoire à ce sujet, auquel je renvoie le lecteur.

Un autre auteur anonyme, qui écrivoit un petit Traité sur cet arbre, à Bordeaux en 1762, en a fait principalement l'éloge pour la grande utilité dont il pourroit être, en fournissant ce qu'il appelle *l'œuvre* à la vigne, c'est-à-dire, des échalas. Cet auteur ne dit rien de la qualité de l'acacia comme fourrage ; il le reconnoît pour être très-propre à la construction des Haies. Les amateurs de cet arbre s'empresseront de lire : 1.° la Lettre sur le robinier que M. François (de Neufchateau) publia en l'an XI, 1803, in-12.; 2.° on a aussi une Dissertation latine sur le *robinia*, que M. le Professeur Stumpf fit soutenir en 1796, réimprimée en 1798, in-8.°, dans laquelle on expose les avantages de la culture de cet arbre. Puisque je me mêle de citer des écrits sur le robinier, qui valent mieux que ce que j'en dis dans un article assez court, j'appellerai en faveur de cet arbre utile et agréable : 3.° la Lettre au C. François (de Neufchateau) sur le robinier, par F. C. Médicus, traduit de l'Allemand, pour faire suite à la Lettre sur le robinier, Paris an XII, 1804, in-12 ; 4.° Réflexions sur le genre du robinier, etc.

par M. Bᴜc'ʜoz, Paris an xii, et Supplément aux réflexions sur le robinier, etc., à la suite de ses Dissertations sur le sorbier et les viournes, in-8.°;

5.° Observations en faveur de l'acacia de Robin, par C. Mᴜllᴇr, in-8.°;

6.° De l'Utilité et de la Culture de l'acacia *robinia* par le C. Dᴇittmar-Bossᴇ, in-8.°;

7.° Rapport analytique fait par A. D. J. B. Cʜallan, de l'ouvrage de l'Utilité et de la Culture de l'acacia, in-8.°, etc. 1808;

8.° Le Triomphe de l'acacia, etc. par Jᴜglar.

Tous les papiers publics de ces dernières années ont retenti des éloges du robinier. Il en est de quelques arbres, comme de certains personnages: la mode et la fortune les prennent en fantaisie. Peut-être qu'un jour l'acacia visqueux, qui est plus robuste et plus élégant par ses fleurs roses que l'acacia ordinaire, le remplacera-t-il avec plus d'avantage. Il nous paroît avoir plus d'aptitude à porter graine.

Du moment qu'on s'est pris, en France, d'une belle passion pour le robinier, les pépiniéristes et les marchands de graine n'ont pu suffire à en fournir. Peut-être qu'un jour on trouvera cet arbre incommode; on

n'en voudra plus, comme on a fait de tant d'autres : voyez, à l'article *if*, comment cet arbre a été frappé de proscription. Mais ce qui sera toujours en faveur de notre arbre, c'est que l'acacia introduit dans les Haies, soit comme arbre, soit comme buisson, réunira alors encore plus d'avantages ; son bois et son feuillage seront toujours plus recherchés, à mesure qu'ils seront plus communs et trouvés plus utiles. Ne lui livrez point les terres douces, ni celles au labour : il y feroit trop de progrès, en s'écartant de sa souche. Il aime la terre légère, chaude et sablonneuse : c'est l'arbre des guinguettes, des cours des maisons où il est abrité. Nous aurons occasion de revenir, quelque part, sur le genre *robinia*.

J'observerai que les jardiniers appellent encore du nom d'acacia ou cassie, une sorte de sensitive arbuste, à piquans déliés et à fleurs jaunes en houppe, très-agréablement odorantes. C'est la *mimosa farnesiana*, *L.* qui tiendroit bien sa place dans les Haies de propreté, si elle étoit toujours placée dans des abris et au Midi. Cet arbuste délicat se dépouille de ses feuilles en hiver; il ne garde que ses nombreuses siliques qui ressemblent de loin à de grosses chenilles

brunes ou noires ; il est sensible à la gelée, et quand il meurt, il laisse des racines qui répandent une odeur infecte. Il lève facilement de ses graines récentes, quand on les a fait tremper quelques jours dans l'eau. Cet arbrisseau nous est venu du Levant ; mais nous avons déjà observé que ce n'est point le cas de nous attacher à la culture des plantes délicates qui demandent des abris, tandis que nous ne voudrions les employer que pour les faire servir elles-mêmes d'abri à d'autres.

On nous excusera, si nous avons donné un moment à la simple curiosité : c'est la conformité des noms de deux arbres très-différens, qui nous a entraîné dans cette petite digression. Disons encore que dans le genre du faux acacia (*robinia*), les botanistes rangent plusieurs belles espèces étrangères, dont quelques-unes sont très-épineuses, mais trop peu répandues encore pour les mentionner ici. Une espèce plus connue est la *caragana*, qu'il a plu aux jardiniers de nommer, selon leur usage et d'après quelque similitude, arbre à pois de Sibérie. C'est un arbuste économique qui, par sa jolie verdure et par sa docilité à la tonte, peut être admis dans les Haies. Une

telle Haie ne dépareroit pas le plus beau jardin.

LE FÉVIER OU GLÉDITSCH.

Je citerai encore un arbre étranger, moins connu que l'acacia ordinaire, mais non moins beau, non moins domestique, et qui se multiplie aussi par rejetons et par des plants enracinés que ses extrêmes racines produisent quelquefois loin de lui, quand il a pris sa force. On l'a nommé d'abord *triacanthos*, c'est-à-dire, triple-épine, à cause de ses épouvantables pointes qu'il présente de la base à la cime, sur son tronc, sur ses branches et ses rameaux nombreux; elles ressemblent à des dards et à des tridens. Cet arbre majestueux, qui prend la plus belle forme et la plus belle élévation lorsqu'il n'est pas contrarié, est connu des jardiniers sous le nom de févier de Canada, à cause de ses gousses ou larges légumes. On l'a nommé aussi acacia d'Occident (1); les savans ont adopté celui de *gle-*

(1) Le mot *acacia* est souvent très-impropre dans la bouche des jardiniers; ils l'appliquent indistinctement à des arbres de différens genres, comme à celui-ci, au *robinia* ou faux acacia, à plusieurs *mimosa*, à l'espèce

ditia que lui imposa CLAYTON, botaniste Anglais, en faveur de l'illustre GLEDITSCH, botaniste de Berlin.

Quoiqu'il soit un des arbres de haute futaie, en le recepant, le févier seroit bientôt contenu en buisson; et en dirigeant pendant sa jeunesse ses branches latéralement, il formeroit des haies, des palissades véritablement offensives et défensives. On pourroit aussi, sur les angles des clôtures, le laisser monter en plein vent, puisqu'il s'élève fort droit. Son feuillage clair et pinné donne un ombrage agréable, et la chute de ses petites folioles, un des meilleurs terreaux. J'ai vu sur des arbres de 25 à 30 ans, des piquans de 8, 10 et 12 pouces de long (2 à 4 décimètres), lesquels pourroient servir à différens usages économiques, à percer, à cheviller, à enfiler des fruits pour les faire sécher, et à suspendre mille choses.

---

surtout yulybrizin ou zulibrissin, qu'ils nomment acacia de Constantinople ou bois de soie: bel arbre par son feuillage, et à bois blanc. Il a été acclimaté, dans nos cantons, par le pépiniériste CANAT, qui en a fait depuis quelques années un semis abondant et qui l'a fort répandu. Je le possède aussi, le tenant de lui; c'est le *mimosa arborea*.

Quant au climat qui doit être propre au févier, il y paroît assez indifférent; il s'accommode de plusieurs : c'est le propre des arbres robustes. J'en ai vu à Paris, à Nîmes, à Montpellier, où ceux de l'annexe du Jardin des Plantes sont remarquables par leur grandeur et leur beauté. Le févier a été élevé à Montbard en Bourgogne, à Lyon, à Toulouse, à Bordeaux et sans doute ailleurs. Il croît dans mon jardin sans aucun soin; un plant y a changé trois fois de place, et n'a point été étonné de cette culture inconstante; je l'ai élagué, étêté plusieurs fois, parce qu'il portoit trop d'ombre par son branchage sur une petite serre : il a repoussé de nouveau, il drageonne contre mon gré; mais il est fructifère, ce qui n'est pas ordinaire. Ses fruits sont de grands légumes aplatis et festonnés. Mais ces arbres étant polygames, ne se mettent pas toujours en fruit : j'en ai obtenu pourtant d'un plant de 15 années, que j'avois deux fois élagué. On les multiplie et par graines, et par des rejets : les racines superficielles ou déplacées sont sujettes à en donner.

Le seul obstacle pour former des Haies du gléditsch, étant dans la rareté des plants, il seroit bientôt multiplié, si les amateurs et

les curieux qui le possèdent, en donnoient l'exemple et le communiquoient comme j'ai fait. Sans doute qu'il sera multiplié dans les pépinières départementales pour être admis en avenue, sur les grandes routes et dans les bois, dont il feroit l'ornement. Son bois est jaunâtre et très-dur; son écorce brune est luisante sur les rameaux. Cet arbre a un défaut : c'est qu'il a toujours de petites branches mortes, qui rougissent et qu'il rejette de lui-même ; c'est le vent qui l'en débarrasse.

M. Aimen avoit assuré à M. Duhamel avoir vu des Haies de févier auprès de Bordeaux : ce dernier avoit saisi cette idée et proposé d'en former des Haies, en l'étêtant. Il est au reste une espèce de *gleditzia* sans épines, qu'on voit au Jardin des Plantes à Paris et dans celui de Montpellier; de même qu'une espèce venue de Chine, à écorce rouge, très-hérissée d'épines, et une autre qui ne donne qu'une graine; tandis que le premier de ces arbres, le *triacanthos*, a des fruits alongés en légumes plats et festonnés, d'une forme particulière. Je viens de dire que ces arbres qui sont polygames, ne se mettent pas cependant volontiers en fruit dans nos climats : seroit-ce la taille qui auroit déterminé le mien à en produire? Seroit-

ce un effet de l'âge, comme il est plus probable ?

LE BOIS PUANT.

L'anagyris ou bois puant, vrai arbrisseau qui vient en touffe, peut servir au besoin à défendre l'entrée de quelques champs, tant par son odeur fétide qui répugne aux animaux, que par de petits piquans fourchus, ou plutôt des stipules aiguës qui sont à l'opposite des feuilles à trois folioles. C'est le plus grand parti qu'on puisse tirer de cet arbrisseau, qui d'ailleurs est de peu d'usage et peu répandu, que d'en fourrer les Haies. Il ne figure point mal par ses grappes de fleurs jaunes papillonacées; il est naturellement champêtre; il aime les lieux escarpés et les pays Méridionaux. On en voit sur la montagne de Montmajour près d'Arles, et sur celle de Cordes, selon Anibert, Dissertation 1779, etc. On peut semer cet arbuste de ses légumes; il lève bientôt : on le multiplie aussi par marcottes. Soyez prévenu qu'il craint les hivers très-froids : il ne sera donc point d'un usage général; mais il seroit bon qu'il fût plus commun, au moins dans les bois, pour la conservation de l'espèce.

L'ARBRE D'ARGENT OU CHALEF.

Si je nomme l'arbre d'argent ou l'arbre de paradis (*elæagnus*), improprement dit olivier de Bohême, olivier de Syrie, olivier épineux ou olivier sauvage, et saule musqué, pour être inséré dans les Haies, on ne croira pas que je veuille y introduire un arbre délicat, trop précieux ou difficile à multiplier. Non, il n'a que le défaut d'être foible. Il croît naturellement dans le Levant, en Perse et en Espagne. On le connoît dans nos contrées Méridionales, le long de la Durance, près d'Avignon et en Provence; on l'élève sans peine à Paris et ailleurs. Sous un ciel plus tempéré, je l'ai mis, dans le temps, en palissade à l'exposition du Midi, au Nord et sous une Haie touffue : il avoit toujours réussi. Un plant venu de bouture que j'avois négligé dans un grand vase cassé, et dont la terre s'étoit en partie éboulée, avoit plongé sa racine mère jusqu'au fond du pot, dont elle avoit franchi l'ouverture; et après avoir parcouru à nu un espace de 8 à 9 pouces, elle avoit pénétré dans la terre et tracé dans une allée, où j'ai conservé long-temps plusieurs de ses drageons.

Je ne dis rien de l'élégance de cet arbre à feuilles argentées, à fleurs dorées et suaves, qui plaisent tant à l'odorat des Orientaux. Il n'y a que ses piquans affilés et ligneux qui me le font estimer dans ce moment pour les Haies, et sa facilité à se reproduire du pied. Il faut éviter de charger l'*elœagnus* de plaies au temps de la sève, parce qu'il est gommeux : ce qui en hâteroit la perte. J'en ai incisé pourtant au tronc, aux branches ; j'en ai écussonné pour quelques essais, toujours sans inconvénient. On l'élévera facilement de marcottes et surtout par bouture. Il se dépouille en hiver ; ses jeunes pousses restent blanches et drapées, comme ses feuilles. Tout terrein paroît lui être bon : il aime pourtant un peu d'humidité. C'est un joli petit arbre à adopter dans les bosquets (1). Son fruit est même édule; il ressemble assez

(1) Il n'y a pas de doute que l'*elœagnus* ne pût être d'une autre utilité par son fruit qui ressemble à une olive, et duquel on retire en effet, dans le Levant, une sorte d'huile dite de Jéricho ou de Zachée, parce qu'on prétend que c'est l'arbre dans lequel ZACHÉE monta pour voir passer JÉSUS CHRIST près de Jéricho. Nos chalefs seroient trop foibles pour porter un Prophète, s'il en étoit encore.

à une petite olive. Je placerois ici le *rhamnoïdes* ou saule épineux, si je n'avois à en parler ailleurs.

LE LYCIUM.

Je ne saurois passer sous silence, un arbrisseau qui a tous les droits à tenir une place dans les meilleures Haies, puisqu'il s'y range de lui-même; car c'est toujours sur les rives et les lisières des champs et des vignes, que nous le trouvons. C'est le *lycium europæum*, *L.* ou *jasminoïdes* des auteurs, et que ceux qui aiment à franciser les noms latins appellent lyciet; nos paysans le nomment *arnivés* et *argalou*, ailleurs buisson blanc. Jamais arbrisseau ne fut plus scabreux et plus tortu; son bois est blanchâtre, ainsi que son écorce; sa verdure est gaie : il n'en est jamais entièrement dépourvu; il est armé de rudes piquans, à l'aisselle des bourgeons des feuilles, ils se chargent eux-mêmes de feuilles; ses rameaux sont flexibles et s'entrelacent au mieux; il prend assez bien de bouture, surtout si avec la branche ou le rameau, on emporte un peu de la partie ligneuse du tronc ou de la souche.

J'avois ainsi multiplié quelques plants de

notre *lycium*, dans une palissade : toujours tondus, coupés et jamais taillés avec art, ils avoient formé des buissons horribles, dont le pied étoit très-gros. On le multipliera plus facilement, si l'on veut, de marcottes, en couchant les branches les plus basses.

Cette espèce de *lycium*, qu'on surnomme d'Europe, parce qu'il est commun partout, a pour congénères d'autres espèces étrangères, deux surtout qu'on dit venir d'Afrique (*L. afrum et L. barbarum*). Elles ne sont pas si fortes, ni si ligneuses que la précédente ; mais elles sont encore plus flexibles, plus sarmenteuses et aussi très-agréables par les fleurs bleues et par leurs baies rouges. La palissade de cette nature qui s'aperçoit au haut du mur d'enceinte du jardin délicieux de BEAUMARCHAIS, sur le boulevard du temple à Paris, fixe les regards de tous les passans. M. PALLAS a décrit et dépeint un *lycium tataricum*.

LE BUISSON ARDENT.

Je terminerai cette section des arbres et arbustes épineux, dont on peut former des Haies, par l'indication de trois espèces assez

analogues à celles par où j'ai débuté (1), c'est-à-dire, l'aubépine. L'une est le buisson ardent (*mespilus pyracantha*, *L.*), l'autre est l'azerolier (*cratægus azarolus*, *L.*), qui peuvent mutuellement être entés l'un sur l'autre, servir aussi de sujets pour les greffes, être employés aux Haies champêtres et aux palissades d'ornement.

Le premier que je viens de nommer, réjouit la vue par ses bouquets de fruits ronds, couleur de feu, persistant pendant tout l'hiver et entremêlés pendant l'automne dans le vert de ses feuilles. Il se multiplie de semences, et par marcottes plus que par boutures. Si on le sème, il lève tard, surtout si on ne l'a semé de bonne heure en automne. On le multiplie plus aisément encore de marcottes, comme je l'ai dit : il n'y a, pour en obtenir, qu'à coucher ses

(1) Quelques botanistes nomenclateurs ont tiré du genre *cratægus* de Linné plusieurs espèces, pour en former celui de *mespilus*, et ils ont compris dans le premier l'aubépine, le buisson ardent et l'azerolier, etc. La différence de ces deux genres consiste principalement en ce que, dans le premier, les pepins sont cartilagineux ; dans le second, les graines sont osseuses et plus tardives à germer.

branches et même tout le buisson dans de la terre légère et assez fraîche; l'année d'après, on enlève les marcottes enracinées, etc.... Cet arbuste quitte chez nous la plus grande partie de ses feuilles en hiver; il les conserve ailleurs; il craint surtout la sécheresse, puisqu'il se plaît dans les terreins frais, au bord des ruisseaux, dans les bosquets, etc.

L'AZEROLIER SAUVAGE.

L'azerolier sauvage est encore un des arbrisseaux épineux qui se rangent dans les Haies; mais il perd beaucoup de ses piquans par la culture: j'entends par une culture assidue, différente de celle qu'on lui donne par hasard aux champs, et par la greffe. On pourroit en élever de haute tige parmi les Haies. Son fruit est une petite pomme rouge à deux noyaux et d'un goût aigrelet. L'azerolier cultivé et greffé en produit de plus grosses, qui ont la forme d'une petite poire, et qui sont encore présentables. Sur cet article des variétés, je m'abstiens d'en dire davantage, parce que je les suppose mieux connues des jardiniers, pour lesquels je n'ai pas eu l'intention d'écrire, mais principalement pour les fermiers et les propriétaires de biens ruraux.

L'AUBÉPINE ROUGE D'AMÉRIQUE.

Le troisième des arbrisseaux, dont j'avois à parler, nous est étranger ; mais il est facile à acclimater : il est indigène de l'Amérique septentrionale ; et c'est sur la recommandation de M. KALM qui l'a vu sur les lieux, en Canada, et qui nous l'a fait connoître comme un des plus propres à former des Haies vives, préférable dans le Nord à l'aubépine ordinaire, (voyez les Mémoires de l'Académie de Suède, t. 34, quatrième trimestre de 1773, article 2), que je lui donne place dans cette section, parmi une infinité d'autres espèces de son genre que je pourrois nommer, si je n'en avois assez dit sur les plantes buissonnières épineuses. L'aubépine rouge d'Amérique, qu'on nomme aussi azerolier de Canada, est donc le *cratægus coccinea*, *L.* Les Anglais le nomment *cockf-pur-hawth-orn.* On pourroit le nommer aubépine écarlate. En effet, son fruit est d'un beau rouge et bon à manger. On le voit déjà dans les jardins des curieux : puissent ceux du Nord de la France le placer bientôt à la campagne et dans les bois ! Ce qui est très-possible, puisque l'auteur que je viens de citer, dit que cet arbrisseau

supporte les hivers de la Finlande (1). Il a le défaut d'être lent à germer; mais on peut le greffer.

PLANTES ÉPINEUSES.

Je néglige de parler de quelques sous-arbrisseaux, trop bas pour former en seuls des Haies, et qui tout au plus pourroient servir de remplissage ou de contre-Haie. Il est aussi une infinité de plantes, soit annuelles, soit vivaces, hérissées d'aspérités et de piquans, qu'on pourroit jeter dans les Haies ou sur leur bord, pour les garnir et servir à rebuter les bestiaux qui n'y touchent pas. Telles sont l'acanthe sauvage ou brancursine épineuse, les vipérines, le chardon-roland et le panicaut de mer (dans les lieux sablonneux), l'arrête-bœuf, différen-

(1) Je dois ajouter que M. Pallas a décrit un *crataegus*, qu'il surnomme sanguin et qu'il dit être affine des c. *coccinea* et *oxyacantha*, c'est-à-dire, l'aubépine écarlate et l'aubépine commune. C'est dans sa flore de Russie, *Petropoli*, 1784, *t.* 1, *in-fol. max.*, qu'il en donne la figure, ainsi que du *lycium* des Tartares et de quelques espèces de *robinia*, dont je dirai un mot dans la suite.

tes centaurées et de gros chardons, comme l'épine jaune, et celui dit épine blanche ou pet-d'âne, la chausse-trape, la carline, la fuselée, le carthame corymbeux, le chardon-marie, les grands onopordes et tant d'autres que je ne veux point énumérer, de crainte d'être accusé de produire des plantes maudites, proscrites par le cultivateur qui tâche plutôt d'en purger ses possessions et d'en garantir ses champs. On voudra bien en excepter le chardon à foulon, en ce cas très-utile, et dont les têtes sont recherchées dans l'art du cardeur de laine. Il en est même une espèce assez élégante, à feuilles laciniées, etc.

ALOÈS ET FIGUIERS D'INDE.

Laissons aussi l'Africain, l'Américain et l'Indien se servir de leurs raquettes, cardasses, figuiers d'Inde et autres plantes grasses, pleines de sucs, couvertes d'épines et trop sensibles à la gelée. Laissons-leur de même l'*yucca* ou arbre de dragon, plante d'un autre ordre, qui s'élève à différentes hauteurs selon son âge, et qui surtout porte son trait au bout de chaque feuille roide et longue : en effet, chacune est terminée par

une pointe horride et meurtrière qui semble être de substance cornée. William Bartram qui a voyagé en naturaliste dans les parties Sud de l'Amérique septentrionale, parle d'une Haie d'*yucca gloriosa*, qu'il nomme petit palmier royal, et aiguille d'Adam, dont les pieds étoient si serrés les uns contre les autres, qu'un rat ou un oiseau auroient eu de la peine à la traverser. Les fortes feuilles de cette plante épineuse étant presque horizontales, une Haie de cette espèce, dit l'auteur, est aussi impénétrable à l'homme ou à tout autre animal, qu'un rang de grenadiers armés de bayonnettes, etc. Voyage trad. Franç., t. 1, p. 139.

Les grands aloès, principalement le féroce et le faux aloès (*agave Americana, L.*), dont une variété à feuilles rubanées, sont des plantes équipées de même. Le commun, à feuilles larges, est l'interprète des amans qui aiment à y graver dessus leurs noms et leurs devises ; il ne supporte pas toujours nos hivers, lorsqu'ils sont rigoureux. J'en ai vu périr par cette cause, qui étoient immenses et très-robustes. C'est celui, dont on a raconté des histoires à faire peur aux petits enfans, sur le bruit épouvantable qu'il fait par l'accroissement subit de sa tige fleurie :

ce qui fait qu'on le nomme aussi aloès en arbre (1).

On sait qu'aux environs de Perpignan et dans tout le ci-devant Roussillon, on le plante sur le bord des champs, à l'imitation des Espagnols. Il croît aussi dans les fentes des murailles : c'est ce que je vois confirmé par M. Bowles (Voyage d'Espagne, traduit par M. de Flavigny), qui dit que dans toute l'Andalousie on se sert du *pitt*, espèce de grand aloès, pour les Haies des jardins et pour celles des vignes. Aux environs de Malaga, on se sert aussi d'aloès et des figuiers d'Inde, dont les pointes rendent les Haies impénétrables. En Portugal, on fait aussi une enceinte aux champs au moyen du pitt ou *pita* (*agave Americana*). A la Jamaïque, on se sert d'une espèce de grand ananas sauvage épineux, nommé *pinguin*, à l'ombre desquels se rassemblent les troupeaux. Jacquin a vu aussi à l'île S.t-Eustache former des espèces de fortifications en palissade avec des cierges (*cactus*) et de grands euphorbes épineux. On sait que l'euphorbe carré et

(1) J'ai rapporté ce que nous avons vu à ce sujet dans nos environs, à la page 150 de l'*État de la végétation sous le climat de Montpellier*, etc.

elles se font au plus mauvais terrein comme au bon, pourvu que l'humidité n'y soit pas constante. L'Italie a sur ce point le même avantage que l'Espagne. C'est en Barbarie qu'il faut voir l'emploi utile du cactier raquette, qu'on nomme aussi figuier de Barbarie, *cactus opuntia*, *L.*; on en entoure les jardins. M. Poiret a vu surtout le sol de l'ancienne Hippone, divisé en très-beaux jardins, fermés par des Haies de cette plante épineuse.

Enfin, on sait qu'à l'Île-de-France on fait communément des entourages aux terres avec de grandes raquettes ou nopal à longues épines.

Le palmier dattier et le palmier balais, qui ont aussi leur utilité, peuvent servir de bonne clôture dans les climats chauds qu'ils désirent : par exemple, en Espagne où l'on cultive le grand palmier dattier et le petit *palmito*. Disons aussi, puisque nous jetons un coup-d'œil sur les usages étrangers, que dans quelques îles de l'Amérique, les savannes qui sont les prairies où l'on fait paître

---

vantage par sa base un peu plus ligneuse. C'en est assez, pour être assuré qu'on ne peut pas trop compter sur ces plantes dans notre climat.

librement les bestiaux, sont pour la plupart entourées de Haies de citronniers épineux. On en connoît parfaitement l'utilité sous ce point de vue, et on les entretient à la hauteur de six ou sept pieds (deux mètres ou un peu plus). Toute la plaine du Cap, selon le P. Charlevoix, (Histoire de St.-Domingue, l. xii), étoit coupée par des chemins de quarante pieds de large, tirés au cordeau et bordés ordinairement de Haies de citronniers, lesquelles étoient taillées avec soin pour l'ornement, et assez épaisses pour servir de barrière contre les bêtes. La Sicile offre un exemple de l'usage qu'on peut faire du citronnier dans les climats favorables à cet arbre. On y voit, principalement aux environs de Catane, des clôtures de jardins, et des Haies épaisses en citronniers et en orangers-bigarades. Les Cochinchinois ont l'*aralia chinensis*, différente de l'*aralia spinosa*, qu'on nomme vulgairement angélique épineuse, pour entrelacer leurs Haies; ce qui les rend très-incommodes, même aux voyageurs : ce sont deux plantes frutescentes et épineuses.

Je m'arrête : c'est assez s'être mêlé dans les buissons et les épines; passons en des lieux plus agréables, où sans quitter notre

objet de vue, le coup-d'œil sera plus satisfait et la culture plus attrayante. Nous mettrons fin cependant à cette première partie de notre ouvrage par trois réflexions philosophiques énoncées brièvement.

1.° La nature ne produit rien en vain, puisque les choses les plus abjectes et les plus inutiles en apparence, comme les épines, trouvent leur place et deviennent utiles dans des mains industrieuses.

2.° Par toute la terre habitable, les Peuples cultivateurs se forment des Haies et des remparts contre la malice des hommes, contre ceux même qui se chargent de conduire des bestiaux.

3.° Partout il y a des hommes méchans, jaloux, déprédateurs des propriétés d'autrui, dont il faut se préserver avec soin : les Haies sont les armes naturelles que la vigilance et la prudence mettent entre les mains du cultivateur.

DES HAIES D'AGRÉMENT.

L'usage des Haies ne se borne pas aux champs, nous l'avons annoncé; on en fait pour l'agrément et pour la décoration des jardins, pour celle des parcs et des domaines habités. La disposition favorable des

lieux et l'agrément qu'on a voulu répandre sur ses possessions, sans cesser de les rendre utiles, auront sans doute fait employer avec un peu plus d'art, des plantes qui ont paru mériter plus de soin et une certaine préférence, parce qu'elles ne se présentoient point sous la forme de ronces et d'épines. Non-seulement on les aura mêlées dans les Haies, mais on les aura placées avec distinction et avec plus d'avantage, sur des soutiens, sur des échalas, des treillages et contre des murs, pour étaler tout ce qu'elles offroient d'agréable (1). Ç'aura été l'origine des palissades, espaliers, bordures d'appui et des doubles Haies, dont celle d'ornement fut revêtue en dehors d'aubépine et d'autres arbrisseaux à pointes et à piquans.

J'aurois trop de plantes à décrire ou à dénombrer, et j'étendrois trop ce Traité, s'il falloit insister sur toutes les manières dont se comportent celles qui peuvent être comprises dans cette section. L'expérience qu'ont

(1) Selon M. Thunberg, que je citerai plus amplement dans la suite, les Japonois cultivent divers buissons auprès de leurs maisons, soit pour leurs belles fleurs, soit pour faire des *charmilles*, c'est-à-dire, des Haies, des clôtures, etc.

acquise sur celá les planteurs, et les instructions que donnent les auteurs qui ont écrit des jardins d'ornement, quoique nul ne l'ait fait expressément pour les Haies, me dispenseront d'entrer dans tant de détails. Il me suffira de dire, en général, que pour les Haies et les palissades d'agrément, on pourra préférer une infinité d'arbres et d'arbustes à fleurs doubles ou à feuilles panachées, et les variétés les plus belles, tout autant qu'elles seront moins délicates. On saura que les plantes rampantes et ligneuses, celles à tiges souples, flexibles, sarmenteuses, à vrilles et à tenons, sont celles qui forment en moins de temps des palissades et des Haies de cette sorte; elles s'élèvent ou s'abaissent, s'étendent, s'entortillent à volonté; elles s'accolent et se soutiennent mutuellement. On se décidera donc, selon l'occasion et la convenance du lieu, entre les plantes des articles suivans.

LES VIGNES.

Je placerai en titre de cette section la vigne cultivée et la vigne sauvage, ou lambrusque, quoique la première dût mieux appartenir à la section des Haies productives; mais elle réunit l'agréable à l'utile : rien

n'empêche que j'en traite deux fois. Eh! quelle plus belle barrière aux vignes même et aux vergers! Quelle plus belle avenue à une ferme! Quelle cloison plus profitable qui sépare la cour de la ferme, du jardin, du verger ou potager et des champs, que des plants de vigne en cordon, échalassés, montés en hautin, courant sur des traverses, jetant de l'un à l'autre plant leurs sarmens en guirlandes, leurs pampres en festons, leurs tiges en thyrse, en colonnes torses, entourant les piquets, les piliers, les soutiens! Il est inutile d'en dire davantage sur ce point, parce que tout le monde connoît l'agrément et l'utilité des vignes ainsi disposées pour barrer le passage, pour border les allées et marquer les grands compartimens. Quant à la vigne sauvage, il lui est ordinaire de s'embrouiller dans les Haies, en jetant de longs sarmens qui servent de lien et de cordage; elle répand par ses fleurs, au mois de juin, un parfum des plus suaves et mielleux; elle se marie aux arbres qu'elle peut atteindre, et confond son feuillage avec le leur jusqu'à la cime: rien ne représente mieux dans nos bois les lianes serpentantes de l'Amérique. La vigne sauvage n'a pas été encore placée par la main de l'homme à sa

plus utile destination, à entourer les lisières des bois et des forêts, à leur servir de barrière.

L'orme, le peuplier et le platane sont les favoris de la vigne cultivée, dans les champs de la fertile Italie ; ce qui rend cette terre classique des arts encore plus pittoresque. Je parlerai de cet usage ailleurs : c'est pourquoi j'abrége ici.

LA VIGNE VIERGE ET LE LIERRE.

On préférera quelquefois la vigne vierge, ou de Canada (*hedera quinquefolia, L. (1)*) qui grimpe sur tout ce qui l'approche, et qui fait un si bel effet pendant l'automne, contre les murs qu'elle tapisse, et sur les toits qu'elle recouvre et qu'elle dégrade, quand ses larges feuilles à trois et cinq lobes rougissent. C'est une belle parure rustique pour masquer de vieilles murailles ou la nudité des chaumières, auxquelles l'arbuste sarmenteux s'accroche par des tenons en empatement : on peut l'en enlever sans peine.

(1) Les botanistes modernes, très-versatiles dans leur nomenclature, par une exactitude rigoureuse, ont enlevé la vigne vierge du genre *hedera*, pour la transporter dans celui de *cissus*.

La vigne vierge se multiplie de même et aussi facilement que la vigne ordinaire, c'est-à-dire, par crossettes et maillets, ou par simple bouture. Quant au lierre grimpant, l'infortuné Hasselquist disoit que nulle part il y a autant de lierre ordinaire (*hedera helix, L.*), que dans les jardins de Smyrne; outre qu'il forme la plus grande partie des Haies, il grimpe dans les jardins le long de tout ce qu'il rencontre, en sorte qu'il en fait l'ornement sans être d'aucune utilité. (Cependant, le lierre, en certains pays, produit une belle résine). Le voyageur avoue qu'à voir de quelle manière la nature groupe et entrelace cette plante, on pourroit la rendre aussi utile qu'elle est agréable : il dit avoir vu une porte d'un misérable jardin que la nature avoit formée avec du lierre, et qui eût mérité de servir d'entrée au jardin d'un Prince. C'est là peut-être un trait de naturaliste enthousiaste : l'auteur auroit pu s'en tenir à un *prædium* ou à une *villa*, sans craindre de trop avilir son beau lierre. Il n'est pas rare de voir dans les campagnes le lierre ramper jusque sur les fermetures des portes et des fenêtres des masures, qui cèdent cependant au mouvement de ces fermetures, en prenant presque le pli d'une

charnière. Si on laisse le lierre s'étendre de dessus le contrevent jusqu'à l'autre côté de la muraille, la fermeture restera bloquée et scellée par les crampons du lierre, et à la longue elle sera ruinée et détruite. Il faut aussi garantir les toits, tant de l'incursion du lierre, que de celui de la vigne vierge : ce sont d'assez mauvais voisins.

Le lierre fait surtout un bel effet, lorsqu'il s'élance en entourant de toute part le tronc des grands arbres qu'il revêt d'une autre verdure que la leur ; mais cette espèce de surtout en verdure peut leur nuire, les étouffer et les entraîner dans une décrépitude précoce. Le lierre est, pour ainsi dire, la chartre des antiques forêts, comme il fut un des attributs du joyeux Bacchus.

J'ai livré un beau gléditzia ou févier d'Amérique à un lierre robuste, planté tout exprès à son pied ; le parasite s'élève hardiment sur son tuteur ; il revêt son tronc ; il en cache les longues épines, et le rend par-là plus redoutable. Deux arbres de cette sorte, ainsi masqués, seroient très-propres à former les montans d'une porte rustique, ou un portique champêtre, sur lequel il seroit impossible de grimper sans se blesser dangereusement. Il est fâcheux qu'il faille pren-

dre de tels moyens, pour écarter les mal-intentionnés, les voleurs, les gourmands, etc.

Dans les Haies, le lierre ne peut être contenu par la tonte; il n'y pourroit présenter qu'une foible défense, de jets flexibles et tortueux sur une vieille souche. Disons-le: le lierre, quelque agréable qu'il soit par son feuillage lustré, souvent bariolé, imprime la honte du maître et la négligence du fermier sur les murs du château et de la métairie, et il les change bientôt en masures. Admirez pourtant comme il se conduit de lui-même, sans secours, comme il gagne à vue d'œil de terrein; il monte, il s'étend, il se greffe en approche : c'est peut-être lui qui a naturellement fait naître l'idée des greffes. Il n'y a qu'à épier la nature, pour prendre de grandes leçons.

Il faut donc réserver le lierre pour garnir, revêtir et masquer une palissade en pieux et en planches, de même que la vigne vierge, puisque l'une et l'autre plante se cramponnent par des tenons; il leur faut nécessairement un appui : ce n'est pas un titre pour mériter celui de parasite. Le lierre présente au moins l'avantage de conserver sa verdure ou ses pampres en toute saison : la vigne vierge s'en dépouille en automne;

elle reste triste tout l'hiver. Le lierre donne encore des baies noires en bouquet qui attirent les petits oiseaux. Du reste, en excusant le lierre du reproche de parasite, il faut tout au moins lui accorder un peu de succion lorsqu'il en a l'occasion, sinon l'absorption d'une pleine nourriture, dont il ne sauroit frustrer l'arbre qu'il revêt. La fraîcheur qu'il trouve sur l'écorce, et qu'il entretient lui-même par ses pampres nombreux, suffit presque à la végétation de ses extrémités très-éloignées de leur base. Réciproquement, les racines envoient une grande portion de sève jusqu'aux derniers rameaux. Ce qui le prouve, c'est que si l'on coupe la communication des racines avec le tronc, ou celle du tronc avec les rameaux sans les détacher de l'arbre auquel ils adhèrent par leurs crampons, tout ce qui ne part pas immédiatement des racines, périt au bout de quelque temps.

Il ne faut pas confondre notre lierre ligneux avec le lierre terrestre (*glechoma hederacea, L.*), qui n'est qu'une plante foible, quoique vivace par sa racine fibreuse et stolonifère. Celui-ci n'a rien de commun avec le précédent qu'un nom impropre : c'est une plante médicinale pour les hommes, et

nuisible aux bestiaux, à ce que l'on prétend.

LA VIGNE DE JUDÉE ET LA BRYONE.

On aura encore la vigne de Judée, autrement dite douce-amère, ou morelle grimpante (*solanum dulcamara*, *L*), que les Médecins ont mis en usage pour diverses maladies. Celle-ci ne s'étend pas autant que les deux précédentes, et n'est ni aussi ligneuse, ni aussi solide; mais elle s'entrelace d'elle-même dans les Haies, dans les tonnelles où elle est agréable à voir par ses jolies fleurs bleues et jaunes, et par ses grappes de fruit *versicolores*; car les uns sont encore de couleur verte, tandis que les autres, parvenues à leur maturité, sont rouges.

Il est encore une plante grimpante, mais foible, qui s'étend beaucoup; elle est connue sous le nom de bryone ou couleuvrée, ou vigne blanche (*bryonia alba*); elle a une grosse racine charnue et une longue tige herbacée de la nature des cucurbitacées, avec des vrilles : quoiqu'elle s'entrelace de son gré dans les Haies, c'est une mauvaise défense; elle ne fait qu'étouffer les autres plantes. Laissez-la former des festons et des guirlandes entre les arbres du bosquet. Si l'on veut multiplier la bryone par ses graines

ou par ses racines éclatées pour les usages médicinaux et économiques, il faut la cultiver hors de la Haie. Elle se plaît assez dans les vallons et à l'ombre : elle rampe alors par défaut de soutien.

LES CLÉMATITES.

Je nommerai pour les mêmes fins les clématites ou herbes au gueux, surtout la commune (*clematis recta*, *L.*), qui grimpe plus que les autres, et qui sert de lien, qui garnit jusqu'à envelopper et à étouffer les autres plantes. Il faut la laisser seule, monter sur une tonne ou sur un treillage, qu'elle enveloppera bientôt. Cette plante se sème et se provigne d'elle-même : si on couche une tige en la couvrant de terre de distance en distance, elle produira des racines à chaque nœud, et l'on aura autant de plants. On croit respirer auprès de ses fleurs le parfum de la fleur d'orange. La clématite ne peut que nuire aux arbres qu'elle masque par ses nombreux rameaux et par son épais feuillage : ainsi il ne faut lui donner qu'un soutien artificiel.

Il est quelques espèces fort belles de ce genre que recherchent les curieux pour leurs bosquets d'agrément, telles que la bleue,

la glauque, celles à vrilles, à une fleur, la viorne, etc.

LES GRANDS LISERONS.

Les liserons, celui principalement à grandes fleurs en cloche qui entoure naturellement les Haies aux lieux frais et humides (*convolvulus sepium*, *L.*), de même que les *ipomea* si voisins de ce genre, et à fleurs si variées pour les couleurs blanches, rouges, violettes, etc., garnissent annuellement les tonnelles et les treillages des jardins. On les renouvelle de leurs graines abondantes. On voit aussi le liseron à feuille de guimauve et à fleurs pourpres, *convolvulus althæoïdes*, s'élancer des Haies.

LE HOUBLON.

Le houblon qui trace autant dans le sable et dans les terres fraîches par ses racines stolonifères, qu'il garnit en peu de temps, par son feuillage pliant et docile, les tonnes et les cabinets de verdure, mérite une place dans les palissades et les cloisons en roseau, en clayon, etc. : c'est d'ailleurs une plante utile. Mais elle ne va pas bien dans les Haies; elle les étouffe pendant l'été, elle les dégarnit durant l'hiver et n'y laisse que ses tiges mortes et sèches : en tout temps, c'est une foible défense. Il faut donc renvoyer cette

plante sarmenteuse et pullulante sur le bord des ruisseaux et dans les houblonnières.

LA GRENADILLE.

La grenadille ou fleur de la passion (*passiflora cærulea, L.*), dont la racine est rampante, et les montans s'élèvent en colonnes torses, en formant des nœuds gordiens partout où ils s'entrelacent, et se lient par leurs vrilles en tire-bourre, surtout s'ils sont soutenus par des piquets, des échalas et des clayons; cet arbrisseau, dis-je, sert à former des couronnemens et des portiques, à orner une muraille nue dans les jardins. Elle grimpe sur les arbres, sans trop les endommager. Elle est de la nature des lianes, et originaire des pays qui en produisent tant. Celle-ci, à la faveur de sa grande et belle fleur toute particulière, a été acclimatée en France et ailleurs; elle est vivace, et garde un peu de sa verdure pendant l'hiver, à des abris.

LE JASMIN.

Le jasmin simple que tout le monde aime et connoît, auquel on peut associer deux autres espèces plus ligneuses, qui sont les jasmins jaunes des bois, peuvent entrer

l'un dans les tonnelles, les autres dans les Haies soit des champs, soit des jardins. Nous ferons mention de ceux-ci ailleurs.

LA BIGNONE GRIMPANTE ET LA DROITE.

La bignone grimpante, à longs sarmens grêles et à grandes fleurs ponceau et sans odeur, appelée aussi improprement jasmin de Virginie (*bignonia radicans, L.*), est une plante *sépiaire*, à laquelle il faut un soutien solide, une muraille, comme au lierre, pour s'y cramponner ; elle l'orne admirablement en été par sa verdure et par ses longues fleurs empourprées ; mais ses sarmens se sèchent en partie pendant l'hiver : on est obligé de les émonder avant le printemps, si l'on veut avoir une palissade propre.

Il est une autre bignone aussi très-rameuse, qui ne grimpe point et se tient debout (*bignonia stans*). Mais l'un et l'autre sont des arbustes fragiles, formant beaucoup de broussailles et une assez mauvaise défense. Ils vont mieux en palissade et en touffe pour l'ornement : ce dernier est plus propre à former des masses dans les bosquets.

LES CHÈVRE-FEUILLES.

Les chèvre-feuilles, à branches sarmen-

teuses et flexibles, font aussi un bel effet, même dans les Haies les plus rustiques. Le parfum de leurs fleurs irrégulières est des plus gracieux; le coup-d'œil de leurs variétés et de leur forme diverse est des plus agréables. Ils ont toutes les facilités à prendre par semences, par marcottes et par boutures. Je comprends ici tout le genre des *lonicera*, où sont rangés les chèvre-feuilles ordinaires, les péryclimènes, ceux des Pyrénées, de Tartarie, les *chamæcerasus* ou faux cerisier des Haies, le *lonicera alpigena*, le *xylosteum*, le *symphoricarpos* et autres qui tous se palissent et souffrent bien les ciseaux. Je remarque au sujet de l'espèce *chamæcerasus*, qu'on donne aussi le nom de chamerisier ou chamæcerisier au *L. xylosteum*, qui a les feuilles cotonneuses et de petites baies rouges. Quant à l'espèce surnommée *sempervirens*, j'observe qu'il n'est pas exactement vrai qu'elle soit toujours verte : il en est qui le sont davantage.

Cependant les plus communs des chèvre-feuilles, tel que celui que le peuple nomme ici fleur de la pentecôte, sont les plus grands et les plus dociles à être palissés, courbés sur des tonnelles, élevés en colonne à la faveur d'un soutien, autour des arbres,

guidés en festons et en guirlande d'un arbre à l'autre, au moyen d'une ficelle ou d'un fil d'archal, quand on recherche les colifichets du jardinage.

LES APOCINS.

On ne peut refuser une place à une sorte d'arbuste qui est sarmenteux et branchu, et qui, par la taille, devient des plus touffus: c'est une espèce d'apocinée nommée par les modernes *cynanchum erectum L.*; cette plante pliante quitte ses feuilles en automne. Il en est d'autres de cette famille, qui ne refuseroient pas d'habiter dans les climats tempérés; on les élève par drageons et par marcottes; mais il faut se méfier et se garantir de leur suc laiteux et caustique. N'oublions pas le joli *periploca græca*, qui s'alonge par ses cordages jusqu'à la plus grande élévation. Il a le défaut de garrotter les branches des arbres qu'il peut atteindre; car cette plante ne soupire qu'après un soutien: en cela elle est aussi nuisible que le véritable bourreau des arbres, le *celastrus scandens*. Il ne faut pas se méprendre sur celui-ci; on ne lui donnera pour appui que des treillages ou du bois mort, ou enfin de grands arbres qu'on veut bien lui sacrifier: il les aura

bientôt serrés de près et étranglés. On saura donc que le *celastrus scandens*, qui ressemble beaucoup par ses sarmens lians au *periploca græca*, a les feuilles disposées alternativement, et celui-ci les a opposées à elles-mêmes; elles sont aussi plus alongées et plus pointues. Il est des plantes non moins incommodes ou dangereuses, telles que celles de l'article qui suit.

Plantes à exclure des Haies.

Pour une autre raison non moins valable, je dissuaderai les curieux d'employer dans leurs tonnes, palissades et cabinets de verdure les *rhus radicans et toxicodendron, L.*, quelque agréables qu'ils soient par leur verdure et leurs larges feuilles en trèfle qui ne durent que le printemps et l'été, et qui prennent une teinte rougeâtre avant leur chute en automne. Leur suc laiteux est pernicieux, et leur exhalaison nuisible. On pourra s'en assurer par l'observation de M. Gléditsch (Journal de Physique), et par ce que j'ai éprouvé désagréablement moi-même. J'ai consigné mon observation dans la Gazette de Santé, n.° 31, année 1782. M. Willemet en a fait de pareilles, tant sur lui-même, que sur deux jardiniers; il les a inscrites dans le Journal de Physique, tom. 51, brumaire an IX.

On doit se méfier en général des plantes de la famille des *rhus* ou sumacs; elles sont nombreuses, elles portent un caractère suspect et vénéneux, telles que la coriaire, le vernix, le copal, etc.

Enfin, je pourrois comprendre ici les mangles, les lianes, palétuviers, candels et autres rhizophores, toutes plantes et arbres d'Amérique et des Indes, formant d'un seul pied, et par leurs branches qui plongent en terre et remontent en tiges, des barrières et des forêts inextricables. Mais il ne nous appartient point de faire usage de plantes exotiques aussi extraordinaires : il faut les abandonner à des climats brûlans et à un sol humide, à ces vastes contrées où le Sauvage laisse errer la bête fauve sans en être intimidé; tandis que ces affreux déserts feroient l'exil et le supplice de l'homme policé. Faisons plutôt la revue des plantes qui naissent dans nos contrées ou qui peuvent s'y naturaliser, dans ces climats heureux où la culture est faite par des hommes libres, et nous aurons à choisir entre mille qui sont aussi variées qu'intéressantes pour nos besoins et pour l'agrément.

LES FILARIA.

Veut-on des Haies et des palissades toujours

vertes pour des avenues, pour l'enceinte des parcs et pour marquer les divisions des bois, etc.? on aura les filaria ou filaris (*phyllirœa latifolia*, *media et angustifolia*, *L.*), à feuilles simples, lustrées et d'un vert obscur. Le petit filaris a les siennes plus étroites, plus longuettes et un peu blanchâtres : on le prendroit presque pour un petit olivier sauvage. Ce sont des arbrisseaux charmans, des plus vivaces et toujours feuillés. On laisse croître le premier en arbre. On les multiplie tous par marcottes et par semences, comme aussi par éclats de leur souche. Les semences restent deux ans en terre. Les filaria prospèrent mieux dans les lieux frais et ombragés, quoique nous en trouvions de rabougris dans des lieux pierreux et arides.

Nous avons déjà assigné la différence du port de l'alaterne et des filaris : ceux-ci ont leurs feuilles en opposition.

LE TROËNE ET LE FONTANESIA.

Le troëne (*ligustrum vulgare*, *L.*) est un des plus jolis arbustes pour les Haies d'agrément. Il garde long-temps sa verdure et se pare de bouquets blancs en pyramide, d'une odeur mielleuse; il leur succède des

baies noires qui teignent en pourpre et en violet. Cet arbrisseau buissonne facilement par le pied, parce que sa racine est rameuse; il divise extrêmement la terre : il faut la lui donner forte et fraîche. Il vient également de semences, de rejets et par marcottes. Une seule souche, en la marcottant, m'a donné plus de cent sujets bien enracinés, parce que chaque marcotte peut se diviser encore en plusieurs plants.

On trouve le troëne dans les taillis et sur les bords des ruisseaux. C'est de lui, dont le poëte de Mantoue a dit : *alba ligustra cadunt*, etc... Le *vaccinia nigra leguntur* qui suit, se rapporte plutôt aux baies d'un plus petit arbuste, l'airelle ou myrtille qui servent en quelques lieux à donner de la couleur aux vins.

Du reste, comme la beauté n'est pas permanente, le troëne est fort sujet à avoir ses feuilles rongées, déchiquetées par les chenilles, les colimaçons, les cantharides, etc. Il souffre les ciseaux comme le buis : en un mot, c'est un des arbrisseaux les plus agréables pour former des Haies uniformes; mais il drageonne beaucoup, et est sujet à s'étendre au-delà de ses limites.

Un charmnt arbuste connu depuis quel-

ques années en France, sous le nom du savant botaniste DESFONTAINES (*fontanesia phyllireæoides*), a quelque rapport par ses caractères avec le troëne et les filaris : il est même plus agréable, quand il est tout fleuri ; il s'acclimate facilement ; il va bientôt prendre place dans les bosquets et les Haies d'agrément. Je l'avois introduit en l'an v dans le Jardin de l'École centrale de l'Hérault (1); je me faisois gloire, en le démontrant, de rappeler à nos élèves les services qu'a rendu et que rend chaque jour à la science, l'homme de mérite auquel il est dédié, à l'auteur de la Flore atlantique. (C'est M. LA BILLARDIÈRE, *icon. pl. syriæ rar. p.* 9, qui a formé ce genre). Le *fontanesia* fleurit en mai ; il se couvre

(1) Je viens de me rappeler, avec douleur, un jardin que j'avois formé et entretenu pendant cinq ans avec tout le zèle que les secours modiques qu'on n'avoit accordé pouvoient me le permettre. Hélas ! il a disparu au moment du renversement des écoles, dont on n'avoit pas assez connu l'utilité. L'intrigue et l'ignorance ont fait un partage des plantes de cet infortuné jardin ; ils ont livré le reste au pillage : le sol en est foulé aujourd'hui par les élèves du Lycée ; et l'on ne s'est pas mis en peine de restituer quelques plantes à celui qui avoit créé ce jardin aux dépens du sien propre.

de fleurs blanches, odorantes, que je crois très-propres à attirer les abeilles : c'est un avis aux économes.

LES MYRTES.

Le myrte odorant et toujours vert (*myrtus communis*, *L.*), l'un des attributs de l'hymen, est vu avec plaisir dans les jardins d'ornement de la ville et de la campagne. Il en est à feuilles plus larges, d'autres à feuilles plus étroites, plus courtes et d'un vert plus luisant; il en est aussi de panachés. Cet arbrisseau élégant réussit moins bien par ses baies noires, pleines de graines blanches et trop tardives à germer, que par des branches couchées qui, sur le terreau de leurs propres dépouilles, prennent assez facilement racine, en donnant beaucoup de chevelu. La culture du myrte est comme celle du troëne; on le tond, on le taille de même : il est pourtant plus sensible au froid; alors il change de couleur, il en prend une terne et désagréable.

Cet arbuste nous est venu des pays chauds, comme du Levant et de la Bœtique : aussi ne se comporte-t-il bien en pleine campagne que dans nos contrées les plus Méridionales. Nous n'avons pas l'avantage de le

posséder naturellement aux environs de Montpellier, si fertiles d'ailleurs en plantes agrestes ; tandis qu'il est presque indigène dans quelques cantons plus Méridionaux ou plus abrités de la basse Provence, comme sur la Côte maritime, etc. Chez nous, il demande toujours un abri ; il revêt fort agréablement les murs des terrasses, les rampes des escaliers, des jardins, etc. Ce n'est donc pas pour les pays où l'on élève avec soin le myrte en caisse, que nous conseillons de l'employer en Haie d'agrément : nous ne saurions nous-mêmes le faire servir à cet usage, tant il est rare, tant il se refuse à la multiplication par graines ! Si je possédois un domaine en Espagne ou en Italie, je ne voudrois d'autres Haies dans mes jardins qu'en myrtes et en lauriers de toute espèce.

Le myrte commun, indépendamment de ses jolies variétés, est un arbuste précieux si on le considère moins du côté de l'agrément, que dans ses propriétés économiques. On assure qu'il équivaut et qu'il surpasse même l'écorce du chêne pour tanner les cuirs : c'est ce que l'on pratique dans la Calabre, à Naples et ailleurs ; même à Grasse en Provence, où les tanneurs l'emploient à tanner les peaux de buffle du

Levant. Du reste, je viens de le qualifier d'arbuste, parce qu'il est plus agréable à voir dans cet état, que lorsqu'il se guinde en arbre : alors il se dégarnit tellement de ses feuilles et de ses premiers rameaux, qu'il n'a de verdure que dans son sommet, et tout ce qui est en dessous ressemble à de la vieille broussaille. Ainsi le myrte gagne à être taillé, palissé, gouverné par un habile jardinier. Peut-être seroit-il mieux à sa place près des ruisseaux et des fossés ; VIRGILE a dit quelque part que le myrte aime les rivages.

LE LAURIER-TIN.

Le laurier-tin ou thym (*viburnum tinus*, *L.*), d'un vert plus sombre, et qu'on trouve presque toujours ou garni de boutons rougeâtres, ou avec des fleurs blanches, ou avec des fruits violets, n'est jamais plus beau qu'en hiver ; il se couvre de bouquets en corymbe, qui le disputent par leur blancheur à la neige, et qui bravent la rigueur de la saison. Il s'enracine et se propage de lui-même, chaque fois que ses rameaux touchent à terre dans un lieu frais. On peut donc le marcotter aisément ; ses semences, quoique mûres, sont dures à lever ; il croît

dans tous les terreins et dans les bois : nulle part il ne figure mieux qu'en Haie et en palissade d'ornement. On le taille aussi sous toutes les formes, principalement en oranger, en boule, en cube, en pyramide, en palissade, etc. Le laurier-tin appartient au genre des viornes, dont nous parlerons vers la fin de cette section.

LE LAURIER FRANC.

Le laurier ordinaire ou le franc (*laurus nobilis*, *L.*), réussit mieux de semence que de plants enracinés ; mais il ne faut point que la gelée ait touché ses baies huileuses qui sont mûres en automne ; il faut les semer de suite, elles leveront au printemps ; sinon, on aura la patience d'attendre plus long-temps pour les voir germer et sortir de terre. Il faut de plus à cet arbre une terre chaude et un climat assez tempéré, ou un climat chaud et une terre fraîche. Recepé quand il a vieilli ou qu'il est monté en arbre, il repousse du pied avec vigueur, et présente les plus belles palissades, surtout quand il est en fleurs aux approches de Pâques.

J'avois semé à demeure, le long d'une vieille palissade dégradée, quelques graines

de laurier; je ne m'attendois pas à les voir grandir de si tôt : je fus obligé de les abattre, à cause de l'ombre trop grande qu'ils projetoient du levant au couchant; je ne laissai subsister qu'un pied. Après vingt ans, j'ai abattu encore ce beau tronc; il a repoussé de la souche une cépée de toute beauté, ayant plusieurs jets de dix, douze et seize pieds de haut (de trois à cinq mètres environ). Non-seulement le laurier sert à l'ornement des jardins, des bosquets, salles et cabinets d'hiver à l'exposition du midi; mais je l'ai vu réussir en pleine campagne pour masquer des rochers, des masures, et être soumis au labour par le soc de la charrue.

Un de mes voisins de campagne (au mas de Caze), qui en avoit semé une longue palissade à dos d'un vieux mur d'enceinte, se proposa d'en faire des coupes réglées, pour employer les jets droits et flexibles à des cercles, à des cerceaux propres à relier des tonneaux. Il faut pour cela élaguer le laurier, et le laisser monter en houssine.

Anciennement on faisoit sans doute plus de cas du bois de laurier, puisqu'on trouve dans Hésiode (*les Travaux et les Jours*, *v.* 435), que le laurier et l'orme sont les meil-

leurs bois pour faire le timon de la charrue, comme le chêne pour le dental, et le chêne-vert pour le manche. Cependant, je m'aperçois que le bois de laurier est sujet à la vermoulure ; il est excellent à brûler : étant naturellement odorant, il répand encore de l'odeur en brûlant.

Le laurier n'est pas l'arbre de tous les climats : les Héros du Nord ne peuvent en être couronnés. Il me semble n'avoir jamais vu de laurier panaché : jamais arbre ne fut plus dans le cas de l'être, si sa panachure étoit prise pour le signe des pleurs et du sang qu'il fait verser avant la victoire. Le laurier est, je crois, d'origine Africaine.

J'observerai, en passant, que je n'ai vu nulle part autant de sortes de panachures sur une infinité de plantes, arbres et arbustes, que dans la pépinière nationale du faubourg du Roure à Paris, dirigée alors par feu M. Lezerme. Un jardin où l'on ne voudroit avoir par curiosité que de ces sortes de plantes panachées, présenteroit un coup-d'œil surprenant : on pourroit l'appeler ironiquement l'infirmerie des plantes ; car, la panachure est un état maladif.

Voici à peu près la liste des arbres et arbustes panachés, telle que ma mémoire me

la fournit dans le moment. L'érable à feuilles panachées est sans doute le plus beau de cette légion qui présente tant de variétés dans les feuilles, dans les fleurs et les fruits.

Les arbres à fruits édules sont presque tous sujets à la panachure : c'est ainsi qu'on voit l'amandier, le pêcher, le prunier, l'abricotier, le poirier, le pommier avoir tantôt quelques feuilles avec des panachures, et tantôt les avoir toutes panachées. L'oranger, le citronnier, le groseillier ne sont pas exempts de panachures. Parmi les plus grands arbres, nous voyons le chêne, le micocoulier, le frêne, le châtaignier, le marronier d'Inde et le sureau prendre en quelques circonstances de la panachure. Quelques pampres de vigne se panachent aussi au mois de septembre, telles que celles du fameux chasselas des Parisiens.

Rien n'est plus ordinaire que de voir, dans les jardins, des arbustes panachés, tels que la vigne vierge, la douce-amère, le lierre, le houx, le buis, le myrte, le chèvre-feuille, la sauge, le thym, l'*oxycocos*, le laurier-tin, le camara, le fusain, le nerprun, l'alaterne, la sabine, etc. ; et parmi les plantes plus aqueuses ou plus succulentes, le géranium, l'aconit, le thlaspi, des solanum, la

pervenche, les iris, les lys, des chardons, le mélinet, l'alpiste, le roseau, des aloès, la joubarbe en arbre, ou *sempervivum*.

Remarquons que dans le nombre, il est des plantes qui portent naturellement ces bigarrures, des zones, des taches, des mouchetures, des raiès, des jaspures, etc.; on leur donne la qualification de *pictæ*, *variegatæ*, *maculatæ*, *bicolor*, *tricolor*, *etc.*; *l'aucuba*, la casuarine, les *arum*, la serpentine, *l'agave*, les aloès, le pain de pourceau, le lierre, etc. Je ne parle point des fleurs que les adonides recherchent à cause de leurs panachures : comme les roses, tulipes, renoncules, ancolies, dauphinelles, pivoines, pavots, roses trémières, giroflées, œillets, etc. Je reprends mon objet.

LE LAURIER-ROSE.

Le laurier-rose (*nerium oleander*, *L.*) vient revendiquer sa place. Cette plante des Indes s'est depuis long-temps acclimatée dans le Midi de la France, en Italie et en Espagne : elle s'est rendue presque agreste par l'inculture. J'en ai vu des masses indestructibles, tant ses racines sont profondes et vivaces. Son feuillage alongé n'est pas du plus beau vert; il peut faire nombre

dans les Haies d'agrément et dans les massifs des jardins. Le laurier-rose dédommage pendant l'été, par ses grands bouquets roses ou blancs, de sa trop grande inutilité ; mais tout ce qui est beau est-il bon ? On en connoît *plusieurs* variétés, et à fleurs doubles.

Rien n'est si facile à multiplier par marcottes, parce que cet arbrisseau a beaucoup de moelle et le bois tendre : aussi ne résiste-t-il pas aux fortes gelées. On le multiplie également de graines, rarement par boutures. On ne lit pas sans quelque plaisir ce que l'Abbé Della Rocca, l'auteur de l'Histoire des Abeilles, nous apprend de l'emploi de cet arbre. C'est en faisant l'éloge du climat et des productions des îles de l'Archipel, que l'auteur nous présente les îles de Naxie et d'Andros, comme celles où le printemps est le plus beau des printemps. « Les lauriers-rose, dit-il, que l'on conserve en France avec tant de soin, viennent à l'aventure dans les prairies et le long des ruisseaux qui en sont bordés. Rien n'est plus agréable, que de voir ces beaux arbres de la hauteur de douze à quinze pieds, variés de fleurs rouges et blanches, se croiser par les branches d'en haut, sur un ruisseau ou sur le lit d'une fontaine, et faire un ber-

ceau qui dure quelquefois un grand quart de lieue ».

Voilà certainement des Haies admirables, qu'il n'appartient qu'à la nature de former. Ce ne seroit pas le seul exemple de ce genre que nous aurions à citer. M. POIRET nous assure que le laurier-rose ou *laurose*, comme il l'appelle, croît naturellement presque par toute la Barbarie ; il borde les ruisseaux, et y forme souvent des Haies d'une beauté magnifique ; il est plus élevé, plus touffu qu'en Europe ; mais il conserve toujours la forme d'un arbrisseau. Ce voyageur naturaliste remarqua, entr'autres, derrière les collines de l'ancienne Tabrarca et dans un vallon, les bords d'un ruisseau orné de chaque côté, d'une Haie de lauriers-rose qui formoient au-dessus de l'eau une voûte impénétrable aux rayons du soleil.

Il paroît que cet arbrisseau toujours vert aime à se trouver près des eaux limpides : c'est une indication pour l'y placer favorablement.

Bien des gens ont vu les beaux lauriers-rose qui sont au tour de *Porta cœli* en Espagne.

Le laurier-rose de nos jardins est sujet à une sorte d'insecte immobile qui adhère à

son écorce et la noircit : c'est une espèce de *coccus*, comme celui de l'oranger. On l'en détache facilement, en raclant légèrement avec un morceau de bois. Il m'a paru que cette espèce de rache gagnoit beaucoup les orangeries et les serres, où les curieux rassemblent des arbres et arbustes de différens pays : si c'est une cochenille, ce n'est pas la plus précieuse.

LE LAURIER-CERISE ET LE LAURIER DE PORTUGAL.

Le laurier-cerise ou laurier-amande (*prunus lauro-cerasus*, *L.*), que j'entends souvent confondre avec le précédent, quoique bien différens entr'eux, et dans le vrai n'étant des lauriers ni l'un, ni l'autre, s'élève au mieux par boutures et par marcottes ; quelquefois aussi par son fruit en grappe qui ressemble à des cerises, et qu'il ne donne à ses extrémités que quand il est libre et dans une bonne exposition, c'est-à-dire, n'étant pas gêné par la tonte : c'est un des plus beaux arbrisseaux. Ses larges feuilles fermes, d'un vert clair et comme vernies, douées aussi d'une amertume agréable, parent au mieux et en tout temps les Haies, les palissades et autres ornemens de verdure,

auxquels on l'emploie fréquemment. Il supporte les ciseaux; il est aussi sensible à l'excès de la sécheresse pendant l'été, qu'à l'âpreté des hivers rigoureux : il y résiste pourtant assez long-temps; mais il jaunit quand il souffre, et il noircit quand il meurt. Cet arbrisseau aime la terre fraîche et meuble; il donne beaucoup de chevelu.

Le laurier de Portugal, *azaréro*, n'est pas moins agréable par son feuillage d'un vert plus sombre et permanent, avec les pétioles rouges; il fait touffe, et est très-propre aux Haies d'agrément. Il est moins commun que le précédent; et comme lui, il est classé par les botanistes dans le genre du prunier, *prunus lusitanica*, ou dans celui du cerisier.

L'ARISTOTELIA.

Parmi les arbustes toujours verts, il en est un étranger qui se dispose à devenir indigène: on le nomme *aristotelia macqui*. Sa verdure est foncée, luisante; il vient par touffe, et se multiplie assez facilement par couchage. Il emprunte un peu du port du laurier de Portugal; nous le comptons parmi nos acclimatés, mais encore assez rare.

LES PINS, SAPINS ET PESSES.

Les pins, les sapins et les pesses (*pinus*,

abies, *picea*, *etc.)*, étant assujettis en buissons dans leur jeune âge, étant courbés et non taillés, serviroient de barrières aux bois même qui en sont plantés, aux taillis et aux futaies de toutes sortes d'arbres; ils formeroient par-là des *courbes* si recherchées : en leur permettant de s'élancer par intervalle, ils borderoient aussi agréablement qu'utilement des possessions vastes, où souvent d'autres arbres ne peuvent croître. Leurs feuilles qu'on nomme improprement des piquans, procurent, soit par leur chute naturelle, soit par l'élagage, un bon engrais lorsqu'il est réduit en terreau.

Ces arbres conifères se plaisent, ainsi que le mélèze, davantage sur les hauteurs; le pin y arrondit superbement sa tête; le sapin porte fièrement sa cime en pointe; le faux sapin étend ses branches en guirlandes, le mélèze en girandoles; le cèdre altier domine sur tous.

Puisque je nomme le cèdre, je dois dire, en passant, que cet arbre habitant du Liban n'est déjà plus étranger en France; celui que l'on admire et que fit planter l'illustre Bernard DE JUSSIEU en 1734 sur le tertre du Jardin des Plantes à Paris, et qu'il avoit apporté très-jeune d'Angleterre, est devenu immense:

c'est la souche, dont la race se propage par ses graines du Nord au Midi de la France. Nous avons sous les yeux, dans le parc de la Vérune, une superbe allée de vingt-quatre cèdres qu'a plantés, il y a environ 17 ou 18 ans, feu M. Brunet, et dont jouiront dans leur beauté ses petits-fils, s'ils ne les destinent à d'autre usage qu'à l'ornement de leur parc. On sait que dans la Louisiane, où ces sortes d'arbres sont prodigieux, on les emploie à la construction.

Le beau sapin qui date de près de deux siècles, au milieu du Jardin des Plantes de Montpellier, est parvenu à environ 100 pieds d'élévation ; il étonne encore le curieux qui a voyagé par les Alpes : il n'est pas moins surprenant de le voir dans un bas-fond, entouré des plantes des pays chauds.

Rien n'est plus somptueux qu'une palissade d'*epicea*, dit M. de Tschoudi (Encyclopédie, au mot *sapin*). Il s'en trouve une double, de près d'une lieue de long, sur la chaussée qui va de Berne à Fribourg, qui fait l'admiration de tous les étrangers. La véritable destination de tous ces arbres, étant de couronner les montagnes alpines et subalpines, rapprochons-nous de nos clôtures et ne dépassons pas l'enceinte des

Haies, où ils ne pourroient figurer qu'à titre de signaux ou de baliveaux. Notons cependant que dans l'ancien Vivarais il y a des sapins, surtout dans le fameux bois de *Mercoüiré.*

L'IF.

L'if (*taxus baccata*, *L.*) est plus fourni encore de feuilles et plus domestique. On le soumet à la taille, on le rabaisse, on le laisse s'échapper de toute sa force. Quoique l'if soit déchu de l'ancien honneur qu'il avoit d'orner les lieux de plaisance, il est toujours en état de nous rendre quelque service. Je ne sais par quelle bizarrerie on a jeté une proscription malheureuse sur cet arbre, qui pourtant a le mérite d'être toujours vert: on l'a expulsé tout à coup de partout. Déjà on ne le trouve plus dans les jardins : bientôt il ne sera plus dans les parcs et les bosquets. Cependant, son utilité n'est point soumise au caprice de la mode, puisqu'il forme de bonnes palissades fourrées, qu'il clôture bien un jardin, qu'il couronne gracieusement des monticules; il garantit des ardeurs du soleil et du vent, en gardant toujours sa verdure; il se moule à toutes les formes : on lui en a donné quelquefois de ridicules, qui attestent de sa docilité et du mauvais

goût du tondeur. Son bois est uni et compacte. Le défaut principal de cet arbre est d'être lent à croître, et l'on est toujours pressé de jouir.

L'if se plaît dans les climats froids et sur les grandes élévations. On en trouve dans quelques parties de la Suisse, où il reste arbrisseau. Le colon des contrées du Nord peut donc l'avoir plus à sa disposition : cependant, on aimeroit à voir cet arbre feuillu s'élever en palissade et former des brise-vents à l'instar de quelques autres, comme les cyprès et les thuyas, etc.

Profitons d'une remarque de DUHAMEL, n'importe qu'on l'ait faite avant lui : c'est que l'if de bouture vaut mieux pour les Haies et les palissades, parce qu'il s'élève moins, et qu'il ne monte pas droit comme celui de semence ; le premier s'étend, se courbe et se fourche davantage : (cette règle est applicable à la plupart des plants).

On peut placer l'if dans tous les terreins ; il ne craint pas les plus maigres et les pierreux, ni les élévations ; il se plaît mieux à l'ombre, et l'on a prétendu que la sienne n'étoit pas saine : tout au moins sa baie molle, douceâtre et couleur de rose est-elle suspecte. Cet arbre paroît craindre seulement la trop grande humidité des bas-fonds;

il est encore difficile à la reprise. Quant aux mauvais effets de l'ombre de l'if, on veut qu'elle soit non-seulement nuisible aux hommes et aux bestiaux, mais encore aux plantes d'alentour. On a même cru remarquer que les fleurs d'agrément ne réussissent pas à la proximité de cet arbre. Ne seroit-ce pas à cause de l'ombre que projette son feuillage épais, plutôt que par des émanations particulières? Ce qui est certain, c'est que l'if effritant beaucoup la terre, on le remplace difficilement par des arbres plus délicats, si l'on n'a la sage précaution de renouveler la terre dans la place qu'il occupoit. Cependant, on a des observations indubitables sur les dangereux effets de l'if, que des chevaux avoient mangé (Acad. de la Rochelle, 1752) : nous en ferons mention dans notre Bibliographie vétérinaire. Mais l'if redeviendroit précieux, s'il étoit avéré que la sciure de son bois, mêlée avec assez de farine pour en faire du pain, eût la propriété de préserver de l'hydrophobie; c'est ce qu'ont avancé quelques papiers publics : que n'avancent pas les gazettes et les recueils à mois !

LE CYPRES ET L'ARBRE DE VIE.

Le cyprès nous intéresse davantage,

parce qu'il seroit de la plus grande utilité pour les arts mécaniques, si l'on vouloit y faire plus d'attention. La charpente et la construction pourroient tirer des matériaux de ce bois précieux et presque incorruptible. Les pieux, les échalas, les piquets, les pilotis, les soutiens si nécessaires dans l'agriculture, le jardinage et dans toutes les branches de l'économie rurale et domestique, devroient être pris sur cet arbre. Il n'y a même pas de bois plus agréable à brûler dans un foyer à découvert; il brûle tout vert, et récrée par le petillement continuel de son feuillage : chaque rameau forme un petit fagot ou une javelle dans l'instant. Dans la Louisiane, on couvre les maisons d'un seul étage, d'essentes ou petites planches de bois de cyprès très-minces, comme on fait ailleurs des ardoises ou de briques minces; avec les cyprès rapprochés, on forme des palissades, des murailles en verdure d'une étendue immense, et de telle élévation qu'on veut : ce sont d'excellens brise-vents. Nous en avons une dans ce pays, que l'on voit toujours avec plaisir. Elle a été le témoin des réflexions d'un grand homme dans les finances, qui fit sans doute ce qu'il put pour rétablir celles de la France

dans leur déclin (1) : après lui, on coupa le nœud gordien qu'il n'auroit su délier.

Le cyprès mâle (*cupressus expansa*), dont on fait moins d'usage, seroit pourtant à préférer à cet effet, parce qu'il a ses branches disposées latéralement à angles presque droits : ce qui remplit beaucoup plus d'espace avec un moindre nombre de plants; au lieu que le cyprès commun (dit abusivement femelle et très-abusivement, puisque l'un et l'autre portent également des fleurs mâles et des fleurs femelles), s'élève en pyramide, et occupe très-peu d'espace sur ses côtés : c'est le *cupressus fastigiata* (2).

---

(1) M. Necker étant venu rétablir sa santé à Montpellier, en 1784, habita l'agréable maison de campagne de feu M. Estorc, Négociant, située sur le chemin de la Vérune.

(2) Le cyprès ordinaire a porté jusqu'ici le nom botanique de *cupressus sempervirens*, avec sa variété; mais on distingue aujourd'hui, avec raison, le cyprès pyramidal du cyprès étalé qu'on nomme vulgairement le mâle. Il est d'autres espèces de cyprès qui conviendroient aux terreins humides, tels que celui qu'on surnomme le chauve, *cupressus disticha*, ou cyprès de la Caroline. C'est aussi un arbre de la Louisiane des plus élégans, qui n'est pas encore assez répandu. Nous en voyons de très-beaux plants dans le parc de la Vérune,

Un jardinier habile venu de Provence, ayant formé dans nos environs un verger et potager dans un champ, qui avoit d'un côté pour limites une grande route fort fréquentée, et voulant non-seulement mettre ses fruits à l'abri de la rapine, mais les soustraire à la vue des passans, et les garantir aussi de la poussière et du vent impétueux du Nord, avoit ainsi barré toute communication extérieure en formant une triple Haie : la première ou la plus extérieure qui fait défense, étoit plantée sur la berge d'un petit fossé, en aubépine; la seconde qui forme le rideau, est en cyprès : ils cachent tout ce qu'on ne doit pas voir; et la troisième qui servoit alors de courtine dans l'intérieur du jardin, ou de dernier retranchement pour ceux qui auroient cru pouvoir forcer la première barrière encore foible, était en cannes ou roseaux touffus, auxquels on avoit cédé un grand espace, qu'on a regagné ; une rigole les arrosoit ,

---

qui sont susceptibles de grandir beaucoup et de grossir, parce qu'ils sont dans le sol qui leur convient le mieux, c'est-à-dire, en terrein frais et humide : cet arbre est même aquatique dans quelques contrées des États-Unis, etc.

en même temps qu'elle leur servoit de ligne de séparation. Le tout n'occupoit guère plus de deux toises (4 mètres) en lisière, sur toute la façade du jardin qui est à peu près de trois cents pas. Les côtés qui ont un peu plus de longueur sont seulement entourés d'aubépine, ainsi que le derrière de cet enclos : les roseaux ont été depuis arrachés, et leur emplacement a été défriché. Je cite cet exemple, pour inviter le cultivateur à savoir perdre quelque espace d'un bon terrein, quand il s'agit de conserver le produit du reste. Aussi l'exemple qu'a montré le jardinier intelligent, a-t-il été imité par ses voisins et par plusieurs autres : en agriculture, il faut convaincre par les yeux. On a donc pris goût pour les plantations de cyprès en palissade, et cette manière de clorre est peut-être la seule amélioration qu'ait reçu depuis long-temps l'agriculture dans nos cantons où tout est routine ; et c'est encore par un effet de cette routine, que l'exemple donné par un jardinier étranger a été imité à propos par plusieurs autres.

Je reviens à l'arbre qui a donné lieu à cette citation.

Tout le monde a occasion de voir croître le cyprès partout, dans les jardins des villes et à la campagne; on le désire, et cependant

on y attache une idée sombre et de tristesse que les poètes ont beaucoup trop accréditée, et qu'un ridicule préjugé entretient. Je m'attendois à quelque plate objection à ce sujet; elle m'a été faite plusieurs fois depuis la première impression de cet ouvrage. Quoi! le funeste cyprès, l'arbre de la tristesse, dont la noix *(strobilus)* coupée en travers représente l'image de la mort, l'arbre dont on entoure les tombeaux et consacré à Pluton, est ici mentionné parmi les arbres d'agrément! Oui, considérez ses divers usages, sa verdure perenne quand les autres sont dépouillés, et vous le trouverez agréable puisqu'il est si utile. Pourquoi n'a-t-on pas élevé la même difficulté contre l'ormeau que les Païens avoient dédié aussi aux morts, par la raison qu'il ne donnoit point de fruit? (Il a au moins de la graine, et toute graine est portée dans une sorte de fruit : on n'entend pas par là un fruit édule) Quoiqu'il en soit, il étoit d'usage d'entourer de cet arbre les tombeaux : l'ormeau n'est pas pour cela un arbre triste.

Au rapport de Pline, l. xvi, ch. 10, la pesse servoit au même usage lugubre; on en portoit dans les funérailles, on en mettoit une branche à la porte du défunt; on l'em-

ployoit tout vert pour les buchers des morts. Pourquoi le préjugé n'est-il pas resté imprimé sur la pesse et l'ormeau, comme sur le cyprès? Je pense que l'idée triste que l'on a conçu d'un arbre toujours vert ne provient que de ce qu'une fois coupé, sa racine ne repousse plus: cependant le cyprès a cela de commun avec plusieurs beaux arbres. L'if et le cyprès ont été proscrits à tort des jardins, à cause, dit-on, de leur vert sombre. Ils devroient être employés, précisément parce qu'ils sont toujours verts et encore plus parce que leur bois peut être de la plus grande utilité. Il est peu d'arbres d'une verdure aussi satisfaisante, aussi permanente, d'une plus prompte venue et d'une culture aussi facile. Vitruve a fait l'éloge du cyprès comme étant incorruptible. On a prétendu que l'arche de Noë fut bâtie de bois de cyprès, qui étoit commun aux environs de Babylone : cela peut être, à moins qu'on n'ait pris le cèdre pour le cyprès. Au rapport d'Arrian, l. 7, Alexandre fit construire sa flotte, des cyprès des environs de Babylone : cela est plus certain encore. Pourquoi ne pas planter des cyprès, et réserver les plus beaux à faire partie de la construction navale? Qu'il me soit permis

de proposer à ce sujet un projet de plantation qui ne paroîtra pas tout à fait dénué d'espérance. Quand chaque propriétaire de biens ruraux ne planteroit près de son habitation que deux cyprès tous les dix ans, et qu'il les laisseroit croître pendant 50 ans; à tous les demi-siècles (ce qui fait à peu près une génération), chaque propriétaire pourroit offrir deux beaux cyprès à la nation; et certes le tribut seroit agréable sans être onéreux.

Le cyprès est indigène des îles de l'Archipel et du Levant; il est commun en Crète; on le voit répandu dans la campagne de la Pouille, sur le mont Gargan; on le retrouve dans l'Amérique septentrionale, à la Louisiane, etc. d'après la distance de ces pays lointains qu'on juge de l'étendue de son domaine. Le cyprès acclimaté vient partout où on le plante avec de bonnes racines; il lève facilement de semences; on le forme dans la pépinière; on le transplante en motte, de telle grosseur qu'on veut; on vend les jeunes plants de semis à tant le cent; on le trouve chez nos pépiniéristes plus communément que bien d'autres sortes d'arbustes, parce qu'il est d'nn prompt débit; on veut avoir un cabinet en cyprès pour se mettre à

l'ombre, pour méditer et se livrer à une douce mélancolie, etc.

On peut donc multiplier le cyprès, et lui donner toutes les formes dont il est susceptible. Cet arbre supporte qu'on lui retranche la cime jusqu'à ce qu'il soit parvenu à son âge adulte; il reprend bientôt sa belle forme pyramidale et sa flèche; mais si on lui fait subir cette déshonorante opération quand il ne prend plus d'accroissement ou lorsqu'il est sur son retour, il reste étronçonné. Nous avons dans nos environs un antique cyprès mâle (que les jardiniers s'obstinent à appeler *meuve*, mélèze), lequel fut décapité par un coup de tonnerre; il est resté depuis sans cime. Le cyprès mâle est plus pittoresque; il a de loin l'aspect d'un sapin. J'en avais fait planter deux accolés, il y a plus de 30 ans, dans un jardin qui n'est pas à moi; ils font aujourd'hui un bel effet : si l'on savoit combien le cyprès est désiré dans les climats qui ne sont pas faits pour lui, on le priseroit davantage là où il se prête à la culture, là où il provient même sans trop de culture. Le cyprès à feuilles d'if, *cupressus disticha*, est précieux en ce qu'il se plaît dans les lieux humides; il perd ses feuilles pendant l'hiver, d'où on l'a nommé

cyprès chauve. Pourquoi ne multiplie-t-on pas de même les *thuya* ou arbres de vie, qui ont la forme la plus propre pour les Haies et les palissades ? En Canada, dont l'un est originaire (il y en a aussi une espèce en Chine), le bois de thuya sert à faire les clôtures des jardins, parce qu'il dure long-temps; l'arbre lui-même dureroit bien davantage : il résiste à toutes les intempéries des saisons.

On sème les deux thuyas, celui d'Orient ou de Chine, et celui d'Occident ou de Canada. On les élève dans la pépinière, d'où on les transporte avec les précautions requises : on les multiplie quelquefois par marcottes, ils grandissent moins; l'Oriental est plus traitable dans nos contrées du Midi.

M. Thunberg, cet illustre voyageur naturaliste, ce digne successeur du grand Linné, fait mention d'une nouvelle espèce de ces arbres lorsqu'il dit, (voyage du Japon, trad. franç., tom. IV, pag. 65) que le plus beau de tous les arbres verts, l'incomparable thuya du Japon (*thuya dolabrata*, *Flor. Jap.*) embellit tous les chemins des environs de Fakonié. Sa hauteur, sa superbe tige et ses feuilles toujours vertes en dessus et dont le dessous est blanc comme l'argent, méri-

tent incontestablement à cet arbre la première place parmi tous ceux de son genre. Cette belle espèce d'arbre de vie nous est encore inconnue, mais non une autre *(thuya quadrivalvis)* que l'estimable M. Desfontaines a apporté d'Afrique. Le même auteur nous a fait connoître aussi une espèce de cyprès à feuilles de thuya, *cupressus thuyoïdes*. Employons donc les thuyas comme les cyprès aux clôtures, en en formant principalement des brise-vents.

LE SAVINIER.

Je n'inviterai point à multiplier dans les Haies le savinier ou la sabine *(juniperus sabina, L.)*, quoiqu'on le gouverne par la taille comme on veut. C'est un arbrisseau toujours vert, et d'un vert mêlé de bleuâtre; il est d'une forme élégante et de durée; il croîtroit également chez nous, comme il vient dans le Levant et dans la Sibérie, tant il se fait aux températures extrêmes. Presque indifférent pour le terrein, il vient de semence, par marcotte et quelquefois par bouture. Mais le mauvais usage et l'abus que peut en faire le sexe imprudent ou mal intentionné, ne permet pas trop de le répandre. Il abonde sur la montagne de

Cordes, près d'Arles dans l'ancienne Provence.

On expulse la sabine des jardins, à cause de son odeur forte. Son bois est résineux, et par là utile comme ceux du cyprès, du sapin, du mélèze et autres arbres conifères. Revoyez l'article des genévriers.

Nota. On ne doit pas confondre le savinier ou la sabine, avec le savonier, *sapindus*, arbre étranger.

LE BUIS.

Le buis ou bouis, (*buxus sempervirens*, *L.*) peut remplacer l'arbuste précédent avec plus d'avantage, en ce que si on le laisse grandir, il donne un feuillage épais qui fournit l'un des meilleurs engrais que l'on connoisse, surtout s'il a servi de litière. Son bois est le plus uni, le plus compacte que nous puissions nous flatter de posséder en France. Le buis vient même assez grand; j'en ai vu des tiges de douze à quinze pieds (environ cinq mètres) de haut. Il n'y a pourtant que les habitans de Saint-Claude, dans la ci-devant Franche-Comté, ceux des environs de Grenoble, du Mont-Cenis et de quelques lieux de la haute Provence et de la ci-devant Champagne, qui

sachent se faire une occupation en exerçant leur industrie et leur adresse sur le bois de buis, en quoi ils réussissent parfaitement. Les gros billots de buis que fournissent ces pays, permettent de les travailler au tour, de les refendre en lames pour les ouvrages de placage, d'ébénisterie et boisselerie. Les montagnes de Mirepoix fournissent aussi une telle quantité de buis, que les petits ouvrages qu'on en fabrique sont un objet de commerce qui s'étend jusqu'en Espagne et en Italie.

On doit compter pour beaucoup que le buis, dont on élève avec soin quelques espèces et de variétés dans les jardins (le buis de Mahon à grandes feuilles, le buis panaché, etc.), soit en le tenant nain, soit en l'élevant en arbuste et en le moulant sous toutes les formes possibles, ne demande pourtant qu'un sol montagneux, calcaire, schisteux, etc., qu'il résiste aux plus grands froids, qu'il fend les rochers et brave les frimas : il se fait mieux en terrein humide qu'en terrein sec. Le buis peut être semé, quoiqu'on le plante plus communément de jeunes plants enracinés qui proviennent des lieux incultes, où cet arbuste abonde. S'il est dans un lieu frais, au Nord et à l'ombre,

il verdit et se propage au mieux. Il répand une odeur forte et puante, quand il est en sève et en fleur à la fin de l'hiver, comme aussi pendant les temps chauds et humides.

On pourroit entourer les jeunes bois avec le buis arborescent; il croîtroit comme eux et plus vîte qu'eux. On le taille à hauteur d'appui; on le laisse monter en palissade pour l'agrément. On peut citer celles de Dion près d'Uzès, celles de Jacou aux environs de Montpellier, etc. Il est à remarquer que les buis des jardins, sans cesse soumis à la taille, ne portent ni fleurs, ni graines: ceux qui croissent dans les bois ou sur les montagnes, à l'exposition du Nord, en donnent beaucoup; et c'est par ce moyen que cet arbuste se multiplie de lui-même, lorsque les graines s'échappent de leurs capsules élastiques.

Le buis est donc trop négligé; il est digne de culture, puisqu'il peut s'élever en arbre; on formeroit de son bois solide de beaux meubles, plus estimés que les mesquines merceries, auxquelles on l'emploie. Le buis de Chypre a été renommé pour les beaux meubles.

LE LENTISQUE.

Le lentisque (*pistacia lentiscus*, *L.*),

duquel suinte le beau mastic dans les contrées plus chaudes que les nôtres, comme à Chio ou l'île de Scio (nous en avons pourtant quelque peu ici), garde en partie ses feuilles pinnées pendant l'hiver : cependant, il ne laisse pas d'être sensible au froid. On en trouve peu dans l'intérieur de la France; il croît plus volontiers sur la côte de la Méditerranée et à notre Midi. Le lentisque est ordinairement tout placé dans les Haies et sur les bords des sentiers qui conduisent aux lieux montueux. Il est assez commun dans nos taillis et *garrigues* : il n'est pas pour cela moins digne de figurer dans les Haies les plus artistement taillées, celles que nous appelons d'agrément. Dans le Levant, il seroit placé au rang des Haies productives, à cause de son mastic si renommé.

On pourroit multiplier plus commodément le lentisque par les semences que par les racines éclatées, d'où l'on ne tire pas facilement de jeunes plants : ce ne sont ordinairement que de vieilles souches que le peuple recèpe souvent pour son chauffage et pour le service des fours. Mais je m'aperçois que ses graines ne germent pas communément. Quoiqu'il en soit, c'est un arbris-

seau à multiplier, autant pour l'ornement, que pour les usages domestiques. Dans le Levant, on sait tirer une huile de ses baies, et les Grecs le cultivent à cause du mastic. Il est vrai qu'il y a deux autres lentisques qui se ressemblent fort : celui de Chio et celui du Mont Atlas qu'a apporté en France M. le Professeur DESFONTAINES, et ces espèces sont plus susceptibles de donner de belle résine et de l'huile odorante dans leur climat natal, que le lentisque ordinaire. Mais le nôtre joint à un agréable feuillage une odeur aromatique, qui fait qu'on en mâche aussi volontiers les feuilles et le bois que le mastic. Les feuilles de lentisque sont employées de préférence à celles du myrte, ou mêlées ensemble par les tanneurs Provençaux (à Grasse) pour une préparation particulière qu'ils savent donner aux peaux de buffle qu'on apporte du Levant. Je dois noter qu'en Espagne, on donne encore le nom d'arbre de mastic au *schinus molle*, qu'on nomme aussi improprement arbre du poivre, *esquino falsa pimienta*. Cet arbre agréable, très-aromatique, est naturalisé en Espagne, où l'on a aussi acclimaté le cinnamome et le sassafras, qui sont deux espèces de lauriers; et que n'acclimateroit-on pas sous un aussi beau ciel !

L'YEUSE.

Le chêne-vert ou l'yeuse (*quercus ilex*, *L.*), sera le dernier des arbres toujours verts que j'indiquerai dans cette section, pour former de belles palissades et des Haies. On en fera des semis avec ses glands sur le lieu même ; il ne reprendroit pas, ou mal, si on le transplantoit. Les plantes agrestes refusent quelquefois les soins importuns : elles veulent tout tenir de la nature. Ce chêne fait la richesse de quelques cantons, où des montagnes escarpées et stériles ne peuvent donner d'autres productions. C'est l'une de nos plus grandes ressources pour le chauffage : le chêne-vert l'emporte à cet égard sur toutes les autres sortes de bois. On ne sauroit donc le rendre trop abondant, là où il peut croître ; et combien de terrein perdu à lui donner ! Il peut servir également à enceindre les terres, les bois et les lieux de plaisance (1).

(1) Le principal bois taillis en chêne-vert que nous ayons à la proximité de Montpellier, étoit naguères un désert, quoiqu'il y eût une habitation au centre ; mais elle ressembloit à un hospice de Cénobites. Entre les mains d'un Général cultivateur et magnifique, elle est devenue une grande ferme : bientôt elle aura tout près un château, un parc, un jardin, une vaste enceinte. On a

La culture de cet arbre est presque nulle. Une des conditions de ceux qui donnent à bail et à ferme ou qui adjugent la coupe de leur taillis de chêne-vert, est telle, qu'on coupera le bois jusqu'à la souche sous terre, sans laisser aucune racine à l'extérieur ou des chicots du tronc. Sans cette précaution, on prétend que le bois ne repousseroit pas avec autant de force, ou qu'il croîtroit moins régulièrement pour atteindre l'autre coupe. Les baliveaux d'yeuse forment de beaux arbres, lorsqu'ils ne sont pas meurtris, mutilés, abroutis.

Il y a quelques variétés de chênes-verts à feuilles plus ou moins larges, comme godronnées ou festonnées, unies, luisantes, drapées ou à piquans sur leurs bords (1);

---

pratiqué de larges allées en tout sens dans ce bois; on a défriché, planté des vignes; et sans cesser d'être bois, l'yeuse accompagne toutes les allées, tous les sentiers. L'yeuse se charge au printemps de fleurs en châtons rapprochés, qui répandent une poussière jaune abondante de ses nombreuses étamines; il est couvert de glands en automne. Rien ne satisfait plus à la campagne, que de voir l'agréable à côté de l'utile.

(1) Toutes ces variétés seront exactement décrites et peut être gravées, dans notre Histoire générale des Chênes, etc.

elles sont toutes à estimer pour le bon usage qu'on en fait.

Le chêne-liége a le plus grand rapport avec le chêne-vert, à part son écorce qui dans celui-ci n'est pas subéreuse ; mais l'écorce de l'yeuse fournit le tan, cette substance si utile.

LA CHARMILLE, L'ORMEAU ET LE HÊTRE.

Si la nature des Haies et leur bon service tiennent moins à cœur le cultivateur ; s'il ne veut que des Haies boisées, bien palissées, qui soient propres et agréables, comme dans un verger, sans se mettre en peine si elles seront toujours vertes ou fleuries, il trouvera dans la charmille, l'ormeau (1) à petites feuilles et le hêtre ou fayard, les sujets les plus convenables à former bientôt des Haies solides et d'agréables clôtures.

---

(1) En nommant l'ormeau, je ferai apercevoir à ceux qui l'ignorent, que l'ormille, l'ormeau et l'orme sont trois états du même arbre, depuis celui du semis jusqu'à l'âge adulte.

De toutes les espèces d'ormes, le luisant ou l'orme nain (*ulmus pumila*), est le plus propre à une Haie d'ornement ; il est d'une élégance à ravir. On le voit en pleine terre au Jardin des Plantes à Paris : il n'est pas encore assez connu.

Le hêtre ou le fau (*fagus sylvatica*, *L.*) convient surtout au Nord, aux pays montueux, etc. : on peut le tailler bas, ou le laisser échapper en palissade ; il s'associe bien avec la charmille.

Le hêtre à feuilles pourpres est bien particulier, mais trop délicat ; il n'est encore qu'un arbre d'agrément : je l'ai vu périr en deux climats différens, au Nord et au Midi.

Le charme (*carpinus betulus*, *L.*) revendique ici, plus qu'aucun autre, ses droits : c'est l'arbre de presque tous les terreins ; il rachète par ses qualités, la forme ignoble et tortueuse de son tronc, qui par cela même devient des plus propres aux Haies, aux palissades, aux décorations des jardins. On le provigne, on le marcotte et on le sème. On peut le planter sans le recéper pour le voir figurer plutôt ; mais il faut le soutenir, pour lui donner la forme et la direction qu'on souhaite ; il a le mérite de ne pas occuper beaucoup d'espace ; j'ai vu des palissades en cloison qui n'avoient pas plus d'un pied d'épaisseur : il n'en monte que plus haut. On connoît plusieurs espèces et des variétés du charme. Il est inutile de redire que la charmille est le jeune charme, que

ce nom est aussi collectif pour toute la plantation ; mais je crois nécessaire d'indiquer comment on obtient la charmille de semis.

Le charme est un de ces arbres doués de deux sexes, séparés dans deux sortes de fleurs : il n'y a donc que les plants à fleurs femelles, qui produisent de la graine, et il faut essentiellement que ces fleurs aient été fécondées par celles à étamines, qui sont les mâles. Il seroit donc possible qu'on eût des charmes infertiles, s'ils étoient tous mâles ou tous femelles : la surprise du cultivateur doit alors cesser ; ceci se remarque également sur d'autres espèces d'arbres et de plantes herbacées.

On fera le semis en automne, après la maturité de la graine : c'est le moyen d'obtenir quelques jeunes plants le printemps suivant. si la graine est moins fraîche, moins récente, elle restera deux ans à germer. Les jardiniers qui font des semis en grand, sont dans l'usage de tirer les jeunes plants du semis pour les espacer dans leurs batardières ; ils les en tirent de nouveau après cinq ou six ans, pour les planter où besoin en est : ce qui ne doit se faire qu'en automne ou pendant l'hiver, en un mot quand la charmille a perdu ses feuilles. Quelque-

fois on obtient des plants de charmille tous faits, en couchant les branches basses d'une palissade, en les recouvrant de leur propre terreau : ce qui n'est pas moins long. On est dédommagé de l'attente par la beauté d'une charmille bien venue. Il n'est pas d'arbre qui se laisse gouverner avec plus de docilité; on le taille à la serpe, au croissant ou aux ciseaux; on le dispose ordinairement en Haie, en cloison, en palissade; on en forme des cabinets de verdure, des cloîtres, des berceaux, etc. On le tient de l'épaisseur et à la hauteur que l'on veut : il est donc propre à toutes les décorations champêtres, et à celles des jardins. Le bois de charme n'est pas indifférent pour le chauffage, il est même employé dans quelques arts ; il faut voir avec quel art naturel le cultivateur Hollandais dirige la charmille. Un voyageur instruit et enjoué, qui a réussi à se faire admirer en racontant depuis peu son *Voyage en Hanovre* (1805), nous dit à ce sujet que « les murs des charmilles sont presque impénétrables : les pieds ont été plantés de biais et de contre-biais, de sorte qu'ils forment une palissade losangée et réticulaire ; on a eu soin de les entrelacer, et d'en serrer fortement les angles

de rencontre avec des osiers. La tige, enflée par la sève, a grossi; les écorces pressées se sont réunies dans les cicatrices; et les années ont si fortement noué les charmilles les unes aux autres, que la cognée les sépareroit avec difficulté. Les parcs et les jardins, pour la plupart, sont environnés de ces défenses, aussi fortes qu'un mur, et plus gracieuses ».

Ce ne sont pas les préceptes d'Olivier de Serres qui ont rendu les Hollandais industrieux sur ce point. Le génie de la culture inspire tous les peuples qui se piquent d'industrie.

L'ÉRABLE DE MONTPELLIER

ET D'AUTRES ESPÈCES.

Le petit érable de Montpellier à trois lobes simples (*acer Monspessulanum*, L.) et le petit érable commun (*acer campestre*, *L.*) dont les feuilles sont un peu plus grandes et plus découpées, remplacent au mieux dans une Haie les arbres de l'article précédent. On trouve encore en eux l'avantage de pouvoir en garnir les vides dans les palissades et les Haies touffues, où les autres plants ne réussiroient pas. On peut

les élever en arbre de distance en distance, dans une Haie composée toute du même plant; mais ils ne grandissent jamais autant que peuvent le faire les belles espèces de ce genre qui ornent aujourd'hui les jardins publics et ceux des curieux, l'érable de Tartarie, de Pensylvanie, de Canada, celui de Virginie à feuille de frêne, ou le *negundo*, l'érable rouge, à sucre, le lacinié, le cotonneux, etc., outre nos érables plus communs, dont le sicomore ou faux platane (*acer pseudo-platanus*, *L.*) et le plane (*acer platanoïdes*, *L.*). Le plus particulier sans doute de tous les érables, et le plus fait pour l'ornement des bosquets, c'est celui à feuilles panachées; c'est une variété admirable; elle est encore rare.

Les érables se multiplient aisément de leurs graines à deux ailes membraneuses. (L'a. *negundo*) donne des rejets droits en houssines, quand on l'a recépé.

LE TILLEUL.

Le tilleul, si docile dans la taille de son bois doux, si beau dans ses différentes espèces, le blanc à grandes feuilles, l'américain à bois plus rouge, celui d'Occident, l'argenté, le sauvage, etc., tous se dis-

posent naturellement en palissade ; il faut peu de soin pour les y assujettir et les arrêter dans leur croissance. Le tilleul attire encore par le parfum de ses fleurs, les abeilles ; quoiqu'à ce que l'on prétend, elles en soient incommodées.

LES CORNOUILLERS.

Le cornouiller (*cornus*) le mâle, le blanc, le sanguin et leurs variétés qui ont le mérite de n'être pas incommodés de l'ombre des autres arbres et qui fleurissent assez agréablement, peuvent avoir leur part dans les Haies, même les plus jolies, si le terme est permis ici ; et pourquoi le cultivateur ne trouveroit-il pas le joli à côté de l'utile ?

Les diverses espèces de cornouillers étrangers qui furent si bien décrits par l'estimable et infortuné l'Héritier, dont plusieurs peuvent s'acclimater en France, comme on le voit par ceux que l'on cultive à Paris, (au jardin de Montpellier on a les c. *paniculata*, *sericea*, etc.), formeroient encore des Haies agréables, même intéressantes. Tout le monde connoît le sanguin de Canada. On sait que le cornouiller ordinaire qu'on nomme improprement comme tant d'autres le mâle, est employé en Haie dans

quelques cantons Suisses. Son bois, quoique dur, peut fournir des échalas et des cerceaux, parce qu'il est pliant dans ses jets; on emploie aussi les montans du cornouiller sanguin en guise d'osier, à divers usages. Les cornouillers pourroient être considérés encore comme des arbrisseaux économiques, en tant qu'on obtiendroit de l'huile par expression, de leurs baies, si on les multiplioit assez dans cette intention. Le cornouiller vient chez nous principalement sur le bord des ruisseaux, et ailleurs dans les bois; car il est très-agreste : il peut donc servir à entourer les prés et les pacages, comme aussi les jardins, etc.

J'avois un cornouiller qui grandissoit trop près d'un autre arbre, je l'arrachai ; il a repoussé des rejets de ses racines laissées sous terre : il est donc facile à propager, puisqu'il se reproduit sans soin, et l'on n'a pas besoin d'employer à cela son fruit écarlate plus joli qu'agréable au goût; il est peu recherché.

DIFFERENS ARBUSTES DE REMPLISSAGE.

On pourroit rejeter dans les Haies les térébinthes, congénères du lentisque, si la température du climat le permettoit comme dans le nôtre.

J'en dirai de même de différens grands cistes, comme le blanc à grandes fleurs roses; le garou ou bourdaine, les thymelées, bois-genti et autres du genre *daphné* ou lauréole; le buplèvre frutiqueux à feuilles de saule, ou séséli d'Éthiopie, qui vient naturellement en plusieurs cantons de la France (1).

---

(1) Je n'avois pas oublié, dans la première édition de cet ouvrage, de faire mention du buplèvre frutiqueux (*buplevrum fructicosum, L.*), ou séséli d'Éthiopie. Je lui devois un article exprès, l'ayant journellement sous les yeux. Cet arbrisseau toujours vert, mais d'un vert particulier, a le bois pliant, ce qui le rendroit propre à former des Haies entrelacées. Malgré son surnom d'Éthiopien, cet arbuste s'accommode des climats moins chauds. Belon (*de neglectâ stirpium culturâ, prob.* XII), parle du séséli d'Éthiopie, comme d'un arbuste de la Province Narbonnoise, où on l'appelle, dit-il, *cachebugade*. (Je crois qu'il faut lire en bon patois *taque-bugade*, ou *bugadou*, ou *bugada*, selon le lieu); parce que la lessive provenant de ses cendres, n'enlève pas les taches du linge sale : il en est de même de celle du tamarisc. Belon a dû trouver cet arbrisseau sur les rochers d'Orgon et de Salon en Provence; je l'ai rencontré sur ceux de la Grasse, petite ville près de Carcassonne : voilà deux climats assez différens, et qui diffèrent encore plus de ceux d'Éthiopie, des Côtes d'Afrique et de l'Espagne, où cet arbrisseau vit aussi; il est donc cosmopolite.

Quelques genêts, comme celui d'Espagne, dont j'ai déjà parlé, et le genêt à balais, plante à tige pliante dont on tire du chanvre en Italie et ailleurs; plusieurs sortes de citises ligneux, plus ou moins grands, dont le noirâtre, et la luzerne arborescente qui fut le fameux citise des anciens, dont le poète de Mantoue a dit (éclog. 2) *florentem cytisum sequitur lasciva capella*; les sumacs, celui à grappes rouges surtout, ou le vinaigrier, et différens sous-arbrisseaux rempliront au mieux les espaces, en répandant une agréable variété, selon la position et l'étendue de la Haie.

Les grandes bruyères (*erica*), la cendrée, celle à balais, etc. qui ne s'étonnent pas du sol le plus aride et qui ne sont pas inutiles là où l'on élève des ruches à miel, pourroient être encore admises dans nos Haies. La bruyère ordinaire sert en Espagne à faire du charbon par sa souche, et l'on assure que c'est le meilleur. Il est heureux pour des pays couverts de cet arbuste stérile qui remplit des landes vastes, qu'on sache en tirer un tel parti (1).

(1) Toute bruyère, et il en est un très-grand nombre d'espèces, dont plusieurs exotiques sont précieuses aux botanistes et aux curieux par leur beauté; toute bruyère

Le salsola fruticosa, espèce de grande soude touffue et en arbrisseau, qui a le port d'une grande bruyère, pourroit trouver sa place sur le bord des terreins marécageux et salans, près les Côtes maritimes, où il seroit besoin d'avoir de Haies de hauteur moyenne.

A côté des bruyères, nous voyons souvent un arbuste précieux, quoique bien commun dans nos landes ou *garrigues* : c'est le romarin (*rosmarinus officinalis*, *L.*). Il est si agréable, si odorant, étant presque toujours en fleur, qu'il est étonnant de ne pas le voir dans tous les jardins ; on le fait grandir par la culture.

---

dis-je, donne par le débris de ses petites feuilles qui tombent successivement, ce terreau excellent qu'on nomme expressément *terreau de bruyère*, si propre aux semis, aux boutures, aux marcottes, etc. Il est recherché par les amateurs du jardinage, par les botanistes cultivateurs et les pépiniéristes en plantes étrangères. Le meilleur terreau est celui qui se forme de cette plante sur un fonds sablonneux, quartzeux, siliceux, non argileux comme le nôtre : ce qui fait qu'ayant diverses espèces de bruyères dans nos environs, nous n'avons point le véritable, le bon terreau de bruyère, etc. La grande fougère des verriers (*pteris*) donne aussi, dans les mêmes circonstances, un bon terreau. Je l'ai dit dans un autre ouvrage : il est bon de le répéter ici.

M. l'abbé de Sauvages dit avoir planté au pied d'un rucher, une Haie de romarin ; et que depuis cette époque, le miel des ruches, qui auparavant n'avoit aucune odeur particulière, fut parfumé de celle de cette plante dont les fleurs fournissent longtemps aux abeilles. C'est une grande recommandation pour cet arbuste auprès des apiphylles. Tout le monde sait-il que c'est avec le romarin distillé avec l'eau-de-vie, qu'on fait l'eau de la reine d'Hongrie ?

L'osyris ou *casia poëtica Monspeliensium*, qui croît dans les pays Méridionaux, a de petites feuilles étroites et beaucoup de montans. Il met beaucoup de petites fleurs jaunes, auxquelles succèdent des baies rouges. Cet arbuste se trouve souvent dans nos Haies et près de la rivière, quoiqu'il semble se refuser à la culture sous d'autres climats : il n'est pas le plus indifférent de nos arbustes ; mais il n'est pas assez branchu, ni feuillu. On le nomme *rouvet.*

Dans cette mêlée, je ne passerai pas sous silence les deux jasmins agrestes et à fleurs jaunes, que nous trouvons dans nos Haies naturelles, (*jasminum fruticans*, *et jasminum humile*, *L.*). Ils sont ligneux, droits, et presque toujours verts. L'un est surnommé

humble : c'est une dénomination de relation qui ne peut être que vicieuse, puisque souvent, quand il se trouve en bon terrein, il grandit plus que son congénère ; on le nomme aussi jasmin d'Italie. Ils ne servent point mal l'un et l'autre à boiser des Haies, qui même ne seroient pas déplacées dans de grands jardins. Il faut noter cependant que les montans du *jasminum humile* se dessèchent pour la plupart pendant l'hiver, ce que ne font pas ceux du *J. fruticans*.

Je placerois ici le cognassier sauvage, qui surpasse tout le reste pour les Haies champêtres, s'il n'avoit plus de droit à la section suivante, puisqu'il est fructifère ; il n'est pas moins l'ornement des champs pendant son élégante fleuraison printanière. Je ne dis rien du cestreau *parqui*, très-puant, qui va en pleine terre chez nous (1). Il conserve une partie de ses feuilles et fleurit même en hiver. Des arbustes qui nous sont plus familiers et plus agréables, peuvent remplacer celui-là, tel que le *teucrium* fru-

(1) J'en ai souvent parlé, en rendant compte de l'*État de la végétation sous le climat de Montpellier*, publié cette même année.

tiqueux ou germandrée d'Espagne : c'est un joli arbuste qui forme de grandes et belles touffes ; le *psoralea* glanduleux qui s'élève aussi en arbuste ; le grand millepertuis ligneux, etc. Tous peuvent servir à fourrer les Haies, surtout celles d'agrément.

LES LILAS.

Si l'agrément seul détermine la construction des Haies, car souvent on ne demande que des Haies fleuries, les lilas blancs et le gris de lin, les lilas de Perse à feuille de troëne, et sa variété à feuilles découpées (*syringa vulgaris... persica... laciniata.*), formeront les Haies et les palissades les plus agréables, et qui se suffiront à elles-mêmes par la facilité qu'ont ces arbrisseaux à se reproduire par des drageons qu'ils jettent à l'infini ; ils font des touffes considérables ; ils ne refusent pas les plus mauvais fonds. Le lilas de Perse étend moins ses racines horizontalement ; il donne moins de rejetons, mais de grandes touffes d'où l'on sépare beaucoup de jets enracinés. Un seul pied m'a servi de pépinière pour deux petites Haies de propreté. Ces arbrisseaux, quoiqu'étrangers, se sont naturalisés chez

nous, et presque partout; j'en ai dispersé quelques plants dans la campagne. Ils paroissent craindre un peu la sécheresse : ils y résistent pourtant.

Je ne parlerai point du lilas pourpre de Marly, qui est une des belles variétés plus propre à orner les jardins. Les lilas ordinaires seroient très-convenables pour former la lisière des jeunes bois; il n'y auroit qu'à les recéper souvent : ils foisonneroient de plus en plus et serviroient enfin de clôture. J'en ai la preuve par ceux que j'ai vu répandre dans un taillis. Voilà pourtant un de ces arbustes, dont on peut tirer la preuve qu'il est possible d'acclimater bien des productions des Indes et de l'Orient. Les lilas sont comptés aujourd'hui parmi nos plantes indigènes.

LE SYRINGA DES JARDINIERS,

ET AUTRES ARBRISSEAUX.

Le seringa ou syringa des jardiniers *(philadelphus coronarius, L.)*, qui est si parfumé dans ses belles fleurs blanches; le fustet à grands panaches (*rhus cotinus, L.*); le nez-coupé à gousses gonflées *(staphylæa pinnata, L.)*, et l'espèce à trois feuilles; l'a-

zedarach, vulgairement *pater noster*, ou lilas des Indes (*melia azedarach*, *L.*), si joli dans ses fleurs et dans la division de ses feuilles; une autre espèce de *melia* plus petite; les *spiræa* à feuilles de saule, à feuille d'obier, ceux à feuilles crénelées et non crénelées, et une infinité d'autres arbrisseaux charmans, moins communs pour certaines contrées, et dont on trouvera la culture chez les bons auteurs de jardinage, peuvent être compris parmi ceux qui figureroient avec avantage pour le genre de Haies, dont il s'est agi dans cette section.

On pourroit encore entremêler dans les Haies le gaînier (*cercis siliquastrum*, *L.*), autrement dit l'arbre de Judas ou de Judée, qui rarement s'élève sur une tige droite sans se tordre et se contourner : bois précieux par ses courbures, mais lent à grossir. Qu'il est beau ce gaînier quand il s'empourpre, et dans sa tige, et dans ses rameaux par des fleurs éclatantes en forme de papillons et ramassées par trochet ! Il se pare en premier lieu de fleurs qu'il garde long-temps avant d'épanouir ses feuilles arrondies, et fendues en cœur. Il en est à fleurs blanches et à fleurs rose-pâles. Nous avons cet arbre dans nos bois et nos bosquets; il est com-

mun dans le Royaume de Valence et dans le Levant; il en est un aussi en Canada. Il lève de semences renfermées dans un légume plat comme une gaîne. Il croît dans les mauvais terreins, et par la taille on l'oblige à buissonner. Je viens de citer le Royaume de Valence: pourquoi ne puis-je amener dans mon sujet, le grand, le superbe, l'utile caroubier d'Espagne? Avec plus de raison, je puis admettre dans les Haies le *vitex agnus castus*, appelé faux poivrier; il forme des cépées en le tenant bas de tige; il est agréable par ses fleurs en épis verticillés et par ses feuilles digitées; son bois est compacte, pesant et odorant. On sème cet arbre, ou on le plante de bouture dans la pépinière.

LA ROSE DE CAYENNE ET L'AMORPHA.

La *ketmia* ou rose de Cayenne ou de Chine, que les jardiniers nomment encore improprement *althœa* (1) (*hibiscus syriacus*, *L.*), supporte bien nos hivers quoique ayant un bois tendre; il quitte ses feuilles et garde la

(1) Quand voudra-t-on bien envoyer à l'école tous ces *impositeurs* de faux noms, et épurer la nomenclature des jardiniers, pépiniéristes et cultivateurs?

je l'ai élevé pourtant en pleine terre; ses feuilles ressemblent un peu à celles de l'érable commun, ou à celles du platane; mais elles sont plus petites. Comment les solitaires de Montrieux n'avoient-ils pas eu l'idée de cultiver et de multiplier l'aligoufier dans leurs jardins et d'en border des allées? Dans leurs mains pures, cet arbuste utile auroit prospéré; il auroit été plus intéressant encore que leurs très-belles renoncules.

LES SUREAUX.

A-t-on à clorre un terrein bas, frais et humide, les sureaux ligneux et dociles (*sambucus nigra et racemosa*, *L.*), qui prennent si facilement de bouture et qui rebutent les bestiaux par l'odeur forte et déplaisante de leurs feuilles, sont très-appropriés au local. Devenu arbre ou resté arbrisseau, selon la main qui le guide, le sureau forme des clôtures, des Haies, des abris, des tonnes, etc. Il donne presque en tout temps de l'ombre, étant très-printanier et fort tardif à la dépouille. Ses feuilles, son écorce, son suc, ses belles fleurs, ses baies violettes et teinturières sont différemment salutaires. Pourquoi ne pas en planter

dans toutes les fermes, au lieu de laisser croître tout autour et sur le bord des fossés l'hièble puant et incommode, qui se glisse dans les champs et les dévore. Celui-ci fleurit à peu près de même par une grande ombelle blanche, à laquelle succèdent des baies qui donnent une couleur vineuse. On a tiré de l'huile de ses graines, et la plante n'est pas sans vertu : c'est le *sambucus ebulus*, *L.*

J'ai déjà fait observer dans une note, à l'article de l'aubépine, qu'un cultivateur estimable avoit trop déprécié cet arbuste si utile dans la construction des Haies, pour lui préférer le sureau, même le faux ébénier et l'amandier. La préférence ne peut être que relative au climat et à la localité : je fais cas des uns et des autres. Il est un sureau élégant à feuilles découpées; soit espèce ou variété, il est plus agréable pour les bosquets et les jardins.

Il faut l'avouer : avec tant d'avantages, le sureau présente l'inconvénient d'être très-moelleux, par conséquent très-cassant dans ses rameaux nombreux et dans les longs jets qui partent du pied. Mais lorsqu'il a vieilli, il durcit par la souche et par le tronc; les jeunes pousses seulement restent moelleuses. Si dans le principe, les plants ont été

rapprochés et croisés, cette série formera une barrière boisée impénétrable. Le gentilhomme cultivateur, ou M. HALL, que j'aime à citer comme un des promoteurs des Haies, fait mention d'une Haie de sureau si bien rangée, qu'elle ressembloit à un ouvrage de marqueterie. L'arrangement fait tout : rien n'est si beau que le sureau couvert de ses corymbes fleuris, comme qu'on l'ait disposé.

J'ai vu des jardins légumiers et des vergers parfaitement bien clos par une telle clôture. J'ai vu de grands et robustes sureaux former un bel ombrage autour des puits à roue et des puits à main : ce qui garantit fort à propos, des ardeurs du soleil, les hommes et les bestiaux qui travaillent à l'irrigation des jardins; et de plus, ces grands arbres sont d'un bon produit : les pharmaciens en achètent les fleurs, et les abeilles s'en délectent.

Le sureau aime surtout, comme je l'ai dit, les lieux frais ; il ne refuse pas les autres : il épuise cependant beaucoup la bonne terre; il a des racines tortueuses et traçantes. Les oiseaux le multiplient, en en répandant les graines qu'ils ne digèrent pas ou qu'ils épluchent de la baie molle. Les oiseaux font

souvent la fonction de semeurs, et nous leur devons bien des plants forestiers.

L'OBIER ET LA VIORNE.

L'obier ou boule de neige, ou rose-gueldre (*viburnum opulus*, *L.*), est un arbrisseau d'agrément qu'on multiplie par ses drageons ou par marcottes. Ordinairement, ce joli arbrisseau est stérile, parce que ses fleurs sont quelquefois elles-mêmes neutres ou sans sexe; mais j'en ai vu tous couverts de fruits ou baies rouges, notamment dans le jardin de l'École Vétérinaire de Lyon. C'est probablement la culture qui a rendu l'obier stérile; il faut l'aller trouver dans les bois, pour l'y voir fertile.

La viorne ou bourdaine blanche (*viburnum lantana*, *L.*), est un arbrisseau forestier; il a des racines si superficielles, qu'il ne résisteroit, ni à la sécheresse, ni au sol aride, s'il n'étoit placé dans les bois et dans les Haies ombragées; il est agréable par son port, ses feuilles étant blanchâtres et comme argentées. Cet arbrisseau porte une baie que les grives recherchent comme celle du gui : on tire aussi de la glu de son écorce macérée, comme celle du gui; ce qui a fait

dire que les grives et les petits oiseaux, *en* général, trouvoient leur vie et leur mort sur la même plante. On tire encore une substance particulière de dessous l'écorce de la viorne, qu'on nomme *coton* : c'est sans doute l'aubier ou le *cambium* qui se dépose pendant l'automne entre l'écorce et le bois ; et comme ce soi-disant coton est filandreux, on en fait des liens.

LES COLUTEA OU CORONILLES, ET LES CITISES.

Parmi les Haies d'agrément, on doit trouver principalement la coronille, sous-arbrisseau d'un vert glauque, que d'autres nomment *colutea*, avec laquelle on forme de jolies petites Haies à hauteur d'appui, et des compartimens très-agréables. Nous prévenons que cette plante charmante, lorsqu'elle est fleurie, a de longues racines jaunes, traçantes, qui épuisent la terre d'alentour ; mais la chute de ses feuilles répare un peu ce tort. On trouve la coronille dans l'intérieur des bois, où elle se sème elle-même par ses petits légumes étranglés ou comme articulés. Si on la place en Haie, il

faut la garantir à son tour des bestiaux; j'en ai fait la triste expérience. Des troupeaux de moutons m'en ont dévoré plusieurs fois une qui n'a pas laissé de repousser; mais elle devient alors toute chiffonne. C'est donc encore une ressource pour nourrir le bétail pendant l'hiver, qui n'a pas été assez connue; mais ce n'est pas pour cet usage qu'on en formeroit des Haies. Cet arbuste doit se trouver naturellement en plusieurs lieux maritimes, c'est-à-dire, sur les côtes et dans les bois qui les avoisinent; mais il vient partout où on le plante. Une prairie émaillée de paquerette, de bouton d'or et de narcisse, entourée de *colutea*, seroit digne d'être peinte par un poète bucolique.

J'ai éprouvé aussi que le grand *colutea* ou le bagnaudier des jardiniers, à gousses balonnées (*colutea arborescens*, *L.*), étoit fort du goût des animaux broutans. Cette belle plante s'élève presque sans culture par ses semences; elle monte jusqu'à cinq ou six pieds (deux mètres), et donne un beau feuillage: on peut en former des palissades. Quoique ce soit ici une plante d'Italie et de la France méridionale, elle viendroit partout au risque de lui voir perdre un peu plutôt ses feuilles; car elle s'en dépouille en

automne. On nomme ses feuilles séné bâtard, mais à tort. Depuis peu, on a introduit dans les jardins le bagnaudier d'Alep et celui d'Orient qui résistent aussi à nos hivers; ils diffèrent peu du précédent; ils portent également des fruits vésiculaires, vraies bagnaudes.

Les grands lotiers frutiqueux serviroient au même usage que ces trois arbustes. Enfin, plusieurs citises imitant les genêts (il en est un argenté qui est de toute beauté), formeroient de jolies Haies, dont la dépouille engraisseroit pendant un temps les bestiaux. Les plus communs des citises sont le noir, le sessile, le velu, celui d'Autriche, etc. En Chine et à la Cochinchine, on se sert du *cytisus cajan*, pour former des Haies, tant le besoin de clorre les propriétaires est reconnu partout. *L'æschynomene sesban*, bel arbuste d'Égypte, est cultivé dans ce pays-là, au rapport de Forskal, pour entourer les champs et les jardins par des Haies vives, par des palissades, et encore comme un combustible. Cela est surprenant; j'ai cultivé cette plante, elle me paroît peu propre à cet usage; elle est bien foible et trop cassante : d'ailleurs, elle est peu vivace. Cela tiendroit-il à la diffé-

rence du climat qui change souvent le naturel des plantes ? Il est d'ailleurs d'autres arbustes plus rameux dans ce genre.

Je n'oublierai pas l'*emerus*, autre sorte de coronille plus grande (c'est le vrai séné bâtard), qui aime l'ombre des bosquets, qui lève facilement de graine, qui pousse des rejets, et qui aussi donne des racines bien importunes; mais il est agréable par ses fleurs en papillon, plus rares, plus détachées, et d'un jaune moins éclatant que celles du colutea ordinaire. Elles n'ont pas même l'odeur singulière, j'ai dit désagréable, qu'ont celles du colutea; il grandit un peu plus que celui-ci.

Ne dédaignons pas le grand *baccharis* à feuilles d'halime, qui est charmant en automne quand il se couvre de panaches blancs; et diverses sortes de *sophora*, arbrisseaux qui déjà s'introduisent dans nos bosquets d'agrément, pour le disputer au beau et grand *sophora japonica*.

Encore un mot, en faveur de la précieuse luzerne arborescente, joli arbrisseau s'il en fut; il est toujours vert et long-temps en fleur; il est agréable à tous les animaux herbivores: il n'est que trop peu répandu.

Je l'ait fait connoître (1) pour être le véritable citise des anciens, celui dont a parlé plusieurs fois VIRGILE, comme étant l'appas des chèvres. Cependant, ce ne peut être aujourd'hui un citise dans le sens des botanistes, puisque malgré son port, il porte dans sa fructification tout le caractère de la luzerne. Aussi TOURNEFORT, en ses Instituts, l'avoit-il désigné par cette phrase : *medicago trifolia, fruteseens, incana*, etc... C'est donc aujourd'hui le *medicago arborea*, *L.* Le bois de cet arbuste qui est noir au centre, est recherché par les Turcs pour faire les poignées des sabres, à ce que nous dit TOURNEFORT dans son Voyage du Levant. Puisse cet arbrisseau n'être plus employé à cet usage, et plutôt à emmancher des outils de culture ! Qu'on le conserve, qu'on le multiplie pour en former de jolies Haies fleuries, pour le placer dans les enclos, dans les bosquets, et pour le tondre à l'usage de quelques bestiaux, ses sommités étant très-tendres et cédant facilement à la tonte.

---

(1) Mon Mémoire à ce sujet est consigné parmi ceux de l'ancienne Société d'Agriculture de Paris, dans le trimestre d'été, 1787.

LES ROSIERS CULTIVÉS.

Dois-je ne plus parler des rosiers, pour avoir mentionné les sauvages parmi les Haies épineuses? Les Haies d'agrément les revendiquent encore, et même les plus beaux d'entr'eux. Les Haies productives auroient en quelque sorte droit aussi à les réclamer, puisque l'utile fait chérir ce qui est agréable. La rose est la reine des fleurs, sous quelque couleur qu'elle se présente : blanche, jaune, rouge, ponceau, pâle, panachée, double, simple, grande, naine, mignone, etc. Des palissades de rosiers variés, montées sur des treillages, font le plus bel ornement des jardins. Pourquoi ne les placeroit-on pas en Haies pour servir d'enceinte à un jardin, quand il s'agit de cultiver les espèces utiles à la pharmacie et à l'art des distillateurs, liquoristes, parfumeurs? la rose de Provins, la rose muscate, la rose à cent feuilles, etc. Un parfumeur de Montpellier, très-renommé et avec juste raison, avoit fait planter, près de sa maison de campagne, tout un champ en rosiers pour son usage. On alloit dans la saison voir le champ des roses comme une curiosité; il inspiroit

plus d'intérêt, que les jardins de Cythère et d'Amathonte. On peut laisser grandir les rosiers en palissade pour garnir des murailles et des treillages. J'avois négligé pendant trois années de tailler des rosiers plantés alternativement avec des lys et des cyprès dans un bosquet; ils se sont élancés à la hauteur des arbres, et ont bloqué par leurs branches éparses l'entrée d'un cabinet en rotonde.

Je m'arrête; je m'aperçois que les Haies d'agrément me font anticiper sur ce que j'ai à dire des Haies productives : il est temps de s'en expliquer.

DES HAIES PRODUCTIVES.

La négligence et une fausse économie ont pu mettre le premier obstacle à l'établissement des Haies; mais ce qui a le plus contribué à éloigner les cultivateurs de cette pratique, c'est la crainte de perdre une lisière de terrein qu'occuperoit, ce leur semble, en vain une Haie stérile, et dont le préjudice s'étendroit en proportion de l'ombrage des rameaux et de la voracité des racines. Ces objections peuvent être solides en quelques circonstances; elles ne sont pas

sans réplique dans d'autres : nous y répondrons ci-après dans nos réflexions sur la construction des Haies. On obviera à tout, si l'on a l'art de rendre les Haies productives, soit en fruits ou en feuillages pour la nourriture supplémentaire des bestiaux, et pour l'engrais de la terre; soit en bois de service, dont l'utilité est toujours plus reconnue à mesure qu'ils deviennent l'un et l'autre plus rares et plus chers. Voyons donc sur quelles sortes de plants notre choix doit tomber, pour former des Haies plus ou moins productives (1).

---

(1) M. l'abbé Rozier a appelé Haies *fruitières*, plusieurs de celles que j'ai nommées en général productives, et Haies *forestières* celles qui sont plantées en arbres indigènes aux forêts. L'auteur prétendoit qu'en plantant des Haies fruitières, on devoit arracher ou ne plus planter d'arbres fruitiers dans les champs. Pourquoi non? Est-ce que quelques arbres à fruits qui seroient épars, isolés dans les champs et dans les vignes, peuvent nuire aux récoltes? Ils dédommageroient au moins le propriétaire des fruits que les passans cueilliroient sur ses Haies. Dans quelques cantons, il est des arbres qui sont presque affectés aux vignes: le sorbier, l'azérolier, le figuier, le pêcher-*pessègre*, etc., et l'on aime à les y trouver.

Nous en avons déjà fait connoître plusieurs parmi ceux qui ont attiré notre attention par leurs piquans, par leurs fleurs ou par leur verdure. Nous en trouverons encore un bon nombre parmi le mort-bois, et parmi les arbres à fruits sauvages qu'on peut améliorer.

LA VIGNE.

La vigne tiendra encore ici le premier rang, quoiqu'elle en ait obtenu un qu'on ne peut lui refuser, parmi les Haies d'agrément. Ce n'est point des vignes basses, dont nous voulons parler : c'est plutôt des vignes en hautains ou hutins, mises ainsi en lisière tout autour d'un vignoble et des champs qui avoisinent la ferme. On sait de combien de manières on peut conduire cet arbuste précieux, auquel tous les climats et tous les sites ne sauroient pourtant également convenir : ici on tient la vigne rampante, là on la soutient par des échalas; tantôt on l'élève en treille, on l'étale en espalier, on la guinde en futaie, on la laisse s'échapper sur les plus grands arbres. Le vigneron préfère de la planter et espacer régulièrement, pour en faciliter la culture, soit à

bras, soit à la charrue, etc. (1). J'observe, en passant, qu'on plante ordinairement mal les treilles au pied des murs, c'est-à-dire, avec trop peu de soin : petite fosse, mauvais terrein, sur les fondemens d'un édifice, peu de culture, privation d'air, etc. Elles sont bien plus favorablement disposées à quelque distance de l'édifice et vis-à-vis, adossées à un pilier, à une colonne, à un grand piquet, et de là on peut les conduire jusqu'à la façade qu'on veut garnir en pampres et en festons.

La vigne échalassée est la plus propre sans doute pour notre objet, puisqu'il s'agit de la faire servir de barrière; et en cet état, elle peut devenir plus productive que le même nombre proportionnel des plants du vignoble.

On vante beaucoup les vignes montantes dans les arbres, qu'on dit être excessivement productives. On ne peut nier ce qui est d'expérience; cependant il est des observations contradictoires, et le raisonnement

(1) Nous nous occuperons spécialement de cet objet dans un Mémoire sur la culture de la vigne, d'après la méthode des vignerons de Montpellier. Il est écrit depuis long-temps.

doit céder à l'observation. Comment! a-t-on dit, l'ombre des arbres ne nuit-elle pas à la vigne ou à son produit? Comment encore la vigne ne nuit-elle pas aux arbres en les offusquant? J'ai laissé monter négligemment des treilles dans des figuiers, dans de grands marroniers d'Inde, je n'en ai jamais obtenu une seule grappe : il est vrai qu'elles étoient exposées au nord des arbres. Tout le produit de ces vignes égarées s'est réduit à un peu de bois, de longs sarmens et de la feuillée tombée en terreau. Cependant, j'ai vu des treilles qu'on a laissé courir sur des arbres fruitiers, poiriers et abricotiers, qui avoient étouffé et fait périr ces arbres; elles devenoient alors facilement très-productives.

Parmi tant de voyageurs qui ont cité avec admiration les grandes vignes de l'Italie, pratiquées même du temps des anciens Romains, je n'appellerai en témoignage que Grosley, qui parle ainsi de l'accolement de la vigne à de grands arbres, (Voy. d'Italie, trad. franç., tom. 1, p. 188.). Le territoire de Ferrare, abreuvé par le Pô, le Panaro, la Secchia, la Lenza, est une plaine fertile toute plantée en quinconce presque continu de grands ormes, dont chacun porte un ou deux gros ceps de vigne. Ces

ceps rapprochés par leurs extrémités qui se réunissent en s'entrelaçant, forment dans chaque espace une grosse guirlande, dont le renflement naturel vers le milieu a sans doute donné l'idée de ces guirlandes ou festons qu'emploie l'architecture parmi ses ornemens. Le terrein ombragé par ces arbres et par ces vignes suspendues, est labouré et ensemencé. Sur ce que je disois (continue l'auteur de la relation) que c'étoit là le moyen d'avoir en même temps, et de mauvaises vignes, et de méchantes terres, on me répondoit : 1.° que l'on en avoit toujours agi ainsi; 2.° que le terrein étoit trop humide et trop froid pour la vigne, etc. ». Il ne faut donc pas blâmer les coutumes, sans en connoître le motif. Je parlerai encore de cet usage, dans une note à l'article de l'orme.

En ramenant la culture de la vigne à notre objet, celui de servir de clôture, d'enceinte et de Haie, il n'y auroit qu'à la provigner successivement; deux sarmens latéraux étant courbés, formeroient de l'un à l'autre une barrière embarrassante pour les passans. Pour ce service spécial de la vigne, le cultivateur abandonneroit son foible produit, en faveur de la clôture du vignoble.

LA POURRETTE OU MURIER DE SEMIS.

Pour des Haies productives, je proposerai la *pourrette* ou *porette*, sans prétendre lui donner un rang de primauté. On appelle de ce nom dans quelques Départemens, le mûrier sauvageon provenant de semences et non encore enté ou greffé. On le sème d'une façon particulière, qu'il est bon de faire connoître à cause de sa simplicité. On frotte avec de bonnes mûres une grosse corde rude, et on l'enterre dans un sillon. On pourroit en faire de même pour les mûres des ronces, pour les framboises, les fraises, les arbousses et autres fruits pulpeux analogues. On transplante la pourrette de la pépinière, à sa seconde ou à sa troisième année : plus elle est jeune, mieux elle reprend et forme des Haies à souhait. On ne plantera pas ces plants aussi près les uns des autres que je l'ai vu pratiquer, à moins qu'on ne veuille faire palissade. Lorsqu'on ne leur donne que huit ou dix pouces d'intervalle, ce n'est pas assez : on les espacera, au contraire, à plus d'un pied, même à deux pour les raisons que nous expliquerons ci-après, et l'on conservera autant de racines qu'il sera possible.

La plantation étant faite, on taille le plant presque rez-terre vers le collet, ou à deux ou trois pouces au-dessus. On le pince, on l'ébourgeonne dans ses jeunes pousses pour les disposer à se ramifier. Il ne se lasse point de donner des jets montans qu'il faudra toujours tondre, plier et courber jusqu'à ce que la Haie ait acquis la hauteur convenable. En la tenant ensuite toujours assujettie à la même hauteur, ou la rabaissant au besoin, elle s'élargira, s'épaissira enfin, et deviendra impénétrable. C'est alors qu'on voit les plants qui ont grossi, se rapprocher et former une clôture de résistance, comme si elle étoit toute en pieux. Je conserve dans mon jardin une portion d'une ancienne clôture de cette sorte. Les montans étant assez flexibles, on pourra les faire enjamber les uns sur les autres, les croiser, les coller même par la greffe en approche; enfin les courber en arc, en former des voûtes, des portiques et des berceaux, selon la disposition du lieu. La tendance qu'a la pourrette à devenir arbre, fait que ses montans qu'on doit retrancher, deviennent tous les ans plus considérables, plus forts et plus longs : ce sont des verges, des perches, qui, dressées en faisceau, peuvent servir au

clayonnage, au jardinage, à ramer des pois et à d'autres usages. On peut en tirer des échalas, des paisseaux, des fagots, des cordages; car l'écorce déchirée en lanières et rouie, peut servir de lien et fournir de matière à la corderie : Olivier de Serres nous l'a appris, il y a plus de deux siècles. Le bois court et les broutilles du recépage sont bons pour le chauffage. La feuille est d'une verdure gaie; elle donne une bonne nourriture pour les bestiaux qui tous l'aiment : c'est pourquoi il faut garantir les jeunes Haies de la dent meurtrière, pour elles, du cheval, du bœuf, du mouton et surtout de la chèvre impitoyable; ce sera assez que de fournir à ces animaux la dépouille fraîche de la pourrette.

On auroit encore une grande ressource pour subvenir à l'éducation des vers à soie, dans la feuille tendre et précoce de cette espèce de mûrier. Je sais que plusieurs mettent ainsi à profit la feuille de leurs pourrettes pour l'éducation première de leurs vers à soie; j'ai eu moi-même à garantir souvent une belle palissade de jardin pendant la primeur de la feuille, de la main indiscrette de ceux qui venoient enlever les premières feuilles tendres pour en nourrir

leurs vers à soie nouvellement éclos. Les magnaguiers ont éprouvé que la feuille du mûrier sauvageon, qu'ils appellent à feuilles roses, étant plus délicate, convenoit mieux aux vers jusqu'au sortir de la seconde mue; après quoi on leur donne d'autres feuilles de mûriers greffés, qui est plus substantielle et qui rend les vers plus vigoureux. On prétend que ceux qui ne seroient nourris qu'avec la seule feuille de pourrette grossiroient moins, fileroient moins de soie et une soie moins forte; mais qu'elle seroit plus fine et plus belle : ce qui est quelquefois à préférer (1).

---

(1) Il survint un différent entre M. Dubet et M. Thomé, au sujet de la culture du mûrier nain. L'un soutint être profitable aux vers à soie; l'autre prétendit lui être contraire : c'est différer de tout au tout.

M. Dubet a disserté sur ce point. On trouvera une Notice à ce sujet dans ma Bibliographie vétérinaire, aux articles Dubet et Talsy, et dans l'introduction. M. l'abbé de Talsy lut à l'Académie d'Orléans, en 1786, un Mémoire sur l'éducation des vers à soie en plein air, dont on trouve l'extrait dans le Journal du Languedoc, du 15 mai 1787, n.° 10, et peut-être ailleurs. L'auteur rend compte des expériences faites sur des palissades de mûriers disposés en spirale et taillés tout exprès pour y nourrir des vers à soie.

Ne voulut-on, enfin, former des Haies en pourrette que pour clorre et défendre l'entrée d'un champ ou de telle autre propriété, on est assuré d'en jouir plutôt que d'aucune autre sorte d'arbre ou d'arbuste. On tondra cette Haie aux ciseaux ou à la grosse serpe: on évitera de l'employer autour des bons champs à blé, parce que c'est le propre du mûrier de filer de longues racines qui souvent outrepassent d'un champ à l'autre, ou atteignent le centre de celui qu'elles entourent. On trouvera, parmi les réflexions qui sont à la fin de ce Traité, un moyen de prévenir en partie cette excursion préjudiciable des racines voraces.

On multiplie déjà beaucoup une belle espèce de mûrier exotique qui seroit propre aussi à former des Haies et des plus utiles: c'est le *morus papirifera, L.*, ou mûrier de Chine (1). Porté dans nos cantons, nous

---

Nous avons vu faire autrefois cette expérience plus curieuse qu'utile. Les vers à soie, élevés ainsi sur des mûriers, sont souvent la proie des oiseaux, et succombent aux intempéries de l'air, à la gelée blanche, à la pluie, etc.

(1) L'infortuné botaniste L'Héritier, qui périt sous le poignard d'un assassin, avoit voulu constituer un genre

avons vu avec joie qu'il se fait à divers climats ; il prend assez facilement de bouture ; il drageonne beaucoup dans les bons fonds. Puisse-t-on bientôt le mettre entre les mains des artisans et des fabricans d'étoffes, puisqu'on teille en Chine son écorce et qu'on en tire une sorte de fil à ouvrer, comme nous venons de dire que notre ancien auteur d'agriculture, OLIVIER DE SERRES, avoit invité à tirer de la filasse de l'écorce du mûrier ordinaire, pour en fabriquer des cordages! L'écorce du tilleul peut servir au même usage, et celle de quelques autres arbres aussi.

Le mûrier de la Chine devient encore plus incommode que le mûrier commun, par l'extension de ses racines qui labourent au loin entre deux terres, et qui donnent une infinité de surgeons : ce qui ne peut faire plaisir qu'aux pépiniéristes, puisque c'est

---

particulier de cet arbre, en le nommant *broussonetia*, en l'honneur de son ami, l'un de nos savans concitoyens, que nous regrettons. Le mûrier à papier est, en effet différent du mûrier ordinaire, en ce qu'il est dioïque, c'est-à-dire, de deux sexes sur des individus distincts : les plants mâles ne donnent que des châtons alongés et stériles; les plants femelles portent de jolis fruits en boule chargés de floscules. Il faut rapprocher nécessairement les deux pour les faire fructifier.

un moyen pour eux de multiplier les plants de cet arbre; plus on coupe de ces racines traçantes, sans les arracher, et plus on les divise, plus aussi elles fournissent de jeunes plants: c'est ce dont j'ai fait, contre mon gré, l'expérience. Cette espèce de mûrier croît promptement; son écorce est chinée; son bois est dur et solide, propre à mille usages: c'est un arbre des plus économiques; mais par la raison que je viens d'exposer, il est trop importun. Aussi c'est un arbre à introduire dans les bois et les forêts, et à expulser des jardins où il ne va bien qu'en petit nombre et tant qu'il est jeune; il formeroit lui seul une forêt, à force de s'étendre et de se reproduire. Pourquoi n'en plante-t-on pas dans les lieux incultes et sur les grandes routes?

Nous aurons encore un article exprès à donner au mûrier blanc ou mûrier ordinaire, à cause de son utilité.

L'AMANDIER.

L'amandier (*amygdalus communis*, *L.*) est un arbre des plus agrestes, quoique fruitier; il vient sans culture et dans les plus mauvais terreins, soit pierreux ou graveleux, comme

aussi sur les hauteurs où il est battu des vents, et au Nord où il lutte contre les frimas; nous en voyons jusque sur la berge des fossés, où on les a plantés sans prévoyance, puisque bien loin que l'eau soit nécessaire à cet arbre, elle peut lui devenir contraire. Ne seroit-ce pas à la faveur du climat chaud ou de quelque abri, que l'amandier peut résister à l'humidité permanente d'un pareil sol? D'ailleurs sa fertilité y est plus casuelle.

Cet arbre précoce dans ses fleurs éclatantes, qui exhalent l'odeur suave du miel, et qui réjouissent les abeilles dans un temps où elles trouvent encore peu à butiner par les champs; l'amandier, dis-je, s'annonce victorieux avant l'arrivée du printemps. On l'a pris pour le symbole de l'imprudence ou de la folie: il est pourtant des arbres aussi précoces et plus précoces dans leur fleuraison, comme le noisetier, etc. Cette précocité nuit quelquefois au produit de l'amandier; on prétend avoir trouvé un moyen de rendre cet arbre plus tardif, en le greffant de nouveau sur lui-même: cela est-il bien avéré?

Les cantons fertiles en amandes ne dénotent pas à la vérité les meilleurs fonds; ils attestent toutefois de l'industrie du Colon. Eh! pourquoi se priveroit-on de l'amandier,

là même où la terre est toute occupée par diverses productions plus nécessaires qui se succèdent? Est-ce que les Haies ne peuvent servir à répandre cet arbre par milliers? Des amandes semées pendant l'hiver, dans des trous alignés en Haie, ou dans un sillon préparé, peupleront en peu de temps les plus vastes possessions en fixant leurs limites. De telles Haies ne seront point les moins utiles, ni les plus difficiles à former. Voyez nos réflexions pratiques à la fin de l'ouvrage.

L'amandier sauvage croît naturellement dans le Levant; des voyageurs assurent que les Haies des environs de Tripoli en sont pleines, et que les pauvres gens en vont cueillir le fruit. La culture et la greffe ont produit et perpétué plusieurs bonnes espèces ou variétés, que l'on multiplie de préférence à cause de leur produit: en Espagne, on en distingue cinq ou six. La plus remarquable de ces variétés est celle qu'on nomme amande-pêche. Tout annonce le luxe de la végétation dans cet arbre, jusqu'à l'ampleur de ses feuilles. Pour l'usage que nous voulons faire de l'amandier, on pourroit, si l'on vouloit, n'employer que les petites amandes amères, celles à coque dure, sans se donner la peine d'en greffer les plants: rien ne s'opposeroit

à ce qu'on le pratiquât ainsi. Par la taille, on assujettiroit ces amandiers à rester buissons, ce à quoi cet arbre ne se refusera pas ; il pousse beaucoup de brindilles et peu de longs rameaux : c'est aussi le propre de l'espèce à fruit amer.

Il faut observer que l'amandier ne souffre la taille sur les grosses branches qu'aux dépens de sa durée ; la gomme l'attaque bientôt et l'entraîne vers la carie et la décrépitude. On m'a fait remarquer à ce sujet, quelques amandiers très-gros et très-vieux souvent ébranchés, qui ne dépérissoient pas pour cela par la gomme qui transsudoit de leurs plaies, et qui poussoient facilement des gourmands du tronc même. J'en ai vu d'autres réellement rabougris par la taille : à quoi tient cette différence ?

Pour l'emploi de l'amandier dans les Haies, tout l'art consisteroit à croiser ses premières branches, à les couder, à les lier entr'elles avec des joncs, de l'osier ou des écorces d'arbres : c'est ce qu'Olivier de Serres avoit prescrit, et ce que l'abbé Rozier a parfaitement bien exposé (1). Tout dépend pour cela

(1) M. l'abbé Rozier a répété en partie, dans son Cours d'agriculture, ce qu'il avoit déjà dit à ce sujet

de la manière de conduire les jeunes plants. Il faut les disposer en losange, en inclinant les jeunes tiges et les branches alternativement de droite et de gauche. On rendra la Haie plus solide, si à chaque point de réunion des losanges, ou du moins à plusieurs, on les greffe par approche. Mais pour s'éviter tant de peine, que fait-on ? On sème ou l'on plante négligemment des amandiers en Haie, et on les abandonne à la nature : tel de ces plants monte en arbre, l'autre reste buisson ; le plus fort s'emporte, il se dégarnit par le bas ; et au lieu d'une Haie utile et agréable, on n'a plus qu'une file d'arbres efflanqués, mal venus, qui nuisent au champ : on finit par les abattre de dépit.

En suivant, au contraire, la méthode que j'indique, on auroit en peu de temps de belles Haies très-productives, propres surtout pour les lieux élevés, pour les terres graveleuses, les vignes, les côteaux et les terreins arides. On pourroit aussi, sur le nombre de

---

dans le Journal de physique, tome V, année 1775, avril, pag. 297. Il y décrivoit la manière de planter et de greffer par approche les arbres fruitiers, comme pommiers, poiriers, pruniers, pour les disposer en Haies.

ces amandiers, en laisser quelques plants monter en arbre, sans les enlacer, ni les courber. Dans la suite, le bois qui est très-dur, serviroit à mille usages et dans les arts mécaniques : il n'est point assez employé.

Nous avons dit qu'on multiplioit aisément l'amandier par son fruit à coque, qu'il faut le semer de bonne heure après les gelées, ou même avant l'hiver. Les pépiniéristes le savent bien ; ils connoissent tout le prix des jeunes plants d'amandier pour servir de sujet à greffer le pêcher et autres arbres à noyaux; ils savent dans quel cas il faut, ou il ne faut pas avoir des plants greffés sur amandier : c'est ce qu'ils se gardent bien de dire à tout le monde.

Il est un petit amandier à feuilles satinées et comme argentées, fort agréable, qui grandit cependant plus que l'amandier nain : ils ne sont encore l'un et l'autre qu'un objet de curiosité.

LE PISTACHIER.

Le vrai pistachier (*pistacia vera*, *L.*). Si l'on a l'attention d'associer des plants mâles avec des plants femelles dans la même Haie, ou de greffer l'un sur l'autre pour faire fruc-

tifier ces derniers, c'est un arbre à multiplier de la sorte à cause de son amande agréable. On peut le greffer aussi sur les faux pistachiers (*p. trifolia* et *p. narbonensis*, *L.*), de même que sur le térébinthe, plus communs que lui en quelques endroits. Et là, où il est moins rare, il est si facile de semer des pistaches récentes comme on fait les amandes. Le pistachier demande une bonne température, car il est d'Orient, ou bien une bonne exposition : il seroit déplacé d'en vouloir former des Haies dans le Nord.

LE TÉRÉBINTHE.

Ce que je viens de dire du pistachier, me conduit à ajouter encore un mot de son congénère, que j'ai déjà mentionné parmi les arbustes de remplissage; il peut figurer seul dans un bon climat qui lui soit convenable. Pour ce qui concerne donc celui-ci (*pistacia terebinthus*, *L.*), quoique tous les lieux ne puissent lui convenir, nous ne le laisserons pas à l'écart, parce que nous l'avons communément sous les yeux. Il est agreste, négligé, trop avili; il ne demande que les plus mauvais terreins, secs et pierreux. Avec combien plus de raison nous en tirerions, par quelques soins, un produit, comme on fait

dans le Levant. On sait que la belle térébenthine de Chio découle de cet arbrisseau, comme le mastic du lentisque. Son petit fruit, qui mûrit aussi dans nos contrées Méridionales, sert dans le Levant à la nourriture du peuple; on le prépare dans une saumure, comme on fait les olives: on en tire même une huile qui sert à l'assaisonnement. Le bois est bon à brûler, surtout pour le service des fours: néanmoins cet arbuste est trop négligé, toujours recépé, écharpé et jamais planté.

LE FIGUIER.

Pourquoi ne gouvernerions-nous pas aussi, quand nous le pouvons, comme on fait dans le Levant, le figuier sauvage (*fiscus caprificus*, *L.*), qui croît spontanément parmi les vieilles murailles et les décombres? N'en eussions-nous pas besoin pour la caprification, cette opération singulière, par laquelle on féconde, dit-on, dans l'Archipel au moyen de certains insectes, les figuiers cultivés, en les rendant en même temps plus abondans en fruits; le figuier sauvage, dis-je, peut servir à clorre des terreins montueux, escarpés, et son écorce flexible dans sa fraîcheur, fournir encore des liens:

peut-être est-elle susceptible d'être rouie et d'être filée ou torse en corde. Je ne sache pas qu'on ait tiré parti du suc laiteux et caustique de cet arbre : ne pourroit-il pas entrer dans les vernis, ou dans la teinture comme mordant? Enfin, le figuier cultivé de tant d'espèces ou variétés, tels que ceux de nos vignes, pourroit être palissé en Haies; il se prête à cette forme, et les figues seroient livrées au peuple qui en est amateur; il les conserveroit, en les faisant sécher à sa manière. On greffe quelquefois le figuier en sifflet et en couronne, quand il s'agit d'obtenir une espèce peu commune. Cependant, le figuier drageonne beaucoup et prend assez facilement de bouture.

Hasselquist, que nous avons déjà cité, rapporte qu'aux environs de Smyrne, on se sert beaucoup de saule et de figuier sauvage pour former des Haies vives autour des jardins et sur les bords des fossés. C'est un exemple à imiter dans nos Départemens méridionaux, où le figuier peut croître sans culture et sans risque d'être endommagé par la froidure des hivers, à moins qu'elle ne soit excessive. Vous vous en étonnez, vous qui choyez le figuier dans des pots et dans des caisses, en les renfermant dans les orangeries et dans les serres chaudes !

LE COGNASSIER.

Il est d'autres arbres fruitiers qui se rencontrent souvent dans les Haies où le hasard les a placés: leur réussite est un titre pour les y multiplier avec plus d'art. J'ai déjà parlé de plusieurs; il nous en reste un à faire connoître plus particulièrement, quoique déjà cité: c'est le cognassier (*pyrus cidonia*, *L.*), qui est si beau quand il est en fleur, si agréable par sa verdure tendre et printanière, par sa feuille molle et son bois docile à la tonte. Il est plus utile encore, quand il donne son fruit cotonneux et parfumé qui redoute tant, dans sa jeunesse, la pluie du printemps. On fait avec ce fruit stomachique et astringent, des pâtes, des robs, des compotes, etc. On en auroit sans doute tiré une boisson fermentée, un esprit ardent, si nous n'avions assez de brûlots pour nous détruire. Quelle bonne mère de famille, dans nos cantons, n'a-t-elle pas fait cuire au four des coings pour en régaler ses enfans! Ces coings, pour la plupart, proviennent des Haies qui sont autour des jardins. Le cognassier ordinaire est également productif; on ne cultive guère dans les vergers que le coing de Portugal.

Cet arbre lève facilement de pepins ; il prend aisément de bouture; il donne des rejets qui servent de sujets aux pépiniéristes pour greffer de bons fruits à pepins : on le greffe sur lui-même. Le coing de Portugal est certainement un des plus beaux fruits de nos vergers : je croirois que c'est celui des Hespérides (1) ; on en voit de prodigieux sur les tableaux peints en Italie, comme sont aussi la plupart des fruits de ce pays-là, dont on admire la grosseur et la beauté.

---

(1) Je suis flatté d'avoir eu sur ce point la même idée que le savant et habile cultivateur, feu M. Cels, que nous regrettons. Dans une note à la nouvelle édition d'Olivier de Serres, tome I, page 398, il a dit, en passant, que le fruit nommé coing est la pomme des Hespérides des anciens. Il y a long-temps (en 1781) que j'avois lu dans une Société, un Mémoire dans lequel je tâchois de déterminer, d'après plusieurs traits d'histoire et divers monumens anciens, quel pouvoit être le fruit qui portoit le nom de pomme d'or des Hespérides. Tout me prouvoit que ce devoient être les coings, non les pommes ordinaires, ni les oranges, ni les citrons. Il n'est pas indifférent de fixer sur ce point et sur tant d'autres qui tiennent à la fable, les idées des artistes. Il fut fait sur cela des objections ridicules par des personnes, dont ce genre de littérature n'étoit pas le leur. Je soumettrai incessamment cette Dissertation au jugement du public.

Je noterai que le cognassier, ainsi que le pommier et souvent le poirier aussi, sont sujets à un ver destructeur qui les creuse dans l'intérieur du tronc et des rameaux : c'est ce dont on s'aperçoit bientôt par la vermoulure jaunâtre qui tombe au pied de l'arbre ; elle sort du trou que le ver taraudeur a fait à l'écorce. Il faut de bonne heure empaler ce ver mineur avec une broche en fil d'archal, que l'on introduit de force dans la galerie ; on l'y secoue en la tournant en tout sens ; puis l'on mastique l'ouverture avec de la terre grasse ou de la terre molle. Si le ver a pénétré trop en avant, ne comptez plus sur l'arbre ; il périra.

LE CASSIS.

J'ai dit un mot précédemment des groseilliers, arbrisseaux à fruits, à l'article du groseillier épineux, plus propre à former des Haies de défense ; le cassis ou groseillier à fruit noir, *grossularia nigra, L.*, redemande ici sa place à cause de son utilité. Il est assez scabreux par son bois ; il foisonne assez du pied, pour avoir un titre aux Haies : on sait que de son fruit on prépare une liqueur qui n'est pas sans utilité ; mais sa feuille seroit

d'un plus grand usage encore dans la Médecine à cause de quelques propriétés particulières, si l'arbuste étoit plus connu et plus répandu. Les vétérinaires s'en sont servis aussi avec succès. D'après le conseil de feu M. Buc'hoz, qui a dit souvent de bonnes choses dont il connoissoit la source dans les ouvrages d'autrui, on devroit planter le cassis dans les Haies, pour mettre à portée les vaches atteintes de cours de ventre ou de dysenterie, de l'y trouver; car l'instinct de ces animaux les porte vers cette plante salutaire. Artistes vétérinaires, prenez sur cela une leçon, et tenez-vous fort contre les épizooties dysentériques.

LE NÉFLIER ET LE SORBIER.

On peut mettre à côté du cognassier en Haie le néflier des bois, arbre scabreux, quand il n'est pas conduit par une main adroite, (*mespilus germanica, L.*), dont le fruit singulier n'est bon à manger que quand il mollit ou pourrit.

Il en est de même de celui du cormier ou sorbier (*sorbus domestica, L.*), fruit plaisant ou à demi-mûr, ou à demi-pourri; il a cependant une qualité astringente. On le

cueille encore vert, c'est-à-dire, lorsqu'il est ferme, en partie coloré de jaune et de rouge; on le met en botte et il mûrit à la longue, en prenant une couleur brune et en se ramollissant. La nèfle en fait de même.

Le bois du sorbier qui monte en arbre, a de plus le mérite d'être recherché dans plusieurs arts, à cause de sa dureté et du poli qu'il prend. On le rendroit plus commun par le moyen des Haies, auxquelles il prêteroit son secours en leur servant de soutien: il y seroit aussi bien placé que dans les vignes, où on l'élève seulement dans nos cantons. Les oiseaux sèment cet arbre agreste: il est très-lent à croître.

Le sorbier n'est pas facile à multiplier; il seroit à désirer qu'il le fût, à cause de l'utilité de son bois très-dur: on pourroit le greffer sur l'aubépine ou sur le cognassier, avec lequel il a quelque analogie par la nature de son fruit; mais le noyau qui cache la graine est de beaucoup plus dur ou osseux. On peut tirer du fruit du sorbier, un suc épais qui devient vineux par la fermentation; mais ce n'est pas du sorbet.

Il est un beau sorbier hybride ou métis, encore rare: il est à désirer, par rapport à son joli feuillage et à son fruit tout rouge, comme celui de l'arbre suivant.

LE COCHÊNE.

Le sorbier ou cormier des oiseleurs ou cochêne (*sorbus aucuparia*, *L.*), très-distinct du sorbier ordinaire par ses feuilles qui ne sont point tomenteuses, plus encore par son joli petit fruit ramassé en corymbe, mérite d'être tiré du centre des forêts pour orner les grandes routes, les avenues, et rendre les Haies plus intéressantes. Semez-le en automne après sa maturité, il levera au printemps d'après.

Il est surprenant que ce bel arbre soit encore peu commun dans les Départemens du Midi, tandis qu'on le voit partout, dans tous les lieux de plaisance aux environs de Paris, et dans la forêt de Fontainebleau et sur quelques grandes routes où il figure si bien. Sans doute qu'il réussit mieux dans le Nord et à l'exposition du nord. On l'a introduit cependant dans les bosquets et les lieux d'agrément de nos environs : je n'ai pas été le dernier à le posséder.

LES PRUNIERS, CERISIERS, POMMIERS ET POIRIERS.

Le prunier, le cerisier, le pommier et le poirier si connus de tout le monde et d'où

sont sorties des variétés sans nombre, sont des arbres à fruit qu'on rencontre assez communément dans quelques contrées; on les voit épars dans la campagne et dans les bois; leurs fruits sont à la merci des passans. Avec quelque soin, ces arbres seront mieux placés sur le bord des champs cultivés, en cordon autour des vignes où l'on aime à les trouver. Lorsqu'ils feroient partie des clôtures, leurs fruits en seroient meilleurs que dans les bois, et leur abondance ne tenteroit point la cupidité du peuple, parce qu'ils seroient sous la main de tout le monde: chacun en auroit dans son propre fonds sa cote-part. C'est ainsi que dans les campagnes, dans les villages et les hameaux éloignés des villes, les mœurs étant plus simples et l'abondance des fruits se présentant partout, on se met peu en peine de les garantir de la rapine; on ne croit pas dérober à autrui un fruit qu'on peut lui donner en retour, et en offrir à ceux qui n'en ont pas. On ne livreroit d'ailleurs aux champs que les arbres à pruneaux et les petites cerises. Ces arbres fussent-ils infertiles, leur bois seroit toujours recherché par quelques artistes, et leurs fleurs par les abeilles, comme celles de tous les autres arbres à fruit.

Le pommier, le poirier, l'abricotier même pourroient, pour les mêmes raisons, se trouver plus répandus dans la campagne. S'ils servoient quelquefois d'appeaux aux gourmands, aux voyageurs, ce seroit un moyen, en les rassasiant, de les empêcher d'atteindre à des fruits plus précieux qui seroient enfermés sous la Haie, et une ressource charitable bien simple pour étancher la soif et soulager un moment le passant fatigué.

Considérez aussi que le pommier et le poirier sauvages se présentent bien dans une Haie, quand ils sont en pleine fleur; ils sont surtout très-propres à être employés à cet usage, parce qu'ils grandissent moins que les pruniers et les cerisiers. Observons, en passant, que l'abricotier et le pêcher annoncent le printemps, et que le pommier, le poirier et le cerisier l'embellissent.

Le prunier s'arme aussi d'épines; mais le poirier sauvage est plus fortement armé: ce qui le rappelle dans les Haies *épineuses*, dont nous traitions dans la première section.

Le bois du poirier sauvage étant plus compacte que celui du poirier greffé, il est plus propre à quelques ouvrages du tour et autres. Le poirier greffé donne de meilleur

fruit selon l'espèce. Je ne veux pas pour cela flatter le cultivateur qu'il pourra élever sur la lisière de ses champs et de ses vignes les poires fines des vergers : les poires bon-chrétien, les bellissimes, les royales, les gros catillac, etc. ; ce seroit trop tentatif et s'exposer à être volé. Il pourra tout au moins élever les poiriers communs, ceux de tant d'espèces dont le fruit sert à faire le poiré.

J'en dis de même pour les pommiers, afin d'éloigner les gourmands et les indiscrets, que la beauté d'un fruit attire lorsqu'il est sans gardien. On ne cultivera donc pas les calvilles, les reinettes, les rambours, les pommes-glace, etc. mais les pommiers à cidre plus agrestes et moins agréables à manger (1). Ces fruits de tant d'espèces peuvent servir de supplément à la nourriture

(1) On peut sur cela consulter deux bons ouvrages : l'Art de cultiver les pommiers, les poiriers et de faire les cidres selon l'usage de la Normandie, par M. le Marquis de Chambray, Paris, 1765, in-12, de 66 pages; Mémoire sur la culture des pommiers dans toute l'étendue de la République française, par le Cit. Renault, Rouen, in-8.°, de 54 pages. On ne peut du reste, concernant les espèces de pommiers et de poiriers et leur culture, se dispenser de consulter ce qu'en ont écrit MM. Duhamel et Rozier.

des bestiaux, quand les gens de la ferme en seront rassasiés : on les vendra d'ailleurs comme on fait le gland et la faîne ; et que ne vend-on pas par spéculation et par objet d'économie !

Pourquoi ne feroit-on pas aussi le même usage des pommes et des poires, comme on le pratique dans quelques villes du ci-devant Piémont, à Pignerol, Saluce, Savian, Faussan, etc. Après avoir décuvé le vin, on emplit la cuve de ces fruits, couche par couche, avec le marc de raisin; on les en tire après trois ou quatre mois de digestion, et on les lave. Ils servent, en cet état, de nourriture de ménage fort agréable : c'est ce que j'apprends d'un homme du pays.

J'observerai que le poirier greffé sur l'aubépine ou sur le cognassier des Haies, ne formera pas un arbre qui puisse offusquer la Haie; il sera par cette alliance modéré dans son accroissement, et notre but sera rempli.

L'AMELANCHIER ET LE MAHALEB.

L'amelanchier (*mespilus amelanchier, L.*), et le mahaleb ou bois de Sainte-Lucie (*prunus mahaleb, L.*), donnent des fruits plus sauvages que cultivés. On pourroit

remplir certaines Haies de ces deux sortes d'arbres : quelques-uns aiment à trouver dans leur fruit ce goût agreste qui les distingue, et les liquoristes savent bien les préférer dans cet état (1). On greffe ordinairement le cerisier-marasque sur le mahaleb, ou sur tout autre cerisier ; on connoît tout le prix de l'excellente liqueur qu'en préparent les Vénitiens de Zara.

Le Cotonaster (*mespilus cotonaster*, *L.*) est encore un arbuste propre aux Haies ; il a quelque ressemblance avec l'amelanchier, en ce qu'il a comme lui ses feuilles cotonneuses, mais dans la face inférieure

---

(1) Les cultivateurs et les forestiers doivent porter leur attention sur l'écrit que je vais citer : Expériences sur l'utilité du bois de Sainte-Lucie (*prunus mahaleb*), au milieu des nouvelles plantations d'arbres plus forts, et procédés à employer pour sa culture, par Mr. DE MALESHERBES, inséré dans la Feuille du cultivateur, n.° 72, du 7 septembre 1793, d'après l'ouvrage important de VARENNE-FENILLE sur l'administration forestière, dont ces expériences et autres de l'illustre et infortuné auteur font partie.

On lira aussi avec fruit le Mémoire de Mr. HELL, sur le cerisier des bois ou merisier, dans le Recueil de l'ancienne Société d'Agriculture de Paris, trimestre de printemps, 1790.

seulement, et ce qui est constant; au lieu que l'amelanchier n'est cotonneux que quand il est jeune: il se dépouille de son duvet, à mesure qu'il vieillit. C'est un habitant des bois et des pays du Nord; on l'appelle pour l'agrément dans les bosquets. Voyez ce que nous en dirons encore à l'article ci-après du pultier.

LE MERISIER.

Le merisier (*prunus avium*, *L.*) se rapproche de la famille des précédens. Il est aussi une sorte de cerisier sauvage qu'on a pris pour un prunier sauvage (peut-être le merisier, *chamæmespilus*, *L.* (1)), qui croît dans les Haies de Picardie, et qu'on nomme *crequier* et son fruit *crèque*. Ce fruit champêtre et naturel aux Haies, mérite d'y être multiplié et amélioré par la greffe. Il en est de même du *canot* de Bourgogne, qui est une espèce de cerisier. Enfin, les cerisiers des bois et le cerisier à grappe, qu'on con-

(1) Le *chamæmespylus* est un arbre, selon quelques-uns, du genre des *cratægus* ou alisiers; il croît dans les Alpes et au Mont-d'Or: on le nomme aussi amelanchier des Alpes.

noît aussi sous le nom de bois de Sainte-Lucie (*prunus padus*, *L.*), peuvent entrer dans nos Haies comme dans nos bosquets d'agrément. Voyez sur le bois de Sainte-Lucie l'article qui suit.

Du reste, le merisier a plusieurs variétés, comme le remarquoit ROZIER qui pensoit que c'est à cet arbre greffé, que toutes les espèces de cerises cultivées doivent leur origine.

LE PULTIER.

On nomme aussi *pultier* ou merisier à grappes, une espèce de *padus* à fruit noir, très-commun dans les montagnes des Vosges, ci-devant Alsace. Nous devons à M. DE TSCHOUDI de l'avoir fait connoître plus particulièrement dans l'Encyclopédie.

Je remarque qu'il règne quelque confusion chez les auteurs au sujet du bois de Sainte-Lucie, que les uns prennent pour un cerisier, les autres pour un prunier. On convient assez généralement que le vrai bois de Sainte-Lucie est le mahaleb, et qu'il tire son nom français du village de Sainte-Lucie en Lorraine. Ce n'est donc point un arbre Américain, comme ce nom emprunté de la localité pourroit le faire penser. Quoiqu'il

en soit, cet arbre mérite d'être admis dans les Haies, parce qu'il s'accommode des terreins maigres, et dans les Haies productives, parce que son bois odorant est recherché; on le multiplie par semis et par rejets. La première méthode a plus d'avantage, parce que le plant garde son pivôt, qu'on n'a pas toujours l'attention de lui conserver quand on tire les plants de la pépinière ou qu'on les éclate de la mère souche. Si l'on veut faire un semis sur le lieu même de la Haie, il faut au moins que ce fonds soit passablement bon, ou qu'on prenne la peine de transporter quelque peu de bonne terre dans la fosse ou la tranchée destinée à la formation de la Haie par semis : cette règle sera générale dans la suite de nos réflexions.

Les bois de Sainte-Lucie, mahaleb ou autres servent aux tourneurs, aux ébénistes, évantaillistes, etc.

Je ne tarirois point sur l'article des arbres fruitiers, dont les espèces et les variétés, d'autant plus grandes qu'elles proviennent de pepins ou de noyaux, pourroient être transportées des lieux perdus et déserts dans les Haies, y être entretenues et multipliées à cause de leur service.

Je passe à l'énumération d'autres arbres

et arbustes, dont les productions ne sont pas toutes alimentaires, mais qui ont leur utilité économique. Outre ce que j'ai dit en son lieu du chêne-vert, qui ne voit que son produit en bois rendroit les Haies très-intéressantes en augmentant la valeur de certains fonds ? Quelques particuliers s'estiment heureux d'avoir un bouquet de bois de cette sorte dans un coin de leur domaine, tandis qu'ils pourroient en étendre la surface en entourant leurs héritages des mêmes plants. J'avois une vigne qui en étoit en partie entourée avec d'autres buissons, que les fagoteurs venoient de temps en temps dégarnir. Si ce bois étoit plus répandu dans les landes et les communaux, on ne s'en prendroit pas aux Haies pour les détruire.

L'yeuse a quelques variétés toutes utiles; et le genre du chêne avec toutes ses espèces, dont nous ne possédons en France que quelques-unes, devroit former la majeure partie de nos bois et forêts. Nous n'aurons à parler ici que de ceux qui sont les plus communs.

LES CHÊNES.

Le grand chêne ou chêne blanc, vulgai-

rement et improprement (1) ainsi nommé, (*quercus robur*, *L.*); on lui donne encore le nom de roure ou chêne dur, quoique celui-ci soit une variété du grand chêne; ce chêne, dis-je, a plus de force qu'aucun des arbres de nos forêts. Lorsqu'il a vieilli, ou plutôt lorsqu'il est parvenu au plus haut point de son accroissement, il est capable de résister aux plus grands efforts ; il est le plus souvent employé dans la mécanique et pour la construction des édifices, ce qui est très-ordinaire à Paris : au Midi de la France, on emploie plus communément à cet usage le sapin. Le chêne résiste *long*-temps à l'eau et à la pourriture : c'est ce qui le fait entrer aussi dans la construction des ponts, des barques et des navires ; il est moins profitable à brûler dans les foyers que le chêne-vert; mais il est préféré pour les grands feux de reverbère, comme dans les fourneaux des verreries, qui sont les

(1) Je dis improprement, parce qu'il est un autre chêne d'Amérique nommé plus convenablement chêne blanc, *quercus alba*, qui diffère du chêne commun d'Europe. On n'appelle celui-ci chêne blanc que par comparaison avec le chêne-vert qui est aussi Européen, et surtout propre au Midi de la France, et heureusement!

gouffres des plus vastes forêts. Heureuses les fabriques qui trouvent un emplacement favorable au centre d'une vaste et ancienne chênaie, qu'elles ne réduiront en cendres qu'après un long espace de temps! La destruction des forêts de chêne et d'autres arbres en général qu'engloutissent différentes forges et fonderies, les verreries, les manufactures à four et à chaudières; la quantité extraordinaire qu'il en faut pour alimenter les charbonnières, où on le convertit en charbon, doivent faire désirer de plus en plus la culture des bois et l'établissement des Haies, partout où il est nécessaire et possible d'en avoir. Les Haies suppléeroient en quelque façon à des bois détruits qu'on ne renouvelle plus, et à ceux qu'on néglige de planter.

Quelles Haies étranges, dira quelqu'un, que des Haies en chêne, le plus grand de nos arbres! Nous convenons que le chêne ou roure est plus propre à être planté en avenue que dans les Haies. Je prie que l'on veuille bien considérer qu'il pourroit y figurer pour fixer les limites et les points de vue, pour opposer un grand rideau aux vents impétueux, etc. D'ailleurs, outre le plus haut de nos chênes, *quercus fasti-*

giata, il en est des variétés qui se tiennent plus bas; il est surtout un chêne nain qui porte ses glands en trochet. On a l'avantage dans l'Alsace de posséder une sorte de chêne à basse tige, qu'on nomme pour cela *chêne de Haie*, qui peut-être n'est qu'une variété du roure · M. De la Marck en a fait mention dans son Encyclopédie botanique, d'après M. de Malesherbes.

Les Anglo-Américains ont aussi des chênes nains propres au même usage, quand ils voudront s'en servir au lieu de leurs grandes palissades en bois. Ils se servent quelquefois du chêne trilobé en Haies vives.

Après tout, le chêne est si lent à croître, qu'il auroit long-temps servi de clôture avant de devenir assez incommode pour être mis à bas. Semez, semez des glands, vous aurez du plaisir à les voir croître et défendre vos possessions : vos neveux les abattront s'ils veulent. Est-ce que le chêne planté et conduit à dessein d'entourer un parc, un bois même, ne pourroit pas être dirigé de manière à servir de barrière?

Je ne reviendrai pas sur l'article du chêne-vert, dont j'ai fait connoître quelques-uns des avantages dans la deuxième section. J'ajouterai seulement que toutes les espèces de

chênes donnent pour fruit des glands farineux, d'un goût acerbe et amer; quelques-uns sont doux: le bon économe sait toujours tirer le meilleur parti de tous.

LE LIÉGE.

J'ai déjà nommé le chêne-liége (*quercus suber*, *L.*); il appartient au même genre. C'est un arbre d'un prix inestimable et toujours vert, que nous pourrions envier à l'Espagne et à l'Italie, à cause de sa grande utilité. Il est possible de l'avoir assez commun dans une partie de la France. On le trouve déjà dans quelques cantons des ci-devant Provence, Haut-Languedoc et Roussillon. Les côteaux et les montagnes de nos Départemens méridionaux lui offrent précisément le même sol, le même site, si non la même température que dans la région Espagnole. L'écorce spongieuse de cet arbre n'est pas son seul produit utile; ses glands plus doux ont servi, à ce qu'on prétend, en temps de disette: ils sont toujours bons pour les cochons et la volaille. Il est des glands plus doux encore qui servirent de nourriture, dit-on, à nos premiers pères: nous n'avons donc pas tant dégénéré, puisque nous savons cultiver

le froment, d'autres grains et de bons fruits.

LE HÊTRE.

Après les chênes, je placerois le hêtre ou fau, ou fayard, ou fouteau (*fagus sylvatica, L.*), si je n'en avois fait mention plus haut en parlant de la charmille, avec laquelle il a quelque rapport par le feuillage. Je n'aurai qu'un mot de plus à en dire, à cause des faînes dont on connoît assez l'utilité particulière. Elles donnent une huile douce, à laquelle on reproche quelque mauvaise qualité quand on l'emploie comme assaisonnement : elle ne manque pas d'autres usages économiques.

Le hêtre aime les forêts, les lieux montueux et frais; son bois est de mille utilités, quoique sujet à se tourmenter : s'il ne pouvoit servir en Haie vive, il serviroit toujours de clôture en palissade, par son bois qu'on débite de tant de manières.

Parmi ses divers usages, n'eût-il que celui de servir à faire des sabots, il seroit précieux à tous les gens de la campagne, à ceux qui habitent les lieux humides et fangeux, pour lesquels cette chaussure est de moindre dépense. Le hêtre est le bois qu'emploient plus communément les layetiers. Mais dans sa seule

destination à la clôture, soit en Haie, soit en palissade, le hêtre a beaucoup de prix.

C'est ainsi que dans la ci-devant Normandie et le pays de Caux, on s'en sert avec succès dans la plantation même des Haies.

Ajoutons que le hêtre et le noyer sont presque les suppôts ou les succédanées de l'olivier : comme lui, ils portent un fruit huileux; mais ils sont plus robustes que lui.

Je passe sur le noyer, comme étant un arbre des plus amples et des plus volumineux, qui ne pourroit être gouverné que difficilement en Haie ou en palissade : à moins qu'il ne s'en trouve quelque espèce, parmi celles qui sont en grand nombre dans l'Amérique septentrionale, qui pourra être un jour appelée à cet usage. Nous devrons à M. Michaux le fils, de nous les avoir faits connoître, comme nous devons à feu son père, la connoissance de tant d'espèces de chênes des mêmes contrées.

LE CHATAIGNIER.

Je ferai aussi mention en deux mots d'un de nos arbres le plus précieux, le châtaignier (*fagus castanea*, *L.*) qui est tout utile et qui semble plus propre à couvrir les pays

montagneux et froids, qu'à être gouverné en palissade ; quoique l'espèce sauvage pourroit fort bien servir de Haie par ses cépées aux châtaigneraies même, qui se plaisent principalement sur les terreins schisteux et graniteux. Que pourrions-nous ajouter sur le grand produit de cet arbre qui ne soit connu de beaucoup de monde, surtout de l'habitant des Cévennes, du ci-devant Dauphiné et du Limousin ? C'est d'où nous viennent tant de cerceaux, de douves, d'échalas et de brins pour le clayonnage.

LES FRÊNES.

Le frêne (*fraxinus excelsior, L.*), l'un des meilleurs bois de charronage, borde admirablement quelques parties des grandes routes, et beaucoup mieux encore des chemins de traverse, lorsque des fossés y sont pratiqués pour l'écoulement des eaux : il ne pourroit être mieux placé que sur le franc bord des rivières et des canaux de navigation. Il faut nécessairement à cet arbre un terrein humide, pour qu'il prospère. On peut l'entremêler avec une variété qu'on nomme frêne de Montpellier, qui est de beaucoup plus bas de tige : c'est apparemment *l'ornitelli* des Italiens. Celui-ci seroit plus propre encore

aux Haies vives; et le grand frêne, ainsi que le frêne à fleur, le frêne à une feuille et autres seroient plus convenables pour marquer les distances et le toisé des Haies, ou simplement les limites des possessions, comme je l'ai dit de quelques autres arbres.

Le frêne à fleur surtout (*fraxinus ornus*, *L.*), qu'on croit être le même qui donne la manne de Calabre, pourroit aussi figurer noblement sur plusieurs de nos voies publiques et s'élever d'entre les Haies.

Dans ce genre d'arbres, nous ne connoissons pas encore tous ceux qui pourroient nous être utiles, et nous savons tout ce qu'ils ont d'agréable : ce ne sera que lorsqu'à la faveur de grandes pépinières publiques, on aura mis sous les yeux du cultivateur, et répandu dans les Départemens les espèces d'arbres et d'arbustes qui pourront y croître avec le plus de succès. En attendant, on ne perdra pas de vue que le frêne ordinaire fournit le bois le plus employé au charronage, et qu'on le choisit de préférence pour former les lances et les piques.

LES ÉRABLES,

Et autres grands arbres propres à couronner les Haies, ou à former des palissades.

Le grand érable, le faux sycomore, l'al-

tier platane qui fournissent des bois de *long trait*, pourquoi ne seroient-ils pas placés quelquefois parmi les Haies, sur les avenues et les grandes routes ? Et le tilleul aussi à épais feuillage, et à fleurs odorantes ?

Il est plusieurs espèces de petits érables plus propres aux Haies : j'en ai déjà parlé à l'occasion de celui de Montpellier et de l'érable champêtre. Les grands arbres de ce genre qui sont d'un autre produit, tel que le bel érable de Canada ou le veiné, etc. (1), ne seroient pas déplacés dans les Haies, même pour en marquer les angles et les distances ; pour former aussi l'entrée d'un enclos, les montans d'un portique, etc. Je l'ai dit plusieurs fois : rien n'empêche qu'on ne plante dans les Haies, des arbres à de grands espaces, comme à trente, quarante ou cinquante pieds, c'est-à-dire, suivant les nouvelles mesures à dix mètres, treize et seize, etc.

Je ne m'arrête point au cèdre, j'ai passé devant lui en l'admirant. J'ai été ravi en voyant le mélèze et d'autres grands arbres qui enchaînent la terre et dominent dans

(1) On trouve une bonne Notice sur la distinction des érables étrangers, dans la Feuille du cultivateur, tom. V, n.° 5.

les airs : c'est assez de les voir couronner les montagnes sourcilleuses du Liban, celles des Alpes, des Pyrénées, du Dauphiné, de la Lozère en Gevaudan, de la haute Provence et du Piémont, etc., où ils laissent derrière eux les générations des hommes. Laissons-les vieillir dans les forêts, appelons autour de nous et dans nos champs des arbres moins altiers et plus dociles. Envions à l'Espagne son *algarrobo*, le caroubier, dont on donne le fruit au bétail.

L'ORME.

Le service infini que nous rend l'orme (*ulmus campestris*, *L.*), est trop connu pour que je fasse ici l'éloge de cet arbre majestueux, le témoin des conseils de nos aïeux. Il étoit d'usage autrefois de s'assembler sous son vaste ombrage, pour s'entretenir des intérêts des communes et des autres affaires publiques. Le grand Sully en avoit ordonné aussi la plantation dans les places publiques et devant les églises des villages. On en voit encore qui sont immenses par leur corsage et par la rondeur de leur tête ; on leur porte une espèce de vénération. Pendant longtemps, on a eu l'orme en honneur en France; on le plantoit dans les cours des maisons et

des fermes, sur les promenades, les avenues des châteaux et les grandes routes (1). Quelque intérêt particulier a fait proscrire cet arbre, et l'intérêt public a été sacrifié. On avoit persuadé à certains Ministres que par son ombre et par l'atmosphère humide qu'il entretenoit, cet arbre causoit la dégradation des chemins, et qu'il étoit nuisible à l'agriculture. On a été cru, et l'orme a cessé d'embellir plusieurs routes de France. Ceux qui subsistent en quelques lieux avec tant d'avantage, réclament en faveur du rétablissement des autres. Si l'orme, par son voisinage, est incommode aux champs, aux prairies, etc., il faut le reléguer ailleurs et lui céder tant d'espaces perdus qu'il occuperoit au profit du cultivateur. Heureux celui qui compteroit le nombre de ses années par celles d'un bel orme qu'il auroit planté! Sa durée est de plus d'un siècle. D'ailleurs, l'ormeau à petites feuilles, palissé ou assujetti en Haie, n'étend pas autant ses racines que le grand orme, qui les a en proportion de la hauteur de sa tige et de l'ampleur de ses rameaux.

(1) Les anciens faisoient un plus triste usage de l'ormeau. Voyez ce que j'en ai dit dans une note à l'article du cyprès.

L'orme majestueux est souvent déshonoré par la manière impitoyable dont on l'élague jusqu'à la cime. L'orme se comporteroit-il différemment qu'en France, dans le Nord? On est porté à le croire, d'après ce qu'a dit un des premiers savans des contrées froides de la Suède : *Ulmus... Nihil damni sentit fertilitas graminum ex hujus plantatione*, LINNAEI *iter Westr.* 66. Ou bien l'auteur entendoit-il par-là que l'orme ayant des racines profondes, et les blés des racines superficielles, celles-ci ne pouvoient recevoir du dommage des autres?

L'orme à petites feuilles peut toutefois être placé dans les Haies et dans les palissades, et ceux à grandes feuilles peuvent être mis en plein vent. L'orme, disoit Mr. DE JAUCOURT, l'auteur de tant d'articles aussi bons que variés de la première Encyclopédie, dont il a fait, lui seul, près de deux tiers, l'orme est excellent à mettre dans les Haies, autour des héritages; on en coupera les branches pour le chauffage: ce retranchement ne lui laissant qu'une petite tête, empêchera ses racines de s'étendre et de nuire aux grains, etc.

VARRON avoit donné long-temps auparavant le même conseil, dans le chapitre XV,

de son premier livre d'agriculture; il vouloit qu'on plantât ou qu'on semât des ormes autour d'un champ pour fortifier la Haie, parce que c'est un arbre, disoit-il, qui présente plus d'un avantage (1), comme de fournir du branchage pour garnir les clôtures, pour brûler dans les foyers et chauffer les fours, etc. Il est de fait cependant que l'ormeau, en plaine, étend trop ses racines: on ne sauroit donc l'admettre partout. Je ne vois qu'un seul cas, où cet arbre puisse être employé, sans dommage pour le champ, en Haie, en lisière, ou même à servir de limites: c'est lorsque le champ est supérieur au sentier ou à la voie publique. On peut alors planter des ormes en dehors du champ;

(1) Parmi les avantages de l'orme, les anciens comptoient pour beaucoup celui de le marier à la vigne, quoiqu'il ne fût pas le seul arbre auquel on accolât celle-ci. Belon (problême XII) fait remarquer surtout les ormes du Vicentin qui s'élèvent à la plus grande hauteur. Les paysans savent conduire cet arbre, de manière qu'ils y entrelacent la vigne; ils font ensuite, en coupant les rameaux, tout ensemble la moisson et la vendange dans les airs. J. B. Porta a décrit aussi la manière dont on doit marier la vigne aux arbres. L. 8, ch. VI de ses *Villæ*. Voyez ce que j'ai dit de cet usage à l'article de la vigne. On fait servir au même usage les peupliers, le frêne, l'érable, le platane, etc.

il n'est pas à craindre que ses racines remontent sur le champ plus élevé, surtout si le sol qu'on leur aura livré est couvert de verdure, de gazon ou à la proximité d'un fossé (1).

Il est de belles variétés d'orme, l'ypreau, par exemple, à grandes feuilles; et cet orme pyramidal qui avoit fait quelque fortune, il n'y a pas long-temps, n'est pas à rejeter : son écorce ne fût-elle pas aussi médicinale qu'on l'a cru.

N'oublions pas un orme très-utile, tout laid qu'il est : c'est l'orme *tortillar;* on le recherche pour le charronage; on l'emploie beaucoup à cet usage à Lille, et on en forme des Haies en Flandre; on en entoure les champs de Colsat, et l'on a de plus un supplément de chauffage.

J'ai déjà dit que l'orme nain d'une espèce

(1) J'avois un petit champ isolé, semé en luzerne, sur la berge du fossé duquel étoit provenu un orme superbe, dont je ne connoissois pas l'ancienneté. Cet arbre étoit au goût de quelqu'un qui me proposa de lui vendre le champ; il m'offrit du numéraire, qui étoit rare alors et me devenoit nécessaire; j'acquiesce : l'acquéreur n'eut rien de plus pressé que d'abattre le bel orme; il revendit bientôt le champ : c'est tout ce qu'il en avoit voulu.

particulière, *ulmus pumila*, à feuilles lustrées et qui est charmant, seroit le plus propre aux Haies, s'il n'étoit pas encore trop rare. On connoît aussi, parmi les exotiques de ce genre, l'orme crénelé et celui d'Amérique.

LE MURIER.

On a fait au mûrier le même reproche qu'à l'orme, d'empiéter par ses longues racines sur tout le terrein qui l'environne : on en a cependant joui, pendant plusieurs années, sans s'apercevoir du dommage ; il n'a donné que du bénéfice ; et si l'on a calculé le produit annuel de sa feuille et celui enfin de son bois, on avouera qu'il a bien payé sa place. Ce bois est bon pour le chauffage et très-beau pour les meubles. J'en ai des chaises faites depuis près de 50 ans, qu'on croiroit être de quelque bois étranger. Les tonneliers en font aussi un grand usage pour des seaux, pour des baquets, etc. On s'est aperçu cependant que l'eau-de-vie prenoit une teinte jaune dans de telles futailles ; il n'est plus permis même de s'en servir à cet usage, et l'on n'emploie plus que celles en bois de chêne.

Je n'aurois pas dû, sans doute, faire deux

articles de la pourrette et du mûrier; mais l'une convient mieux en Haies, et l'autre en cordon autour d'un champ. J'apprends cependant que la Société établie à Londres pour l'encouragement des arts, proposoit, vers 1790, la somme de cinquante louis à ceux qui formeroient des Haies avec des mûriers, et qui en planteroient au moins cent dans cette direction. Cette proposition étoit sans doute en faveur du mûrier en pied; car, que seroient cent jeunes pourrettes?

John Barrow, en son Voyage de la Chine, nous apprend qu'en ce pays on émonde souvent le mûrier, afin qu'il pousse tous les ans de jeunes scions, dont les feuilles sont plus tendres que celles des grosses branches; et aussi parce que quand un arbre n'est pas taillé, ses feuilles poussent au printemps presque toutes à la fois: au lieu que si les branches sont émondées de temps en temps, des feuilles nouvelles se succèdent pendant tout l'été, au-dessous du bois qu'on a coupé. En conséquence, les Chinois ont grand soin de tailler leurs mûriers en automne, afin d'avoir de jeunes feuilles après le printemps.

Le mûrier nous rappelle une époque glorieuse à l'agriculture française, celle à laquelle Henri IV, en encourageoit les plan-

tations, à l'instigation d'Olivier de Serres : le bon Prince favorisa de tout son pouvoir les vues utiles du bon agriculteur (1).

On a essayé, non sans succès, d'élever le mûrier en arbres nains; mais s'ils sont

---

(1) Olivier de Serres partage cette gloire avec un jardinier de Nismes nommé François Traucat, qui, dit-on, dès 1564, plantoit des mûriers et en faisoit parvenir à de grandes distances. En 40 ans, il avoit fourni quatre millions d'arbres. Quoiqu'il en soit, on s'est disposé, enfin, en France à faire l'apothéose d'Olivier de Serres, pour effacer le reproche injuste que l'on faisoit aux Français de l'avoir oublié pendant un siècle et demi. Olivier de Serres écrivoit son Théâtre d'Agriculture en 1600. On cessa de l'imprimer en 1775, après dix-neuf éditions; mais on n'a pas cessé de le lire, de le citer, de le copier. Et voilà une grande et belle édition en 2 vol. in-4.°, qui sort des presses correctes de Mad. Huzard, à laquelle dix ou douze savans agronomes de la Société d'Agriculture du Département de la Seine ont ajouté des notes intéressantes. On y admire l'éloge de l'auteur qu'a tracé la plume élégante de Mr. François de Neufchateau. On parloit aussi d'un buste en marbre à élever à Olivier de Serres à sa terre de Pradel. Tout au moins ce monument devroit être ombragé d'un mûrier, ou bien se trouver dans un cirque ou au bout d'une avenue de mûriers plantés à la même époque : le mûrier honoreroit le marbre. On s'est décidé pour un obélisque en granit, élevé à Villeneuve de Berg, patrie de de Serres.

plus commodes à la cueillette, ils sont moins productifs : nous en avons vu de cette sorte aux environs de Bagnols, de Lauriol, etc.

J'ai déjà fait mention du beau mûrier de la Chine ou mûrier à papier, à feuilles baroques et tomenteuses : je ne reviendrai pas sur son compte. Les autres espèces étrangères de mûrier, le rouge, le lacinié, celui de Canada, etc. ne sont pas encore assez répandues pour mériter de nous y arrêter.

L'ARBOUSIER.

Dans quelques-unes de ces Haies que je nomme productives à cause de leur double utilité, on voudroit sans doute trouver plusieurs des arbres qui sont épars dans les bois et qui sont présentables dans les campagnes les mieux habitées : l'arbousier, par exemple (*arbutus unedo*, *L.*), qui est toujours vert et presque toujours en fleur ou en fruit. Il donne un bois dur et jaunâtre; son écorce et sa feuille pourroient servir à la tannerie. Son fruit mou et douceâtre n'est pas indifférent à tout le monde. On l'élève de graines, et par les éclats de sa souche; il est lent à grossir; il est revêche à la transplantation : sans doute qu'il n'est pas accoutumé à être soigné. Cet arbre est très-

commun dans certaines landes; on le rencontre avec plaisir dans les bosquets. Il paroît, d'après ce qu'en dit Belon, que l'arbousier, qu'il nomme *unedo*, est commun dans le Vivarais. On en voit un bois entier de plus d'une lieue d'étendue sur la route de Perpignan à Tuchan. Nous en avons aussi beaucoup dans les environs de Montpellier, au bois de Murviel surtout, et dans une espèce de cratère. Cependant, cet arbre se retrouve dans le Levant, dont il est sans doute originaire : M. Poiret dit qu'il fait l'ornement des montagnes de la Numidie. On se sert beaucoup chez nous de la ramille de l'arbousier pour chauffer les fours; son bois donne un bon charbon, et ses souches aussi quand on l'extirpe.

LE DROUILLIER.

Le drouillier (*cratægus aria*, *L.*) ou allouchier, allier et alisier à feuilles drapées et blanches dans une de leurs faces, qui est l'inférieure, pourroit être inséré dans les Haies pour en marquer le toisé et les distances, et servir de signal. On néglige trop cet arbre qui pourroit servir à la charpente, à la menuiserie, etc., de même qu'un autre alisier ou plutôt le sorbier torminal (*cratæ-*

gus torminalis, *L.*), arbre de belle tige et à fruit de couleur brune. L'allouchier de Bourgogne a la feuille plus arrondie que l'alisier, en qui elle est dentée et découpée: celui-ci est un des beaux arbres forestiers. J'observe que d'après son épithète, le *cratægus torminalis* doit par son mauvais fruit agreste, causer des tranchées, peut-être aussi la dysenterie, quoiqu'il puisse constiper comme le fruit du sorbier. C'est sans doute pour exprimer l'une ou l'autre fonction, que TRAGUS ou son dessinateur s'est amusé à représenter au pied de cet arbre un enfant qui fait *caca*: c'est tout aussi caractéristique que certaines armoiries qu'on appeloit parlantes; c'est pis encore à la représentation du figuier du même auteur.

J'ai dit plus haut que les genres *cratægus* et *mespylus* présentoient beaucoup d'arbres et d'arbustes à fruits rouges, qui des bois et de nos pépinières pourroient être introduits dans les Haies. Il en est dans le nombre, surtout parmi les exotiques, qui sont affreusement épineux.

LE MICOCOULIER OU FRAGOLIER.

On ne confondra pas, comme font quelques-uns, le véritable alisier (*cratægus aria*),

dont je viens de parler, avec le micocoulier ou micacoulier (*celtis australis*, *L.*), l'un des plus grands et des plus gros arbres que nous ayons dans le Midi de la France. Celui-ci est moins commun dans quelques cantons; il est bien utile à d'autres. C'est l'arbre dont on fait dans les Cévennes les fourches, (instrument si propre à remuer le foin et la paille), par la disposition qu'ont ses branches à s'enfourcher (1), surtout par ses repousses quand on l'a étronçonné. Son bois est doux et pliant, blanc et solide; il est de long trait; il peut être ouvré de mille manières, scié en planches, en voliges, et servir à la charpente, etc. Il est de mille usages pour les arts : les battiers, bourreliers et selliers l'emploient surtout de préférence; on en faisoit les bras des chaises à porteur, lorsqu'elles étoient de mode.

La micocoule ou micacoule est un petit

(1) Le savant Astruc n'a pas dédaigné de décrire ce que l'on pratique à cet égard, et ce qu'il avoit vu sans doute pendant sa jeunesse à Sauve sa patrie, au chapitre 7 de la seconde partie de ses Mémoires (anonymes), pour l'Histoire naturelle de la Province de Languedoc, Paris, Cavelier, 1737, in-4.o, ou 1740 : c'est la même et unique édition.

fruit rond, sec et tout noyau, avec une peau sucrée, que recherchent beaucoup les enfans (1). Rien n'est si facile à multiplier que le micocoulier par ses fruits; il est presque importun par sa fécondité. Je connois des arbres nés sur le lieu même où ils ont pris leur accroissement: les uns sur des terrasses, les autres au pied d'un mur, quelques-uns parmi les décombres et sur le bord des

(1) La micocoule est un plaisant fruit et une mesquine nourriture, quand même elle proviendroit de cet arbre tant vanté des anciens, *lotus*, dont se nourrissoient les Lotophages. Belon étoit dans la persuasion que le *lotos* est le même arbre que notre micocoulier ou fragolier. Pour être détrompé sur ce point, j'invite les curieux à lire ce que le savant botaniste, Mr. Desfontaines, a écrit à ce sujet dans sa Flore atlantique, tom. I, pag. 200, et dans le volume de l'Académie des Sciences, année 1788: on sera convaincu que c'est le *ziziphus lotus* qui donne le véritable fruit des Lotophages. Du reste, ce n'est pas beaucoup les enrichir: c'est leur échanger une micocoule contre une espèce de jujube. Cependant, ce fruit étoit assez agréable, dit-on, pour faire oublier aux étrangers leur patrie; mais ce sont les poètes qui l'ont dit. Ulysse, arrivé dans l'Ile des Lotophages, en éprouve les effets, au récit orné d'Homère: *Quandoque bonus dormitat Homerus*; non, Homère s'amusoit quelquefois en voulant amuser ses lecteurs: il ne pouvoit s'assoupir, en écrivant ses sublimes poèmes.

chemins, etc. Il en est de ces arbres qui surpassent néanmoins en hauteur les plus beaux marroniers d'Inde, et que deux hommes embrasseroient à peine dans leur tronc. Ceux qui ornoient les allées du Jardin des Plantes de Montpellier, étoient prodigieux (1).

On comprend facilement que lorsque cet arbre est mutilé pour servir à faire des fourches, il n'acquiert ni la même stature, ni la même grosseur que ceux que nous citons. On peut n'employer à cet usage que les branches, ou bien le former à être tout jet et tout branche sans tronc: c'est à quoi serviroient principalement ceux des Haies. Il ne faudroit que répandre quelques poignées de micocoules dans les lieux incultes, pour voir naître des forêts de micocouliers.

Déjà les pépiniéristes multiplient le micocoulier d'Orient, ceux d'Occident et de la Louisiane, qui ne diffèrent pas beaucoup

(1) Les plus beaux de ces arbres n'existent plus; ils ont cédé à la cognée par une nouvelle disposition de ce jardin. Il en subsiste un dans un angle contre le mur d'enceinte de l'École, que j'ai eu la curiosité de mesurer; il a plus de neuf pieds de circonférence au bas du tronc, c'est-à-dire, plus de trois mètres, et sa base en empâtement est beaucoup plus ample encore.

du nôtre : ce sont autant de conquêtes en agriculture et en jardinage, ou plutôt pour enrichir les plantations forestières.

LE NOISETIER, OU COUDRIER, OU AVELANIER.

Le noisetier (*corylus avellana*, *L.*), à larges feuilles, forme de belles palissades, des tonnes, des Haies qui sont en même temps de quelque produit par leur bois et par leur fruit. J'ai vu autrefois dans l'enclos d'une riche abbaye de Bénédictins (à la Grasse, près de Carcassonne), une très-longue allée couverte toute en noisetier, qui étoit d'une beauté et d'une fraîcheur admirables.

On donne plus communément le nom de coudrier au noisetier sauvage. On le sème de noisettes, on le plante de jeunes plants tirés des cépées. Le sauvageon sert à multiplier le franc par la greffe. Cet arbrisseau se plaît dans les terreins incultes, encore mieux dans les cultivés. On en fait des harts, des échalas; on tire de dessous l'écorce une sorte de filasse, qu'on nomme improprement coton, qui sert aussi de lien. Le coudrier est des plus propres à former des

Haies et des palissades, parce qu'*il* s'élève de lui-même en touffes, et qu'il dispose ses rameaux latéralement en éventail. Il est pliant; il s'entrelace; on le gouverne comme on veut; il resiste au plus grand froid: à cet égard, il convient parfaitement aux cultivateurs du Nord. Il est encore très-printanier: bien plus, il fleurit pendant l'hiver, long-temps avant d'expliquer ses feuilles. Le noisetier porte sur le même pied deux sortes de fleurs jaunes: les unes en châtons alongés, ce sont les mâles; les autres en petits bouquets. La noisette qui succède à celles-ci, est un *fruit d'amusement*, et l'appât des écureuils, etc. On peut en tirer de l'huile comme de l'amande; elle entre dans l'art sensuel du cannameliste. J'observe que l'aveline passe pour être plus fine que la noisette, comme tout fruit cultivé est supérieur à l'espèce primitive et sauvage. Les botanistes comptent plusieurs espèces de noisetier. On attend que quelque voyageur, qui ne voyagera pas seulement pour ses intérêts, nous fasse jouir de celui qui croît dans le Levant, et qu'on dit y être si beau. Le coudrier et le noisetier ont la réputation magique, et presque la propriété exclusive de servir à former les baguettes

divinatoires : ces baguettes qui ont montré des prodiges, et contre lesquelles tous les raisonnemens ont encore échoué.

L'ÉBÉNIER DES ALPES.

L'aubours ou l'ébénier des Alpes, ou plutôt faux ébénier, (*cytisus laburnum*, *L.*), qui vient dans les montagnes des ci-devant Dauphiné et Bugey, et sans doute ailleurs, seroit un arbre à multiplier dans les campagnes s'il étoit moins revêche. Je l'ai tenu assez long-temps en rase campagne et dans un terrein sec qui ne lui convient pas, puisque son accroissement n'étoit pas sensible. Il réussit bien mieux dans mon jardin ; il y fleurit régulièrement, et il fructifie abondamment : je suis assuré qu'il mène bien ici ses légumes à maturité, et qu'il lève facilement de semence ; je l'ai élevé aussi de bouture comme de semence. Lorsqu'il proviendroit de bouture, il seroit plus propre aux Haies. Son bois étant flexible, il est dans le cas d'être courbé, couché comme les saules et autres bois pliants. Cet arbre de grandeur moyenne le dispute par la beauté de ses fleurs papillonacées et en grappe, au robinier ou acacia ; il les a jaunes, et celles-ci sont blanches : ces deux

arbres se marient bien ensemble dans les bosquets; l'aubours y réussit en général mieux que lorsqu'il est isolé. L'ébénier, habitant naturellement les Alpes, est introduit aujourd'hui partout : on a raison, parce qu'il est agréable et utile. M. CHALUMEAU, cultivateur connu, en est si partisan, qu'il voudroit le voir remplacer l'aubépine dans les Haies : ce qui ne pourroit se faire en tous lieux. Je puis assurer que rien ne seroit plus beau pendant la fleuraison, qu'une allée où l'ébénier seroit alternativement placé avec le robinier.

On ne confondra pas l'ébénier des Alpes avec l'ébénier de Crête : celui-ci est un arbuste foible, quoique rameux, mais des plus élégans par ses feuilles argentées et par ses nombreuses fleurs rose et pourpre ; il n'est pas de durée. Du reste, le faux ébénier des Alpes n'est pas à beaucoup près l'arbre d'ébène, ni même voisin de ce bois dur.

LE FUSAIN.

Le fusain ou bonnet de prêtre (*evonymus europæus*, *L.*), ainsi vulgairement appelé à cause de son joli fruit à deux couleurs et d'une forme particulière qui ressemble en quelque sorte à celle d'un bonnet carré; le

fusain, dis-je, est un arbrisseau presque toujours vert, ou du moins qui se garnit avant le printemps. Il n'est pas sans utilité dans les arts, à cause des qualités de son bois; on en fait des crayons. Il y en a des espèces à feuilles larges et à feuilles étroites, à feuilles panachées, à fruit blanc, à écorce verruqueuse, etc. : celui-ci est d'Amérique. Il est aussi un autre fusain étranger et de pleine terre, à larges feuilles qui se colorent d'un beau rouge en automne, et qui fait un bel effet dans les bosquets avec l'érable rouge, le hêtre pourpre, etc. Le fusain ordinaire se plaît le long des ruisseaux, quoique j'en aie vu quelques pieds en Haie autour des vignes et dans des terreins fort secs. Il est sujet à être dévoré par les pucerons et par des chenilles fileuses, qui ne laissent que le bois transformé en quenouille.

On multiplie le fusain par semences et par drageons enracinés. C'est véritablement un arbuste des Haies : on l'y trouve naturellement, ainsi que dans les taillis. Avec une botte de paille allumée, on peut en un instant détruire les chenilles et leurs toiles. Les vétérinaires se servent du fruit de fusain en décoction, pour délivrer les bestiaux des poux qui les tourmentent.

LES SAULES ET LES OSIERS.

Tant d'autres arbres qu'on peut nommer aquatiques, parce qu'ils aiment les bas-fonds et les lieux humides, inondés, uligineux, offrent leurs secours pour entourer les prairies, pour garnir les fossés, retenir le bord des étangs, des marais, des rivières; enfin, pour absorber l'eau superflue et être encore de quelque ressource pour le chauffage. Outre ce dernier avantage, on en tireroit des lattes, des bourrées, des merrains, des douves, des cerceaux, des liens pour les ouvrages de clissage et l'art du vannier. Telles sont plusieurs espèces de saules (1) et leurs variétés, qu'on plante à la fiche, par bouture, en barre et par tronçon : ainsi fait-on des osiers (*salix vitellina*, *L.*), qu'on peut placer autour des vignes en

(1) Je m'abstiens d'entrer dans la longue *énumération* des saules, dont on connoît plus de trente espèces, qui tous ne peuvent nous convenir. Mr. HOFFMANN, savant naturaliste d'Erlang, a donné, en 1785, une bonne Monographie ou Histoire des saules, en latin, en 2 vol. in-fol. avec des planches; et Mr. HAGEN avoit déjà porté son attention sur les espèces de saule de la Prusse, dans la Collection de Berlin, vol. 5, 1773, etc.

plaine ; on les recèpe, on les taille comme elles tous les ans ; ils servent à les accoler, à faire des harts pour lier les fagots et les bourrées. On plante aussi les osiers par fascine au bord des rivières, pour les contenir ; on les pique encore par bouture : c'est ce que l'on nomme en quelques lieux des *broutières*, amarines, oseraies, etc. Les clôtures en osier ne sont pas les moins utiles.

Il est deux sortes d'osiers : celui à écorce rouge n'est qu'une variété du jaune. On élève pour l'ordinaire l'osier sur souche, non en arbre ; il prend cette première forme, à cause des retranchemens annuels de ses rameaux. On peut donc former des Haies avec l'osier, et cependant lui retrancher ses branches et ses rameaux : on laisse à cet effet quelques jets que l'on croise et que l'on renouvelle d'une année à l'autre. Ainsi, sans cesser de barrer la vigne, le pré ou le champ, il forme la Haie et donne en bois un produit annuel.

Le marceau (*salix capræa*, *L.*), le pressin ou saule praslin (*salix rorismarini folia*, *L.*), le saule à coton ou saule pentandre, qui fournit aux petits oiseaux la matière de leur nid, et à l'art de la bonneterie une matière trop négligée, même dans d'autres arts ;

sont autant d'espèces utiles qui ne demandent pas de soins, qui se plaisent dans l'eau, et qui s'en passent. Le saule marceau est un des arbres qui conviennent fort aux abeilles par l'abondance de ses fleurs. Celui-ci devient arbre, et le pressin est plus susceptible de rester buisson, quoiqu'il grandisse aussi; il seroit propre surtout par ses touffes, à retenir les eaux sujettes à irruption; ainsi que le saule épineux, dont je parlerai bientôt sous le nom de *rhamnoïdes*. Le marceau se plante en plançons droits ou croisés, en clayon, en losange.

Il y a aussi le saule des dunes (*salix incubacea*), le saule des sables (*salix arenaria*), qui remplissent le même but; enfin, les osiers rouge, jaune, blanc (1), que nous avons nommés. En général, les saules ont une aptitude singulière à prendre de marcottes, à se provigner d'eux-mêmes. Si

(1) Dans le ci-devant Gâtinois, les vignerons appellent osier blanc, une variété du peuplier noir; ils s'en servent comme du véritable osier, pour attacher la vigne à l'échalas. Cependant, ce n'est pas ici un saule-osier; mais le peuplier liard, *populus viminea*. Voilà le vice de la nomenclature vulgaire qui confond les objets : il seroit temps qu'on la réformât.

quelque accident fait renverser un plant, celles de ses branches qui plongent dans la terre ou dans l'eau, poussent des racines.

On pourroit dire que le saule est l'arbre du peuple, parce qu'il se prête à une infinité de besoins domestiques; parce qu'il est commun, point difficile à la plantation, prompt à croître et à se régénérer après des coupes répétées; il vient dans les terreins inondés et les moins propres à d'autres cultures: il les améliore même en les rehaussant. Ce sont principalement les oseraies, mieux encore que les saussaies, qui occupent avec avantage les terreins bas, humides et le bord des rivières, qu'ils peuvent reouler, détourner ou rétrécir mieux que d'autres moyens que l'industrie ne peut employer qu'à grands frais. Les saules en cépée retiennent aussi les terres, empêchent les éboulemens et l'irruption des eaux; ils font gagner par-là du terrein. Tous ces avantages peuvent donc trouver leur source dans la plantation d'une Haie, ou d'une lisière en saules et en osiers.

Les saules et les peupliers se distinguent parmi les bois blancs, qui sont d'un si grand usage dans les arts économiques. Olivier de Serres recommandoit fort (lieu 7.e, ch. 10

et 11), la plantation des arbres et arbustes aquatiques qui sont précisément les bois blancs, comme étant d'un grand service et d'un bon revenu : « voire c'est sans fin qu'on en tire des commodités, comme d'une source, sortant toujours bois après bois, quand fréquemment coupé, les arbres ne cessent de rejecter ».

LE BOULEAU.

Le bouleau (*betula alba*, *L.*), dont il est inutile de rappeler tous les services, mérite d'être distingué sur tant d'autres arbres. Il suffiroit de l'espacer sur la berge des fossés humides; il y tiendroit lieu de Haie vive. Le bouleau ne s'étonne pas pour cela d'un terrein sec et sablonneux : c'est l'arbre par excellence des pays froids ; il est surtout bien précieux aux Lapons et aux Islandais, etc... Il sait, en alongeant ses racines, trouver l'humidité qui seroit à quelque distance.

C'est avec le bouleau que l'on construit ces Haies particulières que M. de MÜNCHAUSEN a décrites, comme étant pratiquées dans quelques cantons du Duché de Zelle et du pays d'Hanovre. On a transcrit cette relation dans le Dictionnaire d'Agriculture encyclopédique, tom. III.

Le bouleau n'étant pas assez généralement connu, car il est circonscrit seulement dans quelques vallées, je ne crois pas inutile de le désigner au cultivateur par ses feuilles presque triangulaires, à deux couleurs sur leurs deux faces, par son écorce blanche et lustrée sur les jeunes arbres, et par des fleurs mâles et femelles portées sur le même individu.

Parmi les services que rend le bouleau dans les Pays-Nords, il faut compter, sans doute, pour beaucoup celui dont a fait mention M. l'évêque PONTOPIDAN, dans ses Mémoires : en Norwège, dit-il, on tire des bourgeons du bouleau un baume exquis qui ne le cède en rien à celui de la Mecque. Les Russes savent aussi faire usage du baume des bourgeons du peuplier balsamifère. Et nous, pourquoi ne savons-nous pas tirer quelque utilité des bourgeons de nos peupliers, du marronier d'Inde, etc. ?

L'AULNE.

L'aulne et aune, ou verne ou vergne (*betula alnus*, *L.*), doit être remarqué comme un arbre des lieux marécageux, et en cela comme trop peu prisé dans plusieurs

Départemens où il est moins connu que dans la Belgique. Le moindre ruisseau suffit à son entretien et à son plus grand accroissement; il ne peut se passer d'eau, en cela plus difficile que le saule et le bouleau. On le gouverne en palissade, ou on le laisse avec toute sa tige et ses rameaux. Sa feuille luisante et arrondie respire la fraîcheur; elle a l'avantage de n'être pas assaillie, ou peu, par les insectes qui dévorent les plus beaux arbres. Je vois pourtant l'aune sur le bord de notre rivière du Lez, couvert de miellée, preuve qu'il nourrit des pucerons. Son bois rougeâtre sert à mille ouvrages, où l'on n'en veut *pas d'autres:* par exemple, dans les travaux souterrains des mines, et pour le pilotage, en quoi il est bien précieux; on fore les troncs de cet arbre, pour en former des corps de pompe, des tuyaux, etc. Il sert aussi à différens arts; ses ramilles chauffent les fours avec économie. La teinture en noir trouve en lui une couleur qui est des plus simples.

L'aulne s'élève de graines: ses plants sont alors de plus belle venue; on le laisse croître par rejets, par cépées; il foisonne beaucoup; on le plante peu par marcottes; on l'éclate quelquefois de sa souche; il est toujours

plus sûr de le planter enraciné. Enfin, cet arbre est d'une grande ressource dans les lieux inondés qui ne peuvent donner d'autre produit ; il a cela de commun avec plusieurs saules, auxquels il peut disputer le terrein. Ce seroit donc l'arbre le plus propre aux marécages, comme aussi pour entourer les prairies et les pacages, autour desquels l'eau circule par des fossés et des *martélières*, espèces de petites écluses en batardeau.

L'aulne, le bouleau, les saules de sept ou huit sortes qui ont la plus grande aptitude à prendre de bouture et par plantard, sont donc les espèces de plants les plus convenables aux lieux constamment humides.

Il est une espèce d'aulne peu connue, si ce n'est dans les Alpes, le petit aulne, *alnus alpina minor:* soit espèce ou variété, elle peut être très-utile dans de certains lieux.

LA BOURDAINE.

Il est un aulne noir (1), dit bourdaine ou bourgène (*rhamnus frangula*, *L.*), qui

(1) Selon notre MAGNOL, c'est l'*alnus nigra baccifera*, et le *frangula* de TOURNEFORT. Il n'y a qu'à voir l'aulne et la bourgène en fleurs, pour reconnoître qu'ils n'ont aucun rapport, aucune affinité de caractère.

se plaît aussi dans les lieux humides et dans les bois : c'est lui qui fournit le meilleur charbon, à ce qu'on prétend, pour la fabrication de la poudre à tirer. Pourquoi donc ne pas le rendre plus commun, s'il est nécessaire d'avoir des provisions d'une poudre meurtrière (1)? Et quel moyen plus facile que de former des Haies par le moyen d'un arbuste qui auroit un double titre dans celles que nous voudrions voir donner aussi quelques produits, outre leur utilité comme défense? Les fruits ou baies de la bourdaine procurent une bonne teinture, d'après les expériences de l'estimable d'Ambourney, *qui* en a tant fait sur toutes les *matières* tinctoriales.

Je dois prévenir qu'il faut semer de suite la graine de cet arbrisseau après sa maturité; autrement elle reste deux ans sous terre, ou elle s'y dessèche, ou elle pourrit.

LES PEUPLIERS ET LES TREMBLES.

Les différens peupliers, le blanc ou *aube*,

(1) Le bois de bourdaine a toujours été réservé pour la confection du charbon propre à la fabrication de la poudre. On a sur cela l'ordonnance du 4 avril 1686; les arrêts du conseil du 11 janvier 1689, 23 août 1701 et 7 mai 1709; enfin, l'arrêté du 25 fructidor an XI,

le noir, le tremble, la variété ypréau (1) et autres, sont les arbres qui réussissent le mieux dans les îlots et qui présentent longtemps une barrière de résistance à l'impétuosité des eaux ; lorsqu'ils sont surtout secondés par les petits saules qui, avec leurs branches entrelacées, écartent les ondes et garantissent la terre-ferme, des dégradations qu'y feroient inévitablement les courans rapides. C'est par cette industrie, que quelques insulaires et des propriétaires riverains gagnent insensiblement du terrein ; il en est qui l'usurpent sur leurs voisins : ils agrandissent leur domaine, en feignant de l'enceindre. Le bord du Rhône, si impétueux dans son cours et dans ses inondations désastreuses, nous en a fourni surtout bien des exemples.

Le peuplier pullule volontiers, quand il est en terrein frais ; pour peu que ses racines soient mises à jour ou rapprochées de la surface de la terre, elles donnent des jets

(1) Il est une variété du grand peuplier blanc, à larges feuilles, qu'on nomme *ypréau*, comme nous l'avons dit d'une espèce d'orme, et par la même raison : c'est qu'ils sont sortis l'un et l'autre des pépinières d'Ypres.

ou une touffe de rejets : ne laissez que le plus droit ou le plus robuste, et vous aurez bientôt un arbre.

Parmi les différentes espèces de peupliers, j'aurois à recommander celui de la Caroline, (*populus heterophilla, L.*), à très-larges feuilles, portées sur de longues queues aplaties, et dont les tiges et les rameaux sont singulièrement anguleux sur leur écorce. Cet arbre n'est pas encore assez répandu (1); mais rien n'est si facile à multiplier par bouture. Il s'élève aussi haut que les nôtres; il vient facilement par cépées : ce qui le rendroit plus propre aux Haies des lieux humides. Son bois est blanc et léger, comme celui des autres peupliers; il serviroit aux mêmes usages. Les propriétaires des îles, où croissent des peupliers, connoissent le prix de ces beaux arbres; ils pourroient en varier les espèces plus qu'ils ne font : celui de Canada est également beau et digne de leurs soins. Il est un peuplier-baumier qui ne peut figurer à côté des autres; mais il a son utilité. Il me semble qu'on n'a pas

(1) On en admire une belle plantation à la poste de la Bégune sur la route de Béziers. Voilà un bon exemple digne d'être imité.

tiré encore assez de parti du duvet blanc qui s'échappe en abondance des fleurs des peupliers et des saules. C'est une espèce d'ouate cotonneuse qui fourniroit matière aux cardeurs, bonnetiers, fabricans d'étoffe, etc... Elle pourroit être employée dans les papéteries, et à divers usages pour feutrer, tisser, rembourrer, etc.

L'espèce de peuplier, dite d'Italie ou de Lombardie (*populus fastigiata*), est celle qui a pris faveur en France, à la recommandation de M. Pelée de Saint-Maurice, dont on pourra consulter le petit Mémoire. J'en ai vu en effet des plantations admirables, en quinconce, en cordon, en avenue, qui ont grandi en peu de temps. Il en est de magnifiques aux environs de Paris et sur les grandes routes ; on le façonne en colonnes torses, et naturellement il porte, de distance en distance sur toute sa longueur, des espèces de girandoles qui le rendent encore agréable à voir pendant l'hiver lorsqu'il est dépouillé de ses feuilles : alors il laisse apercevoir la naissance de ses rameaux droits qui naissent en verticille.

Si l'on veut que cet arbre réussisse, il faut le planter le long des fossés ou sur le franc bord des rivières et des canaux na-

vigables, à la distance requise: rien ne sera plus agréable pour le voyageur, que sa belle forme pyramidale et le bruit sourd de ses feuilles lustrées, qui toujours murmurent et sans cesse répondent à la moindre agitation du vent.

L'ouvrage que je viens de citer, apprendra la culture et les qualités du peuplier d'Italie à ceux qui pourroient l'ignorer encore. On saura que cet arbre n'est pas propre à tous les pays, ni aux terreins arides; on lui reproche aussi de ne pas donner assez d'ombre: ce seroit une raison pour le placer en *Haie*, en palissade sur certaines terres. *J'ai* vu des prairies, sur lesquelles il projetoit au contraire trop son ombre: il faut en ce cas l'espacer davantage. Mais si l'on veut jouir d'un beau rideau de verdure et d'une superbe palissade en haute futaie, il faut le rapprocher, et rien n'est aussi majestueux qu'une telle plantation. Il seroit possible dans une prairie d'une surface proportionnée à la plus grande hauteur des peupliers d'Italie, en en plantant tout au tour, d'avoir du matin au soir une des parties de la prairie, ou même la moitié, alternativement dans l'ombre: ce seroit, par exemple, le quart en supposant la prairie à peu près quarrée;

rien n'est plus propre à garantir du vent du Nord, qu'une file de peupliers d'Italie.

LE TAMARISC.

Il est une sorte de terrein, tantôt sec et tantôt humide, qui par sa nature ne permet d'y faire aucune plantation d'arbre. Le seul tamarisc s'y plaît et y prospère : cet arbrisseau nous paroît en cela bien digne de l'attention du cultivateur.

Je veux parler d'une terre salée que couvrit autrefois la mer, et qui, par les inondations accidentelles et les crémens fertiles qu'y dépose souvent le Rhône aux approches de son embouchure, est convertie en champs à blé du meilleur rapport. Oui, cette qualité de terre se couvre de moissons les plus abondantes, au moyen d'une culture particulière qui en absorbe le sel marin ou qui le décompose; ce qu'il est inutile de décrire ici (1). Dans quelques domaines de ce canton que j'ai eu occasion de parcourir en 1784, (aux environs de Fourques, d'Arles

(1) On pourra voir ce que j'en ai dit dans un autre ouvrage publié depuis peu : *État de la végétation sous le climat de Montpellier*, etc.

et dans la Camargue), j'ai appris qu'on y avoit essayé de diverses sortes d'arbres : tous y périssent, à cause de cette saumure nuisible qui s'étend aussi dans les vastes marais d'alentour. Le seul tamarisc, *tamarix gallica*, *L.* (et non tamarin comme disent bien des gens), s'applaudit d'avoir toutes les marges à lui ; il entoure les champs et les pacages remplis de salicor ; il borde les chemins et les fossés ; il pullule partout. Jamais cet arbrisseau n'excite le courroux du laboureur qui n'est point tenté de l'extirper, lorsqu'il n'empiète pas sur ses guérets, parce qu'il en connoît d'ailleurs l'utilité.

Le tamarisc est agréable par ses fleurs en panache blanc et gris de lin, par son petit feuillage et sa verdure tendre et même par son écorce rougeâtre. Il absorbe une partie de la salure de la terre ; il rend à celle-ci, par le débris de ses feuilles grêles et crasses qui tombent en partie pendant l'hiver, un terreau qui l'ameublit ; il aspire beaucoup d'eau ; il est capable de résister aux chaleurs les plus brûlantes. Jamais trop haut, toujours garni, je l'ai vu former les plus belles Haies naturelles qui empêchent l'incursion des bestiaux d'un domaine à l'autre, et le fixent

dans un pacage : le bétail aime pourtant à se reposer à l'ombre de cet arbrisseau qui semble n'être fait que pour lui ; il en broute quelquefois les feuilles ; et s'il n'en fait sa nourriture principale, il y trouve une pâture saine, un remède salutaire contre la pourriture et d'autres maladies, auxquelles l'exposeroient, sans ce correctif, l'humidité du sol, les brouillards, la chaleur du jour et de trop gras pâturages.

Le fermier, dépourvu de bois dans ces cantons tous en plaines, trouve dans les rameaux du tamarisc un bois de chauffage, dans son tronc et sa souche assez de matériaux pour quelques ustensiles rustiques ; les tonneliers même en demandent pour faire de barriques, etc. Le tamarisc étant dépouillé de ses courtes feuilles, ne tient presque point de volume ; il est encore joli dans cet état par son écorce rouge, comme le cornouiller sanguin, pendant l'hiver.

Je pense qu'on pourroit planter le tamarisc sur le bord des étangs salés, pour en rétrécir à la longue leur trop vaste étendue, et aider à les combler enfin, en leur en livrant le sol.

Qu'on ne croie pas au reste que cet ar-

brisseau ne demande que le terrein salant; nous en avons vu fort loin de là, clorre des vignes et servir d'appui à des champs en terrasse, à des sentiers rehaussés, etc.

Je sais aussi que dans un canal fréquenté et sujet à être attéri, on transplante quantité de branchages de tamarisc qu'on place sur les bords, afin de retenir, par ces espèces de fascines, les terres qui s'éboulent. Ne feroit-on pas mieux d'y planter le tamarisc lui-même en revêtement? Pourquoi en Hollande et dans toutes les Provinces-Unies ne fait-on pas plus de cas du tamarisc, le seul peut-être des arbrisseaux d'Europe qui résiste le plus à la salure des eaux? Pourquoi n'en renforce-t-on pas les dunes et les digues artificielles, qu'on est obligé d'entretenir à grands frais et avec tant de sollicitude? On peut planter cet arbre ou arbuste, comme on fait le saule; il réussit de bouture et par marcottes, surtout s'il est en terre fraîche et légère.

Outre notre tamarisc de France, vulgairement dit de Narbonne, il y a également un tamarisc d'Allemagne qu'on trouve aussi en France près de quelques rivières, et qui diffère peu du nôtre. J'étois surpris (en l'an VIII et années suivantes) de ne trouver

ni l'un, ni l'autre de ces arbustes dans le Jardin des Plantes de Paris; je les ai vu avec plaisir en 1806.

La pharmacie tiré de notre tamarisc un sel particulier qu'on a nommé sel de glauber et aujourd'hui sulfate de soude, qui rend impropre à la lessive les cendres de cet arbre : c'est ce dont rendit raison feu M. Montet, dans un Mémoire académique, (Acad. des Sciences 1757). M. Cornette examina de nouveau ce sujet en 1779, et mit quelques modifications aux résultats de l'analyse faite par M. Montet : depuis, les analises ont changé encore.

LE RHAMNOIDES.

Le saule épineux ou argoussier, dont le fruit sauvage donna quelque inquiétude au philosophe de Genève, qui crut en être empoisonné, (*hippophaë rhamnoïdes*, *L.*), est un arbrisseau qui tient du saule et du *rhamnus*; il ne refuse pas aussi de s'élever en arbre dans les lieux maritimes et sablonneux, sur les dunes et dans l'eau douce. Je me rappelle l'avoir trouvé autrefois, en traversant l'inconstante Durance (1); il étoit

(1) On s'est occupé de l'encaissement de cette rivière vagabonde dans quelqu'une de ses parties, et d'un

dispersé dans le lit de cette rivière qui roule ses flots de Briançon à Avignon ; il étoit encore chargé de broussailles, de paille et de vase sèche : restes de quelque inondation. *L'hippophaë* croît aussi le long de l'Isère et du Rhône, et sans doute ailleurs. Cet arbrisseau peut donc servir à défendre les champs exposés aux ravages des eaux : ce qui le rend précieux pour certaines Haies en lieux aquatiques. On le multiplie facilement par boutures et par marcottes, et même par ses baies qui sont d'un goût acidule. Il est singulier qu'un arbrisseau du Nord se plaise dans nos contrées chaudes.

Les Lapons en font un rob : ce n'est pas que nous nous soucions trop de ce produit, ni de sa gomme qu'emploient les vétérinaires ; le rhamnoïdes nous seroit plus utile pour briser l'impétuosité des eaux, et s'opposer à leurs irruptions désastreuses.

M. Hales (ou le gentilhomme cultivateur) parle d'un arbrisseau qu'il nomme *épine de mer*, qui croît dans les endroits voisins de la mer. Il n'est pas commun, dit-

---

pont qui sera de la plus grande utilité, non loin d'Avignon. J'appends qu'il est fini, et celui d'Avignon à Villeneuve est encore à faire.

il; on l'élève dans les jardins des curieux à cause de sa beauté; (il a les feuilles comme argentées) : c'est l'arbrisseau le plus utile, et le seul qui puisse être planté (en Haies) dans les terreins marécageux, salés, et le seul qui vienne sur le bord de la mer. On ne peut trop reconnoître cet arbrisseau utile sur une désignation aussi vague; il me semble pourtant que ce ne peut être que *l'hippophaë rhamnoïdes*, vulgairement nommé saule épineux.

Je remarque, contre l'avis du cultivateur Anglais, que le tamarisc est aussi un arbrisseau, même un arbre maritime, et l'*ephedra* ou raisin de mer n'est qu'un arbuste rampant des mêmes Côtes.

LA CORIAIRE.

La coriaire ou herbe aux tanneurs (*coriaria myrtifolia*, *L.*), qui sert également à la teinture et à la tannerie; la coriaire, dis-je, bien différente du sumac, dont nous avons déjà parlé parmi les arbustes de remplissage, aime aussi les terreins frais et les bords des rivières. Elle peut être placée avantageusement sur le bord des fossés, des digues, des canaux, etc. Son nom an-

nonce son importance : il est donc nécessaire de la multiplier, sinon par une culture réglée, du moins en la plaçant dans les Haies considérées comme donnant quelque produit.

Son fruit en baies noires est nuisible au bétail ; il le seroit aux hommes qui auroient l'imprudence d'en manger : on en a vu de dangereux effets sur des enfans. Cet arbuste vient par touffes ; il se dépouille de ses feuilles en fer de lance pendant l'automne ; il est printanier, et se charge de fleurs de peu d'apparence, en pelotons. Cet arbrisseau est commun aux environs de Montpellier et sur les bords de la rivière du Lez : nous en avons fait mention sous le nom de *redoul* dans l'État de la Végétation déjà cité ; les feuilles de ce redoul ou coriaire causent aussi, à ce que l'on prétend, le vertige aux chevaux qui en mangent.

LES ROSEAUX.

Il est temps de parler des roseaux et de la canne commune ou à balais (*arundo phragmites*, *L.*), du roseau des marais ou à quenouille (*arundo donax*, *L.*), et du roseau des jardins : ce sont des plantes d'une na-

ture particulière, avec lesquelles on formeroit des Haies et des palissades sans fin, ou des barricades impénétrables, et dont on tireroit plus d'un profit. Ce qui a pu en dissuader le cultivateur, c'est qu'on ne retient pas facilement dans de justes limites ces plantes vagabondes qui tracent et se reproduisent à l'infini par leurs racines noueuses, horizontales et pullulantes, foisonnent beaucoup par des œilletons ou caïeux.

J'apprendrai au cultivateur non prévenu, à les contenir. Qu'on les plante sur les talus d'un champ, sur le bord d'un fossé où l'eau se ramasse pendant une partie de l'année, elles gagneront plutôt l'intérieur du fossé que la surface du champ : surtout si celui-ci est beaucoup plus élevé. Coupez-leur de ce côté toute communication par un petit retranchement ou par un double fossé, de manière que la Haie en roseaux se trouve isolée et comme sur un tertre, ou bien qu'elle soit toute enfoncée dans le fossé; et quand vous verrez un drageon, un caïeu menacer de passer outre, qu'il soit aussitôt mutilé, tranché d'un coup de pelle, de pioche ou de louchet.

Il est inutile de dire que le roseau n'étant pas susceptible d'être taillé, ni rabaissé

comme un arbuste, ces sortes de palissades ne peuvent convenir que pour former de grandes barricades, et défendre les possessions contre le vent du nord.

Observons encore que quoique les roseaux aiment les terreins frais et les bords des rivières, ils se plaisent moins cependant dans les contrées du Nord ; il leur faut un climat chaud ou tempéré.

Je ne décrirai point tous les usages des roseaux ; ils sont connus dans l'art du vannier pour la tisseranderie, le dévidage, les claires-voies des jardins, les échalas, le faitage des toits rustiques et les ouvrages en torchis, etc. On se sert aussi du roseau en Italie pour soutenir les vignes. La racine sèche est encore une matière combustible : c'est le dernier usage qu'en a fait le jardinier habile, dont je parlois ci-dessus à l'article du cyprès. On coupe tous les ans les roseaux rez de terre au mois de mars : la canne est mûre alors, disent les jardiniers ; on la vend par bottes de cent ou de cinquante, selon sa grosseur : ce qu'on vend assez cher aujourd'hui comme toute chose.

Les curieux cultivent dans les jardins le grand roseau panaché ou rubané, qui n'est qu'une belle variété. On doit comprendre

dans cette famille, le roseau plumeux (*arundo calamagrostis*); celui des sables (*arundo arenaria*); de même que l'espèce dite canamelle de Ravenne (*arundo*, *vel saccharum ravennæ*) qui a sa tige solide et farcie de moelle; enfin, celui de l'article suivant. Nous citerons par curiosité un bel *arundo gigantea*, à fleurs écarlates, que BARTRAM a vu dans la Floride, et qui s'élève de trente à quarante pieds, sur trois à quatre pouces de diamètre. Voilà le plus beau des roseaux.

LE BAMBOU.

Qu'on me passe de citer ici le bambou (*arundo bambos*, *L. bambusa*, SCHREB. et WILLDEN.; *nastus*, JUSS.), espèce de gros roseau des Indes et d'Afrique, transporté avec succès en Amérique, dont les Sauvages font autant de sortes d'ouvrages, qu'ils connoissent d'espèces et de variétés de cette plante féconde, et ils en ont plus de vingt. Les bambous, quoique étrangers, réussiroient peut-être dans quelques parties de l'Europe, comme la canne ordinaire : on n'en voit encore que dans les serres chaudes. Ils ont, comme les roseaux, des racines genouillées et prolifères, qui bourgeonnent avec vigueur

sous terre, et qui donnent une infinité de drageons robustes. Ce qu'il y auroit à craindre de leur part, pour l'usage que nous en ferions, si jamais leur culture pouvoit s'introduire quelque part dans le Midi de l'Europe, c'est leur étonnante multiplication et la grosseur extraordinaire à laquelle quelques-uns de ces bambous parviennent, jusques à remplir bientôt le champ que l'on voudroit clorre ou défendre. On obvieroit à cet inconvénient par les précautions que j'ai indiquées dans l'article précédent. Il se peut fort bien que la température du climat et d'autres circonstances fussent *moins favorables* au développement de *la force* végétative de cette grande plante. Je ne verrois d'ailleurs nul inconvénient à laisser courir le bambou dans des lieux incultes, comme dans les marais qui précèdent ou qui entourent les lieux habités ou cultivés ; ils favoriseroient sans doute le desséchement, et par la suite, le défrichement de ces terreins perdus. C'est ainsi que les Sauvages (ou des Peuples que nous voulons bien nommer tels, et qui ont peut-être une idée plus défavorable de nous), en incendiant une forêt de bambou, se procurent des terres fertiles, sur lesquelles ils sèment leur maïs,

des fèves et autres légumes de leur climat. A Amboine, à Java et aux autres îles Moluques, n'en fait-on pas de véritables Haies, des remparts et des citadelles ? Des pieux de bambou y prennent aisément racine. Au Cap de Bonne-Espérance, on s'en sert précisément pour former des clôtures, des séparations et pour briser l'impétuosité des vents furieux qui se déchaînent avec tant de violence, et auxquels rien ne pourroit résister, si ce n'est des touffes de bambous profondément enracinés. Dans les Colonies, on sait tirer mille avantages des bambous, et on en fait toutes sortes d'ouvrages et d'ustensiles. C'est pourquoi je n'ai pas dû passer sous silence cette plante, toute exotique et toute étrange qu'elle est pour nous. Si elle ne peut nous être utile, ainsi que tant d'autres, il suffit qu'elle le soit à quelques Peuples. Il est permis en agronomie d'être cosmopolite, lorsqu'on n'écrit point sur des cultures locales (1).

---

(1) MM. DE HUMBOLDT et BONPLAND viennent de faire connoître deux nouvelles espèces de *bambusa* de l'Amérique méridionale ; ils ont surnommé l'une *b. guadua* : c'est le nom que lui donnent les naturels du pays.

Le bambou est d'un usage général à la Chine. « John Barrow (Voyage en Chine, traduction française, tom. II, pag. 58), dit que ce roseau sert à embellir les jardins du Monarque et à couvrir la chaumière du laboureur. C'est l'instrument qui, dans les mains du pouvoir, tient tout l'Empire dans le respect et la crainte. Bref, il y a peu de choses auxquelles les Chinois ne sachent pas employer le bambou, soit entier, soit fendu en lattes ou divisé en fil, soit broyé, mis en pâte et fabriqué en papier. Le bambou

---

et ils en ont fait avec raison le nom spécifique ; l'autre espèce de *bambusa* est la *latifolia*. Le *b. guadua*, à ce que nous apprennent ces savans voyageurs, est employé seul pour construire des maisons entières. Ce roseau forme des forêts de plusieurs lieues d'étendue, etc. Son chaume, qui est droit, noueux et cylindrique, s'élève à trente-six pieds (dix à douze mètres) sur seize pouces (cinq à six décimètres) de circonférence. Qu'on juge de la force de végétation de telles arundinacées. Deux planches supérieurement dessinées et gravées, comme toutes celles qui ornent le bel Ouvrage sur les plantes équinoxiales, accompagnent les descriptions. On sait que dans l'Indostan, à la Chine, au Japon, on trouve diverses espèces de bambous qui diffèrent encore de ceux d'Amérique. S'il faut renoncer à leur culture, nous ne devons pas être privés de les admirer.

est appelé en Chine *pan-tzé*, et c'est l'instrument correctionnel le plus ordinaire, même pour les personnes en place. L'Empereur ordonne qu'une volée de coups de bambou soit appliquée à ses Ministres et aux quatre premières classes de ses officiers, toutes les fois qu'il le croit nécessaire ».

Je ne puis donc que répéter que la culture des bambous, comme celle des arundinacées en général, là où elle seroit possible, seroit au moins de la plus grande utilité pour procurer le desséchement de tant de lieux aquatiques et marécageux, incultes, insalubres, qui restent perdus et qui sont nuisibles à plusieurs contrées Maritimes; ils rehausseroient à la longue les bas-fonds et les ameubliroient pour les générations suivantes.

N'aurions-nous pas encore à faire ici un reproche aux Hollandais, s'ils étoient reprochables en industrie, sur ce qu'ils n'ont pas répandu en Europe ces plantes Indiennes; elles y seroient d'un meilleur usage, que tant d'autres seulement curieuses qu'ils y ont apportées? Ou plutôt n'est-il pas surprenant qu'ils n'en aient pas fait un certain usage, bien plus essentiel pour eux que pour aucune autre Nation; je veux dire des digues na-

turelles et toujours renaissantes pour remplacer ou garantir les digues en pilotis si coûteuses et si peu solides, qui ne les rassurent jamais assez contre les dangers de l'irruption de la mer et des grandes rivières qui investissent ou traversent leur pays plat : danger qu'augmente encore la piqûre des vers taraudeurs (le taret), qui font tomber en pourriture le bois de construction et leurs pilotis les plus solides. Sans doute que leur climat s'est opposé à la construction des digues en Haies vives : ne leur reprochons pas le défaut d'essais en ce genre (1).

LES ARBRES RHIZOPHORES.

A ce même usage serviroient les mangles, candel, mahot, resinier et autres plantes rhizophores dont nous parlions plus haut, parce que leurs branches flexibles se recourbent jusqu'à terre sur les Côtes maritimes;

---

(1) L'Académie de Harlem demandoit en 1776, quels sont les arbres, arbustes ou plantes, outre l'*arundo arenaria* et le *prunus sylvestris* qu'on pourroit planter dans les dunes de Harlem pour empêcher, autant qu'il est possible, que le sable ne soit emporté par la violence des vents ?

Cette question se rapproche beaucoup de celle qui concernoit le remplacement des pilotis périssables.

elles y prennent racine et poussent, sans se séparer du tronc, de nouvelles tiges et une infinité de jets; un seul de ces arbres suffit pour former, avec le temps, une forêt impénétrable, dans laquelle on ne distingue ni souche, ni tronc, ni branche; tout est confondu : c'est un bois inextricable et toujours renaissant, tels qu'on en voit en Amérique.

Mais à quoi vais-je donc m'arrêter? A des Haies impraticables qui seroient faites au moyen d'arbres étrangers à nos climats, et dont on dira qu'il faudroit plutôt les bannir si nous les y avions, afin de rendre le sol plus cultivable. Ce pourroit être là la remarque d'un critique trop sévère, qui ne voudroit rien de trop et rien qui ne pût être facilement utile à son pays. Si cette objection est sérieuse, et s'il se trouve beaucoup de gens qui pensent de même, je leur demande grâce pour un objet de curiosité, auquel je ne me suis arrêté qu'en passant, et qui peut aussi ne pas déplaire à tout le monde. Je ne puis même m'empêcher, avant de rentrer dans mon sujet, de prolonger cet accessoire par quelques aperçus sur le moyen de dessécher en partie les marais, les étangs et les mares peu considérables : ce qui peut s'exécuter par les plantations

de quelques nouvelles plantes fistuleuses, c'est-à-dire, à chalumeau ou à culme, à tige creuse ou pleine de moelle, et qui consument de grandes quantités d'eau. Tels seroient, outre celles sur lesquelles je me suis arrêté dans l'article des arundinacées, la canne à sucre, le riz et le maïs, les houques, le grand tournesol, *helianthus annuus*, etc. On va s'étonner de ma proposition. La canne à sucre, dira-t-on, à introduire en France où elle est encore choyée dans des serres chaudes! Et pourquoi pas dans d'autres climats plus convenables? La culture du riz qui y fut proposée et défendue à cause de ses grands inconvéniens! La multiplication du maïs et des houques dans des pays à grains, où le commun des hommes peut se nourrir de froment, et où l'on ne sauroit en avoir trop! Oui, tout cela est possible; voyons comment.

DE LA CANNE A SUCRE.

Je prie qu'on écoute au moins mes raisons, si l'on n'est disposé à s'y rendre: je me persuade que si elles ne sont pas trouvées applicables à certains cantons, elles le seront pour d'autres. Laissons au Colon de l'Amérique le soin pénible de nous fournir le sucre, le café et l'indigo; fermons les yeux

sur les moyens peu humains, par lesquels on force, dans ces climats excessifs en tout, la terre et de malheureux esclaves à nous enrichir d'une substance qui flatte tant le goût et le luxe: cela se passe loin de nous et sans que nous y participions; mais la canne à sucre n'est qu'un roseau, *saccharum officinarum*, *L.*: roseau des plus précieux, il est vrai, dont le suc, sans être épuré, cristallisé, raffiné avec tant de soin, suppléeroit encore au miel déjà trop peu commun, trop cher et trop sophistiqué. L'espoir de la culture de la canne à sucre inviteroit quelques cultivateurs du Midi de l'Europe, à faire le desséchement et le défrichement de certains terreins, pour lesquels les encouragemens de toute espèce ont été jusqu'ici presqu'inutiles.

Lorsque des lieux incultes sont rendus au domaine de l'agriculture, ils étendent d'autant le territoire et favorisent la population. Auroit-on rempli son objet par la multiplication des cannes à sucre et des autres arundinacées, comme je l'ai dit du bambou, la combustion les feroit disparoître et les anéantiroit sur un sol nouveau, qui seroit pour lors destiné à d'autres plantes. Il faut noter encore que les feuillages de ces cannes sont, dans leur primeur, singulièrement agréables aux bestiaux.

Du reste, ce n'est pas la cherté du sucre en ce moment (1808), qui devroit faire essayer des plantations de canne : le mieux seroit de se passer de ce produit colonial qui n'est pas d'une nécessité absolue ; ou bien il faut que l'industrie nationale multiplie les objets d'échange avec le sucre, et laisser ce dernier commerce à ceux qui bientôt ne sauront plus que faire de leur sucre surabondant.

Cependant, ne calculons-nous point sur de fausses suppositions ? La canne à sucre réussiroit-elle aussi en France ? Cela s'est vu dans quelques cantons du Midi. *Plusieurs* curieux la cultivent dans leur jardin. On a essayé à Montpellier, avec quelque succès, de la hasarder en pleine terre : elle peut y résister quand les gelées ne sont pas de durée, ou qu'elles ne pénètrent pas fort avant dans la terre. Combien de succès n'obtiendroit-on pas dans les pays plus Méridionaux ! N'élevons-nous pas de même le balisier, *canna indica*, *L.* ? Sa tige périt, il est vrai, jusqu'au collet pendant l'hiver : la plante, plus tendre que la canne à sucre, repousse au printemps ; elle fleurit et fructifie pendant cinq ou six mois de la belle saison.

J'apprends que la canne à sucre devient

commune en Corse ; on l'a déjà livrée en pleine terre. On avertit que pour la préserver des gelées, il faut la planter bas et au-dessous de la couche que pénètre ordinairement la gelée. Dans combien d'heureuses expositions de la France et de l'Italie la glace ne se forme-t-elle pas à plus d'un ou deux pouces d'épaisseur ? Dans quelques cantons, il est rare d'y voir tomber de la neige. Eh ! quelles plus fortunées contrées que celles où croissent l'olivier, l'oranger, le citronnier, le jasmin d'Espagne, la cassie, le câprier, etc., non moins délicats que peuvent l'être les roseaux Indiens ou Américains, etc. Au rapport d'Olivier de Serres, on voyoit de son temps (avant 1600) des cannes de sucre, comme il les nomme, en Provence, qui y avoient été apportées des îles Canaries et Madère ; il en a même donné la culture. Auroit-on attendu cela d'un cultivateur Languedocien, habitant le Vivarais (1) ? Il paroît,

(1) Olivier de Serres cultivoit dans sa terre de Pradel, qui sera un jour (comme je l'ai dit à l'article du mûrier) décorée du buste de cet apôtre de l'agriculture en France, en même temps que son ouvrage vient d'être mis entre les mains de tous les amateurs de l'agriculture : je dis amateurs, puisque malheureusement le plus grand nombre de cultivateurs de pro-

d'après ce qu'en avoit dit auparavant J. B. PORTA, au chap. 57, du II.e livre de *ses Villæ*, qu'on cultivoit la canne à sucre en Italie, en Espagne et en France : il ne désigne pas précisément les lieux. Enfin, on sait qu'on s'adonne à la culture de la canne à sucre dans plusieurs districts de Valence ; qu'elle est surtout pratiquée à Gandia.

J'ajouterai à cet article que Mr. DE COSSIGNY, dans ses Observations intéressantes sur la culture de la canne à sucre (insérées dans le tome I.er, des Mémoires de la Société d'Agriculture du Département de la Seine), propose aux Colons de St.-Domingue et des Antilles en général, dont les plantations sont exposées à des vents forts qui dessèchent les cannes et qui souvent les renversent, de distribuer leurs champs par petits carrés entourés d'arbres qui puissent rompre l'effort

---

fession ne s'amusent pas à lire ; leur éducation ne va pas jusque-là, et l'on ne cesse d'écrire pour eux ! J'observerai, sur ce point, qu'un moyen d'instruction rurale que l'on a cru pouvoir être le meilleur, est souvent aussi le plus mauvais, et l'on n'y a pas assez réfléchi : je veux dire la forme de catéchismes ; c'est bien ce qu'il y a de plus sec, de plus ennuyeux, de plus rébutant : est-ce que l'instruction orale ne seroit pas à préférer ?

des vents. Il leur proposoit l'*acacia vera*, *seu ægyptiaca*, qui produit la gomme arabique. (C'est plutôt une sensitive, et sans doute le *mimosa nilotica*, *L.*).

M. DE COSSIGNY, à qui nous devons la relation intéressante de ses voyages à Canton et au Bengale, pense aussi que des cannes à sucre plus hâtives, telles que celles d'Otaïti, réussiroient mieux dans nos Départemens Méridionaux : c'est à éprouver.

M. LEBLOND, voulant étendre la culture du cannellier dans la Guyane Française, dit (*ibidem*) qu'on peut en faire des Haies, des avenues, etc.; qu'on peut en occuper les terreins inutiles, pourvu qu'ils conservent de l'humidité. En effet, le cannellier est si vivace, ajoute l'auteur, surtout dans les terres un peu humides, que si on en coupe le tronc presque à rez terre, il pousse beaucoup de rejetons qui sont bons à prendre au bout d'un an environ, etc.

Je cite ces exemples, pour prouver que les Haies de toute espèce sont nécessaires dans tous les pays agricoles, et qu'il me convenoit d'indiquer les plants les plus propres à différens climats. J'aurai répondu par-là à l'objection peu réfléchie de ceux qui pensent que l'épine blanche et la noire, et

autres buissons épineux sont les seuls propres à former des Haies. C'étoient de bonnes gens qui ne connoissoient apparemment que les Haies de leur petit héritage.

Je vais poursuivre mon apologie des plantes qui pompent beaucoup d'eau, et que je crois propres à remplir le but des desséchemens.

DU RIZ.

Dans quelques contrées chaudes et humides de la France, des marais, des étangs immenses dépeuplent la terre d'une partie de ses habitans par leurs exhalaisons meurtrières : ce ne seroit point *augmenter ces* malignes influences que de former à propos des rizières dans quelques parties des bas-fonds qui, par la culture, pourroient être desséchés, essorés, enfin rehaussés. Les attérissemens du Rhône, par exemple, qu'on nomme *ségonaux* sur la côte qui avoisine les bouches de ce fleuve rapide ; me paroissent susceptibles de cette utile culture, parce que ce terrein de nouvelle acquisition est gras et frais ; les moissons y sont toujours plus tardives que dans les plaines voisines. Il est d'ailleurs plusieurs sortes de riz qui demandent plus ou moins d'eau, et d'autres point du tout : ils pourroient donc se suc-

céder l'un à l'autre, et être remplacés à leur tour par de bonnes prairies qui feroient place aux grains. Qu'a-t-on à objecter, si l'on peut cultiver le riz dans les lieux qui ne sont pas du tout malsains et marécageux? On sait qu'en Italie, on forme des rizières sur les rives du Pô, dont on détourne avec art les eaux pour les arroser. On cultive aussi le riz, avec le plus grand profit, dans le ci-devant Piémont, de même qu'en Espagne (1), quoiqu'on s'en désabuse sur la côte de Valence. On éleveroit le riz sur les terreins les plus élevés, si le ciel étoit pluvieux. Mais c'est dans nos étangs et nos marais, que l'on pourroit couper, rétrécir et dévier par des canaux, que nous voudrions voir amener la

(1) J'aurois d'autres raisons à alléguer en faveur des rizières, si je ne craignois de répéter en partie ce que je disois à mes concitoyens, dans un Mémoire sur la nécessité et les moyens d'améliorer l'agriculture dans le District de Montpellier, imprimé et répandu par ordre de l'Administration du Département de l'Hérault en l'an deux. J'y invitois à la culture du riz, par petites parties, sur le bord de nos grands étangs; comme aussi à la culture de beaucoup d'autres plantes propres à augmenter l'industrie et la richesse du pays: telles que le maïs, le spart, la véritable soude, les nouvelles prairies artificielles, les plantations des bois, etc. Ça été *vox clamans in deserto*.

culture du riz, le meilleur supplément du blé, et la plus agréable nourriture.

D'ailleurs, c'est la position qui doit déterminer à cette culture, lorsque des terres inondées ne peuvent produire autre chose. Il est spécifié que les rizières peuvent être établies dans les lieux convenables, en se conformant à ce qui est prescrit dans le projet de Code rural, que nous citerons dans la suite, au titre III, chapitre V.

M. DE COSSIGNY, dont j'ai allégué l'autorité dans l'article précédent, nous apprend que l'on cultive une sorte de riz sec sur les montagnes du Bengale, qui a besoin cependant de pluie : il est aussi un *riz sec* précoce cultivé en Chine. Cet auteur propose encore aux habitans des Départemens Méridionaux de la France, de cultiver de préférence le riz aquatique, comme le plus propre à leur climat; il improuve la manière de le cultiver dans le Royaume de Valence. Voyez *de la Culture du riz dans l'Asie*, suite du Voyage au Bengale, an VII, in-8.°

DU MAÏS ET DES HOUQUES.

Enfin, le maïs dont nous attendons bien d'autres avantages, puisqu'il est déjà depuis long-temps entre les mains des cultivateurs

de presque toutes les parties du Monde, sans qu'il se soit étonné de la différence des climats et de la variété du sol; le maïs, dis-je, est la plante en qui nous fonderions de plus grandes espérances pour l'amélioration de l'agriculture, en raison de ce que cette plante qui aime l'eau, peut contribuer à la diminution, sinon à l'épuisement de quelques étangs et des marais de peu d'étendue qui occupent de bons fonds, et qui rendent l'air infect et des plus pernicieux. En semant ou en repiquant le maïs germé, d'abord sur les rives des bas-fonds, et l'y renversant après la récolte de son fruit et de sa paille, on formeroit sur le lieu même une sorte d'engrais, une espèce de tourbière qui seroit la base d'un terrein nouveau, tout formé pour les successeurs de ces héritages. Je crois que cet objet mérite quelque attention.

Je n'insiste point sur ce qui doit nous rendre le maïs précieux, quoique nous récoltions de meilleurs grains pour notre subsistance. La Bresse sait mieux qu'aucune autre contrée, quelle utilité on retire de cette espèce de blé d'Inde pour engraisser la volaille. L'ancienne Bourgogne en fait une branche essentielle de son commerce: le montagnard et le paysan de plusieurs autres Dé-

partemens de la France en font sans inconvénient leur principale nourriture en gâteau ou en bouillie (1). Pour économiser la paille de seigle, on la remplace par les grandes balles ou enveloppes du fruit de maïs, qui se vendent pourtant assez cher ; et sa tige sert à couvrir quelques toits rustiques. *Ailleurs*, on cultive avec avantage le maïs, à titre de fourrage ; il ne peut bien réussir que sur un terrein frais ou arrosable. On sait que

---

(1) Je me suis occupé, dans le temps, de la culture du maïs, et j'en connois tous les avantages : il n'est aucune plante économique qui offre autant *d'utilité* et qui puisse être d'un usage aussi *général*. C'est ce que j'avois exposé dans un Mémoire qui fut en concurrence avec celui de Mr. Parmentier, sur la même matière. (Voyez le programme de l'Académie de Bordeaux, du 25 août 1784). Ce savant ayant considérablement augmenté le sien, dans lequel il n'avoit d'abord considéré le sujet que sous le rapport de la panification, et tout le monde sait que cette matière est le triomphe de cet habile pharmacien ; son Mémoire fut imprimé seul, quoique l'Académie en eût délibéré autrement. Je devois cette déférence à un savant d'un mérite aussi distingué que Mr. Parmentier ; et l'Académie de Bordeaux auroit pu me savoir gré de l'avoir priée de supprimer le mien, dans lequel elle avoit distingué surtout la partie qui concernoit l'histoire naturelle du maïs.

les Péruviens, lorsqu'ils jouissoient de leur liberté, cultivoient paisiblement leur précieux maïs par irrigation, en dérivant l'eau par des canaux sur leurs champs : ce qui ne leur auroit pas réussi autrement. Les Européens seroient-ils moins habiles en ce genre de culture, que des Peuples qu'on a regardé comme des barbares et envers lesquels on a commis tant de cruautés ? N'est-ce pas en apportant la désolation dans le Pérou, qu'on a appris de ces Peuples à cultiver le *maïs* ? Mais on a négligé d'apprendre d'eux toute l'utilité de ce grain : on n'a pas même voulu paroître leur en avoir l'obligation ; on l'a nommé blé de Turquie, gros mil, etc.

Du reste, les Américains ont plusieurs espèces et variétés de maïs, ainsi que des batates : sur quoi on peut voir ce qu'en dit Don Felix DE AZARA, dans son Voyage, tom. 1, p. 148 et suiv.

Ce qui nous intéresse le plus pour la question du moment, c'est de savoir qu'on peut annuellement faire servir le maïs de Haie ou d'entourage pendant le temps de quelques récoltes ; pour les jardins surtout, et pendant la saison des fruits ou des légumes. Cette plante se sème en avril ; elle fleurit en juillet, en s'élevant à cinq ou six

pieds de hauteur (à deux mètres environ); elle fructifie en août; on en recueille l'épi au mois de septembre ou d'octobre. On peut, si l'on veut, laisser subsister en Haie sa tige pailleuse, et la renouveler ainsi tous les ans. Il est des jardiniers qui n'entourent pas autrement leurs vergers et leurs légumiers; ils soutiennent les masses de maïs entr'elles ou sur une traverse, en les liant par leurs longues feuilles ou avec de l'osier, du pléyon, des lanières d'écorce, etc. Quelques-uns se servent aux mêmes fins pour entourage, du chardon à bonnetier, *dipsacus fullonum, L.*: c'est une autre plante annuelle qui n'est pas sans utilité, et dont j'ai déjà dit un mot plus haut.

Quant aux houques (*holcus*), il en est de plusieurs espèces : celle que les Italiens nomment *sorgho*, et qui est connue dans nos Départemens du Midi sous le nom de millet d'Inde, est une plante des plus économiques, puisqu'elle sert à la nourriture de l'homme et des animaux, même de la volaille; elle n'est que trop peu cultivée; elle rempliroit cependant le même but que nous avons eu, en proposant la culture du maïs dans les bas-fonds et les lieux humides. Il est des houques en épi, en panicule,

à tête penchée, à graines blanches, noirâtres, etc.. La plus belle et la plus utile des houques est sans doute celle qu'on cultive en Chine et dans l'Inde; on la connoît en Europe sous le nom de millet des Barbades : c'est le plus haut des végétaux granigères; son rapport est de cent pour un. Les Chinois le nomment *kow-leang* ou le grand blé, grand millet; la tige sert de combustible.

LES JONCS ET LES LÈCHES, etc.

Je n'ose presque nommer les joncs et les lèches, *juncus* et *carex*, les choins et les scirpes, *schœnus*, *scirpus*, dont plusieurs ne sont pas sans utilité. Si on les extirpe des prés, des rivières et des canaux navigables, ils pourroient servir à mettre des bornes à des marais, à les rétrécir, à les combler. Quoique les joncs et leurs congénères soient en général des plantes méprisables et incommodes, ils peuvent cependant servir à quelques usages économiques, même à la nourriture des bestiaux. S'ils n'étoient conservés que sur les bords des fossés, des étangs, des marais qui sont de leur domaine, et qu'ils fussent disposés en Haie ou en lisière, les joncs pourroient remplir encore mieux nos vues, qui sont de rétrécir et de dimi-

nuer ces masses d'eau. Nous avons été prévenu sur le premier point par un savant étranger qui a presque toujours dirigé ses travaux vers l'utilité publique. On pourra consulter à ce sujet la Dissertation Physico-Économique de M. Gléditsch sur la manière de tirer parti de quelques espèces du genre de plante, appelé en allemand *ried-gras*, *carex*, *L.*, et en particulier pour faire de médiocres ou de petites chaussées sur des lieux marécageux : cette Dissertation fait partie du 24.e volume de l'Académie de Berlin, année 1768. On la trouve aussi insérée dans la Collection Académique, *partie* étrangère, tome XII.

Je crois avoir à peu près indiqué les plantes qui, sur le grand nombre de celles qui se présentent à nous, seroient les plus propres à former des Haies vives dans différentes positions, dans différens climats et sur différens fonds, pour clorre toutes sortes de possessions et les améliorer tant en les garantissant, que par l'agrément, par l'utilité et le produit dont elles pourroient être (1). Il me reste, pour faire le complé-

(1) S'il s'agissoit d'un ouvrage purement scientifique, dans lequel on voulût rapporter exactement la longue énumération de toutes les plantes qualifiées par les

ment de mon sujet, à confirmer les avantages qu'il présente, sous tous les rapports, au public et au particulier : sauf quelques exceptions qui seront indiquées. Je vais donc maintenant établir des règles et certains principes, desquels on pourra déduire des conséquences pratiques pour la meilleure construction et l'entretien des Haies vives. On y trouvera quelques répétitions ; il ne faut pas qu'on s'en étonne : les redites sont presque inévitables, nécessaires même jusqu'à un certain point dans le genre didactique.

---

naturalistes de *sepiariæ*, c'est-à-dire, qui sont propres ou naturelles aux Haies ; la liste en seroit infinie, en y comprenant celles de tous les climats : c'est aux naturalistes voyageurs à nous les faire connoître spécialement.

RÉFLEXIONS

SUR LA CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN,

LES USAGES DIVERS DES HAIES,

ET RÈGLES PRATIQUES.

La construction des Haies vives se fait à plusieurs fins : d'abord pour mettre *en défends* sa propriété; ensuite pour donner un abri à certains objets de culture, de même que pour améliorer les fonds; enfin, pour obtenir un produit supplémentaire en fruits, en bois, en broussailles, etc. Sans doute que le premier de ces objets est le plus déterminant : rien n'intéressant plus le cultivateur que de jouir en paix de sa possession, et de mettre ses récoltes à l'abri du pillage ou des incursions des hommes et des bestiaux ravageurs. Nous exposerons ci-après les lois et réglemens intervenus à ce sujet.

Il y a différentes manières de construire les Haies, quoique la plus simple semble devoir être la meilleure. Nous citerons di-

vers modèles qui ont été proposés par des cultivateurs intelligens ; et si l'on désiroit encore plus de détails sur cet objet, on aura recours au *Gentilhomme cultivateur*, qui les a exposés dans le III.e vol. de l'édition *in*-12.

La Haie vive en arbrisseaux épineux est la plus simple dans sa construction et la moins coûteuse, parce que les épines se rencontrent à peu près partout : si on la fortifie par un double ou par un triple rang en échiquier, elle sera plus forte, plus durable, plus impénétrable. Elle dédommagera des frais qu'elle aura coûté, si on la munit d'un fossé qui puisse surtout se remplir d'eau, indépendamment de l'eau pluviale : la Haie sera alors inabordable. Enfin, si elle est renforcée en même temps, et d'un fossé, et d'une petite muraille, selon la méthode d'un Écossais que nous expliquerons en son lieu, elle aura acquis la perfection et l'immunité nécessaire pour en assurer la durée.

Le Gentilhomme cultivateur que je viens de citer, parmi les diverses méthodes qu'il allègue, veut tantôt que les Haies soient sur un mur élevé en pierre et en terre, tantôt formées par un banc de terre seulement, et revêtu de plaques de gazon, etc. Mais ces

méthodes seroient-elles pratiquables dans les pays chauds, où le hâle dessécheroit bientôt les racines des plants ainsi guindés sur de petits tertres et sur des bancs de gazon, qui n'auront qu'une courte durée pendant le printemps et la saison des pluies, si l'humidité ne règne constamment en ces lieux ?

Voici une autre manière de construire les Haies dans le pays d'Essex, qui peut être proposée pour modèle; on en trouve l'annonce dans divers Papiers publics, notamment dans un Journal gratuit d'*Agriculture*, 1790, n.° 11, p. 166; dans la *Feuille d'Agriculture et d'Économie rurale* du 16 juin 1790, et répété encore dans la Feuille du Cultivateur du 3 avril 1793, n.° 27. On creuse un fossé de quatre pieds de largeur, trois pieds de profondeur et deux pieds de largeur au fond. La terre que l'on enlève est placée d'un côté; sur cette terre, on plante des épines ou des prunelliers de quatre ans ou environ et venus de graines; on dispose les plançons horizontalement sur trois rangées, l'une sur l'autre, et à six pouces ou environ de distance les uns des autres. Lorsque la terre est à la hauteur de six pouces, on place la première rangée en

la couchant, les rameaux en dehors, les racines en dedans. On met ensuite six pouces de terre, et on place la seconde rangée toujours horizontalement. On élève encore le tout de six pouces de terre, et on plante ensuite de même la troisième rangée de plançons. Il est nécessaire, nous le répétons, que tous les plançons soient plantés horizontalement. Après la dernière plantation, on couvre le tout avec le reste de la terre, et on place sur le sommet une clôture sèche d'épines et de bois, qui durent jusqu'à ce que les jeunes plants aient poussé et soient assez forts. On a le soin de sarcler les plançons deux fois l'année, pendant l'été, et on les recèpe pendant l'hiver de la seconde année presque rez terre, afin de leur faire jeter des branches latérales et de les renforcer. On pourroit former de même de petits murs en gazon, de l'épaisseur de ceux qu'on fait en quelques lieux, en pisé, et les entrelarder ou les renforcer par différens arbustes, par les épineux surtout, comme les rosiers sauvages, la ronce, l'aubépine, le prunellier, etc. Nous avons tâché de représenter ces deux manières de construire les Haies encore peu usitées, par les fig. 1 et 2.

On trouve aussi la méthode d'un autre cultivateur Écossais, exposée dans la Feuille du Cultivateur et dans le Dictionnaire d'Agriculture de l'Encyclopédie méthodique ; elle consiste à doubler la Haie vive, en la renforçant pardevant d'un mur en maçonnerie, et la munissant par derrière d'un fossé de cinq pieds de largeur, sur deux pieds et demi de profondeur. Cette méthode ne peut être que fort bonne ; mais elle induit à une grande dépense et à un triple entretien : mur, Haie, fossé; quoique l'on ait avancé qu'elle étoit peu dispendieuse. Du reste, la plantation de cette Haie renforcée a cela de particulier comme la précédente, que l'on dispose les plants presque horizontalement et sur deux rangs tournés du côté du fossé, ayant la pointe dirigée un peu en haut, afin que la pluie puisse couler le long des tiges jusques aux racines : on met sur les racines un pied de bonne terre, etc. On assure que cette méthode est surtout utile dans les pays du Nord, et qu'elle y réussit mieux qu'ailleurs. En effet, nous en avons vu construire une à peu près sur ce plan dans le Midi ; et comme elle n'a pas réussi au parfait, ce n'est pas celle-ci que nous citerions pour modèle.

Enfin, un cultivateur Anglais très-renommé, William Boutcher, le digne élève de Miller, et auteur d'un Traité sur les arbres forestiers, s'est occupé aussi de la construction des Haies ; sa méthode a été exposée par M. Preaudeau Chemilly, cultivateur à Bourneville, Département de l'Oise, dans le Journal d'Agriculture et de Prospérité publique, n.° 2, mai, an 2 de la République Française. Nous en citerons ci-après quelques lambeaux.

Il résulte de tout ce qu'on sait à ce sujet, que les différentes manières de construire les Haies, ne conviennent pas également en tous lieux : c'est au cultivateur intelligent, à adopter celle qui lui paroîtra la plus praticable. Le pire seroit de les rejeter toutes, comme font certains cultivateurs insoucians, ou prévenus, ou ignorans.

Pour nous expliquer à notre tour, nous observerons qu'en général, les plus belles Haies sont celles que l'on dispose sur le bord d'un fossé, où elles trouvent une humidité, une fraîcheur toujours nécessaire à la végétation. Les fossés sont les premières circonvallations des champs ; ils protègent la Haie ; ils suffisent quelquefois, s'ils sont assez larges ; ils forment eux-mêmes un retranche-

ment naturel. Les fossés sont indispensables pour l'écoulement des eaux, dont le séjour seroit nuisible au champ et aux prairies, pour dessécher enfin un terrein trop humide. Les fossés seuls sont en bien des cas les meilleures clôtures, quand on peut leur donner de grandes dimensions, comme cinq ou six pieds de largeur (environ deux mètres) ; cependant trois ou quatre pieds peuvent suffire, sur trois à quatre pieds (1 mèt. 2 décam. 9 centim.) de profondeur. Que si l'on veut économiser le terrein sur la largeur du fossé, rien ne gêne au moins pour le faire très-profond, quand *il n'y a que* de la terre à creuser : d'ailleurs, on ne peut le complanter que dans son fonds, comme nous le dirons bientôt. On peut aussi gazonner les jetées de terre, comme on revêt les talus en gazon : ce qui donne de la fraîcheur aux plants de la Haie. Cette manière de planter et de gazonner convient plus particulièrement à l'entour des prairies, qui attirent et entretiennent la fraîcheur, dont elles ont besoin elles-mêmes.

Un fossé plein d'eau qui défendroit la Haie et le champ, seroit sans doute le meilleur retranchement; mais ce n'est pas dans un pays comme le nôtre, où les quatre

mois d'été se passent quelquefois sans pluie, qu'on peut obtenir ce moyen de défense. On observera que les fossés ne doivent pas être pratiqués dans un plan trop incliné sur leur longueur, et qu'ils ne doivent pas suivre la pente du terrein lorsqu'il est trop inégal. Comme ces fossés sont principalement destinés à ramasser les eaux d'écoulement et à les contenir dans leur courant trop rapide, on en retient la chute par des réservoirs placés de distance en distance : je m'explique. Dans les fossés peu profonds qui sont sur un terrein en pente, on doit pratiquer de distance en distance des retenues, c'est-à-dire, des espèces de bâtardeaux moins élevés que les bords du fossé, par-dessus lesquels bâtardeaux l'eau surabondante puisse s'épancher, et en deçà desquels la vase ou le limon seroient retenus. De cet excellent dépôt, on régale ensuite la terre ou la surface du champ, d'où les pluies l'avoient en partie entraînée, ainsi que des chemins solidement construits. Les fossés sont surtout indispensables dans les bas-fonds et dans les lieux où les eaux se ramassent, même accidentellement.

La plantation des bords des fossés devient surtout nécessaire pour les entretenir larges

ou profonds, c'est-à-dire, pour leur conserver à peu près les dimensions qu'on leur a données: sans quoi les terres s'éboulent par l'effet des grandes pluies, même par la sécheresse.

La manière d'utiliser un fossé, quelque large, quelque profond qu'il soit, c'est d'en planter la crête ou les bords, la berge ou le talus, et même le fond, en diverses sortes d'arbustes, comme nous avons tâché de le représenter dans la fig. 3.e

C'est ce dont on prendra une idée plus exacte, en visitant l'établissement fait tout nouvellement au Jardin des Plantes de Paris, où l'on a disposé dans un carré ou jardin particulier, les modèles des semis, des boutures, marcotages, greffes, plantations, tailles, etc.. Cette École-Pratique, car elle mérite ce nom par son objet, présente aussi divers modèles de plantations, taille et culture des Haies. Je me permettrai d'en tracer ici le plan, en attendant que M. A. Thouin qui a si bien dirigé l'ordre de cette plantation, en fasse connoître plus en détail la disposition, lorsqu'il lui plaira de publier pour l'utilité de ceux qui n'ont pas l'avantage de l'entendre, le Cours de culture qu'il

fait annuellement au Muséum d'Histoire Naturelle (1).

La division des Haies simples offre d'abord dans ce jardin particulier, la rigole de plantation, puis des sujets plantés dans l'année, d'autres plantés depuis deux ans, trois ans, quatre ans, cinq ans : (ce que l'on apercevra mieux dans la suite).

Suivent les modèles des Haies avec un baliveau au milieu, avec deux baliveaux aux deux extrémités; des Haies à baliveaux formant portique, d'autres à baliveau portant un thyrse.

Se présentent après, les Haies doubles sur deux lignes; les Haies triples sur trois lignes; les Haies greffées en losange et de plusieurs sortes, en *gleditsia*, prunier, cognassier, etc.

Viennent ensuite les Haies fruitières, comme d'épine-vinette, cornouiller, gro-

(1) Mr. J. Thouin, frère du Professeur, préside à la culture de toutes les plantes du jardin, et les cultive lui-même : en cette qualité, il est le premier jardinier-botaniste de la Capitale. Il n'y a guère de temps qu'on mettoit à ce rang Mr. Cels qui, malheureusement pour les sciences et l'art d'acclimater les plantes, a fini trop tôt sa carrière. De tels hommes sont bien rares en France.

seillier, framboisier, prunier domestique, néflier, cognassier, noisetier, amandier, prunier de Virginie, nerprun, etc.

Après s'offrent les Haies offensives, parmi lesquelles on voit le *mespilus oxyacantha* ou aubépine : (dans l'École de Paris on a fait scission du genre *cratægus* de Linné, et on en a rapporté plusieurs espèces dans celui *mespilus*); le *gleditzia* à trois épines, le *mespilus coccinea*, *robinia pseudo-acacia*, *mespilus crus galli*, *ribes uva crispa sylvestris*, *mespilus prunifolia*, *rosa spinosa*, *prunus spinosa*, *pyrus malus sylvestris*, *zanthoxylum fraxinifolium*, *mespilus pyrifolia*, *pyrus sylvestris*, *lycium Europæum*, *rhamnus paliurus*, *berberis exotica*, ou épine-vinette étrangère. L'ordre des Haies de défenses et d'agrément présente pour modèle le *lonicera tatarica*, *cytisus sessilifolius*, *fagus sylvatica*, *colutea*... *Acer tatarica*, *robinia caragana*, *celtis orientalis*, *coronilla emerus*, *viburnum opulus*, *rosa inermis*. —— *Rubus odoratus*, *staphylea pinnata*, *viburnum lentago*, *robinia pseudo-acacia inermis*, *lonicera nigra*, *cratægus racemosa*, *elæagnus angustifolia*, *spiræa opulifolia*, *lonicera xylosteum*, *pyrus hybrida*, *spiræa hypericifolia*, *phyladelphus coronarius*, *evo-*

nymus verrucosus, syringa vulgaris, tamarix gallica, cornus alba, fontanesia phyllireoides, hibiscus syriacus, prunus padus, lonicera symphoricarpos. —— *Syringa persica, hypericum hircinum, ribes alpinum.... Cercis siliquastrum, quercus....* Lacunes (en 1806, que je prenois ces notes sur le lieu).

On a fait une division de Haies semi-vertes, parmi lesquelles on a placé : *acer cretica, cytisus austriacus, spiræa lævigata, mespilus pyracantha, cytisus hirsutus, acer Monspessulanum, jasminum fruticans ...* Lacunes, *idem.*

Au rang des Haies vertes, on voit *l'ilex Europæus, spartium junceum, juniperus communis... Salsola fruticosa, juniperus Virginiana, thuya Orientalis, juniperus sabina, cupressus... Taxus Baccata, rosmarinus officinalis, buxus sempervirens, buxus sempervirens variegata, teucrium flavum, rhamnus alaternus, phyllirea media, ruscus racemosus.* —— *Daphne laureolu, rhamnus alaternus latifolius, quercus ilex aculeata, phyllirea latifolia, quercus ilex integrifolia, ilex aquifolium echinatum, buplevrum fruticosum, salvia officinalis, phlomis fruticosa, ilex aquifolium Balearicum.* —— *Prunus lusitanica, viburnum tinus, prunus lauroce-*

rasus.... Lacunes : ici le terrein étoit disposé pour recevoir de nouveaux plants. On a commencé à y figurer les Haies *fossées*, les Haies sur ados, les Haies en massif, les Haies d'appui, etc...

En traçant rapidement la série des modèles de Haies, tels que je les ai vus dans leur principe au Jardin des Plantes, j'ai eu principalement en vue de m'autoriser de ces exemples, pour répondre par des faits aux personnes qui avoient trouvé extraordinaire que j'eusse proposé (première édition de 1787), tant de sortes de plants peu usités, dont la plupart leur étoient inconnus, pour la construction des Haies. *M.* THOUIN a prouvé que la chose étoit possible; il en a mis les exemples sous les yeux du public, et cette École est bien propre à instruire, à inviter, à encourager à ce genre de plantations.

Nota. Je visitois cet établissement en 1808, accompagné de M. THOUIN lui-même qui m'en expliquoit obligeamment la disposition, telle qu'elle seroit par la suite. Depuis, M. THOUIN a donné une Description intéressante, et dans le plus grand détail, de cette École d'agriculture-pratique; il a déjà produit cinq Mémoires à ce sujet,

qu'on trouve consignés dans les Annales du Muséum d'Histoire Naturelle, vol. x.e, pages 130, 182, 265, etc., vol. xi.e, page 94, Vol. xii.e, page 205, on a annoncé que le Mémoire qui concernera l'emploi des végétaux, contiendra les exemples de Haies, de palissades et de fossés, tous destinés à servir de clôtures; il n'a pas paru encore.

Quelque part que l'on veuille planter ou semer une Haie, il faut ouvrir la terre par une petite tranchée, par un fossé ou par un simple sillon, selon le cas; pour lesquels on emploie la pioche, la pelle, la houe, le louchet ou des coups de soc de charrue. Cette fouille sera plus ou moins profonde, selon l'essence des plants, l'étendue de leurs racines, et l'espace qu'on veut que la Haie occupe; enfin, selon qu'on voudra que la Haie soit simple ou à double rang : si la tranchée a été ouverte longtemps auparavant, le succès de la plantation n'en est que plus assuré, surtout si des arbres en font partie.

Il est presque inutile de dire que pour la régularité, autant que pour l'exacte culture, la Haie doit être semée ou plantée sur une ligne droite; Virgile a dit : *prætendere sepem segeti*; c'étoit désigner l'ali-

gnement, comme s'il étoit fait au cordeau. D'ailleurs, on est dirigé par les confins.

Les plantations et les semis des Haies doivent se faire avec certaines précautions qui assurent la réussite de tous les plants ensemble : ceux qu'on est obligé de remplacer, sont toujours retardés dans leur accroissement; et ceux qui les ont gagnés de vitesse les offusquent par leur ombre, ou s'emparent du terrein par leurs racines.

Veut-on former une bonne Haie épaisse, on disposera les plants en échiquier, ou en sautoir sur deux ou trois lignes plus ou moins distantes, évitant de les faire rencontrer vis-à-vis les uns des autres; on inclinera un peu ces plants à droite et à gauche, pour les disposer à se croiser en grandissant.

Duhamel indiquoit un autre moyen peu différent, qu'il est bon de faire connoître. « Les Haies qui ferment les héritages, disoit le savant et l'habile cultivateur, se plantent dans des rigoles, ainsi que les charmilles; mais lorsque l'on veut que la clôture soit bien exacte, on plante ordinairement deux filets (deux rangs apparemment) à un pied l'un de l'autre sur la berge d'un fossé. Il y en a qui plantent le filet qui est du côté

du fossé, en *douve*, c'est-à-dire, qu'ils placent le plan horizontalement; et quand ce filet a poussé, il ressemble à ces rejets que l'on voit sortir des murs de terrasse : ces brins couvrent le fossé, et le rendent plus difficile à franchir ». V. Traité des semis et plantations, p. 176.

Il est un emplacement bien favorable pour une Haie : c'est quand les terres sont élevées et soutenues par un mur de revêtement. Alors une Haie en aubépine, en cognassier, en poirier sauvage, etc. couronne agréablement ce mur, en le rehaussant et formant une double barrière.

Il est inutile de dire qu'en dressant les Haies, on doit ranger plus près les uns des autres les arbrisseaux que les arbres, et les sous-arbrisseaux plus près encore. Il y en a qui négligent, mais à tort, de donner à leur Haie la forme de damier ou de sautoir : ils préfèrent, je ne sais pourquoi, de placer les plants à double rang, vis-à-vis les uns des autres. Plus communément on ne plante que sur un seul rang, et c'est un grand défaut. Ces Haies foibles sont plutôt dégradées et plus difficiles à réparer que celles qui sont doubles : en ce cas, on plante le plant droit ou un peu coudé dans le trou.

Si on se décide à faire, en même temps, des plantations d'arbres qui s'élèvent de distance en distance en baliveaux du milieu de la Haie, pour la soutenir, la renforcer ou l'embellir, on marquera les places sur la longueur de la tranchée ou le fossé, afin qu'en ces endroits on fasse des creux plus profonds ou plus larges, ou bien de petites fosses que le vigneron Auxerrois nommeroit des *augelots*, et le nôtre des *cassots*. Les dimensions et la forme ronde, ou plus communément carrée de ces creux, sont déterminés d'après la grosseur des arbres et la qualité de la terre qui cède à l'outil avec plus ou moins de facilité. Dans les terres douces ou molles, par exemple, en quatre coups d'un fort louchet le travailleur enlève quatre grosses mottes de terre qui font une ouverture convenable pour la plupart des plançons ; on rend ce creux profond à volonté. Dans les terreins plus fermes, les pierreux ou caillouteux, il faut plus de temps et plus de peine; on y enfonce la pioche, la bêche et le pic.

Quant à la distance à donner aux plants entr'eux, elle dépend : 1.° de la bonne ou de la mauvaise qualité du terrein ; 2.° de l'espèce d'arbre ou d'arbuste, dont on veut

former la Haie; 3.° de la disposition qu'ont les arbres à grandir, et les arbustes à buissonner ou à foisonner par leurs racines. En général, cette distance peut être de six pouces à dix-huit (deux décimètres à cinq), du plus foible au plus fort des plants, en ayant toujours égard à leur accroissement: non compris cependant les grands arbres. C'est principalement sur la fosse ou la tranchée qui doit recevoir les plants, qu'il faut diriger son attention; elle ne peut être creusée d'après de trop grandes dimensions. Ce ne seroit pas trop que de lui donner de deux à trois pieds en tout sens (plus ou moins d'un mètre); il ne seroit pas même inutile de fouiller la terre à la même profondeur, et de la renouveler ou de l'amender, si besoin en est et si l'on veut faire un semis à demeure: les jeunes plants qui en proviendroient, en pivoteroient mieux; ils croîtroient plus vite. Mais rarement voudroit-on commencer la construction d'une Haie par les élémens: je veux dire par la germination d'un semis; je m'expliquerai sur cela ci-après.

En fait de Haies fruitières, l'abbé Rozier annonçoit qu'il avoit sur ces sortes d'arbres l'usage de les placer à cinq, six ou

huit pieds l'un de l'autre; mais qu'il ne falloit pas mélanger les pommiers avec les poiriers et les pruniers : il vouloit même qu'on ne mît pas ensemble différentes espèces de pommiers, et ainsi des autres arbres. Ce soin est un peu recherché pour des Haies; car pour peu qu'une Haie soit considérable, on pourra difficilement se procurer d'une seule espèce de plant : tout le monde n'étant pas à portée de se pourvoir dans les grandes pépinières. D'ailleurs, ces sortes de Haies en arbres fruitiers seulement, conviendroient mieux pour entourer un jardin légumier, un verger, une pépinière *mêlée*, qu'à une vigne ou à un champ; parce qu'un jardin est toujours mieux gardé : on y travaille plus constamment que dans un champ ou dans une vigne.

Observez que les arbres forestiers pourroient n'être placés que dans les Haies qui bordent les chemins, ou pour éviter tout litige, par rapport à l'ombrage et aux racines de ces mêmes arbres, avec les voisins qui ne seroient pas d'humeur d'avoir de grandes Haies devant leurs possessions. De telles altercations ne pourroient naître qu'en Espagne, dans la vieille Castille surtout où l'on abhorre, dit-on, les arbres,

je ne sais d'après quel préjugé, de même que dans les pays où les clôtures seroient une nouveauté : ce ne sera point dans la Lombardie, où tous les champs sont bordés d'arbres ; ce ne sera point dans la Belgique, où les Haies répandent dans les champs la plus agréable variété, où les grands arbres forment souvent les limites de chaque héritage et sont rangés en Haie. Ce sera encore moins en Angleterre, dans la Province de Hert-ford et dans le Comté de Norfolck, où l'on voit même des chênes s'élever du milieu des Haies d'épine blanche, à la distance d'une perche ou environ seize pieds (plus de cinq mètres), qui donnent les plus belles espérances aux successeurs de ceux qui les ont plantés, et un moyen peu dispendieux (1) d'augmenter les forces na-

(1) Les Anglais ont fait plus encore : les sables stériles de leur Province maritime de Suffolk ont été convertis en prairie, par l'industrie des cultivateurs qui ont su contenir les sables mouvans par des clôtures et des Haies, et les affaisser, pour ainsi dire, sous la masse du foin qu'ils ont eu l'art de faire produire à ces terres maigres. Voilà un peuple ingénieux et agricole, qui ne cultive pas par routine.

Encore même les Anglais ne cultivent-ils pas autant qu'ils le pourroient. Voudroient-ils donner à penser qu'ils ont du terrein de reste ? Ce seroit en tout cas vouloir être prodigue en pure perte.

vales de la Nation. En France, il y eut jadis des ordonnances pour quelques Provinces, où les propriétaires des biens ruraux tenans et aboutissans aux grands chemins, étoient obligés de les planter d'arbres à la distance de trente pieds ou cinq toises (dix mètres) : d'après les anciens droits féodaux, les ci-devant Seigneurs qui avoient le droit de voirie, pouvoient aussi faire planter des arbres à leurs frais et en jouir comme de leurs fonds ; tandis que dans d'autres cantons, on s'opposoit à la construction même des Haies (1). Espérons *qu'on* plantera un jour sans résistance, *sans* opposition et par besoin : par ce besoin qui commande.

La plantation des Haies ne doit être faite qu'à la fin de l'automne et pendant

---

(1) On peut voir, dans le Dictionnaire des eaux et forêts par CHAILLAND, tome II, à l'article des Haies, vingt-une manières de décider sur le fait des Haies d'après les coutumes d'Orléans, de Montreuil, d'Auxerre, de Rheims, de Sedan, de Boulenois, de Hedin, de Grand-Perche, de Tremblevi, de Berri, de Cambrai, de Normandie, etc. ; et cela d'après les jurisconsultes COQUILLE, DE MORNAC, DE LOISEL, L'HOMMEAU et POQUET. Quelle jurisprudence variable !

une partie de l'hiver, lorsque la végétation est suspendue; plutôt ou plus tard, on risqueroit de planter inutilement et de n'avoir que de bûches et de broussailles : ce qui dépend d'ailleurs de la température du climat. On aura aussi égard à la nature du terrein et à l'exposition. En général, la fin du mois de décembre et tout le mois de janvier sont les temps les moins favorables, parce que la gelée, ou la neige, ou la pluie empêchent de manier la terre. On doit se hâter de planter pendant le mois de février; plus tard, les arbres et les arbrisseaux commencent pour la plupart à bourgeonner : c'est ce qui arrive dans les climats tempérés comme le nôtre. Il faut donc préférer de planter en automne dans les climats chauds, dans les terres légères et maigres, ou à l'exposition du midi; et retarder jusqu'au commencement du printemps dans les climats froids.

Ne plantez pas la Haie, quand la terre est mouillée ou trop humide; car si on renverse cette terre dans la tranchée ou dans le sillon, sans la presser, elle se crevasse ensuite, elle se gerce et se sèche fortement; l'air peut la pénétrer plus facilement et dessécher aussi les racines; si on la plombe,

elle s'empâte, s'affaisse, se scelle et s'appierrit pour ainsi dire.

On demandera, sans doute, car la question se présente assez naturellement, s'il vaut mieux planter des plants enracinés que de semer sur place? Nous répondrons avec l'abbé Rozier : « si l'on désire promptement jouir, il faut planter; mais si l'on veut longuement jouir, il vaut mieux semer; à bien prendre, le semis est à préférer, et il ne diffère pas de beaucoup la jouissance, parce que la plante ne souffre pas de la transplantation. D'ailleurs, elle conserve son pivot, objet de la plus grande importance, et dont dépend surtout la vigueur de la végétation ».

Nous observerons sur cela que toute graine ne peut être semée sur place, puisqu'il en est, comme nous en avons averti plusieurs fois, qui ne lèvent qu'à la seconde année. Ainsi la plupart doivent passer d'abord par la bâtardière, et le plant être ensuite transplanté dans la Haie.

Quelques semis peuvent avoir plus de succès en automne, d'autres à l'entrée du printemps, et quelques-uns d'abord après le dégel. Je crains que rarement on veuille se décider à faire des semis sur le lieu même

où l'on veut former la Haie, soit que ce moyen est trop lent, soit que beaucoup de graines ne lèvent point; quoique les plants qui réussissent de cette manière, s'enracinent beaucoup mieux.

Quand on fait les semis dans la pépinière, on met ensemble les graines d'une même espèce, pour leur donner une exposition et une culture particulière. Dans les semis à demeure, on fait quelquefois un mélange de plusieurs sortes de semences, afin que les unes réussissent à défaut des autres.

Cependant, les plants mêlés ne réussissent jamais bien; il vaut mieux que la Haie soit toute d'une seule espèce de plante, malgré ce que j'en ai dit à l'article des différens arbustes de remplissage que les circonstances nécessitent.

Nonobstant cela, je dirai au cultivateur: semez et plantez toujours. Une Haie pourroit devenir en quelque sorte une vraie pépinière de jeunes plants d'arbres forestiers ou de jardin, que l'on disperseroit dans les endroits convenables du domaine, ou que l'on partageroit amiablement avec ses bons voisins et amis.

Il faut, autant qu'il se peut, que toute la

longueur de la Haie, sur une face au moins, soit d'une même sorte de plant; on peut former l'autre face d'une espèce de plant différent : ainsi un côté sera, par exemple, en arbustes épineux; l'autre côté, en arbres productifs, fruitiers ou forestiers.

Dans le cas où l'on voudroit planter une palissade ou brise-vents en grands arbres, et en petits par-devant, on pourroit se conformer aux exemples qu'a donnés M. Thouin dans le second de ses Mémoires ci-devant cités, dont il a indiqué six variétés, sur trois rangs, sur cinq rangs, sur sept rangs, à un seul talus et à deux talus : ce qui renfonce singulièrement ces sortes de palissades.

Le mélange est quelquefois inévitable en remplacement pour garnir des trouées : je viens de l'insinuer.

Nous avons parlé de fruits et de graines de différentes sortes; il faut qu'on sache maintenant que plusieurs demandent plus de précautions pour leur réussite. Les fruits pulpeux, par exemple, et les succulens, comme plusieurs baies, pourrissent dans la terre, ou ils sont dévorés par les insectes, par les rats et les mulots. Il faut au préalable séparer les graines de leurs enveloppes pulpeuses, les laver, les faire

sécher et les semer à nu dans des caisses, dans des terrines ou en planches, de la manière dont on le trouvera plus amplement décrit dans les meilleurs auteurs d'agriculture et de jardinage, parmi lesquels MILLER, DUHAMEL, le baron de TSCHOUDI, et le columelle Français, l'abbé ROZIER, doivent être consultés et préférés à tant d'autres (1).

Les fruits et les graines farineuses et huileuses ne sont pas moins exposés au pillage des mêmes animaux et des oiseaux qui savent adroitement fouiller la terre : c'est ainsi que les glands, les faînes, les amandes, les noisettes et autres graines à coque ou à écorce dure sont enlevés ; souvent ils sont piqués de vers, avant qu'on ne les mette en terre ; quelquefois aussi ils sont moisis ou avortés. Tout prouve donc la nécessité de former des pépinières, d'où l'on puisse tirer

(1) Tel est le titre des ouvrages de ces savans agronomes : Dictionnaire des jardiniers, en anglais, dont une traduction française..... Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre, dont une seconde édition augmentée ; des Semis et Plantations..... Traité sur les arbres toujours verts..... Cours complet d'agriculture ou Dictionnaire, etc.

les plants choisis que l'on désire, tant pour les Haies champêtres, que pour les Haies d'agrément. On sait que les plants préparés et façonnés dans la pépinière étant transplantés en motte, accélèrent la jouissance. Il en est qu'on peut tailler en cube ou en éventail, et disposer promptement par leur moyen une Haie comme on fait un édifice, ou une pièce d'architecture, surtout s'il s'agissoit de donner quelque agrément à la clôture.

Nous devons faire observer que les arbres et les arbustes élevés de noyaux et semés à demeure, ne tracent point comme ceux qui proviennent de drageons enracinés, parce que dans les premiers, les racines pivotent et ne courent point vers la surface de la terre: nous dirons bientôt de quelle utilité est ce pivot. On ne négligera pas de faire tremper quelque temps dans l'eau, les graines à coque dure : c'est même le moyen de reconnoître celles qui sont impropres à germer ; si elles surnagent, on les enlevera. Il en est qu'il faut un peu écacher, ou leur donner quelques coups de lime, ou même leur faire subir un commencement de fermentation dans de la drêche ou simplement dans l'eau de son : c'est ce qui réussit surtout pour le fruit

tardif de l'aubépine ou la cenelle. On a proposé aussi quelque liqueur chimique, l'acide muriatique oxigéné, ce qui n'est encore qu'un joujou pour les fleuristes et les semeurs sur couche. Disons, en passant, que MM. Fourcroy et Vauquelin, savans auxquels on doit tant d'analyses et de découvertes, se sont assurés que le gaz hydrogène ne favorise pas la germination; mais il n'ôte pas aux graines la propriété de germer. Annales du Mus. d'Hist. Nat. t. VII. Disons aussi que le peu de réussite des semis des cenelles, provient du peu de précaution que l'on prend à le bien faire.

Voici le procédé qu'indique l'Anglais William Boutcher, que nous citions plus haut, et que rapporte le cultivateur Preaudeau-Chemilly son apologiste.

« Il faut avoir la précaution d'étendre sur un plancher sec et aéré, la graine que l'on a fait recueillir, l'y laisser quelques semaines jusqu'à ce que les baies soient sèches et fermes; on les met ensuite dans un tonneau que l'on remplit d'eau; on y en met autant qu'il en peut contenir, la semence y étant: quand elle sera suffisamment imbibée, on la dégagera de sa pulpe, en frottant, à l'aide d'un peu de sable, la semence entre ses mains.

Après cette opération, on l'étendra de nouveau pour laisser évaporer l'humidité dont elle est environnée : desséchée, on la mêle avec du sable fin et bien sec, et en quantité égale à la masse de semence. Ainsi mêlée, on la met en tas, que l'on adosse à une muraille exposée au midi ; on couvre ensuite ce tas d'un sable pareil à celui qui a été employé au mélange ; une couche de trois ou quatre pouces suffit : on laissera cette semence dans cet état jusqu'au second printemps; elle ne lève jamais la première année ».

Je crains que nos cultivateurs ne voient trop de soins dans tout cela, et *qu'ils* négligent de conserver ainsi la *graine* tardive de l'épine blanche, ou celle de houx.

Ce n'est pas tout : c'est que les préceptes de nos deux auteurs ne se bornent pas-là; car ils ajoutent : « il sera nécessaire de retourner tous les deux mois cette semence ainsi déposée ; on mêle, par cette opération, le sable qui servoit d'enveloppe, et on en remet de nouveau quand le tas est reformé ».

« La végétation de la graine d'épine s'annonce avec celle des plantes les plus précoces : cet effet se manifestera dans le tas que l'on a préparé, quoiqu'il n'y ait pas de terre; il faut donc le prévenir, et mettre

cette semence en terre avant le développement du germe. Il faut alors séparer la semence, du sable avec lequel elle a été mêlée, ce qui est facile à l'aide d'un crible : sans cette précaution, on ne pourroit la distribuer avec sûreté et égalité ».

L'auteur Anglais n'est pas moins attentif à bien faire le semis, en préparant le terrein, en le divisant en planches d'environ trois pieds de large, avec des allées intermédiaires de dix-huit pouces, pour donner la facilité d'arroser et de cultiver, etc... On s'aperçoit bien qu'il fait pépinière d'épine, et qu'il refuse d'employer les plants tirés des bois.

Une méthode plus simple d'exciter la germination dans les noyaux et les semences à enveloppes dures, consiste à les envelopper d'une pièce de drap ou de linge imbibé d'eau ; on les expose ensuite à l'ardeur du soleil sans les laisser manquer d'eau.

Si l'on veut planter par bouture, on observera que celles des bois blancs veulent être placées dans une terre fraîche; tandis que le cognassier, l'aubépine, le grenadier et autres se passent d'une terre humide. Craint-on que les plants ne s'échappent par leurs rameaux et ne grandissent trop? On fera les boutures par les branches renversées:

par ce moyen, on multipliera les bourgeons à racines par ceux des boutons à feuilles ; on châtrera l'arbrisseau qui par-là restera nain. Nous n'assurerons point, du reste, que cela réussisse sur beaucoup d'espèces d'arbres. Nous savons qu'il a été pratiqué sur le *grenadier* et sur le figuier ; nous l'avons essayé inutilement, dans le temps, sur l'olivier (1). On sait seulement que les plants provenant de bouture, restent pour l'ordinaire plus bas que ceux qui sont sortis immédiatement de leur graine.

Les jeunes Haies, si elles sont construites sur la même surface que le *champ*, *c'est-à-dire*, de niveau avec le *terrein*, doivent avoir au moins un sillon à leur pied, lequel puisse retenir les eaux pluviales et servir aux irrigations si l'on est dans le cas d'en pratiquer. Si les Haies sont plantées sur un terrein incliné ou sur un talus, on leur formera une assise régulière, plane et horizontale pour les mêmes raisons que je viens d'exposer. On buttera ensuite les jeunes plants avec la terre du fossé ou en plaquant artis-

(1) On peut voir ce que nous en avons écrit dans notre Traité de l'olivier, imprimé à Montpellier, en 1784, in-8.°

tement du gazon qui lie la terre et en empêche l'éboulement.

Il est des Haies qui ont besoin d'avoir à leur pied un égoût pour prévenir la stagnation des eaux. Si l'on creuse un petit fossé près de la Haie et plus bas que ses racines, on obligera certainement celles-ci à plonger plus bas encore ; elles se trouveront par-là au-dessous du sol que l'on cultive ; elles ne nuiront point aux productions du champ. Cette méthode n'est pas à négliger ; quelques expériences relatives à cet objet me l'ont suggérée. C'est ce que j'annonçois à l'article de la pourrette : voici en quoi elle consiste. Les plants dont on a à redouter l'extension des racines doivent être plantés, autant qu'il se peut, au-dessous des terres, c'est-à-dire, plus bas que les marges des champs ; et pour ceux qui auroient à souffrir de la stagnation des eaux, il faudra les planter, non sur le fond même, mais sur la berge du fossé, ou dans le fossé, ou dans un plan mitoyen entre le champ et le fossé. Les arbres à racines courantes peuvent être réservés pour enceindre les bois et les lieux arides. On prévient encore l'excursion des racines, en plantant les Haies sur un banc de terre élevé en forme de petite chaussée.

Nous avons dit que cette méthode étoit pratiquée en quelques cantons de l'Angleterre : elle l'est aussi dans le pays d'Hanovre; mais elle ne seroit pas praticable en tous lieux, parce que l'ardeur du soleil pénétreroit trop cette chaussée étroite.

Il est à propos, pour aider l'accroissement des Haies, de les façonner pendant les deux ou trois premières années par quelques légers labours, soit à la charrue, soit à bras, selon que le comporte leur emplacement; ou bien on les béchotera avec une espèce de sarcloir, parce qu'il est nécessaire de tenir la jeune Haie libre de plantes parasites, *inutiles et* traçantes qui peuvent lui nuire *et l'offusquer.* Le sarclage et le béchotage sont plus profitables par un temps couvert, humide, disposé à la pluie. Ces petits labours ont encore pour but de retrancher une partie des racines qui se rapprochent trop de la surface de la terre : ce qui oblige les autres à plonger davantage. Par-là la Haie se fortifiera; elle sera plus susceptible de résister à la sécheresse et à la gelée. D'après ce qui précède, on voit que c'est une chose assurée que les Haies mal plantées, mal conduites dans le principe, donnent plus de peine à entretenir que celles qui d'abord ont été bien

établies. Passons donc à ce qui concerne leur entretien.

Une fois grandies, les Haies n'ont besoin pour leur entretien, que d'être régulièrement taillées, arrêtées dans leurs pousses inutiles, rangées, redressées, entrelacées pour qu'elles se soutiennent et qu'elles se garnissent également partout, afin qu'elles n'empiètent, ni sur le champ, ni sur le chemin; quoique s'il y a un fossé entre la Haie et le chemin, on pourroit ne tondre la Haie que du côté de l'héritage, et la laisser s'échapper du côté du fossé: ce qui ne peut se pratiquer, quand la Haie sépare immédiatement deux héritages.

On devroit tailler les Haies ou les pincer plusieurs fois dans l'année, ne pas redouter le temps des chaleurs, ne pas attendre surtout que la nouvelle pousse soit forte. C'est un avis que me donnoit un de mes frères qui a acquis sur cela quelque expérience dans ses propriétés.

Dans la construction des Haies, on se propose de les rendre plus abondantes en branches et en rameaux; on veut convertir toute la plante en buisson. A cet effet, on doit rabaisser la tige, couper, tailler souvent les branches montantes, et les rejeter sur les côtés, si elles sont flexibles: ce qui doit être

fait de bonne heure, c'est-à-dire, principalement les premières années.

Quelques arbrisseaux ont plus de disposition à prendre cette forme : ce sont ceux qui ont les branches et les rameaux opposés ou latéraux. Malheureusement on est trop pressé de jouir : lorsqu'on plante, on veut recueillir ; et en fait des Haies, on voudroit être clos sur le champ. Bien des gens ne peuvent se résoudre à faire tailler la Haie qu'on vient de planter. Il est cependant essentiel de le faire, afin que la Haie prenne une bonne forme, afin qu'elle se renforce et se garnisse par le pied. Les plus belles *Haies* ont été bien conduites, lorsqu'*elles ont* été taillées très-bas pendant trois ou quatre années de suite. On les défend elles-mêmes par des broussailles, par des épines et par leur propre tonture. On peut cependant se dispenser de tailler la Haie nouvellement plantée jusqu'à ce qu'elle commence à bourgeonner; ce qui lui sert d'abri et de défense pendant le premier hiver, et empêche qu'on ne la piétine : les broussailles qui auront servi de couverture, garantiront encore les premières pousses.

Je le répète : c'est le trop grand empressement que l'on a à voir croître bientôt une

Haie, qui fait qu'on en jouit moins ou plus tard, c'est-à-dire, qu'elle se garnit moins bien ; on craint de la trop rabaisser par la première taille, on la laisse monter de toute sa force; elle forme alors une palissade sans trop d'épaisseur. En cet état, il est facile aux malfaiteurs et aux animaux errans de la traverser en la forçant, et de l'endommager. Tout arbuste, nouvellement planté pour cet usage, doit donc être étêté, même taillé bas, à deux ou trois pouces du collet.

Dans cette taille et les subséquentes, on doit faire en sorte que les nouvelles pousses soient dirigées latéralement, et que très-peu montent perpendiculairement. La végétation ne donne que trop de tendance à la perpendicularité des tiges et des branches. Mais ce sont les branches latérales et les rameaux entrelacés, auxquels on fait prendre cette même direction, qui donneront de la consistance à la Haie, et qui en formeront une barrière impénétrable. Si, au contraire, on a laissé s'échapper tout à coup la Haie en hauteur, il faudra la ravaler tôt ou tard, et cette taille tardive laisse de larges plaies aux plants, qui en entraînent le dépérissement.

L'abbé Rozier a prescrit une méthode qui, quoique bonne en elle-même, ne sera

pas la plus suivie. Il recommande de couper d'abord la tige à quinze ou dix-huit pouces (il est de jeunes plants qui ont à peine cette hauteur quand on les plante), afin qu'il en pousse quatre, six ou huit bourgeons. Lorsque la reprise est assurée, on supprime les deux ou trois bourgeons supérieurs; on ne laisse que les inférieurs qui acquièrent plus de force; on retranche enfin l'excédant de la tige, et l'on dispose les deux petites branches à s'embrancher, à se diviser latéralement autant que faire se peut. Par la suite, on les entrelace, en les croisant, en les greffant par approche : ce qui donne autant d'*agrément* que de solidité à la Haie.

Cela est fort joli; mais ces petits soins ne peuvent être pris que par le propriétaire lui-même, s'il en a le goût, ou par des jardiniers: les fermiers et les métayers trop peu complaisans ne voudroient point s'amuser à enjoliver ainsi une Haie, dont le produit ou l'utilité seroit encore tardif pour eux. Ceux qui seront curieux de dresser des Haies fruitières en losange, pourront prendre des instructions solides dans l'ouvrage de l'abbé Rozier, qui s'est arrêté sur ce point avec beaucoup de confiance. Les Hollandais pratiquent surtout cette méthode sur la char-

mille. Voyez ce que nous en avons dit à l'article de cet arbre.

La taille à la serpe, au croissant, aux ciseaux qui se fait selon la force, l'étendue et l'élévation de la Haie, sert à la contenir, à la palisser, à la rendre uniforme, plus propre et plus forte : c'est un des soins essentiels, je le répète, que les branches et les rameaux soient croisés et entrelacés. Ainsi, la taille ou plutôt la tonte des Haies doit bien plus contribuer à la confusion qu'au dégagement des branches : c'est l'inverse de la taille jardinière, à moins qu'on ait affaire à des arbres fruitiers ; et encore même, les Haies ne demandent pas une taille méthodique comme les arbres des jardins, lors même qu'elles seroient composées de quelques arbres à fruits.

En bonne règle, on doit, tant pour le coup-d'œil que pour l'entretien de la Haie, la tailler en la rétrécissant par le haut et laissant la base un peu plus large (voyez la figure 4.e) en forme de toit de chaumière.

Le Gentilhomme cultivateur parle d'un élaguement à faire à la Haie de vingt-cinq ans : ce qui ne doit s'entendre sans doute que d'une Haie négligée. En effet, il y auroit alors beaucoup de branches et de souches

mortes, des chicots, des gourmands à retrancher, des vides, des cl. irières à réparer et de grandes plaies à occasioner.

La hauteur d'une Haie étant modérée à trois, à quatre ou cinq pieds (d'un à deux mètres au plus), pour qu'elle ne borne pas la vue ou qu'elle ne répande pas trop d'ombre dans l'intérieur du champ, ou du pré ou de la vigne; tous les jets qui excéderont seront abattus, coudés ou repliés sur eux-mêmes. A six et sept pieds et au-delà, les Haies deviennent palissades; elles garantissent du vent et donnent de l'ombre, autant qu'on en a besoin. Cependant, à force de tailler les Haies à la même hauteur, les dernières branches se chiffonnent, viennent en touffe, par tête de saule ou par bouquet, ce qui n'est point agréable à la vue. Il faut parfois le recéper au-dessous de ses petites branches confuses; la nouvelle pousse reprendra bientôt le dessus, et on la mettra au niveau que l'on désire.

Duhamel a fait un précepte de tenir les Haies qui bordent les vignes du côté du nord, plus basses que de tout autre côté, ou même de ne point planter des arbres de ce côté là, s'ils empêchoient le vent de dissiper les brouillards (quatorzième Mémoire des

supplémens de Buffon); mais ce précepte n'est réellement applicable qu'aux pays où l'on a à redouter les effets du brouillard. Ailleurs il faudroit, au contraire, tenir la Haie plus haute du côté du nord, pour garantir des vents froids et de la gelée du printemps, qui vient de ce côté-là. Les Haies hautes sont encore nécessaires pour mettre les bestiaux à l'abri et sous clôture.

Observons à ce sujet, qu'une Haie haute n'a pas besoin d'être aussi épaisse, aussi fournie de rameaux par le haut que par le bas : on peut donc la tailler, sans perdre de vue l'intention de la nature qui diminue de plus en plus les plants de bas en haut, c'est-à-dire, que la continuité de la Haie peut prendre, dans son ensemble, la forme pyramidale comme feroit chaque plant isolé. C'est ce que représente la figure 4.e que je viens de citer. Ce précepte est de l'Anglais Boutcher, qui a très-bien remarqué que quand même on n'auroit point égard au coup-d'œil agréable que peut présenter une Haie proprement taillée, il est nécessaire de la dresser en forme pyramidale, par rapport à sa solidité et à sa conservation. En cet état, elle reçoit mieux les influences de l'air, de la lumière, de la pluie et du soleil : ce qui est refusé à celle

qui est confuse ou trop épaisse par le haut, penchée, courbée, affaissée.

Dans le cas des palissades ou brise-vents sur plusieurs rangs, dont nous avons parlé d'après Mr. Thouin (de trois à sept rangs d'arbres et d'arbrisseaux les uns devant *les* autres), la dégradation du plus haut au plus inférieur leur laisse à chacun un espace libre dans l'atmosphère qui leur permet d'en recevoir les influences, en même temps qu'ils figurent agréablement et d'une manière tout à fait pittoresque. C'est ce dont on prendra une idée dans la 6.e figure qui représente une triple palissade d'arbres hauts *et bas.*

On dit communément, dans *la* pratique, que les jardiniers ébarbent les Haies avec le croissant et les ciseaux, et que les fagoteurs ébarbent les fagots avec la serpe : on pourroit dire aussi avec la hache, la cognée.

L'émondage à la cognée ne peut être que défectueux; il dégrade singulièrement la Haie; les bouts éclatés ne repoussent point : ce sont autant de chicots qui déshonorent la Haie ; bientôt elle se rabougrit, elle est hors de service.

Je sais qu'une Haie épineuse est difficile à tondre ; on se blesse, on se déchire ; et pour éviter les blessures, on la traite rude-

ment à grands coups. Mais pour éviter d'en être blessé et de l'endommager, on peut se munir de gros gants de peau, s'entourer le bras d'une sangle, et l'on atteindra sans peine et sans risque avec une bonne serpette, jusque dans le fort du buisson le plus épais.

Quelquefois l'entrelacement des branches peut se faire aussi avec art et avec presque autant de propreté, que si la Haie étoit montée sur un treillage ou sur un simple échalas ; nous venons de le dire : rien n'empêche qu'on ne la soutienne ainsi, lorsqu'il s'agit des Haies de propreté ; nous en avons indiqué les matériaux de plusieurs genres. On peut encore courber les branches de côté et d'autre ou les coucher en terre, même unir les branches les unes aux autres par la greffe en approche. On trouvoit déjà cette dernière façon décrite dans OLIVIER DE SERRES, à la fin du chapitre XXX.e, qui termine son VI.e *lieu*, lorsqu'il dit que les branches peuvent *s'entrebrasser* par leurs tiges, et être entrecroisées par les branches, formant des losanges comme les plombs des vitres, en les accolant, les greffant après avoir tiré un peu d'écorce, et les arrêtant ensemble par un lien. Ce qui ne peut se faire avec succès que dans le temps de la sève, et ce qui ne réussiroit

même pas sur toutes les espèces d'arbres et d'arbustes, si l'on ne faisoit entrer exactement les branches les unes dans les autres, par des entailles et des coches de mêmes dimensions. C'est principalement avec les saules que le père de l'agriculture française vouloit qu'on formât des clôtures de cette sorte. Il recommandoit aussi, pour le même usage, son arbre favori, le mûrier blanc, dont il a été le propagateur de la culture en France. (Voyez notre article pourrette et celui du mûrier). L'amandier et d'autres arbres fruitiers se prêtent aussi à cette forme croisée que donne la greffe par approche. *Les jardiniers* se plaisent à former *de belles* palissades de rosiers entrelacés et greffés par approche: elles sont de la dernière élégance ; mais encore un coup, ce n'est pas ce dont on se pique au milieu des champs. Cependant, qui ne s'aperçoit que les Haies croisées ou en losange présentent déjà une barrière dès leur jeune âge: en se fortifiant, elles offrent plus de résistance que celles en plants naturellement droits ou en buisson.

Quant au croisement des branches des amandiers placés en Haie, qui peut être pris pour un joujou de jardinier, il est à peu près inutile. Je puis assurer qu'avec des

amandes semées près à près, et les jeunes montans étant pincés de temps en temps, puis taillés par-dessus et par les côtés, ces plants formeront dans peu une Haie épaisse, fourrée, impénétrable, à cause de la multiplicité de brindilles et de rameaux qui s'entrelaceront confusément.

Le cultivateur CHALUMEAU, en désapprouvant la culture compliquée des Haies de l'Anglais BOUTCHER, dont nous avons parlé (p. 301), indique la méthode simple de tailler les Haies d'épine usitée en Bourgogne; il suppose la Haie parvenue à six pieds. « Au mois de mai, dit-il, un ouvrier avec une fourche et une serpe fléchit la Haie.... Il donne à la hauteur de trois pieds un coup de serpe sur chaque brin qu'il ne coupe qu'à moitié, et le couche ainsi de suite jusqu'à ce que toute la Haie soit ravalée de cette manière. Par l'effet de cette méthode, la sève qui monte du pied, à moitié retenue jusqu'à l'endroit du coup de serpe, se jette et perce en une infinité de pousses qui garnissent, depuis la souche jusqu'à cette hauteur de trois pieds, tout le bas de la Haie d'une manière très-fourrée dès la seconde année; tandis que l'autre moitié de la sève court par le moyen de l'écorce, tout le brin

couché, et le charge, quoique plus lentement, de branches qui s'élèvent et forment, au bout de trois ans, une palissade aussi haute et aussi épaisse qu'il le faut pour fournir un bon abri au bétail ».

« Tous les six à sept ans, on renouvelle cette opération qui, au bout d'une quinzaine d'années, forme de grosses branches très-pressées et toujours très-fournies de jeune bois. On a soin de trois en trois, ou de quatre en quatre ans, de retirer de la Haie le bois mort, d'abord pour avoir ce bois, et puis pour que sa quantité ne pousse pas en divergence les pousses naissantes; ce qui donneroit trop d'épaisseur à la Haie ». Voilà certainement des Haies rustiques qui peuvent être mises en opposition avec les Haies jardinières des Anglais; mais il faut des unes et des autres. Les observations de M. CHALUMEAU sont consignées dans le Journal d'Agriculture et de Prospérité publique, n.° 5, août de l'an 2; répétées dans la Feuille du Cultivateur, n.os 32 et 33, t. 5, de l'an 3, avec la réponse de M. PREAUDAU, n.° 42.

Quoiqu'il en soit de la critique que l'on a faite des méthodes anglaises et particulièrement de celle de M. BOUTCHER, nous devons nous apercevoir combien ces cultiva-

teurs prennent de soins dans la formation des Haies, à compter par la germination des graines, ensuite par l'éducation des plants dans la pépinière, par leur transplantation, plantation, taille et entretien. Aussi ont-ils plus de belles Haies, des Haies solides et durables, et leur agriculture en général se ressent de ces soins assidus. Peut-être aussi que leurs fermiers sont plus riches : je ne veux pas dire plus habiles spéculateurs.

Il est indispensable de tondre chaque année les Haies et les palissades, auxquelles on se pique d'entretenir la propreté; on peut les tondre en deux fois, pendant tout le temps que la sève est dans l'inaction, c'est-à-dire, tout l'hiver et pendant les fortes chaleurs. S'agit-il de les rabattre pour les rajeunir, on les coupe à rez terre. Cette tonture est toujours profitable : si elle est feuillée, elle peut servir de nourriture aux bestiaux ; si elle n'est qu'en broussaille effeuillée, elle sert encore au chauffage des fours et des grands foyers de campagne.

Lorsque nous avons parlé du croisement des branches en losange, de leur courbure en arc, en berceau, ce n'est pas que nous ayons voulu tout donner à l'agrément ; il est un motif plus louable dans cette prati-

que: c'est qu'elle détermine un grand nombre de bourgeons et de pousses, qu'on peut entrelacer et croiser de nouveau ; ce qui épaissit ou garnit de plus en plus la Haie.

Pour empêcher que les plants ne tendent trop à s'élever, et pour les obliger à s'étendre plus latéralement, on aura encore l'attention de ne les planter qu'à une certaine distance les uns des autres ; car, plus les arbres et les arbrisseaux sont rapprochés, plus ils cherchent à s'élever et à se surpasser : c'est ce que l'on appelle filer.

J'ai remarqué dans des Haies et des palissades, que les plants qui s'élèvent *au-dessus* des autres, grossissent davantage du pied à mesure qu'ils grandissent : cette observation est frappante. Un arbrisseau élevé en arbre sera plus fort de tige que s'il étoit resté buisson. Les arbres et les arbrisseaux peuvent donc quelquefois se trouver ensemble sans se nuire mutuellement. Plus aussi un arbre prend d'ampleur par sa tête, plus il jetera au loin ses racines; et encore, *plus il* sera gêné, rabaissé par sa tige, plus aussi il aura de l'inclination à se reproduire par les surgeons et les racines.

Il est des plants qui ont plus de disposition à donner des jets montans, qu'à se ra-

mifier; ceux-là sont propres à former palissade. On feroit ainsi une muraille, un rideau d'arbres avec de jeunes plants de pourrettes, ou avec des caïeux de roseaux rapprochés, qui, en grossissant, se toucheroient presque. Les sorbiers, les poiriers sauvages, les pommiers, l'érable à feuilles de frêne, etc. ont la même disposition à s'élancer; l'épine noire, le prunellier font tout le contraire: il en faut des uns et des autres selon le site et le terrein.

La principale différence que l'on met entre l'arbre et l'arbrisseau, quoiqu'ils soient ligneux et pérennes, et qu'ils s'alongent l'un et l'autre par des bourgeons, c'est que l'un est porté sur une seule tige qui s'élève plus ou moins droite, et que l'autre pousse plusieurs tiges d'une même souche qui s'étend par touffe: c'est ce qu'on appelle buissonner. Cependant, la culture peut forcer quelques arbrisseaux à prendre la forme d'un arbre, tandis que l'inculture ou le tort qu'on aura fait à un jeune arbre, peuvent l'avilir dans la condition la plus basse. L'arbre et l'arbuste peuvent donc changer de forme, ou la recevoir la plus avantageuse possible, selon leur destination et la volonté, ou plutôt l'adresse du cultivateur. Les ar-

bres fruitiers surtout, lorsqu'ils sont rendus nains et buissons, plaisent beaucoup. Les arbustes diffèrent aussi des arbres et des arbrisseaux, en ce qu'ils n'ont point de boutons, *gemmæ :* c'est là le vrai caractère distinctif.

Les agriculteurs Romains avoient le mot *arbustare*, pour dire planter des arbustes ou des arbres servant de soutien aux vignes: l'usage n'en est pas perdu en Italie.

Les espèces d'arbres qui se garnissent facilement de bas en haut de branches et de rameaux, s'insérant presque à angle droit, sont plus propres à être palissés, *dressés en* espalier et en futaie ; ils forment naturellement la pyramide : c'est la plus belle forme d'une Haie. Nous en avons indiqué plusieurs qui se disposent naturellement de cette manière : l'arbre de vie, le cyprès mâle, le laurier-cerise et autres sont dans ce cas. On choisira parmi les arbustes ceux qu'on voudra mettre en buisson et en Haie d'appui : le buis, le troëne, le laurier-thym, etc.

J'en viens à un point important de la plantation. Si l'on retranche le pivot ou la racine maîtresse et verticale d'un arbre qu'on transplante, on retarde certainement son accroissement en hauteur ; il languit

jusqu'à ce qu'il ait acquis ou renouvelé son pivot, ou bien il ramifiera ses racices, et les étendra en proportion de son feuillage. Il est donc nécessaire de conserver le pivot aux plants des grands arbres, à ceux surtout qui sont isolés, à ceux qu'on plante en file, sur les avenues, ou pour servir de brise-vents et d'indice, parce qu'ils s'enracinent alors plus profondément; leurs racines plongent et vont moins chercher leur subsistance (quelle qu'elle soit) dans les premières couches de la terre, qui sont celles que l'on soumet à la culture. J'en fais expressément la remarque, parce que l'extension des racines doit entrer en grande considération dans la formation d'une Haie. Par le retranchement du pivot, on oblige donc les racines latérales à tracer, à s'étendre dans le champ que l'on veut clorre : c'est vraiment enfermer le loup dans la bergerie. J'insiste sur ce point, parce qu'il est trop négligé par les planteurs qui croient devoir écourter et rafraîchir indistinctement toutes les racines. Les pépiniéristes n'y prennent pas plus de soins lorsqu'ils enlèvent les plants de la pépinière, où ils furent semés immédiatement, ou plantés jeunes ; ils cassent, ils meurtrissent la plupart des

racines, et laissent presque toujours le pivot dans la terre, pour n'avoir pas la peine de fouiller trop bas. Cependant, avec l'attention de conserver le pivot, l'orme et le mûrier seroient sans doute moins redoutables aux champs, et les arbres isolés et à *plein* vent croîtroient plus vite, sans être exposés à être courbés, renversés par les vents violens.

Cependant, il faut l'avouer : pour peu qu'un arbre ait grandi dans la pépinière, il est difficile, en l'arrachant, de lui conserver son pivot en entier; et même le planteur est le plus souvent disposé à le *couper pour* mieux asseoir l'arbre dans le *trou*, à moins qu'il n'eût un aide pour tenir droit l'arbre qu'il plante, à moins encore que le trou ne fût creusé en entonnoir; ce qui seroit un défaut. Or, par défaut de soins, l'arbre écourté par ses racines réussit comme il peut, jusqu'à ce que quelques-unes remplacent le pivot en prenant la même direction. Prévenons encore un abus trop ordinaire dans les plantations. Pour hâter la jouissance, on croit devoir planter des arbres un peu forts : ce qui ne réussit pas toujours et retarde la jouissance. Par exemple, lorsque l'on plante certains arbres avec toute

leur tête et rameaux, comme les peupliers, le marronier d'Inde, etc., ces têtes élevées sur de hautes tiges donnent prise au vent; l'arbre qui n'est pas encore affermi par de racines suffisantes en est ébranlé; il se forme un vide entre le sol et la tige; le hale s'y insinue; le frottement que cause le balancement de l'arbre, endommage l'écorce; le plant en souffre, languit et périt.

Je reviens aux jeunes plants. Le cultivateur a à choisir entre l'arbuste qui ne sert qu'à séparer son champ d'un autre, jusqu'à celui qui s'élève en palissade, et qui le défend de toute part. S'il connoît bien la nature de son *fonds*, fût-il le plus maigre, le plus ingrat, il saura bientôt quelle est l'espèce de plant qui lui convient le mieux pour le clorre et l'améliorer. S'il croit la Haie inutile, c'est son affaire; l'expérience de ses voisins et celles qu'on lui cite, doivent l'instruire sur ce point plus que la sienne propre : s'il n'y a obstination de sa part, il se rendra à l'évidence.

On observera qu'en levant en premier lieu les semis pour les mettre en pépinière, il faut en écourter un peu les racines, pour les obliger à multiplier et à croître plus promptement; tandis qu'on laissera le pivot

aux plants mis à demeure et à ceux qu'on veut former de haute tige et à plein vent. Si l'on fait attention à l'âge des plants, on trouvera que ceci n'est point contradictoire avec ce que nous avons déjà dit plus haut.

Je crois devoir ajouter pour l'instruction de quelques cultivateurs, puisque je vois que nos jardiniers négligent encore cette pratique, que la bonne manière de semer les arbres et arbustes, est de mettre les fruits à noyaux et les graines à coque dure dans le sable, sans être trop frais, et de le stratifier avec les graines. Lorsque celles-ci commencent à germer, on leur casse l'extrémité de la radicule qui pourroit trop se prolonger et se contourner, et on les plante en pépinière ou en bâtardière pour les y former pendant le temps nécessaire. Ces plants ne poussent point alors de longs pivots; on les enlève plus facilement de la pépinière sans les endommager, et ils reprennent plus promptement après leur transplantation. Cette façon de préparer les semis des arbres dans le sable et dans de mannequins, se fait ordinairement en automne : ce qui accélère la germination pour plusieurs espèces qui ne leveroient qu'un an ou deux après, si on les mettoit directe-

ment dans la terre au printemps seulement. Dans plusieurs arts, le succès dépend souvent d'une manipulation ou d'un procédé simple, quoique peu connu.

Observons qu'en général, les plants provenant de pépinière ont un inconvénient, qu'il est possible à un cultivateur intelligent de prévenir. Cet inconvénient consiste en ce que les jeunes plants ont plus d'aptitude à pivoter; les pivots s'étiolent, pour ainsi dire, dans une terre meuble et profonde: les écourter à la transplantation, l'inconvénient est plus grand encore, outre qu'ils sont souvent meurtris quand on les arrache. Voici donc la méthode qu'indique à ce sujet l'Anglais Boutcher, elle me plaît beaucoup: « on se munit d'une bêche faite exprès, de même forme, mais plus légère que celles dont on fait usage, et très-tranchante; on la présente à quelques pouces de distance de la tige naissante, de manière à atteindre la racine à cinq ou six pouces de profondeur, et à la couper obliquement. Un léger effort suffit à cette opération qui, d'ailleurs, va fort vite. Le plant n'éprouve ni déplacement, ni altération; des racines latérales prennent bientôt la place du pivot détruit; ce qui assure son succès lors des transplan-

tations qu'il doit subir, avant d'être en état de former une Haie défensive ».

Cela se conçoit et peut être pratiqué de même pour d'autres plants soumis à la transplantation, lorsqu'on ne vise point surtout à avoir des arbres de haute futaie. Cependant M. CHEMILLY dit, sur ce passage, que ce moyen simple et extrêmement ingénieux d'extirper dès la naissance le pivot des plants aptes à en produire, et de les rendre aussi dociles que tout autre à la transplantation, a été pratiqué par lui-même à l'égard du chêne, avec un succès constant. Mais M. CHEMILLY ne nous dit point si ces chênes ont *beaucoup* grandi ; et peu importe que les plants des Haies ne grandissent pas beaucoup, d'après leur destination, à moins qu'on ne soit curieux de les dresser comme les Anglais à quinze et seize pieds de haut : ce qui doit paroître prodigieux à nos cultivateurs de Haies.

Il me semble que DUHAMEL dit quelque part, qu'il avoit fait cette expérience de couper les pivots entre deux terres sans déplacer les arbres.

Pour ce qui est des plantes rampantes et sarmenteuses, elles trouvent place partout; elles servent à garnir, à soutenir, à lier les Haies. Les longs sarmens de la vigne sauvage,

qu'on appelle quelque part *rumpes*, la clématite, la ronce et autres de cette nature que nous avons nommées, serpentent et s'entrelacent au mieux dans les Haies; si on les néglige, elles deviennent trop confuses et incommodes : on peut accoler aussi les plantes sarmenteuses à des échalas, à des treillages, quand elles en valent la peine. La vigne elle-même étant échalassée, élevée en hautin sur des piquets et des barreaux, peut servir de barrière autour d'un vignoble, comme nous l'avons exposé en son lieu.

La nature des plants doit être toujours appropriée à la qualité des terres et à la température ordinaire du climat, ou à ses vicissitudes. On suppose les notions générales d'agriculture en ceux qui veulent planter des Haies : il suffit de leur avoir indiqué les sujets dont ils pourront faire choix, et la manière de les disposer. On sait, par exemple, que le grenadier a un avantage, dans les pays Méridionaux, sur l'aubépine; et que dans le Nord, c'est celle-ci qui l'emporte sur tant d'autres arbrisseaux qui ne supportent pas le froid, etc.

Du reste, je n'ai présenté un ensemble de diverses sortes de plants que pour ôter tout prétexte à ceux qui pourroient dire qu'on

ne sait comment construire une Haie par défaut de plants; qu'on en a vu planter de telle sorte, qui n'ont pas réussi, etc. Et bien, je donne à choisir.

Je ne conseillerai pourtant pas de fourrer une Haie de tous les plants qu'on auroit sous la main : ce seroit le moyen de n'avoir jamais une Haie bonne, belle et durable. Voulez-vous une règle sûre pour vous servir de guide sur ce point? Voyez quels sont les arbres et les arbustes agrestes qui réussissent le mieux dans votre pays, ceux qui résistent aux extrêmes températures de votre climat : donnez donc la préférence à ceux-là. Puis, si vous voulez accorder quelque chose à l'agrément, vous aurez des portions de Haies à la proximité de votre habitation, qui seront des Haies fleuries, des Haies fruitières, des Haies en arbustes toujours verts, etc. Vous aurez réuni l'agréable à l'utile : vous aurez donné plus de valeur à votre fonds. Il est prouvé que rien n'attache plus à un domaine, rien n'y attire et n'y fixe davantage le possesseur, que cette réunion heureuse de ce qui flatte le coup-d'œil et de ce qui assure un revenu : or, tout gagne par la présence du maître. Cependant, combien de gens ne vont à

leur domaine que pour y passer la belle saison : combien plus encore n'y font qu'une courte apparition pendant la moisson et les vendanges.

Tout à un terme : la vieille Haie dépérit enfin, au point qu'elle tombe de vétusté ; ses débris ne peuvent plus servir de clôture. Profitez encore de ses restes pour défendre la nouvelle Haie que vous planterez. Rarement arrive-t-il que celui qui avoit planté la première, soit dans le cas de la renouveler en entier. Une Haie bien faite et bien entretenue, a plus de durée que la génération du possesseur.

J'ai du plaisir à rappeler qu'Olivier de Serres citoit pour exemple de belles Haies bien tenues, celles qui se voyoient en Dauphiné, vers Valence et Romans, où, *gist* disoit-il, *la maîtrise de telles Haies.* Il paroît que notre vénérable auteur entendoit parler des Haies en aubépine, lorsqu'il ajoute : *mais par sus toutes saisons la fait beau voir en la prime-vere, lorsqu'elle est chargée de fleurs.* En effet, bientôt après de Serres donne la préférence à l'aubépine, dont il prescrit la culture. On n'a rien de mieux à dire que ce qu'il en a dit.

On ne m'imputera pas, j'espère, à blâme,

si je n'ai pas compris dans ma longue énumération des plantes propres à entrer dans la construction des Haies, toutes celles qui en seroient encore susceptibles, étant ramassées de tous les pays du Monde, d'où les botanistes les font aujourd'hui ressortir; ou même d'y avoir compris quelques-unes de celles qui ne sont pas à beaucoup près connues du commun des cultivateurs, et qui ne croissent que dans les pays étrangers. Il n'est presque aucune de celles que j'ai nommées, qui ne puisse s'acclimater hors de son pays natal, quand il y aura entr'eux quelque analogie. Qui ne voit qu'en naturalisant chez nous beaucoup d'arbres étrangers, c'est enrichir notre agriculture d'autant d'espèces de plants? Ce n'est pas le moindre service à rendre à nos cultivateurs, à nos économes et au public. On ne peut donc trop planter, et pour soi, et pour ses successeurs; on ne peut trop diversifier les plantations selon les localités. Si dans toutes les propriétés rurales de quelque étendue, on ne peut avoir des taillis et des futaies, on peut y pratiquer ou un bouquet de bois, ou une allée, une lisière de grands arbres, et tout au moins des Haies d'enceinte, en avenue, en cloison, etc.

On pourra nous objecter, peut-être, que la plupart des plants désignés ne sont pas assez multipliés dans un canton, pour pouvoir en former autant de Haies qu'il seroit nécessaire. Eh bien! qu'un propriétaire intelligent, qu'un amateur de l'agriculture, que l'homme instruit qui vit dans ses domaines, donnent l'exemple; on voudra les imiter, surtout si l'on s'aperçoit d'une amélioration marquée ou d'un bénéfice assuré: c'en est assez. Les pépiniéristes seront bientôt pourvus de toutes sortes de plants (1), lorsqu'ils seront assurés du débit. La même difficulté, et une bien plus grande encore,

---

(1) On peut citer en preuve de cet augure, ce qui se passoit au temps que Belon, du Mans, écrivoit son livre intéressant, *de neglectâ plantarum culturâ, etc.* selon la traduction latine de Clusius, en 1580 et 1605. Il y désigne une infinité d'arbres et d'arbustes à peine connus alors en France: ils y sont très-communs aujourd'hui. Belon écrivoit avant le milieu du seizième siècle; il mourut en 1555. Son ouvrage posthume, écrit en français, est plus rare encore que la traduction en latin, que Clusius publia deux fois; en voici le titre exact: les Remontrances sur le défaut du labour et culture des plantes, et la Cognoissance d'icelles, contenant la manière d'affranchir et apprivoiser les arbres sauvages. Paris, 1558, in-12.

n'ont pas empêché la formation des jardins anglais et chinois de prendre faveur. On pourroit appliquer, à l'imitation que l'on a fait de ces sortes de jardins, dont l'irrégularité est le principal mérite, et où le luxe plus que le bon goût règne souvent sous une fausse simplicité, ce quatrain d'un homme d'esprit:

On change les prés en jardins,
En parterres les champs fertiles,
Les arbres fruitiers en stériles,
Et les vergers en boulingrins.

Cette tirade ne convient point mal à ces colifichets qui ne sont que d'inutiles diminutifs des véritables et beaux *jardins anglais*: on y sacrifie l'utile à l'agréable. Les uns les croient de bon goût, parce qu'on a tâché d'imiter la nature, et tout n'y est qu'affectation; les autres les nommeront mieux bizarres, parce que cette irrégularité affectée est ménagée avec trop d'art. Quoiqu'il en soit, aussitôt que la mode de ces jardins se répandit en France, les plus riches pépinières se formèrent près des grandes villes; elles furent abondamment fournies de tous les arbres et arbustes qu'on pouvoit désirer. Cependant, dans quelques Départemens on ne voit encore que des caricatures en ce genre: qu'on y est loin d'Erménonville, de

Chantilly, du Rainci, de Trianon, de Bagatelle, de Prunay près de Marly, de Guiscard (1) et autres lieux enchantés qui peut-être n'existent plus, où l'art avoit secondé admirablement la nature, et où il avoit peut-être trop fait! Allez en Angleterre voir les beaux et riches jardins de Stowe, et vous saurez ce que c'est qu'un jardin à l'anglaise; ou lisez les Descriptions que Sir STAUNTON et J. BARROW de l'ambassade de Lord MACARTNEY ont faites des jardins qu'ils ont vus en Chine. Qu'il me soit permis d'observer à ce sujet, qu'on crie beaucoup après les Anglais, et l'on veut les imiter ridiculement en tout. On ne veut plus que des jardins à la manière anglaise; et dans le terrein le plus étroit, le plus borné, on veut que l'art fasse un jardin anglais ou chinois : des contours, des laby-

(1) On peut se guider sur les ouvrages suivans :

L'Art de former les jardins modernes, ou l'Art des jardins anglais, traduit de l'Anglais, 1771, in-8.°

De la Composition des paysages, ou des Moyens d'embellir la nature autour des habitations, par Mr. GIRARDIN, 1777, in-8.°

Voyez aussi l'Art d'orner et d'embellir les jardins, traduit de l'Anglais de MASSON, Paris, 1792, in-8.°, chez Belin. Et la Théorie des jardins, Paris, 1793, in-8.°, chez le même.

rinthes, des sentiers qui serpentent et se replient sur eux-mêmes, où l'on passe et repasse les uns à la file des autres. Qu'ils sont ridicules ces colifichets de jardins (1)! Pour éviter l'uniformité si ennuyeuse des allées symétriques et bien *alignées*, qui présentent tout à coup l'ensemble de la division d'un grand jardin, on aime mieux être caché dans des allées étroites et tortueuses, formant des zigzags et des labyrinthes. Quel goût! C'est celui de nos jours.

Il seroit peut-être à propos d'arrêter ce mauvais goût en France, en soumettant à une imposition particulière les *jardins à la* façon anglaise ou soi-disans *tels*, *et* en di-

---

(1) Arthur Young parle ainsi d'un *certain jardin* qu'il vit à Toulouse dans un bel Hôtel. (Tom. 1 de son Voyage en France, trad. pag. 80).

« Quant au jardin, il est même au-dessous du mépris, sinon comme un objet qui peut servir à faire voir aux hommes jusqu'où la folie peut aller. Dans l'espace d'un arpent, il y a des collines de terre, des montagnes de carton, des rochers de toile, des abbés, des vaches, des moutons et des bergères en plomb; des singes et des paysans, des ânes et des autels en pierre; de belles dames et des forgerons, des perroquets et des amans en bois; des boutiques et des villages: en un mot tout s'y trouve, excepté la nature ».

minuant d'autant celle des portes et fenêtres qui est onéreuse pour bien des gens qui n'ont pas de jardins anglais, chinois, gothiques, assez inutiles.

Avouons cependant que la mode des jardins irréguliers a procuré quelque bien, une sorte de révolution dans la culture, en multipliant les plantations. Tel qui auroit eu de la peine à planter vingt arbres de la même espèce en alignement, en a planté çà et là plus de cent de différentes sortes dans ses bosquets et massifs : c'est beaucoup que l'on plante, et comme que l'on plante. Il y a long-temps que l'on est invité à faire des plantations publiques et particulières. DUHAMEL et ROZIER n'ont cessé d'encourager à faire des plantations de toute espèce ; et qui en a parlé avec plus de force et de vérité que ce Ministre, qui ne l'a pas été assez long-temps pour le bonheur de l'agriculteur! J'ai nommé le savant, le bienfaisant Sénateur, M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Les LETTRES CIRCULAIRES *du Ministre de l'intérieur aux administrateurs des Départemens*, qui font partie du recueil des actes publics de cet ancien Ministre, attestent de grandes vues et du zèle éclairé que

portoit cet habile homme d'État dans tout ce qui pouvoit améliorer l'agriculture et la situation du propriétaire foncier; on remarquera surtout cette lettre persuasive, tout à la fois éloquente et instructive, sur les plantations, en date du 22 fructidor *an V*, avec le programme des encouragemens accordés aux citoyens qui feroient des plantations; et la lettre sur le même sujet, en date du 25 vendémiaire an VII, dans laquelle il est question de l'utilité des semis et plantations; une autre encore, où il s'agit des plants à préférer, etc... Toutes ces lettres ont été rapportées dans les pièces *relatives* aux Voyages agronomiques de *l'auteur*, dans la Sénatorerie de Dijon, etc.

Les Haies, je ne puis trop le dire, seroient un grand supplément aux plantations, si on se livroit à ce bon genre de culture : on trouveroit sans peine à se pourvoir de plants. On auroit encore l'avantage de mettre à profit pour elles, des plants tirés des bois négligés, des communaux, des landes, de nos *garrigues* qui deviendroient elles-mêmes pépinières, lorsqu'il ne s'agiroit pas de se procurer à grands frais des objets de luxe et de fantaisie. Quand on voudra avoir comme les Anglais, des Haies d'ornement,

de belles palissades en arbres d'Amérique, on les multipliera comme eux, et leur savant MILLER apprendra de quelle manière cela se fait. Que dis-je! l'ouvrage de DUHAMEL sur les arbres et arbustes acclimatés en France, publié de nouveau et enrichi, en apprendra davantage. Que d'espèces d'arbres et d'arbustes n'acclimateroit-on pas encore si l'on en prenoit la peine, en s'écartant, quand il le faut, des coutumes et de la vieille routine!

Pour exciter un peu l'émulation, je vais citer quelques exemples de ce que pratiquent sur ce point divers Peuples. Selon M. THUNBERG, on emploie en Afrique, principalement au Cap, pour les Haies et les clôtures, l'acacia du Cap, le même que celui d'Égypte, *mimosa nilotica*, *L.*; le caluc d'Afrique, qui est *l'arduinia bispinosa*; le houx commun, *ilex aquifolium*, l'aloès soccotrin; la galiène d'Afrique, *galenia Africana*; la fabagelle vésiculeuse, *zygophyllum morgsana*; des cognassiers, des poiriers, des épines, des rosiers, des buissons d'ours, des saules, des ormes, des tilleuls, des cerisiers; le fusain, le buis, le cornouiller, le gaînier, le chèvre-feuille, le lyciet à feuilles étroites, la coronille des jardins, etc. ».

Voyages de THUNBERG au Japon, traduct. franç. 1796, tom. 1.er, préface, p. XXXVI. Chaque pays a ses productions, et nous en retrouvons là plusieurs du nôtre. Il y a moins à s'étonner de voir certains arbres et arbustes employés dans la construction des Haies, que d'apprendre qu'on se chauffe au Cap avec six espèces de beaux *protæa*, arbres superbes qui feroient l'admiration dans les jardins les plus riches d'Europe.

Le même M. THUNBERG, observateur judicieux et qu'on aime à citer, nous apprend encore sur le même sujet (*ibid.* p. XIV) qu'au Japon, les Haies vives *qui entourent les propriétés*, sont *composées* de *serisse* du Japon, espèce de *lycium* (ou plutôt, suivant l'illustre M. DE JUSSIEU, un genre nouveau d'oranger à trois feuilles, *citrus trifoliata*), de gardène, de viornes, de thuya, de spirée, de dolic à épis (espèce de gros pois), dont ils font aussi des berceaux et des allées couvertes ».

D'après cela, que l'on juge si j'avois raison d'indiquer dans mon Mémoire, dès 1787, différentes plantes étrangères pour la culture vulgaire, dont par le fait plusieurs sont déjà assez répandues par les soins des pépiniéristes instruits et laborieux.

Mais comme tout n'est pas encore également bien ordonné à cet égard, les pépinières des particuliers sont en général mieux fournies, plus variées en différentes sortes de plants; tandis que les pépinières publiques sont plus uniformes, plus restreintes, comme de raison, aux espèces purement utiles, aux arbres forestiers et d'avenue. Je ne puis taire que j'ai vu des pépinières, dites Départementales, se former à grands frais par la location du terrein, par les constructions et réparations, les outils de culture, les gages des jardiniers et des journaliers, l'achat des jeunes sujets et sauvageons, etc. et dont depuis plusieurs années on n'a presque tiré aucun avantage. Je doute même qu'après le bail de neuf ans expiré, on puisse couvrir la dépense par quelque produit, ni même qu'on soit en état de former des plants propres à garnir une route de quelques kilomètres seulement; encore moins en fournir par tout où il en manque dans ces Départemens.

Il est vrai que dans ces pépinières publiques, on cultive aussi des pêchers, des figuiers, des légumes dont on tire apparemment quelque parti; mais est-ce bien là le but de tels établissemens? Ne seroit-il pas plus écono-

mique et plus expéditif d'acheter des plants tout formés, appropriés aux localités auxquelles on les destine ?

Enfin, comme il n'est point de pépinière bien établie sans enclos, et que pour former des clôtures dans la *majeure* partie d'un territoire, il faudra nécessairement ramasser une infinité de plants de toute espèce en pépiniére, les administrations Départementales et les Communes pourroient y contribuer chacune pour leur arrondissement, et distribuer des plants sous une modique redevance, ou même gratuitement au pauvre cultivateur qui n'a *que* ses bras pour moyens. Quelle *ressource* pour le public, quel avantage pour l'État! Si l'on est encore retenu par le coût des plants, il est facile de surmonter cet obstacle.

Semez des amandes, des noyaux de toute espèce, des pepins et des graines de diverses sortes d'arbustes, la Haie mêlée croîtra plus lentement, plus confusément, il est vrai; mais vous la fortifierez, en élagant les plants les plus foibles ou mal disposés, et vous aurez une Haie telle quelle, qui séparera enfin vos possessions et les mettra à l'abri de beaucoup d'insultes et de déprédations.

Il sera libre sans doute à tout propriétaire de clorre son héritage par une Haie,

ou de le laisser ouvert. Des lois sont heureusement intervenues sur un point aussi essentiel; mais il devroit y avoir des défenses expresses et des punitions exemplaires pour ceux qui auroient coupé, arraché, détruit les Haies d'autrui (1), à moins d'en avoir obtenu la concession par un pacte particulier. Il ne manque pas de gens qui, sans prendre la peine de cultiver, aiment à s'approprier les productions des autres : aussi voyons-nous plus de destructeurs de Haies, qu'il n'y a de constructeurs et de réparateurs.

En fait d'agriculture, les règles sont généralement lorsqu'il ne s'agit pas d'une culture locale. Nous avons principalement parlé pour notre pays, et nous n'avons pas manqué de noter des exceptions applicables à d'autres climats. Pour dire quelque chose de plus précis encore, nous observerons que les arbrisseaux épineux étant plus agrestes,

---

(1) Il existe des lois à ce sujet, même très-anciennes, mais restées dans l'inobservation ou éludées. On rapporte que la loi Gombette, promulguée dès l'année 501, par Gondebaud, Roi des Bourguignons, portoit une peine afflictive contre ceux qui auroient rompu une Haie.

s'accommodent mieux des lieux arides. Nous avons fait aussi une remarque assez importante pour la répéter ici : c'est que les bords des chemins, au-delà des fossés, sont les emplacemens les plus favorables pour la formation des Haies ; les fossés, dans lesquels se ramassent les eaux et les immondices de toute espèce, servent admirablement à dessécher les terres trop abreuvées par les eaux pluviales ou de source, à conserver un certain temps de la fraîcheur à celles qui sont arides ; ils procurent l'infiltration, l'écoulement, l'évaporation des eaux *superflues et* stagnantes ; ils raniment les eaux *mortes, ou* les font disparoître ; ils retiennent les dépôts, l'*humus*, les dépouilles des Haies ; ils reçoivent les fumiers et la poussière des chemins que la pluie et le vent y entraînent. Les curures de ces fossés sont rejetées ensuite derrière la Haie ; le champ en est régalé, amendé, ameubli ; le terrein bas en est rehaussé ; les enfoncemens, les inégalités sont aplanis, etc. Que d'améliorations peuvent provenir de la plantation de quelques arbustes sur le bord ou les deux bords d'un fossé, sur ses talus et jusque dans son fonds ! V. fig. 3.

Les forêts, les bois taillis anciens, et

plus encore les jeunes bois et leurs semis, ont également besoin d'être mis en défends, surtout après la coupe, pour garantir les repousses d'être abrouties par les troupeaux: c'est assez qu'elles le soient par le fauve. Il est ordonné de laisser à ces bois pendant la coupe, une lisière et des baliveaux. Ces bois sont d'autant plus exposés à être endommagés, ravagés et détruits par les bûcherons, et broutés par les bestiaux, qu'on manque de communaux, de pacages et de prairies cultivées. Un moyen des plus économiques de garantir les jeunes bois, c'est d'y mêler de l'aubépine et d'autres arbustes épineux, qu'on arrache ensuite pour les placer dans les Haies: on ne perd jamais ses peines à cultiver deux objets pour des destinations différentes. Par le même moyen, on peut regarnir les clairières et repeupler les anciens bois dégradés. Il est des pays où le droit d'affouage, celui de couper du bois pour son usage dans la forêt, étoit humainement établi: il n'est devenu que trop abusif. Il seroit onéreux et injuste pour le propriétaire que ce droit fût général: on pourroit tout au moins laisser aux pauvres gens l'émondage des Haies (1).

(1) C'est le plus sûr moyen de les empêcher de voler les brouss ailles, quand elles sont nécessaires, ou même

Il faut peu compter sur les semis et les plantations des bois, s'ils ne sont garantis par une clôture. Nous avons désigné plusieurs plantes montagneuses qu'on pourroit rejeter sur l'extérieur des bois, comme les chênes, les hêtres, le genévrier, le *buis*, même les lilas, etc. Les châtaignéraies peuvent être bordées en cépée de châtaigniers mêmes, qui servent de sujets pour être greffés, ou dont on forme des merrains à futailles, des échalas, des perches, des cerceaux; et les grands arbres sont employés aux charpentes des édifices. C'est ainsi qu'on en trouve dans divers cantons des *anciennes* Provinces de Limousin, *Périgord*, Dauphiné, les Cévennes, le Vivarais, etc. Il est à remarquer que les arbres qui entourent les forêts, sont ordinairement plus forts que ceux du centre; ils se ramifient davantage: les arbres espacés dans les Haies croîtroient donc avec bien de l'avantage.

---

de dégrader la Haie. L'abus sur ce point étoit si grand, qu'il sollicita l'arrêt du Parlement de Paris, du 10 août 1784, qui faisoit défense de couper ou tailler les Haies qui bordent les héritages. Mais que d'arrêts concernant l'agriculture et la protection due aux propriétés, restés sans effet! Les choses vont changer: tout nous l'assure.

Puisque je parle des arbres en lisière, je dois m'étayer d'un exemple à imiter dans ces sortes de plantations, qu'a donné depuis que je n'écrivois, M. le Sénateur François de Neufchateau dans sa lettre aux Administrations centrales, etc., du 25 vendémiaire an 7. (Voyez ses Voyages agronomiques, pag. 155, etc.).

Je remets sous les yeux du lecteur ce passage intéressant. « Ce qu'on appelle une *masure* au ci-devant pays de Caux, est une métairie avec plusieurs hectares en prés et en culture. Ce corps de ferme est enclos d'un triple rang de hêtres qui occupent la crête et les talus d'un mur de terre. On estime dans le pays qu'un domaine n'est pas tenu d'une manière convenable, s'il n'a des bois sur ses fossés pour la valeur du fonds. Une ferme louée deux ou trois mille francs, a pour soixante mille francs de ces plantations, tant en pommiers à cidre, qu'en plusieurs rangs de hêtres ou de poiriers sauvages. Leur conservation et leur remplacement, le partage de leurs produits, etc. forment autant d'articles ou de clauses des baux à ferme ».

« Le Département des Deux-Sèvres, celui de la Vendée sont couverts d'arbres en partie.

Là, toutes les propriétés sont ceintes d'une forte Haie; ce rempart naturel est garni, d'espace en espace, d'arbres tétards ou de futaie ». Mais cet usage utile est inconnu ailleurs.

Je reprends mes instructions. Si vous avez à craindre que les arbres entremêlés dans la Haie ne lui nuisent, ou qu'ils en reçoivent eux-mêmes du tort dans leur croissance et leur fertilité, ne plantez que des arbres analogues à la Haie. Dans celle d'aubépine s'éleveront sans peine l'azérolier, l'alizier, le drouiller et diverses espèces de cratégues. Dans la Haie en cognassier, le cognassier greffé et d'autres *arbres à pépin*, etc. Les arbres qui *surmonteront* les Haies, leur seront moins nuisibles que ne le sont les baliveaux qu'on laisse dans les taillis çà et là.

Nous venons d'observer que les arbres qui sont en lisière dans les bois et les forêts sont ordinairement les plus beaux : il en sera de même des baliveaux des Haies, qui peuvent être ou des arbres fruitiers, tels que le sorbier, le néflier, les poiriers, les pommiers, l'amandier, etc., ou des arbres d'agrément, comme le gaînier, l'acacia robinier, l'ébénier des Alpes, le cochêne, etc.;

enfin, des arbres forestiers, tels que les chênes, l'orme, le hêtre, les frênes, etc., ou bien des arbres économiques, comme sont les mûriers et leur pourrette, les saules, les peupliers, etc. Ces arbres placés, comme nous l'avons dit, à huit ou dix mètres plus ou moins de distance, ne peuvent nuire à la Haie, ni au sol.

Dans de certains cas et pour plus grande sûreté, la Haie vive que l'on plante ne dispense pas de construire aussi une défense en pieux, clayonnage et broussailles. La tonture elle-même de la Haie que l'on vient d'émonder et d'élaguer, servira encore à cet usage. Dans la construction des treillages pour servir d'enceinte aux semis et aux jeunes bois, DUHAMEL propose de planter, au bas des échalas même, des arbres enracinés et de l'espèce la plus commune et la plus convenable au terrein : « ces arbres, disoit le savant agronome, qu'on palisseroit sur les basses traverses, formeroient par la suite une espèce de Haie qui, après avoir pris assez de force, feroit une enceinte capable d'arrêter la grosse bête, et de protéger le semis si long-temps qu'on voudroit. L'entretien de cette Haie se réduiroit à mettre quelques perches aux endroits, où les

arbres auroient manqué. Cette pratique seroit bonne, surtout pour les bosquets de bois isolés ». Tel étoit le conseil que donnoit DUHAMEL dans son excellent Traité des semis et plantations, p. 310; il dit encore quelques pages plus bas, p. 317, *quelque* chose au sujet des Haies, qui n'est pas moins intéressant et que voici. « Les arbres isolés qui s'élèvent dans les Haies, les landes ou les lisières peu épaisses, et qui poussent des branches de toute part, fournissent des courbes et des bois torts; ainsi, ceux qui se trouvent dans des pays de landes ou de gatine, ou qui ont des patis *entourés de* Haies, doivent ménager avec *grand* soin les arbres de bonne essence qui se trouvent dans les Haies qui entourent leurs héritages, puisqu'ils leur fourniront un jour des bois torts que la marine paie bien cher »: nouveau motif d'introduire des arbres dans les Haies, dans la vue d'un nouveau produit. Voilà la conséquence naturelle à déduire de la proposition que nous avons faite des Haies productives.

M. JUGE DE SAINT-MARTIN, à qui nous devons un bon Traité de la culture du chêne(1),

(1) Dans cet ouvrage bien fait et mal exécuté pour la partie typographique, l'auteur n'a eu en vue que la

a proposé d'entourer les bois d'un fossé garni en gazon, surmonté de plantes épineuses, mêlées avec de jeunes chêneaux étêtés. Il assure qu'au bout de cinq ou six ans, on a une Haie impénétrable, qui retient pour toujours l'éboulement des terres.

Les Haies boisées seroient quelquefois nécessaires pour servir de remise au gibier (1). Il n'en est que trop, s'écriera le laboureur ; mais ce n'est point sur les lisières des champs

---

culture du chêne ordinaire. Nous avons annoncé quelque part que nous nous proposions de réunir, dans une Histoire générale des chênes, tout ce qui concerne ce grand et beau genre d'arbres qui compte aujourd'hui plus de cent espèces bien distinctes et plusieurs variétés. Notre travail est terminé ; il n'attend que l'exécution de quelques gravures et un imprimeur bénévole. Nous n'attendons aussi que de voir paroître la suite des plantes équinoxiales que publient en ce moment MM. DE HUMBOLDT et BONPLAND : ces illustres voyageurs ont annoncé la découverte de nouveaux chênes dans l'Amérique Méridionale : nous en enrichirons d'autant notre ouvrage.

(1) Voyez sur cela un petit Mémoire sur les moyens de perfectionner les remises propres à la conservation du gibier, et obvier en partie aux dégâts qu'il cause dans les campagnes ; avec un Catalogue des arbres et des arbustes exotiques, qui peuvent servir à cet usage, etc. Par Mr. LEBRETON, Inspecteur-général des Capitaineries, etc... Paris, Prault, 1785, petit in-12 de 40 pag.

à blé, que je propose de les établir pour cet usage. Les Haies en remise qui entoureroient les jeunes bois, seroient les retraites les plus assurées du gibier ; elles serviroient à l'attirer, à le fixer, à le multiplier : c'est ce qu'on désire dans les pays de chasse. *Plusieurs* propriétaires jaloux de leur droit, amateurs de cet exercice agréable et utile (qui plus d'une fois a été ruineux pour le cultivateur), cherchent divers moyens d'amener le gibier dans leurs terres : les Haies fourrées, composées d'arbustes à baies, entourées surtout d'un fossé où se ramassent les eaux, leur en offrent un *bien facile.* Les vassaux auroient vu sans *regret le* gibier se réfugier dans le domaine de leur Seigneur. A l'égard des communaux ou pacages communs, il en est qui, par leur situation, pourroient être garantis pour un temps, de l'entrée des bestiaux, afin de les laisser reverdir et reprendre leurs fines herbes toujours broutées, toujours piétinées et de nul produit ; les Haies en défendroient l'entrée jusqu'à la repousse de ces herbages. Il est nécessaire, sans doute, qu'il y ait en quelques lieux des pâturaux, des communaux ; leur partage et leur défrichement est aussi plus à la convenance de quelques Colons

plus intelligens et plus laborieux. Comme aussi il est prouvé qu'il y a des terreins ingrats, en friche, qui devroient rester toujours en cet état. Ce seroit assez pour ne pas surpasser les forces et les moyens de quelques cultivateurs, que de les borner à entretenir, à améliorer les terres véritablement productives, sans qu'ils s'occupassent de défrichemens ruineux et souvent stériles. Quand j'entends des agronomes s'enthousiasmer, sans trop de réflexions, sur les défrichemens, je demande où sont les bras pour les opérer? Nos campagnes en manquent; depuis long-temps la guerre, les arts frivoles et le luxe les dépeuplent chaque jour : la guerre finira, les arts frivoles iront leur train, et le luxe aura ses apologistes.

Puisque les pacages sont nécessaires pour la nourriture des bestiaux, on pourroit, au moyen des Haies et des enclos, les rendre plus réguliers, plus herbeux, plus utiles. L'herbe auroit le temps de croître, à mesure qu'on feroit parcourir, dans un temps déterminé, le bétail d'un enclos à l'autre. Il en résulteroit le même bien, le même profit pour le public, qu'en retire le particulier propriétaire dans les coupes réglées de ses

bois taillis. En suivant la situation des prés hauts ou bas, selon le terroir, la saison et la qualité des herbages, les troupeaux trouveroient toujours des pâturages frais, nourrissans, aussi sains que bien conservés, et ne seroient point épuisés en courses vaines. Il faudroit pour cela que les prés et les parcs fussent divisés en plusieurs soles, dont les unes pour la consommation actuelle, et les autres pour celle des temps subséquens. Les uns auroient alternativement la première herbe, les autres la repousse et le regain : on sait que les divers genres de bestiaux peuvent se succéder à la pâture.

Quant aux autres fourrages de plus de valeur, il est assez prouvé qu'il n'y a point de belle prairie artificielle sans clôture. Je suis tout glorieux de m'être rencontré dans cette idée avec le célèbre agriculteur Arthur Young, dont s'honore l'Angleterre; il termine ainsi son Mémoire sur la culture du chou-navet (Soc. d'Agric. de Paris, trim. de printemps, 1786). « La culture des prairies artificielles et des plantes propres à fournir une nourriture fraîche pour l'hiver, ne sauroit être introduite avec avantage dans aucun pays, dont les champs ne sont pas environnés de Haies. Jusqu'à ce qu'un

fermier puisse dire : *ce champ est à moi, et je puis seul y conduire mes animaux*; c'est en vain qu'on lui parlera de cultiver des fourrages ou des racines; qu'on tentera de l'instruire sur les différentes manières de cultiver les plantes qui doivent être restreintes à un petit espace de terrein, ou autrement exposées à être détruites par les troupeaux et les animaux des autres cultivateurs. Cette observation n'est point nouvelle; mais elle ne sauroit être répétée assez souvent dans un pays, où il n'y a presque aucune sorte de clôture ».

Arthur Young vouloit-il en cet endroit faire la critique de la France ? Il eût eu quelque raison. C'est donc à tort qu'on se plaint de ce que les prairies artificielles ne réussissent pas aussi bien ailleurs qu'en Angleterre; c'est qu'on ne cultive pas comme les Anglais : peut-on même cultiver comme eux ?

J'ai fait observer que les Colons des îles de l'Amérique conservoient leurs prairies, nommées *Savannes*, en les entourant de Haies de citronniers épineux qui sont impénétrables. On garantit de même les plantations des cannes à sucre, de l'invasion des bestiaux. Je remarquerai, en passant, sur ce

point, que le citronnier est épineux dans son état de nature, et qu'aux Antilles il se trouve dans son pays natal.

Je vois souvent des luzernes et des sainfoins qui sont de peu de durée, et détruits par l'incursion furtive des bestiaux; car, rien n'est plus contraire à ces plantes que le piétinement et le broutis. Je me rappelle d'avoir vu un de nos cultivateurs renverser et arracher de dépit sa prairie, qui étoit malheureusement trop exposée à être indiscrettement foulée et pâturée: une Haie l'auroit garantie sans doute de cette déprédation.

Mais ce n'est point l'économie des pâturages, qui doit nous occuper: je reviens aux Haies faites pour les défendre et les conserver; il suffit d'avoir prouvé qu'elles leur sont applicables comme à tout terrein en culture, qu'ils seront endommagés sans clôture, et que la diminution des prairies, de quelque nature qu'elles soient, entraîne celle des troupeaux et des engrais, etc.

Les Haies ne contribueroient pas peu à procurer par elles-mêmes de la subsistance aux troupeaux, tant par leur produit en feuillée lors de la tonture ou de la cueillette, que par l'ombre et la verdure fraîche qu'elles attirent naturellement à leur pied et sur les

bords des chemins, où croîtroient le gazon et l'herbe fine : ressource d'autant plus nécessaire, que la clôture par les Haies annonce le soin tout particulier qu'on prend de ses possessions, desquelles on veut défendre l'entrée et écarter les bestiaux d'autrui.

Les défrichemens diminuent encore la pâture naturelle des troupeaux, du moins un genre de pâture beaucoup plus saine. Les feuilles des arbres et des arbustes des Haies augmenteroient donc la nourriture du bétail, ne fût-elle que momentanée : l'économe ne connoît pas encore assez cette ressource. On se contente de dépouiller les branches et les rameaux de leurs feuilles, pour les donner fraîches aux bestiaux; tandis qu'on peut en préparer des fagots avant la chute des feuilles pour la nourriture d'hiver : ces bourrées se nomment alors des feuillées. Qu'il seroit agréable pour le propriétaire cultivateur ou pour le fermier, de pouvoir laisser ses bestiaux en liberté dans ses champs, dans ses vignes et ses prés après les récoltes, et sous la seule sauvegarde des Haies ! Elles serviroient alors de parc naturel. On connoît tous les avantages du parc, et pour la terre elle-même, et pour les bêtes à laine. L'état de l'agricul-

ture ou plutôt de l'administration des troupeaux, telle qu'elle est rétablie en Espagne (1), s'opposeroit certainement aux clôtures et aux plantations des Haies vives : nous le savons. Cependant, les troupeaux ambulans des Espagnols ne paissent que dans les grands vacans et dans l'éloignement des terres cultivées. Mais le droit sacré ou plutôt onéreux du parcours, et l'idée de liberté sur ce point, s'opposent obstinément à l'amélioration de l'agriculture dans un vaste pays, où l'on compte plus sur le produit de la laine que sur celui du blé : je dis droit sacré, parce que les habitudes agricoles présentent quelquefois une force insurmontable.

Disons que les Haies vives en palissade ou en berceau, ne seroient pas inutiles pour ombrager les canaux d'arrosage et les aqueducs des fontaines publiques trop exposées à l'ardeur du soleil. On peut consulter ce que nous en avons dit à l'article du laurier-rose.

---

(1) Dès 1490, il étoit permis en Espagne, par un édit promulgué à Cordoue, de clorre les terres. Les propriétaires des troupeaux se soulevèrent, et la loi n'eut de force que pour le territoire de Grenade.

Qui ne voit enfin qu'à la faveur des Haies, on pourroit s'adonner avec beaucoup plus de soin et de confiance à différentes sortes de culture peu usitées, et à l'éducation des abeilles qu'on néglige trop dans quelques cantons, où elles seroient le mieux appropriées : le sol, le climat, le besoin y invitent? Il ne manque peut-être, pour les voir s'établir ces cultures, que d'exciter l'encouragement et d'assurer à chacun la libre possession de ses biens ruraux. C'est ainsi, qu'outre les différentes sortes de grains moins connus, les plantes légumières savoureuses et les prairies artificielles si productives, on pourroit encore, à la faveur des Haies, s'adonner plus qu'on ne le fait, à la culture du pastel ou la guède, *isatis*; de la gaude ou grand *reseda*, du safran, du carthame, de la garance, du tournesol, *helianthus*, de l'orcanette, de la soude ou vrai kali, *barilla* des Espagnols; du chanvre, du lin, de l'ouatier et du soyer, du *sparto* des Espagnols, dont plusieurs espèces *lygœum et stipa*; du beau et vaste ricin (1)

(1) Pour éviter la méprise qui est de conséquence dans l'usage intérieur de l'huile de *palma christi* ou ricin, il faut qu'on sache qu'on donne aussi le même nom

et de plusieurs espèces; du riz, du coton, du tabac, de la pistache ou noix de terre ou *arachide*, dont on annonce des merveilles (1); de l'amande ou noix de terre, *cyperus esculentus* : c'est le *chufas* des Espagnols (2); enfin de la rhubarbe, plante médicinale par la résine de sa racine jaune qui est aussi tinctoriale, et culinaire par ses feuilles très-amples et ondulées. Il en est de plusieurs espèces; la véritable rhubarbe

---

de *palma christi* au médicinier, ou *jatropha curcas*, dont l'huile est plus active : cette plante est exotique; l'autre s'acclimate facilement; on la cultive aux Antilles.

(1) M. Sonnini en a indiqué la culture; cependant l'épreuve que j'ai faite de la culture de cette plante, n'est pas des plus encourageantes. Je crois qu'il en seroit de celle-ci comme du coton : les pluies d'automne, souvent plus abondantes qu'il ne faut, seroient un obstacle à leur récolte dans notre climat. On sait que l'*arachis* ou *cacahuete* des Espagnols a une manière particulière de fructifier sur ou sous la terre, et la terre mouillée salit singulièrement le petit légume court et renflé, à deux ou trois graines huileuses, grosses comme des pois. Ce fruit noircit et chancit par l'effet de l'humidité.

(2) C'est le souchet, tuberculeux dans ses racines, duquel M. Lasteyrie a indiqué la culture dans la Décade Philosophique, septième année, second trimestre, p. 453, et peut-être ailleurs.

est la plus rare : celle-ci a les feuilles palmées, approchant de celles du platane, mais plus molles et plus grandes.

Nous avons aussi, sinon la certitude, du moins l'espoir de voir cultiver un jour dans le Midi de la France et surtout près des côtes Maritimes, le fameux lin de la Nouvelle Zélande, *phormium tenax*, *forsteri* : plante de la famille des liliacées, qui, par son port et ses racines noueuses, ressemble assez à un grand iris ou flambe (1). Cette plante précieuse fut apportée de Londres à Montpellier par feu M. Auguste Broussonet, directeur du Jardin des Plantes qu'il restaura et enrichit beaucoup. On l'a déjà multipliée de ses caïeux; on en a placé par essai un pied en pleine terre et dans un lieu abrité; elle a supporté déjà cinq hivers, de 1804 à 1809, sans être aucunement endommagée, même dans ses longues fanes qui sont naturellement dures et sèches. J'en ai un plant qui a supporté le long hiver dernier.

Tout nous assure donc que le lin de la

---

(1) J'en ai déjà fait mention dans un autre ouvrage : *État de la Végétation sous le climat de Montpellier*, que je ne prévoyois pas devoir être si tôt suivi de l'impression du Traité des Haies.

Nouvelle Zélande pourra enrichir un jour l'agriculture en France et les arts de filature, tisseranderie et corderie. Les premiers essais de culture en grand devront être faits nécessairement dans des lieux clos. On a déjà des instructions suffisantes sur cette plante grandement utile, dans deux Mémoires de MM. Thouin et la Billardière : l'un sur sa naturalisation et sa culture ; l'autre sur sa force comparée à celle des filamens des autres plantes textiles. Voy. ce qui en est dit dans les Annales du Muséum d'Hist. Nat., ann. xi, tom. ii, p. 228 et 474.

Suspendez votre étonnement, lecteurs qui habitez des régions différentes, en entendant nommer encore des plantes si étrangères à vos climats. Les productions de ces plantes, qui nous sont devenues nécessaires, et pour l'obtention desquelles nous faisons passer dans le Levant et dans l'Inde une partie de nos richesses, excuseront, sans doute auprès de vous, la hardiesse de ma proposition, ou le désir que j'aurois de voir le Français attirer dans ceux de ses Départemens les plus heureusement situés, quelques nouvelles branches de culture et de commerce intérieur des plus utiles : ce qui n'est pas absolument impossible, puisque l'on voit

les curieux élever en particulier sans de soins extraordinaires ces plantes exotiques (1).

En m'arrêtant un moment à ces spéculations, je n'ai pas craint de m'éloigner trop de mon objet principal : si elles paroissent être superflues, je les sacrifie sans regret. Je puis certifier au moins que de méchans jaloux avoient vu autrefois avec une espèce d'inquiétude, les premiers essais d'un Persan qui auroit cultivé le coton en plein champ dans nos environs : une Haie lui auroit permis sans doute, de montrer le résultat de son expérience, qui auroit encouragé l'industrie ou qui l'auroit dissuadée. On sait que le cotonnier s'élève fort bien à Valence et dans différentes Provinces d'Espagne : je puis attester aussi que feu M. Brunet qui essayoit avec connoissance de cause de différentes cultures, avoit formé un grand carré, dans

(1) On est encore trop dans le préjugé que les Jardins de Botanique ne sont qu'à l'usage de ceux qui se destinent à la Médecine ou qui la professent ; tandis qu'ils sont établis pour l'utilité publique. Tel qui prendroit la peine d'examiner, dans ces jardins publics, comment se comportent les plantes économiques, y trouveroit peut-être le fondement de sa fortune, ou s'épargneroit des soins inutiles en vaine culture.

son parc de la Vérune (voyez l'article des pins, sapins, etc.), de différentes espèces et variétés de cotonniers. Il en eut de *bons* produits : on admiroit surtout le coton fauve de Siam qui porte naturellement la couleur *nankin*. M. Brunet avoit pris la précaution de faire une partie du semis sur couche, afin que les plantes plus hâtives pussent donner leurs gousses ou capsules, parfaitement mûres avant les pluies d'automne qui leur sont nuisibles. Je cite cette seule expérience, comme ayant été faite plus en grand que beaucoup d'autres du même genre que l'on pratique tous les jours dans des *jardins* : car qui ne veut avoir du coton *et des hortensia* ! On sait que les Espagnols ont introduit chez eux la culture de l'espèce de coton du Pérou ; il ne vaut pas celui de Chypre.

En France, on a fondé depuis peu un grand espoir sur le produit du coton cultivé sur le propre territoire, surtout dans les Départemens Méridionaux que certaines gens regardent comme une terre de promission, et où cependant il ne s'opère pas des miracles. Cultiver le cotonnier et ses différentes espèces, n'est certainement pas une merveille ; depuis long-temps on est accoutumé à le voir dans tous les jardins

des curieux : c'est donc une présomption favorable pour qu'il puisse réussir à la campagne. Mais sa culture sera-t-elle entendue de tous ceux qui l'entreprendront par spéculation (1)? Mais le terrein, le site, l'exposition, l'abri ou la privation d'abris assureront-ils de la qualité autant que du produit qu'on en attend? La Société d'Agriculture du Département de la Seine a pris le plus vif intérêt à ce projet d'acclimatation du cotonnier en France : au cas que l'Italie l'emporte, les bonnes vues du Gouvernement seront en partie remplies, etc.

On cultive le tabac avec succès à Tonneins et en divers endroits du ci-devant Agenois, dans le Toulousain, ainsi qu'en Alsace. On l'éleveroit partout, s'il ne fatiguoit extrêmement la terre par ses nombreuses racines chevelues, et si l'on pouvoit lui donner des abris convenables (2). Je n'ai vu nulle part

---

(1) Les Chinois s'adonnent avec intelligence à la culture du cotonnier; ils en ont de neuf espèces. John Barrow cite un ouvrage chinois très-étendu sur l'agriculture, où l'on traite de tout ce qui appartient à la culture et aux usages divers de ce végétal. Voyage en Chine, trad. franç., tom. III, pag. 52.

(1) Nous citerons, en faveur de ceux qui voudroient

d'aussi beau tabac par l'ampleur de ses feuilles, que celui que me montroit à Paris, il y a trois ans, un cultivateur dont j'ai oublié le nom, et dont le champ, me dit-il, étoit aux environs de la Malmaison ou de Marly.

Qui eût dit à nos aïeux, qui les premiers virent en 1560 le tabac apporté de l'Inde en Portugal, et de là en France par l'Ambassadeur NICOT, que cette plante seroit un jour un grand objet de commerce, un grand besoin pour toutes les classes d'hommes et pour tous les Peuples, enfin un objet de culture presque aussi pressant que le blé! Rien ne prouve autant l'empire de l'habitude, et de la mauvaise habitude, que le besoin factice du tabac : le tabac à fumer

---

s'adonner à la culture du tabac, que la mode et l'habitude plus que la nécessité favorisent, les deux ouvrages suivans entre plusieurs autres : Traité complet de la culture, fabrication et vente du tabac, d'après les procédés pratiqués dans la Pannonie, la Virginie, le Danemarck, l'Ukraine, la Valteline, la Guyane Française, et ci-devant dans la Guyenne, etc.... Paris, Buisson, 1791, in-8.° avec 6 planches. *An historical and practical essay on the culture and commerce of tabacco By* William TATHAM. *London, Vernor*, 1800, *in*-8.°. *fig.*

est plus nécessaire, et l'on en abuse encore.

Tout le monde n'est pas encore assez instruit que Jean Nicot étoit médecin, natif de Nismes, vivant sous François I.er et sous Henri II. Il fut Ambassadeur en Portugal, d'où il apporta cette fameuse plante, à laquelle les botanistes donnèrent son nom, *nicotiana*, qui fut nommée aussi herbe à la reine, herbe du grand prieur, petun, et tabac, de l'île Tabago où elle fut trouvée. Du reste, le tabac n'est pas exclusivement originaire d'Amérique ; on l'a connu de tout temps en Chine, et nulle part on en fait un usage aussi général : l'Empereur, les Mandarins, le peuple, les femmes, les filles le fument dans des tubes de bambou. Le tabac ne seroit-il pas plus nécessaire aux Orientaux, aux Asiatiques, qu'aux Européens?

Plus je réfléchis sur l'utilité des Haies, plus je trouve de raisons pour en persuader l'usage : il n'est pas jusqu'à la terre meuble et toute végétale, qui s'accumule au pied des Haies, qui ne puisse être profitable; elle est excellente pour les semis, pour régaler les racines des jeunes plants que l'on transplante, pour amender, fertiliser la terre du champ et de la prairie, ou pour renouveler celle de tel autre plant d'arbre ou de

la vigne qui seroit tout à portée. Les jardiniers et les pépiniéristes en font usage à défaut de terreau de bruyère, qui leur est si précieux et que tous ne savent pas se procurer ou préparer, ou qui n'est pas à la portée de tous, par défaut de la *qualité* siliceuse de la terre qui doit en faire la base.

Que dirai je de plus en faveur des Haies ? Je m'appuyerai d'un ouvrage qui n'avoit pas paru lors de la première édition de mon Mémoire. M. GRUVEL, auteur ou rédacteur d'un bon article, entre plusieurs autres, celui *clôture* dans l'Encyclopédie, Dict. de l'Agriculture, tom. III, p. 316, a *prouvé* sans réplique combien le *défaut* de clôture occasionne, par le dommage que font les bestiaux, une perte considérable au cultivateur et au public : l'évaluation qu'il en a faite est effrayante, en la mettant même au-dessous de ce qu'elle est en effet. Il en résulte aussi une dépréciation des terres qui est sensible; et comme l'observe à propos l'auteur que je cite : « le défaut de clôtures, le droit de parcours et le dommage des bestiaux font que les agriculteurs ne regardent que comme des demi-propriétés toutes les terres qui se trouvent sur les lisières des communes et des vaines pâtures,

sur les chemins et sur le passage des bestiaux : quelque bonnes qu'elles soient, ils les négligent. Les champs clos sont toujours mieux labourés, mieux cultivés, mieux sarclés, mieux semés, et cela doit être ainsi ».

Les champs qui sont situés défavorablement, ont donc plus besoin encore de clôture ; et celle en Haie vive, en buisson, en arbres et arbustes de toute espèce, ne peut que dédommager bientôt et avec usure, des petits frais que l'on auroit faits pour la construction. Je ne suis pas entré dans des détails sur ce dernier point : je n'aurois pu donner que des aperçus. Chacun peut se régler sur le toisé de ses propriétés à clorre, et d'après le taux des journées établi dans son pays : si l'on veut cependant une donnée, on consultera Patullo, qui faisoit sur cela, en 1758, un calcul des frais nécessaires pour enclorre et diviser 300 arpens, et de la dépense annuelle d'une ferme en vingt enclos. Que les temps sont changés !

Dans mon apologie des Haies, je ne dois pas oublier de dire qu'elles sont une ressource pour les botanistes et les herboristes; ils savent qu'ils trouveront telles sortes de plantes parmi les Haies : *in sepibus*, *in dumetis*, *in vepribus*, etc.

Après avoir traité assez amplement de la construction de diverses sortes de Haies, il nous reste à dire de quelle manière on parviendra dans leur enceinte pour procéder à la culture des champs, des vignes, des prés, et aux récoltes; pour fermer aussi le parc au besoin, et en faire sortir sans dommage les bestiaux, etc.. Car faut-il bien que la Haie elle-même ait une clôture ou fermeture. Ce ne sera pas la plus dispendieuse, ni la plus difficile des constructions rurales; elle consistera en une claie plus ou moins large, ou en une porte solide. La claie est fixée par un côté à un pilier en pierre ou à un poteau, et de l'autre elle fermera sur un pareil poteau ou pilier, au moyen d'un verrou à cadenat. La porte peut être fixée de même sur deux montans en bois ou en pierre, ayant une fillure dans le battement, qui la garantira en partie de l'action de la pluie et du soleil ; et afin que par son propre poids cette porte ne tende à traîner sur le seuil, on fera en sorte que le montant, ou chassis, ou chambranle sur lequel elle fermera, ait à sa base un avancement, sur lequel la porte soit appuyée constamment quand elle reste fermée : ce qui la préservera aussi de l'humidité et de la

pourriture. Enfin, ces sortes de chambranles peuvent aussi être adossés immédiatement à des arbres, ou avoir par côté des arbres pour appuis. On peut adopter encore sur ce point la méthode des Anglais, que nous exposerons d'après ce qu'en rapporte M. Preaudeau-Chemilly, le fauteur de M. William Boutcher. « Les Anglais ferment ces ouvertures (des Haies ou clôtures) avec des barrières suspendues, de manière qu'elles s'ouvrent en dedans et en dehors, et qu'elles tendent toujours à rester fermées; ils se procurent cet avantage par deux moyens: le premier consiste à pratiquer au gond inférieur un double enroulement, d'où résulte une sorte de devers quand la porte s'ouvre, qui tend à la faire revenir et à la fixer au point où elle doit être fermée. L'autre moyen qui produit le même effet, est plus simple, moins dispendieux, et doit être préféré : les deux gonds sont pareils; il suffit, au lieu de les établir perpendiculairement l'un sur l'autre, de placer l'inférieur un pouce plus avant. On maintient ces barrières fermées à l'aide d'un loquet, qui laisse à toute personne la liberté de les ouvrir. Veut-on interdire l'entrée, une serrure adhérente à ce loquet ôte la faculté de le mouvoir ».

Récapitulation des avantages des Haies.

En résumant tous les avantages que nous avons aperçus dans la construction des Haies, en faveur de ceux qui n'en veulent qu'aux conclusions, nous trouvons : 1.° qu'elles assurent à chacun la propriété de ses biens ruraux, et en assignent invariablement les limites. On a souvent éprouvé que le bornage ne suffit pas pour régler les contenances et le compois ; les labours, les amendemens, les inondations, les alluvions les dérangent et en effacent les traces (1) : les Haies qui enfermeroient plusieurs champs dans une *même île* ou ce qu'on appelle *finage*, serviroient de limites à tous. L'arpenteur, en partant de la Haie, trouveroit la juste contenance déclarée par les titres, ou les établiroit irrévocablement; personne n'auroit à usurper, à empiéter sur son voisin. En faisant reconnoître plus sûrement les confronts des particuliers, les grands tenanciers trouveroient dans l'ins-

(1) On pourra voir quels sont les moyens que nous proposons pour obvier à ces inconvéniens, dans notre Mémoire sur le Bornage ou la Limitation des terres, imprimé en même temps que ce Traité, auquel il peut faire suite et servir de complément.

tant, par le moyen des Haies, les limites et les partitions de leur terrier. Les Haies et les palissades peuvent servir encore de cloison, quand il s'agit de séparer dans un grand terrein le parterre, du verger, du potager; de la pépinière; de cacher une marre, le creux à fumier, le terrier du jardinier, son laboratoire, l'entrepôt des outils, le hangar, etc.

On a prétendu que c'étoient les inondations fréquentes du Nil qui, en détruisant les limites et confondant les héritages, donnèrent lieu aux Égyptiens de s'exercer dans l'arpentage et à devenir géomètres (1). Nos arpenteurs ou géomètres seroient naturellement guidés par les Haies; les arbres fixeroient presque le toisé des chemins (2).

2.° Les Haies peuvent servir à l'agrandissement d'un territoire, en tant que par le

(1) Voyez ce que nous en disons dans le Mémoire sur le Bornage, etc.

(2) J'observerai sur ce point que les vieilles Haies en épine blanche ou aubépine, peuvent encore, dans leur dégradation, servir à reconnoître les anciennes limites, par leurs souches existantes. Il n'en seroit pas de même pour celles d'épine noire ou paliure, parce qu'elles sont très-sujettes à se déplacer par l'excursion de leurs racines.

secours des Haies en saules, aunes, peupliers, tamariscs et autres plants de nature aquatique, on peut défendre un îlot, et de proche en proche gagner du terrein, comme aussi le rehausser; procéder au comblement des marres; changer un marais, un palus inutile, en bois, en broutières et successivement en champs à blé, en prairies, etc. On sait combien les rivières minent les terreins qu'elles entourent; elles les font ébouler, les engloutissent et les divisent en les portant au loin : les plantations en saule et en osier serviroient à retenir ces terres.

3.° Les Haies mettent certainement en défends les produits de la terre; elles leur servent d'abri contre les vents nuisibles, contre le froid, la poussière, les ardeurs du soleil, etc. Elles leur préparent aussi un engrais, et forment une terre neuve et végétale de leurs propres dépouilles; elles donnent aussi plus de propreté à la culture. Les Haies accompagnées de fossés sont presque indispensables pour les terreins en pente; elles brisent et arrêtent le cours des eaux pluviales qui descendent quelquefois avec rapidité du haut des montagnes et des collines : ces eaux dérangent singulièrement la culture et l'économie des terres, des plaines

et des vallons. Combien de côteaux déchar-nés par le défaut des Haies ! Enfin, comme servant d'abris, les Haies méritent d'être prises en considération dans les territoires qui en manquent, et selon la position des champs, des vignes et des prairies qui en ont besoin : je dis abris, non-seulement pour les objets de culture, mais aussi pour les bestiaux, les hommes de travail et les voyageurs.

4.° Les Haies sont de mille usages dans l'économie rurale, pour les hommes et pour les bestiaux. Celles que l'on construiroit en petits mûriers, comme nous l'avons exposé, seroient surtout très-profitables pour l'éducation des vers à soie. Les Haies fleuries seroient agréables près des habitations, et nécessaires aux abeilles qui viendroient établir leurs colonies au milieu des buissons; elles fourniroient des peuplades aux ruches domestiques, trop négligées parmi nous, quoique d'un bon produit. Les feuilles des arbres et arbustes seroient récoltées pour la nourriture d'hiver des bestiaux.

5.° Au moyen des Haies, surtout des Haies hautes et boisées lorsqu'elles sont nécessaires (1), on subviendroit à plusieurs besoins.

(1) Les Haies hautes et épaisses, renforcées d'une circonvallation, seroient encore propres à mettre en sûreté

Le mort-bois (1) qui est infertile procureroit les matériaux pour la corderie, pour la teinture et la tannerie, pour d'autres arts et métiers qui emploient différentes sortes de bois et qui les tirent souvent des lieux éloignés: tels que le buis, le coudrier, l'alisier, le micocoulier, le drouiller, le cochêne, le tilleul, le chêne, le châtaignier, etc. On a observé que les bois des Haies sont plus durs que ceux des massifs et des forêts, parce que l'air agissant davantage sur eux, les rend plus compactes. Le charron et le menuisier qui désirent souvent des bois courbes, en trouveroient dans les arbres tortus des Haies; le vigneron, le jardinier en tireroient des échalas, des perches, des tuteurs pour les autres arbres, etc.

---

les haras parqués, tant pour empêcher l'évasion des animaux, que pour en écarter sinon les voleurs, du moins ceux qui introduisent furtivement des jumens pour être saillies par de bons étalons, dont ils veulent obtenir de la race à l'insçu des surveillans. Cette tromperie est punissable, puisqu'elle affoiblit l'étalon ou le rend revêche, sans qu'on en découvre d'abord la cause: il est facile de l'imaginer.

(1) Mr. Tellès d'Acosta a expliqué la différence des bois blancs, blancs bois et morts-bois, p. 176 de son Instruct. sur les bois de marine. Les morts-bois sont proprement les arbres non portant fruits, etc.

6.° Le peuple trouveroit une portion de sa subsistance dans les fruits des Haies fruitières, qui seroient plus abondans et de meilleure qualité que les non-cultivés. Par la greffe, on en varieroit, on en amélioreroit les espèces ; on en feroit une nourriture saine. Par les mêmes fruits agrestes et par les feuillées, on pourvoiroit à un plus grand entretien des bestiaux. C'est à l'économe, à se procurer les sortes d'arbres qui réussissent le mieux sur son terrein, ou qui lui sont plus nécessaires, comme pommiers, poiriers, pruniers, cognassiers, etc.

7.° Quelle ressource n'auroit-on pas dans les Haies pour le bois de chauffage, dont plusieurs cantons ne sont que trop dépourvus? Quel moyen plus sûr de réparer en quelque sorte, par les baliveaux et par les grands arbres qu'on laisseroit croître en lisière de distance en distance dans certaines Haies et sur les avenues, ces antiques forêts qu'on a trop peu respectées, et pour ménager ce qui en reste ? Sans l'abatis des bois, sans le soin si décourageant et trop peu encouragé de les renouveler, on trouveroit tout ensemble dans les Haies plus multipliées, des arbres forestiers, des fruitiers, de la ramée et de la broussaille, même des épi-

nes plus abondantes pour former des Haies mortes encore propres à défendre les vives. Ces considérations doivent être de grande valeur auprès des économes. Tout le monde ne peut avoir des taillis et des futaies, et l'on peut avoir des Haies hautes et basses, quelques arbres et des buissons.

On sait que les plaines de la ci-devant Brie, de la Beauce, du Soissonnais n'offrent après la moisson que de vastes plaines en guérets. On fait même disparoître le chaume, au point que ni l'abeille ne trouve à butiner, ni le roitelet à se reposer. On veut, dit-on, laisser un cours libre à l'air; mais ne le paie-t-on pas trop cher, puisqu'on *manque dans* le pays fertile en grains, de bois tant pour la construction que pour le chauffage; on n'a que la triste ressource du chaume, qu'on fait servir, il est vrai, à mille usages: foible supplément du bois. Quelques Haies, au moins sur les bords des grandes routes, auroient une double et une triple utilité. Tel est l'usage du pays, vous réplique-t-on: oui, l'usage et la coutume maîtrisent trop les hommes, surtout en agriculture. Je me persuade que quand on auroit éprouvé les avantages, sans inconvéniens, de quelques Haies, on conviendroit peut-être enfin qu'elles

sont quelquefois praticables et le plus souvent utiles. « Il est démontré, disoit l'abbé Rozier, qu'une Haie située entre deux terres labourées, qui n'aura, par exemple, qu'un pied d'épaisseur par le bas et dix-huit pieds de longueur, donnera autant de bois qu'un taillis de même bois, qui auroit dix-huit pieds en quarré. Quel sera donc le bénéfice outre celui de clôture, si ces Haies sont rendues productives »?

8.° C'est une chose convenue que pour ce qui regarde les prairies et les champs à blé situés dans des bas-fonds, les Haies basses conviennent mieux; elles font moins d'ombre et laissent à l'air son libre cours.

Les Haies hautes auront, au contraire, leur avantage quand il s'agira de garantir de l'impétuosité du vent et de la poussière épaisse qu'il entraîne, les productions foibles que les Haies doivent protéger; elles servent encore d'abri, pendant les chaleurs et contre le mauvais temps, aux troupeaux ambulans ou qui parquent: (j'entends dans une propriété acquise); ce qui doit être compté pour beaucoup dans les pays où cette bonne méthode est suivie. Et où ne devroit-elle pas l'être pour entretenir la santé des bêtes blanches et l'amélioration des laines?

C'est aussi une chose certaine que dans les pays venteux, il faut des abris qui garantissent les productions de la terre des effets destructeurs de ces vents contrarians. Ainsi, si le cultivateur de la Brie et de la Beauce (Eure et Loire) redoute les Haies, *celui de* la ci-devant Normandie (divisée en cinq Départemens), sait les employer avec avantage. Comment n'en construit-on pas dans la plaine d'Avignon que le vent furieux du nord désole, en la purifiant toutefois? Il fait incliner les arbres, et balaie les hommes qui ne peuvent lui résister. Je me suis trouvé aux prises avec ces impétueux *aquilons, et* il fallut bien leur céder *en cherchant* un abri.

En Normandie, on ne fait pas *difficulté* de planter de fortes Haies en chêne ou en hêtre, et de les tenir élevées : ailleurs on emploie le noyer, le châtaignier, etc. Nous pourrions nous servir de nos chênes-verts ou yeuse, de nos érables champêtres *et de* celui à trois lobes ; de notre petit frêne, du robuste grenadier qu'on tient haut ou bas comme on veut; des osiers et de divers saules qui multiplient tant.

C'est surtout, je le répète, contre les vents impétueux et les vents dominans ou

contraires selon leur direction, que les Haies hautes, fournies d'arbres, sont utiles. On observera, dans chaque climat et dans chaque territoire, quels sont les vents pernicieux aux récoltes : c'est de ce côté là qu'on leur opposera une barrière, et qu'on tâchera de les briser, en modérant leur action trop vive et nuisible. J'ai parlé à cet effet de l'utilité des palissades en cyprès pour abriter les jardins. Voyez aussi la fig. 4.

Nous convenons aussi que dans les pays de plaine et des champs à blé, les Haies seroient peut-être en général moins nécessaires ; mais elles le deviennent partout où il y a des chemins et de grandes voies. Ici et aux approches des grandes Villes, les Haies vives sont préférables aux clôtures en murailles toujours exposées à être dégradées, renversées par les entrepreneurs même des chemins, et par les paveurs de rue qui sont à l'affut des cailloux et des pierres qu'on nomme *froides*, qu'ils ne font pas difficulté d'enlever pour leur usage ; ils croient pouvoir en disposer pour l'utilité publique, en s'en faisant pourtant payer la fourniture par les autorités qui les commettent aux travaux publics : j'en ai la preuve, pour avoir été exposé à ce genre de volerie.

Par cette raison du passage continuel et de la proximité des Villes et des villages, les Haies épineuses qui n'ont d'autre utilité que de servir de barrière sans tenter l'avidité et la gourmandise, sont encore préférables à d'autres plus agréables ou plus productives. Les arbres et les arbrisseaux à fruits seroient beaucoup mieux placés dans l'intérieur des terres, dans les Haies des lieux moins fréquentés, près des fermes, etc.

9.° Les Haies seroient enfin, pour bien des cantons, un moyen de diminuer le tort que fait à l'agriculture cette largeur excessive des grandes routes et cette *multiplicité* de chemins vicinaux qui coupent, qui traversent de petits territoires (1).

Après tous ces avantages qui seront,

---

(1) On a prétendu que les Haies rétrécissoient les chemins; ce qui donna lieu à un arrêt de la Cour du Parlement, du 29 avril 1785, qui ordonnoit que les propriétaires, fermiers et cultivateurs de la Province du Perche seroient tenus de couper les branches d'arbres de toute espèce, qui s'étendroient sur les chemins vicinaux et de traverse, et de réduire à quatre pieds de hauteur les Haies qui bordent lesdits chemins, et de couper aussi toutes les branches d'épines et autres qui peuvent s'étendre sur lesdits chemins, etc....

j'espère, avoués par la plupart des cultivateurs exempts de prévention et non soumis à l'aveugle routine, il semble qu'il n'y auroit plus à balancer sur la formation des Haies. Si aux motifs que j'ai indiqués comme défense, comme objet d'économie, comme agrément, on joint l'utilité dont peuvent être pour la Pharmacie (1) et pour quelques arts, nombre d'arbres et d'arbustes; on s'empressera, sans doute, à multiplier les Haies dans tous les lieux qui en seront susceptibles.

L'abbé Rozier, grand partisan des Haies comme nous, donnoit ce conseil : « pères de famille, qui aimez vos enfans, plantez des Haies, boisez-les; vous y trouverez votre bois de chauffage et les bois nécessaires pour les réparations de vos bâtimens, et pour le charronage ». C'est que le bon agronome entendoit qu'on plantât aussi des arbres parmi les Haies : cela n'est pas toujours praticable, quoique très-utile.

Ailleurs, le même auteur disoit encore : « boisez vos métairies; je ne cesserai de le

(1) Je n'ai pas cru devoir insister sur les propriétés des végétaux, pour éviter le reproche qu'on a souvent occasion de faire aux Médecins, de vouloir toujours parler Médecine : *non erat hic locus.*

répéter. La majeure partie de la France est à la veille de manquer de bois. (Il y a *long-temps* qu'on répète cette dure vérité). *Celui* des Haies économiseroit les forestiers; et c'est en ce moment la meilleure spéculation, à laquelle les grands propriétaires *doivent* se livrer ».

Le calcul de l'abbé Rozier étoit sans doute un peu exagéré, parce qu'on n'élague pas tous les ans les Haies, et la tonture ordinaire est peu de chose pour chaque particulier : quand bien même on la *livreroit* au pauvre peuple, ce seroit un présent onéreux; il ne sauroit où serrer tout à la *fois* de volumineuses broussailles. *On peut* toujours les employer à garnir les halliers, à chauffer les fours, les vastes foyers des campagnes, dont les bûchers sont ordinairement en plein air ou sous des hangars. Au pis aller, les tontures des Haies réduites en cendres fourniroient de la potasse, ou le salin qui est un objet de commerce.

La tonture est plus considérable, quand une Haie négligée demande à être ravalée et mise à bois neuf; lorsqu'il faut surtout abattre avec la cognée ce qu'on appelle des *têtes de saule :* ce sont les touffes confuses qui forment les branches hautes, tandis que

les inférieures se dégarnissent. Rien ne dépare plus et ne hâte davantage le dépérissement d'une Haie, que ces têtes chiffones qu'il faut abattre nécessairement, si l'on veut conserver et régénérer la Haie.

Inconvéniens que l'on a aperçus dans les Haies, et Réponses aux objections.

Nous l'avons dit plusieurs fois: il est peu de propriétaires fonciers, même de fermiers qui ne connoissent l'avantage et la nécessité des Haies vives; il n'est pas d'ouvrages généraux d'agriculture, où l'on ne les prenne en considération : plusieurs Sociétés savantes ont proposé à la discussion les avantages et les inconvéniens des Haies; (voyez ci-après questions agitées, etc.). En somme totale, les avantages l'ont emporté. Cependant, tout a ses défauts, ses inconvéniens, ses abus : voyons, s'il est possible, de parer à ceux que pourroient présenter les Haies.

Est-ce que tant d'avantages peuvent être contrebalancés ou effacés par quelques inconvéniens ? Tout a son mode et ses exceptions : les Haies si nécessaires pour défendre l'entrée des champs, des bois, des vignes, des vergers, si utiles pour servir d'abri à

certaines productions, si productives quand il le faut par elles-mêmes, pourroient, *selon* l'exposition et le climat, être désavantageuses et nuisibles à la maturité des grains, si elles étoient trop multipliées. Nous ne nous ferons point illusion sur l'utilité *sans* bornes des Haies : de vastes plaines en blé n'ont pas besoin d'être entrecoupées, séparées par autant de clôtures, qu'il y a de possesseurs ou de tenanciers. Nous savons que les plantes céréales aiment à jouir d'un air libre, où le vent puisse circuler sans obstacle, et dissiper les brouillards nuisibles à la floraison, à la maturité des grains : qu'*elles* sont belles ces plaines, quand *le vent* agite les épis comme les ondulations d'un fleuve! Les moissons aiment aussi que le soleil, en dardant sur elles ses rayons *bienfaisans*, fasse mûrir également tous les épis. Il suffiroit donc qu'une Haie simple, point trop haute (telle seroit celle qu'on formeroit en aubépine ou en prunellier, etc.), plutôt défensive que propre à ombrager, formât l'enceinte extérieure et entourât tous les champs ensemble d'un chemin à l'autre. On peut donc clorre par arrondissement, sans trop multiplier les Haies. En effet, si l'on vouloit être d'accord sur ce point, on

verroit que toutes les propriétés n'ont pas besoin d'être exactement et individuellement closes ; il suffiroit que toutes celles contenues dans une même île, ou un même finage (1), fussent closes ensemble ou défendues par des fossés : chacun des propriétaires prendroit intérêt à la conservation de cette clôture ou enceinte commune.

Hale a prétendu cependant que les Haies garantissoient les blés du vent pendant leur maturité, et des vents froids au printemps. Ces effets sont reconnus par les cultivateurs Anglais, qui s'applaudissent de l'usage qu'ils font des Haies. Dans quelques-uns de nos Départemens, on a cru devoir s'en abstenir : on peut avoir raison de part et d'autre. C'est ainsi, comme nous le disions, que les plaines des Départemens de la Brie et de la

(1) Il est peut-être nécessaire d'expliquer, pour quelques lecteurs, la signification de ce mot que je crois avoir déjà employé ailleurs. Le *finage* est donc ce qui termine la propriété, soit chemins, ou fossé, ou Haie. Le finage général concerne tout le territoire. On dit encore chemins *finagers*, ou chemins d'exploitation qui doivent servir d'issue aux propriétés pour en faciliter la culture et le libre enlèvement des récoltes. Nous parlons de l'utilité des finages, à la fin de notre Mémoire sur le Bornage.

Beauce, si riches en grains, sont toutes à découvert : après la moisson, c'est un vaste désert tout nu, où l'œil ne sait où se reposer. Bien loin que les Haies nuisent toujours aux moissons pour la croissance du blé, on voit souvent des épis entrelacés dans les *Haies* mêmes, qui ne sont ni moins grands, ni moins fournis de grains que ceux du champ. Ce sont des épis perdus, dira-t-on, parce que la faulx ne peut les atteindre. Non, ils ne le seroient point pour le peuple qui, trop soigneusement, va glaner les épis négligés, ni pour les bestiaux auxquels vous livrez le chaume, ni pour les oiseaux granivores. Quant à l'excursion des racines qu'on a inculpées aussi, on sait que les racines fibreuses des plantes céréales ne pénètrent point dans la couche de terre que parcourent les racines ligneuses des arbres, bien plus profonde ; le labour et le hersage détruisent celles de ces racines qui se montrent plus superficiellement : quelques coups de pioche en borneroient plus sûrement l'extension.

J'accorderai, s'il le faut, que dans les pays humides, sujets aux brouillards, là où les chemins sont étroits, où les vents secs soufflent rarement, les Haies pourroient contribuer à entretenir une humidité trop

constante et nuisible à quelques récoltes ; qu'elles pourroient retenir aussi les brouillards sur les champs, faire jaunir l'herbe, verser, chancir les épis, etc.

Je pourrois citer l'exemple des Chinois, auxquels on ne peut refuser de se bien connoître dans la culture des terres; ils mettent tout le terrein à profit; ils entourent, dit-on, les champs de blé ou de riz, avec l'arbrisseau du thé : quel ample supplément de récolte ! Cependant, le thé n'est pas très-commun en Chine; John BARROW, qui étoit de l'ambassade de Lord MACARTNEY, dit : « nous avions déjà traversé une grande partie de la Chine, sans avoir vu un seul pied de l'arbuste qui porte le thé; mais le long du *Tcheng-Tang-Kiang*, il étoit employé, comme une plante commune, à clorre et à séparer les jardins et les vergers, mais non cultivé par rapport à ses feuilles ». C'est qu'apparemment les Chinois distinguent plusieurs sortes d'arbustes à thé : ils ont même la camélie qui ressemble assez au thé.

L'arbuste à thé croît aussi spontanément au Japon. Le savant THUNBERG assure (tom. 4, p. 84, édit. fr.), en avoir vu sur le bord des terres cultivées, sur des montagnes et des collines également en culture. Ailleurs,

(t. 3, p. 75), le même voyageur parlant du bon entretien des grandes routes du Japon, dit qu'elles sont ordinairement bordées de Haies vives, parmi lesquelles il a souvent reconnu des arbustes à thé. La première culture doit donc être celle des *plantes* indigènes. On dira sans doute que le thé n'est qu'un arbuste assez bas. Cela *est vrai*, et c'est tout ce qu'il faut pour entourer les rizières chinoises. Nous pourrions, en imitant les Chinois, enceindre quelques champs avec notre romarin, qui s'élève en arbuste et qui est un objet de commerce dans plusieurs cantons du Midi, pour l'art du *distillateur-parfumeur*. Mais il attire *les bestiaux* qui aiment à brouter ses sommités toujours fleuries. Il ne manque pas d'autres sous-arbrisseaux : les bruyères, *les cistes*, les genêts, etc.

Je ne discuterai point rigoureusement les autres désavantages des Haies, trop exagérés sans doute par ceux qui n'ont pas cru devoir en approuver la construction, ou qui assurent qu'elles seroient nuisibles. On pourra trouver quelques-unes de ces raisons appréciées dans le *préservatif contre l'agronomie*, ou l'Agriculture réduite à ses vrais principes (par Desplaces). Il s'en faut

de beaucoup que l'auteur de cet ouvrage concis ait tout dit et bien pesé ce qu'il avoit à dire en faveur de son opinion. Je cite volontiers, comme étant en faveur de la nôtre, un Mémoire de M. DURIVAL sur la clôture des héritages, le vain pâturage et le parcours en Lorraine, 1763.

Un autre auteur qui a écrit *l'Art de s'enrichir promptement par l'agriculture*, a mis en question, en traitant des enclos, s'ils étoient utiles? Il décide sans rémission que les Haies sont toujours meurtrières, et l'enclos dangereux. Peut-il l'être, lorsqu'il s'agit de fermer l'entrée à des troupeaux destructeurs? Peut-on se flatter d'être aussi heureux que M. DESPOMMIERS, l'auteur cité, qui s'étant trouvé dans ce cas, comme nous le sommes malheureusement ici, préserva cependant sa prairie artificielle, seule au milieu des champs, sans Haies et sans fossés? « Je menaçai, dit-il; je fus généreux à propos avec les bergers; j'intimidai les vachers; je vins enfin au point de rendre ces endroits inviolables ». La ressource est au moins coûteuse, si elle n'est hasardeuse et désagréable: j'ai presque dit dangereuse.

Il est des pays où les terres ne sont point affranchies du parcours, et un certain

public aveugle croiroit avoir droit de s'opposer aux clôtures des champs ; mais il est permis quelquefois d'acheter ce droit par une redevance. Cependant, s'il est des coutumes particulières qui s'opposent à cette pratique, il faut les respecter : les coutumes font souvent loi ; à moins qu'il ne plaise au Gouvernement de les abroger pour l'avantage des Colons, comme on l'a fait plusieurs fois. Or, les parcours des troupeaux sont un grand obstacle à l'amélioration des champs, à leur plus grand produit, à leurs récoltes variées. Disons plus : les parcours trop libres sont la ruine de l'agriculture, et ne sont utiles qu'à quelques individus. Tous les cultivateurs ont donc intérêt de voir leurs terres closes. Il n'y a que la servitude, ou l'esclavage de la coutume, et le préjugé qui fassent rejeter les Haies. Si vous ne voulez point de Haies, souffrez donc l'incommode parcours ; et si vous êtes délivré un jour du parcours, les Haies, j'en conviens, vous deviendront moins nécessaires.

En Espagne, on part d'un autre principe ; le Gouvernement auroit eu quelque raison de s'opposer à la multiplicité des Haies. « Le système établi en Espagne, nous dit l'abbé Carlier, (Journal de Physique, mars 1784),

de regarder les pâturages comme la principale richesse de l'État, est fondé sur plusieurs lois. L'on a, entr'autres, une ordonnance du Roi PHILIPPE IV, en date du 4 mars 1633, dans laquelle ce Prince déclare qu'afin que l'abondance des pâturages puisse en faire le bon marché, il ne sera désormais permis à qui que ce soit d'enclorre, de labourer ou de cultiver aucune portion de terrein, sans une permission expresse; elle ne peut s'obtenir que dans le cas d'une nécessité bien prouvée, après l'examen le plus exact : défenses de planter de nouvelles vignes, » etc.

« Les troupeaux *transhumans* peuvent paître avec liberté sur tous les communs qui se trouvent sur leur passage. Et tout territoire quelconque, blés, vignes ou olivettes, est obligé par les lois de leur accorder au moins quatre-vingt-dix barres de largeur pour la facilité de leur passage.

« Les ordonnances concernant les immunités, la conservation des passages, le dégât des pasteurs et des troupeaux, les impositions, péages, etc., sont rassemblées dans un corps de lois qu'on appelle le Recueil de la Mesta », extrait de M. PROUST, dans les Mém. de la Soc. d'Agric. de Paris, trim.

d'hiver 1790, volume le plus rare de la collection.

Avec de telles entraves et de telles prohibitions, l'agriculture peut-elle être florissante? Elle ne peut être que ce qu'elle est, c'est-à-dire, dans un état pitoyable en bien des cantons foulés par le passage continuel des troupeaux ambulans. Cependant, s'il est un pays où les Haies seroient les plus utiles, il nous paroît que ce devroit être précisément l'Espagne qui manque, dans plusienrs Provinces et Districts, d'arbres et de bois de chauffage. Loin de nous cette impérieuse *mesta* des Espagnols qui *étend* ses droits sur toutes les *propriétés*, sur toutes les cultures, afin de faciliter le libre parcours des bêtes dites transhumantes. Peu s'en faut que, par abus, ce droit ne se soit glissé dans les Départemens des Bouches du Rhône, du Var, etc., sur les routes que tiennent les troupeaux transhumans, d'après ce qu'en rapporte M. Michel *(* d'Eyguières*)* dans son intéressante Statistique du Département des Bouches du Rhône.

L'une des grandes objections qu'on allègue ordinairement contre l'établissement des Haies, c'est la perte du terrein et l'épuisement de la terre d'alentour. C'est en

tout cas perdre bien peu de chose pour conserver le tout. Tel particulier a plus à perdre du sentier irrégulier que se frayent les passans dans son champ, que de la lisière qu'occuperoit une Haie bien ordonnée pour le mettre à couvert. D'ailleurs, les arbres et les arbustes des Haies rendent aux plantes cultivées, par l'abri qu'elles leur donnent, par leur fraîcheur, par leur atmosphère, par le débris des feuilles, à peu près ce qu'elles peuvent enlever de nourriture à leurs racines. Elles ne sont donc point si à charge qu'on le pense : il n'y a qu'un bon choix à faire. Après tout, l'entretien des Haies et leur élagage les tiennent dans de justes bornes; leur produit en fagots, en feuilles, en fruit, en bois remplacera le dommage qu'on suppose qu'elles peuvent faire. Chez les Romains, la loi *manilia* obligeoit à laisser cinq pieds d'intervalle entre chaque héritage. La loi des douze tables pourroit servir aussi de règle sur ce point, si l'état de notre agriculture permettoit de perdre autant de terrein. Le produit des Haies supplée, en quelque sorte, à l'inculture de l'espace qu'elles occupent: nous ne pouvons trop le faire observer.

Mais le voisin, dira-t-on, mettra opposition

à ce qu'on le barre par une Haie; ou s'il y condescend, ne pouvant l'empêcher, il ne veut être pour rien dans l'entretien de la Haie; il sera toujours inquiet sur l'extension des branches et des racines. Je réponds que dans le cas où le voisin ne voudroit point contribuer à la plantation, ni à l'entretien de la Haie, il est un arrangement à prendre à l'amiable; et dans le vrai, ce voisin sera fort aise d'être mis en défends. Que celui qui plante la Haie, la place toute dans son fonds, en laissant un intervalle jusqu'à la borne, pour y pratiquer un petit fossé, mais profond. L'émondage de la Haie et la curure du fossé lui appartiendront en entier comme de droit, et il ne perdra rien à cet arrangement. Que si le voisin veut entrer en part dans la clôture, en la rendant commune, elle peut être mitoyenne, être placée sur les limites même des deux possessions : l'entretien de la Haie de son côté sera à sa charge; l'émondage et le recépage lui appartiendront pour cette moitié; et s'il y a un fossé, la curure en appartiendra en entier ou par moitié, selon qu'il sera dans l'un ou l'autre fonds. Cette curure paie bien grassement la façon et l'emploi du terrein qu'on croiroit devoir être perdu pour

les récoltes. Les conventions bien motivées, clairement expliquées, exécutées de bonne foi, mettront les voisins en paix. Et pourquoi pas, pour se défendre mutuellement, chacun n'auroit-il pas une Haie aux deux côtés du fossé mitoyen? Voyez fig. 5. Il suffit qu'une Haie ordinaire, par exemple en aubépine, soit tenue à la distance d'un demi-mètre, un pied et demi ou deux en retraite des limites du champ voisin, pour que le voisin le plus capricieux n'ait lieu de se plaindre. On laissera deux pieds au moins, lorsque la Haie sera en arbustes qui buissonnent et qui se dilatent comme font les ronces, l'épine noire, etc. On est tenu d'assujettir cette Haie; de la tondre exactement, et le voisin peut y obliger le propriétaire. Mais celui-ci, en homme prudent et juste, préviendra toute altercation; sinon, la justice s'en mêlera : c'est le pire des arrangemens, puisqu'il est forcé et toujours coûteux; d'ailleurs, il va y avoir des lois à ce sujet.

Les Haies mortes, c'est-à-dire, celles en pieux et en ramées, ne sont pas sujettes à autant de discussions que les Haies vives, qui vont toujours en croissant en épaisseur. Celles-là occupent bien moins de place à la

vérité : construites sur les limites même d'un champ, elles y restent fixes jusqu'à leur destruction ; ce qui ne tarde pas à survenir après un laps de temps (1), à moins d'un entretien continuel.

Nous ne pouvons disconvenir *que les* Haies, comme les clôtures en murailles et les plantations d'arbres, n'aient donné *souvent* lieu à des altercations, à des procès ruineux : ce n'est pourtant pas une objection sérieuse qui dût être à la défaveur des Haies. Qu'on se mette en règle par la manière de les planter, et l'on aura prévu toutes les discussions. Il existe d'*anciennes* lois, des coutumes, des *ordonnances* à ce sujet, qui ont été recueillies dans le *Code rural*, rédigé par Boucher d'Argis, *en* 1742, etc. Il est inutile de *les remettre sous* les yeux du lecteur : si elles peuvent lui devenir nécessaires, il consultera le chapitre XIX, art. III, IV, VI, VIII, et le chapitre

(1) Nous avons parlé, au commencement de ce Traité, des clôtures en bois, principalement en usage dans l'Amérique Septentrionale. M. F. A. Michaud, qui en a vu, dit que leur durée est de 25 ans, lorsqu'elles sont bien entretenues. Les Haies vives bien entretenues sont perpétuelles.

XXII, art. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, etc.

On peut se conformer aux dispositions énoncées dans ces articles, en attendant celles qu'on a droit d'espérer d'un nouveau Code rural et forestier, revu et perfectionné, dans lequel on alliera à une jurisprudence simple à l'abri de longs commentaires et de fausses interprétations, des connoissances suffisamment développées, puisées dans la Physique et l'Histoire Naturelle. Voyez ce que nous en disons ci-après, en traitant des coutumes et des lois.

Reprenons, en attendant, nos observations sur les objections à opposer à la construction des Haies. On pourroit dire encore que les Haies conviennent moins aux terres labourables, parce qu'elles gênent le mouvement de la charrue ou de l'*airau*, quoique celui-ci soit plus simple et plus maniable, et l'empêchent de tourner. Nous répondrons qu'on peut reprendre les sillons dans un sens transversal, et que l'on peut fouir à la bêche et à la houe cette lisière jusqu'au pied de la Haie, sans être incommodé par celle-ci. On peut même labourer le tour de cette lisière avec une simple charrue, comme l'est notre *airau*, attelé d'un seul cheval.

On compte aussi pour beaucoup le travail des fossoyeurs pour le creusement des fossés ou de la tranchée, ainsi que les frais de la plantation et l'entretien des Haies. Nous ne disconvenons point que ces frais ne fussent considérables, si on vouloit entreprendre beaucoup de plantations en Haies tout à la fois dans un vaste domaine. Mais pourquoi s'épuiseroit-on d'abord en frais de clôture ? Si une ferme est située au milieu des champs, les Haies de défense seront moins nécessaires; on peut ne point tant les multiplier, en élever seulement sur les côtés les plus foibles et les plus exposés à la rapine, aux dégradations, au passage dans le champ.

Nous ne saurions fixer pour tout le monde les frais de plantation d'une Haie quelconque; nous avons dit que chacun pouvoit l'évaluer selon le toisé, selon le prix des journées de ses manouvriers, et selon la nature du plant qu'il veut employer. Avec ces données, chacun aura bientôt fait son calcul et son devis, mieux qu'on ne pourroit le lui tracer. Mais déduction faite du prix de la plantation et de l'entretien, l'avantage qui en résultera pour la valeur du bien-fonds et pour la conservation des

productions, surpasse infiniment le travail et le coût que demande une seule fois la bonne construction d'une Haie. D'ailleurs, les propriétaires qui accensent leur métairie, leurs près, leurs bois, leurs vignes, etc., pourront par des conventions expresses, au renouvellement des baux à ferme, engager les fermiers à planter des Haies sur tant d'étendue de terrein, à enclorre chaque année la portion la plus ouverte de la ferme ou tel champ isolé. Tout de même, la conservation des Haies dépend d'une clause qu'on néglige trop dans les baux à ferme : c'est de charger spécialement le fermier de leur entretien et des réparations, lorsque le propriétaire ne veut s'en charger lui-même. Quant à la plantation d'une nouvelle Haie, on pourroit fournir les plants au fermier ou métayer, quand il s'agiroit de Haies productives ou en arbustes peu communs. Pour ce qui est des plants que l'on trouve partout, ou que l'on peut se procurer facilement, il faut surtout employer ceux qui sont indigènes ou dès long-temps acclimatés, et les plus propres à chaque terrein, pour diminuer par-là les soins d'entretien.

C'est un travail d'hiver que la plantation des Haies, et celui de les tondre ou de les

façonner : c'est une saison morte, où l'on n'est pas pressé par des travaux importans; et les Haies ne demandent ni beaucoup de temps, ni de grandes avances; on n'y mettroit ni graines, ni plants précieux, quand il ne s'agiroit que d'une Haie rustique et épineuse.

L'élagage des Haies, la coupe des têtes et des cépées des arbres qui en sont susceptibles, comme les saules, les peupliers, aunes, frênes, ormes, etc., appartiendroient de droit pendant un temps à l'amodiateur qui en auroit la régie, ou bien ils seroient à partager. A chaque mutation *de propriété* et à chaque accensement, *le bien*-fonds auroit augmenté de valeur réelle par son plus grand produit et par sa sûreté en clôture. D'ailleurs, les Haies ne deviennent-elles pas nécessaires, lorsqu'il s'agit de diviser les terres entre des co-partageans, entre ceux surtout qui ne vivroient pas en bonne intelligence, si la séparation par des Haies ne les éloignoit, eux, leurs valets, leurs bestiaux et jusqu'à la volaille de la basse-cour, qui chaque jour font naître des procès entre des voisins peu amis?

Enfin, dans la construction des Haies, on craint de voir se former par toute la

campagne des coupe-gorges, s'attrouper des brigands toujours prêts à surprendre les voyageurs, et l'on ne redoute pas les maraudeurs qui entrent hardiment dans tous les champs pour enlever les fruits de la terre et l'espérance du malheureux cultivateur. Que dis-je! on souffre que de misérables pâtres sans aveu fassent impunément des incursions dans le bien d'autrui, qu'ils y causent par le piétinement de leurs troupeaux affamés, et par le broutis, mille ravages et des maux souvent irréparables, comme la dégradation des arbres, etc. Çà été avec douleur que nous en avons été souvent témoin et lésé; ce qui nous a fait abandonner notre petit *prædium*.

Pour ce qui est de la crainte où l'on pourroit être que les Haies ne soient un repaire de voleurs, elle est illusoire. Les voleurs décidés à malfaire, n'ont pas besoin de se cacher. Faudroit-il abattre les bois, les ponts, les murailles, les mazures qui peuvent aussi leur servir d'asile? Non certes; il faut planter et avoir des gardes autorisés par les administrations pour la conservation des plantations, de toute propriété rurale, et pour la sûreté des routes.

On ne manque donc pas d'objections,

quand on se refuse à reconnoître les avantages multipliés des Haies : ces objections ne peuvent que s'affoiblir et disparoître devant les répliques de ceux qui sont persuadés et convaincus de leur utilité.

J'aurois pu m'étayer de l'autorité *bien* respectable en agriculture de *l'ami des hommes*, si dans le temps j'avois connu le Mémoire lumineux et plein de grandes vues, envoyé à la très-louable Société d'Agriculture de Berne par cet illustre auteur. Il y plaidoit, par occasion, la cause des Haies et des enclos avec toute la force que donne la vérité et l'amour de l'humanité, *dont il* étoit pénétré. Il répondoit *victorieusement* aux objections qu'on peut faire naître contre cette pratique; il a combattu et détruit des raisons plus spécieuses que solides : il n'a pas craint de dire que la défense des clôtures étoit une tyrannie, une loi barbare, nuisible à la culture. O MIRABEAU, ô l'ami des hommes, ô patron de l'agriculture! J'aurois été tenté de transcrire ici ce que dit en douze pages à ce sujet cet auteur éloquent, si je n'avois prévu que cette parure étrangère auroit fait trop ressortir mes défauts : son expression, sa diction naturelle et persuasive ne peuvent être associées

qu'avec elles-mêmes. Cet auteur relève d'ailleurs les avantages des Haies pour la Suisse, où elles étoient défendues alors ; et j'ai supposé ces avantages évidens pour la France, où elles sont très-permises et reconnues nécessaires dans le plus grand nombre des Départemens et des territoires : nos meilleurs agronomes les ont toujours recommandées, dans tous les temps.

Si l'on est curieux de savoir sur ce point l'avis d'Olivier de Serres, qui connoissoit bien le prix de la bonne culture et la nécessité de conserver les fruits de la terre, le voici, d'après un chapitre qu'il a consacré aux *cloisons des jardinages et autres propriétés*. Il n'en excepte aucune ; il s'explique sur cela assez clairement, lieu 6.e, chap. xxx... « Ceci soit dit, non-seulement pour les jardinages, ains aussi pour les vignobles, qui symbolisans ensemble, est requis de mesme conserver, voire, comme j'ai monstré ailleurs, seroit à souhaiter pour le proufit et plaisir des jardins et vignes, n'en estre fait qu'un grand enclos, toutes autres propriétés, pour la mesme cause, convient qu'on les ferme ; et soyent terres à grains, prairies, pasturages et bois, rapportent plus de revenu closes, qu'ouvertes :

spécialement le pré qui, fermé, est appelé la pièce glorieuse de la maison, surpassant d'autant l'ouvert, qu'il y a de différence entre les choses qu'on conserve chèrement, et celles qu'on abandonne à la négligence ».

Malgré la liberté qu'on a de planter des Haies et de clorre ses possessions, on n'en use que rarement; on ne s'y décide qu'avec peine; on temporise, on spécule. En veut-on savoir la raison? C'est qu'on croit éviter une trop forte dépense; on se méfie de ce que l'on prend pour une nouveauté; on est tenu en suspens par les avis différens des meilleurs cultivateurs; enfin, *parce* qu'il en est à peu près de *cette* question, comme de celles que l'on a souvent élevées sur la grande et la petite culture, c'est-à-dire, celle qui se fait par le secours des chevaux ou par les bœufs; de celle sur l'avantage et le désavantage des prairies artificielles; de celle sur la préférence que méritent les labours fréquens sur les engrais; sur le système des jachères, oui les jachères contre lesquelles on déclame beaucoup, sans bien connoître les causes qui les nécessitent en quelques cantons; sur l'inconvénient ou l'utilité des communaux, etc. etc... Questions presqu'interminables, en faveur

desquelles et contre lesquelles on peut apporter de grands exemples, des raisons valables, des observations bien vues, des expériences précises, des autorités qui entraînent, et qui néanmoins ne peuvent être décidées que conditionnellement, en ayant égard aux climats, aux coutumes, aux besoins, à l'état particulier de l'agriculture dans un canton, à l'étendue, à la situation du domaine, aux convenances territoriales. Les uns rejetteront donc absolument les Haies; les autres les voudront basses: dans le Calvados, on les aime fort hautes.

En fait de culture, il est peu de généralités qui soient entièrement applicables en tous lieux. Il faut partout, pour que la terre produise, la labourer, l'amender, semer, planter; mais partout on ne peut et on ne doit labourer, amender, semer et planter de même. Les productions sont différentes, selon la nature du sol et la température du ciel: les principes généraux d'agriculture doivent donc être subordonnés à ces agens puissans de la végétation et de la fertilité.

J'observerai, en dernier lieu, que l'exception ne doit pas être prise pour la règle. A cause de quelques inconvéniens locaux,

on s'est élevé contre la pratique des clôtures et surtout des Haies vives, quoiqu'il soit bien reconnu que c'est un moyen assuré de jouir paisiblement de sa propriété et de bonifier son fonds. Si cette méthode n'est pas généralement adoptée, c'est plutôt par négligence ou par découragement que par rapport aux inconvéniens réels ou imaginaires qu'on croit y reconnoître, sauf les exceptions indiquées. Dans quelques cantons, au contraire, on a su s'apercevoir des avantages incontestables qu'il y avoit à clorre ses champs. Chez d'autres Nations agricoles, chez les Anglais par exemple, on n'a pas eu de doute sur l'avantage *des clôtures*, et l'on n'a pas balancé à les adopter avec empressement : j'en ai donné la preuve en plus d'un endroit. Je n'approuve pas pour cela que l'auteur des Essais sur les améliorations ait avancé sans restriction que les clôtures seroient une amélioration pour toutes sortes de terreins, nonobstant leur situation. C'est trop faire valoir une opinion, quelque bien fondée qu'elle paroisse d'ailleurs. Nous avons avoué que les terres basses, les prairies humides en recevroient du dommage, si elles étoient trop entrecoupées ou couvertes par des Haies ; mais les

fossés dont elles sont susceptibles, peuvent admettre sur leurs berges quelques saules et d'autres arbres aquatiques, placés de distance en distance.

Nous pensons donc, pour conclure, que les terres closes ne peuvent acquérir que plus de valeur, et celles entourées de Haies vives un surcroît de produit. Et sur cela nous nous glorifions d'avoir de notre avis le plus grand promoteur de l'agriculture française, le plus éclairé apologiste d'Olivier de Serres, qui, dans une de ses savantes notes à la nouvelle édition du Théâtre d'Agriculture (t. 11, p. 811), a dit : « nous faisons des vœux bien ardens pour que l'usage (des Haies) s'en étende, qu'il soit protégé par les lois, et que l'agriculture trouve, dans les Haies de ce genre, quatre avantages réunis : la défense, l'économie, l'agrément et l'utilité ».

Questions agitées sur les Haies.

Les oppositions à la clôture des héritages n'auront point force de loi, tant qu'on ne les combattra que par le raisonnement, et qu'on ne pourra obvier par d'autres moyens au tort que le cultivateur reçoit des

bestiaux de son voisin ou du premier malfaiteur qui s'introduit à mauvaise intention dans ses possessions.

La Société de Physique de Zurich sembloit avoir pris le meilleur parti pour faire décider, par les faits, la question des Haies ou enclos (1) : encore même cette décision n'auroit-elle prévalu que dans les Cantons Suisses. Il ne sera pas hors de propos, je pense, de retracer ici quelle fut l'occasion ou le motif qui fit agiter si authentiquement cette question importante :

---

(1) La Société de Gottingue a proposé, *dans le temps*, une question sur les clôtures des *champs à blé*. Je ne sais comment il en a été décidé, ni s'il existe des écrits à ce sujet. L'Académie impériale de Bruxelles proposa aussi, en 1773, cette question : la pratique des enclos, adoptée en Angleterre, est-elle avantageuse aux défrichemens ; quel est en général le moyen le plus prompt et le plus efficace de fertiliser les terres nouvellement défrichées ?

L'Académie de Besançon couronna, le 24 août 1767, un Mémoire de M. Ethis de Novéan, sur cette question : s'il seroit plus utile en Franche-Comté de donner à chacun la liberté de clorre ses héritages pour les cultiver à son gré, que de les laisser ouverts, pour le vain pâturage, après la récolte des premiers fruits ? L'auteur judicieux ne balança pas à mettre en principe ce qui avoit été mis en question : il tint pour l'affirmative.

quelques lecteurs qui pourroient ignorer ce fait seront bien aises, sans doute, de le trouver rapporté ici. Ce fut à l'instigation d'un paysan vraiment philosophe, connu dans le canton sous le nom de KLIYOGG, que la Société de Zurich voulut bien être le témoin et le juge de la discussion entre des paysans choisis, intelligens et réputés bons cultivateurs, sur la question des Haies ou enclos. Le paysan philosophe est celui dont le docteur HIRZEL, premier Médecin de la République de Zurich, a décrit d'une manière si intéressante la conduite économique et morale dans son *socrate rustique*, ouvrage qui a fait tant de sensation en Allemagne, et dont la traduction française (par M. FREY) a été si bien accueillie, qu'elle a eu plusieurs éditions épuisées.

KLIYOGG avoit donc désigné le sujet des Haies ou enclos, pour être soumis à la discussion, parce qu'il pensoit qu'on en abusoit dans son canton; il « en croyoit, dit M. HIRZEL, le plus grand nombre, non-seulement inutiles, mais nuisibles à la fertilité des terres; outre que toutes les Haies sèches, toutes les palissades privoient les forêts de beaucoup de bois, et enlevoient au laboureur un temps qu'il pourroit employer bien plus utilement ».

Jusque-là, le bon paysan avoit grandement raison; il s'agissoit de détruire un *abus* qui, en portant préjudice aux taillis, aux communaux, fait perdre en effet beaucoup de temps, et oblige encore à renouveler tous es ans des Haies sèches, aussi peu *stables* que peu défensives. Cette sorte de clôture, toute défectueuse qu'elle est, *fait sentir* au moins, on ne peut le nier, la nécessité de clorre et de fermer les champs aux approches des récoltes, temps auquel ils sont plus dommageables : c'est là ce que nous voyons arriver fréquemment chez nous. Le raisin *tourne-t-il* selon l'expression *vulgaire*, c'est-à-dire, commence-*t-il à* prendre couleur? Une prairie est-elle en vigueur? Les blés montent-ils en épi? On se met en campagne, on va arracher ça *et là* broussailles et épines, on fagotte les branches des premiers arbres que l'on trouve sous la main : les bois, les landes et les Haies vives, tout est mis à contribution, et tour à tour dépouillés par ceux qui veulent garantir leur vendange ou leur moisson; et pour se mettre en défends, on laisse son voisin à découvert. A peine la récolte est-elle finie, que d'autres spoliateurs viennent s'emparer à l'envi de ces Haies postiches; les femmes

et les enfans courent par les champs pour enlever et se disputer les broussailles qui servoient dans le moment de clôture; on les voit traînant de grands fagots d'épines, dont ils balaient toute la longueur des chemins : nouveaux soins, nouvelles peines, c'est à recommencer tous les ans, au détriment des Haies vives.

La Société de Zurich, en applaudissant donc aux propositions du paysan philosophe, crut devoir user d'une voie plus sure : ce fut de proposer aux cultivateurs d'élite, de lui adresser par écrit leurs raisons et leurs avis particuliers. Trois questions sur les Haies leur furent prescrites en ces termes. (Les paysans Suisses savent donc écrire ; ils sont donc plus instruits que les nôtres).

1.° Dans quel cas les Haies ou enclos sont nécessaires, et dans quel cas l'on peut au contraire s'en passer, de façon qu'on pourroit alors les envisager comme superflues ou même nuisibles?

2.° Au cas qu'il fallût envisager les Haies ou enclos comme nuisibles, comment l'on pourroit garantir les possessions d'une manière plus sure et plus commode?

3.° Au cas que les Haies ou enclos fussent jugés nécessaires, de quelle manière on

pourroit, suivant les différentes circonstances, leur donner le plus haut degré d'utilité, ou tout au moins les rendre moins dommageables qu'il fût possible ? ».

La Société reçut alors seize Mémoires, dont trois méritèrent le prix. Nous apprenons, par l'ouvrage de M. Hirzel, qu'ils furent rendus publics par extrait, avec un précis de ce qu'on put recueillir de la conférence qui eut lieu pour le même objet. On convoqua ensuite une assemblée de villageois pour les faire répondre à ces mêmes questions; quinze comparurent et satisfirent, à ce qu'on assure, pleinement la Compagnie savante. Ceci se passoit en 1762 et 1763. Nous regrettons infiniment de n'avoir pas eu une connoissance plus exacte du résultat de ce concours et des conférences rustiques, vrais comices agricoles. On doit en avoir rendu compte dans le Recueil de la Société de Zurich, écrit en allemand, et point trop répandu en France. Le Recueil de la Société de Berne y est un peu plus connu.

Coutumes en faveur des Haies, et Lois rurales.

Quoiqu'il en ait été de la décision des

paysans Suisses, les détracteurs des Haies la croiront-elle sans appel? Non, elle pourroit n'être pas satisfaisante pour tous les pays agricoles. En supposant qu'elle ait été défavorable aux Haies de la Suisse (peut-être à cause qu'il falloit alors obtenir des permissions coûteuses), elle ne déterminera jamais les Anglais à détruire les leurs; elle n'infirmera pas le sentiment de M. HALE, l'auteur du Corps complet d'agriculture, qui a vu tant d'utilité dans les Haies; ni celui de l'auteur de l'Essai sur l'amélioration des terres (PATULLO); ni celui des nouveaux Essais d'agriculture à la faveur des enclos; ni ceux de tant d'autres bons cultivateurs de la Nation Anglaise, qui ne se rétracteroient pas de tout ce qu'ils ont dit pour recommander la clôture des champs (1). On sait,

(1) Je citerai quelques-uns de ces ouvrages qui sont parvenus depuis à ma connoissance, tels que : Considérations sur les avantages et les désavantages de clorre des terres vagues et des champs ouverts. A Londres, 1772.

Avis d'un propriétaire du Cardiganshire à ses fermiers, etc., ouvrage en Anglais, dans lequel à l'article clôtures, on expose ce que les agronomes Anglais ont écrit de mieux à ce sujet. Ce qui ne dispense pas de lire les ouvrages d'ARTHUR YOUNG et de MARSHALL qui

nous l'avons déjà fait observer, que l'Angleterre est presque toute croisée par des Haies : cet usage paroît avoir pris son origine dans les constitutions du pays, et l'assentiment du cultivateur l'aura maintenu. On assure que le Comté de Norfolck a principalement changé de face, depuis les défrichemens considérables qu'on y a faits; les Haies ont été employées avec le plus grand succès pour entourer ces nouvelles terres; elles ont surtout servi de défense aux terres exposées aux inondations rapides des rivières.

Ce n'est pas sur cette Province seule, qu'il faut fixer ses regards pour y apercevoir les avantages qu'on retire des Haies. En général, les cultivateurs Anglais se distinguent dans l'art des clôtures : nous l'avons fait remarquer plusieurs fois, nous ne saurions trop le redire.

La Flandre Française n'avoit pas moins su

---

ont écrit en faveur des clôtures; de même que le chap. XXXVIII sur les enclos, de l'ouvrage concernant l'agriculture des anciens, par Adam Dickson, etc. On consultera aussi Anderson qui a traité si au long des clôtures, comme étant un des soutiens de la bonne agriculture.

depuis long-temps tirer avantage des Haies vives. Dans un pays où le génie de l'industrie a toujours guidé le cultivateur, pouvoit-on négliger un moyen si puissant d'améliorer la culture ? La Belgique, dont le Territoire Français s'est agrandi, a annexé à notre agriculture un des plus beaux et des plus vastes domaines; on y connoît en plusieurs lieux tout le prix des Haies. On ne l'avoit pas entièrement méconnu en France; et ce fameux agronome Anglais qui l'a parcourue d'un œil observateur et critique, depuis 1787 jusqu'en 1790, pour connoître l'état de notre agriculture; après avoir trouvé qu'elle étoit fort en arrière par la mauvaise gestion des propriétaires et des fermiers, sut distinguer pourtant les Provinces et les cantons où la bonne méthode des Haies étoit adoptée et suivie. Il admira surtout les Haies taillées qui entourent les jardins des environs de Moneins dans le Bearn : tout le Bearn et le territoire des Pyrénées lui présentèrent de bonnes Haies; il en vit avec autant de plaisir dans la Bretagne, le Limousin, le Berri, le Bourbonnais, le Nivernais, etc.

Les Haies hautes de chêne et de hêtre fixèrent ses regards dans la Normandie, telles

que celles qui se présentent d'Yvetot à Bolbec; il vit d'autres bonnes Haies bien plantées aux environs de Lisieux : partout, dans cette Province, il fut satisfait de la multitude des Haies taillées, doubles, triples et même quadruples; vers Broglie, son cœur tressaillit en voyant que le propriétaire employoit la moitié des pauvres gens de la bourgade à tailler ses Haies : aux environs de Pont-l'Évêque, dans le pays d'Auge, il rencontre des Haies épaisses de saule avec un filet d'épines.

Arthur Young fait la remarque (voy. t. 2, p. 481), que dans les Provinces où les champs ouverts dominent, les enclos n'y sont guère estimés : il avoue n'en savoir pas la raison. « Si l'agriculture, dit-il, étoit différente dans les enclos que dans les champs ouverts, il n'y auroit rien de surprenant ; mais par la folie singulière des habitans, dans les neuf dixièmes des enclos de la France, le même système prévaut autant que dans les champs ouverts, c'est-à-dire, il y a autant de jachères, et conséquemment les bestiaux et les moutons d'une ferme ne sont rien en comparaison de ce qu'ils devroient être ».

L'auteur observe à ce sujet que la Sologne

étoit enclose : cependant, dit-il, c'est la plus misérable Province de France ; elle peut être classée à cet égard avec la Bretagne.... Avec des systèmes si misérables, de quelle utilité sont les enclos? Cependant, il en montre les avantages.

Faudroit-il encore, pour appuyer notre thèse, rappeler les usages et coutumes des Peuples étrangers en faveur des Haies ? Nous nous étayerions de M. SPARMAN, qui rapporte qu'au Cap de Bonne-Espérance, et surtout aux environs de Constance, les vignes et les arbres fruitiers sont ordinairement entourés de Haies, etc. Voyage au Cap, etc., t. 1, p. 44.

Le même nous assure que les Cafres qui habitent la terre de Natal, appartenant alors aux Hollandais, sont plus industrieux que les Hottentots; ils sont cultivateurs; ils plantent des Haies pour tenir renfermés des animaux tant domestiques que sauvages. *Ibid.* t. 3, p. 338.

D'autres voyageurs nous apprennent que dans l'Inde les champs en riz sont divisés par des Haies.

Bien plus, les villages du Carnate sont entourés de Haies fortes qui leur servent de retranchement.

Il est inutile, je pense, d'alléguer d'autres exemples de cette sorte, puisque les plus célèbres Sociétés d'Agriculture et les meilleurs agronomes ont manifesté leur opinion en faveur des clôtures et de la suppression de la vaine pâture ou du nuisible et très-nuisible parcours des bestiaux.

Les possessions sont apparemment ainsi défendues partout où l'agriculture peut se prévaloir de l'industrie de l'homme soigneux, intelligent, éclairé sur ses propres intérêts, et surtout de la protection salutaire des lois. Il semble en effet que les champs ouverts annoncent un bien communal, au lieu qu'un champ clos dénote *la propriété* spéciale qui ne doit rien à personne : si ce n'est au Gouvernement les droits et impôts territoriaux ou fonciers.

J'ai dit combien les cultivateurs Anglais insistoient sur le droit de clôture ; les Italiens n'en sont pas moins jaloux. Chez cette Nation, on fait cas d'un ouvrage que M. le Chevalier FILANGIERI produisit à Naples en 1784, ayant pour titre : *la Science de la Législation*. M. le Tribun GALLOIS a rendu le service aux Français de le leur traduire. Dans cet ouvrage important, l'agriculture tient un rang, quant aux obstacles qui s'op-

posent à ses progrès. L'auteur s'explique d'une manière énergique et libre contre les lois peu réfléchies (de son pays) qui défendent de clorre les champs : ce qui nuit singulièrement aux récoltes, et porte un préjudice notable aux cultivateurs, outre qu'une telle loi attente aux droits sacrés de la propriété.

J. J. Rousseau, qui a écrit si spirituellement tant de paradoxes et de singularités, a supposé que le premier qui forma un enclos, dit : *ceci est à moi* (Disc. sur l'inégalité, etc. p. 95). Il avoit sans doute le droit de le dire celui-là, avant d'enclorre son champ ; car, s'il n'avoit fallu, pour pouvoir dire *ceci est à moi*, qu'entourer un terrein d'une clôture quelconque, les hommes n'auroient été que des brigands ; tandis que ce sont probablement des cultivateurs paisibles qui se sont renfermés dans des enclos, ne voulant ni être inquiétés, ni inquiéter personne : c'est en quoi consiste le véritable droit de la propriété.

A cet égard, il nous reste encore quelque chose à désirer en France. L'amélioration du Code rural avoit été préparée de loin, et par les usages établis, et par la nécessité d'une réforme. Déjà la Chambre souveraine

de Metz avoit fait enregistrer, avec le plus grand empressement, un édit du Roi qui permettoit les clôtures : déjà le fermier, auteur des nouveaux Essais d'agriculture, à la faveur des enclos comparés avec l'ancienne culture soumise au parcours, avoit *sollicité* les Élus généraux de Bourgogne à protéger et à répandre cette pratique dans *leur* Province. Cet auteur apportoit quelques raisons pressantes qui militoient en faveur des enclos : il faisoit entrer, par exemple, en grande considération la multiplication des bois; mais il n'avoit guère en vue que les plantations des Haies en peupliers d'*Italie*, qui, à la vérité, à cause de *leur forme* pyramidale, portent moins d'ombre sur la terre et s'opposent moins à la végétation des plantes qu'ils protègent; *mais* un bois si léger ne sauroit suffire à tous les besoins, et le peuplier d'Italie, nous l'avons déjà observé, n'est pas l'arbre de tous les lieux, ni de toutes les expositions : il est admirable sur les avenues, sur les grandes routes, autour des prairies, etc.

Le même auteur anonyme dit aussi que « la pratique de tenir le bétail renfermé pendant les chaleurs brûlantes des jours d'été, et de le conduire la nuit dans les pâ-

tures, ne peut avoir lieu qu'à la faveur des clôtures, tant pour mettre le bétail à couvert des animaux voraces, que pour l'empêcher de s'égarer dans les ombres de la nuit».

Quelqu'utile et nécessaire que fût cet emploi des Haies, ce ne seroit pas, selon nous, la raison la plus déterminante pour en construire, parce qu'on peut renfermer les troupeaux dans des parcs portatifs en clayons ou en filets de corde, et les faire camper dans les pacages et sur les jachères en les entourant de ces mêmes claies en filets.

Nous réclamerions plutôt l'usage des Haies pour un autre motif plus pressant, qui concerne les prairies artificielles, les champs emblavés, les vignes, les jeunes bois, les olivettes et les vergers qui sont autour des Villes, où l'on a moins à lutter contre les bêtes fauves, que contre des hommes méchans, contre ces pâtres vagabonds, ces indignes goujats des bergers-bouchers et contrebandiers qui mènent à l'aventure le jour et la nuit, et en toutes saisons, leurs troupeaux errans dans le premier champ qui se présente, au grand préjudice du cultivateur. Les Haies garantiroient surtout du dommage que causent ces malheureux gardiens de petits troupeaux destinés à

pour m'ingérer d'affaires d'État. Il n'est pas moins certain que l'agriculture dégradée au point où nous l'avons vue et où elle est encore dans quelques cantons, avoit besoin d'un regard favorable de la part du Gouvernement et de ceux qu'anime le bien public, pour être secourue, rétablie, encouragée, protégée.

Heureusement ce temps semble être arrivé: des lois sont intervenues; des législateurs ont parlé et écrit. C'est le lieu de rapporter quelques-unes de ces lois et projets de lois, qui fixeront enfin généralement les coutumes et les obligations. Ainsi s'exprimoit M. Hurtault Lamerville, dans *un rapport* sur le projet des Lois rurales, des comités d'agriculture et de commerce, lu le 5 juin 1791 à l'Assemblée Nationale.

« Le droit de se clorre est un principe qui dérive de la Constitution. La clôture fut pour l'homme, dans l'état de barbarie, le premier avertissement de la propriété, et servit contre l'envahissement. Dans l'état de la société, elle est utile à la conservation, et une suite de la liberté. Elle est même une loi très-politique sous plusieurs rapports ».

La loi fut arrêtée le 25 juillet 1791, annoncée le 28 septembre, sanctionnée le 6

octobre ; elle porte, tit. I, sect. IV, art. I, « à l'avenir, toute plantation d'arbres sera faite de manière que ni les branches, ni les racines n'anticipent sur le terrein d'autrui. Celui qui aura à se plaindre de cette anticipation, pourra obliger le propriétaire des arbres à l'élagage des branches et au recépage des racines qui lui nuiroient ».

Ibid. art. 2. « Il en sera de même des Haies vives, à moins qu'elles ne soient mitoyennes de gré à gré ». Sect. V, art. 4. « Le droit de clorre et de déclorre ses héritages résulte essentiellement de celui de propriété, et ne peut être contesté à aucun propriétaire : l'Assemblée Nationale abroge toutes les lois et coutumes qui peuvent contrarier ces dispositions ».

Ibid. art. 5. « Le droit de parcours et le droit simple de vaine pâture, ne pourront en aucun cas empêcher les propriétaires de clorre leurs héritages ; et tout le temps qu'un héritage sera clos, il ne pourra être assujetti ni à l'un, ni à l'autre droit ci-dessus. — Les clôtures anciennement faites jouiront du même avantage que celles qui seront établies après la publication du présent décret », etc. Voyez aussi les articles 6 et 7, qui sont relatifs aux clôtures.

Le C. Garnier-Deschênes ayant fait la révision du Code rural, pour montrer la nécessité d'y ajouter plusieurs dispositions réglementaires et pénales, prit en considération la conservation des Haies, et dit bien des choses en leur faveur, par exemple, en cet endroit : « le pacage des chèvres doit être prohibé partout, à moins qu'elles ne soient menées chacune en laisse (1), et le conducteur ne doit jamais leur laisser brouter les Haies, ni les arbres : car les Haies sont à la fois une propriété productive et une clôture; et c'est le broutage des bestiaux, qui fait qu'elles sont dégradées presque partout, qu'elles ne font qu'occuper un terrein qui se trouve ainsi perdu, ne sont d'aucun produit, et ne font plus office de clôture ».

Ibid. « La loi de la contribution foncière veut que les chemins vicinaux et les chemins de déblave, même permanens et qu'on

(1) Plusieurs ordonnances obligent à tenir les chèvres à l'attache. Les motifs de la loi du projet de Code rural, mentionné ci-après, ont mis un tempérament entre la sévérité des peines et la défense absolue d'avoir des chèvres. V. tit. 1, ch. VIII.

ne laboure jamais, soient compris dans le terrein imposable, ainsi que les Haies », etc.

« On croit, dit l'auteur, que cette mesure est injuste, impolitique, et qu'elle doit être changée (1). A l'égard des Haies, comme elles coûtent de l'argent à planter et à entretenir, il n'est point juste de faire encore payer un impôt pour cette dépense, qui n'est que préservatrice, et qui doit au contraire être favorisée, tant sous le rapport de la clôture gardienne, de la sécurité et du bon ordre, qu'à cause de la salubrité de l'air, et des effets qui en résultent pour la meilleure végétation et le soutien des terres sujettes à être ruinées par les eaux d'orage ».

« On voit peu de Haies dans les bons

(1) Mon respectable collègue à la Société d'Agriculture n'a pu qu'improuver cette mesure qui lui a paru aussi injuste qu'impolitique. Qu'il me soit permis d'ajouter aussi qu'elle tendroit à la destruction des Haies, et que ce seroit pour le petit cultivateur une nouvelle cause de découragement. Non-seulement il ne planteroit plus, il ne répareroit plus les Haies, il seroit capable de les arracher ! Nouveaux abus à renaître, par l'incursion des bestiaux, le traverser indiscret des passans et par d'autres dommages.

pays à blé, parce que le terrein y est précieux; que la grande culture qui amène plus d'aisance parmi les laboureurs, y inspire aussi plus de probité et de respect du bien d'autrui ».

« Dans les pays de petite culture, mais propres au pâturage, où les soins du cultivateur se sont tournés vers l'éducation des bestiaux ou vers des objets variés de petits produits, à l'usage des habitans, on voit beaucoup de petites clôtures de Haies; et elles sont respectées, parce que tous sont dans le même cas, et que chacun a intérêt de ne pas faire le mal, dont on peut prendre sur lui la revanche. Mais dans les pays où ces deux modes de culture sont mêlés et très-variés, les Haies sont ravagées et bientôt détruites, tant à cause de l'imperfection et de la foiblesse de la police rurale, que par le découragement résultant de l'impôt qui prend sur l'argent qu'il faudroit dépenser pour l'entretien ou la replantation des Haies de clôture ».

Ceux qui prennent intérêt à la conservation des Haies, autant que j'en prends à leur construction, me sauront gré de leur avoir indiqué le Mémoire si bien raisonné du C. Garnier-Deschênes: on pourra le lire en

entier dans le troisième volume des Mémoires de la Société d'Agriculture du Département de la Seine, p. 155, etc.

Mais on a tout à attendre, pour la protection du cultivateur et de l'agriculture, de la prochaine promulgation de ce Code si désiré. Le Gouvernement a pris en telle considération le perfectionnement de la législation rurale, qu'il a commencé par publier (1808) un projet de Code, pour être communiqué à des Commissions consultatives, formées dans le chef-lieu de chaque Cour d'appel, et les réflexions ou avis motivés qui émaneront de celles-ci, être soumises à la discussion au Conseil d'État : d'où résultera enfin ce CODE RURAL, qui doit consacrer de plus en plus la propriété dans toute l'indépendance et la liberté de jouissance compatibles avec l'intérêt général. Ce Code spécial sera néanmoins rédigé dans l'esprit du Code Napoléon : ce sera, pour ainsi dire, le développement des textes renfermés dans le premier. On assure même qu'il en modifiera quelquefois les principes dans l'application. L'état des choses, surtout celui de la bonne culture qui se perfectionne de jour en jour, nécessitoit ces nouvelles lois agraires. Nous pouvons donc annoncer que dans le

projet de Code rural, il est un chapitre, le 4.e au titre 1.er, concernant les clôtures, dont voici les dispositions.

« Dans le cas où deux propriétaires limitrophes voudront se clorre, ils feront à frais communs la clôture mitoyenne ».

« Si la clôture se fait par l'un des propriétaires seulement, et qu'elle *soit en* Haies vives ou en mur, il ne pourra l'établir qu'à un demi-mètre de la limite ; si elle est en palissade ou Haies sèches (1), il pourra la placer sur la limite ».

« Les fossés de clôture devront être creusés à un mètre de distance de la limite ».

« Les arbres plantés dans *les Haies* seront soumis aux dispositions relatives aux plantations ».

« Le propriétaire qui veut *se clorre*, est tenu de le faire de manière à ne pas incommoder son voisin, et de ne laisser sur la propriété de ce voisin, ni la terre tirée de ses fouilles, ni les débris de matériaux qui ont servi à construire sa clôture ».

---

(1) Dans le cours de ce Traité, nous avons pris le mot *palissade* sous une autre acception, pour désigner de grandes Haies en arbres ; et nous avons nommé *échaliers* les Haies mortes ou sèches.

« L'émondage des Haies vives sera fait aussi souvent qu'il sera nécessaire, pour que les branches n'incommodent pas le voisin. Celui-ci ne pourra, à sa commodité, refuser passage sur son fonds au propriétaire de la Haie, pour l'enlèvement des branches ou la réparation des murs et palissades, sauf indemnité s'il y a lieu ».

« Le propriétaire qui veut se clorre, fera constater de combien il s'est retiré en faisant sa clôture, afin qu'il ne soit jamais inquiété dans la libre jouissance de sa propriété. Il continuera de jouir à son gré du terrein entre sa limite et sa clôture ».

Au sujet des plantations, tit. 2, chap. VI, il est dit :

« Il est permis de planter dans les Haies vives des arbres de toute essence, à la charge de ne point leur laisser excéder la hauteur de cinq mètres (quinze pieds) ».

« Dans les propriétés qui seront séparées par des fossés creusés, conformément aux dispositions de l'article 10 de la présente loi, (à un mètre de la distance de la limite), les propriétaires seront libres de planter toute espèce d'arbres à la distance et à la manière qui leur conviendront ».

L'échenillage, opération trop négligée,

n'a pu être omis dans ce projet de Code rural ; il est dit au tit. 3, chap. 3, art. 172 :

« Les propriétaires, fermiers ou métayers sont tenus d'écheniller, aux époques qui seront fixées par les autorités locales, tous les arbres et Haies dont ils ont la jouissance, autres que ceux des bois et forêts. Les Maires feront faire l'échenillage aux frais des contrevenans, qui seront condamnés en outre à une amende qui ne pourra pas être au-dessous de deux francs ».

Enfin, les motifs de chaque article sont parfaitement exposés à la suite du projet de Code rural ; on y remarque, tit. 1.er, ch. 2, ceux de l'abolition des usages *invétérés* de *parcours* et de *vaine pâture*, si nuisibles à la prospérité de l'agriculture, comme nous l'avons dit si souvent : cette loi sera encore très-favorable au droit de clorre.

Toutes ces dispositions tendent à rendre l'usage des Haies vives plus général ; on en ressentira un jour les bons effets, puisque ce genre de clôture offre un des grands moyens d'amélioration des fonds et de perfectionnement de l'agriculture.

L'ancienne Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon en avoit connu tous les avantages ; je tâchai de les exposer

et de les développer dans un Mémoire, auquel je viens de donner beaucoup plus d'extension par un plus grand développement du sujet. J'ai pour cela passé en revue, sous trois ordres différens, une multitude d'arbres et d'arbustes de complexions diverses, et qui réunissent en eux les qualités pour former toutes sortes de Haies. J'ai indiqué à ce sujet plusieurs règles de pratique; je me suis étayé de plusieurs faits; j'ai appelé en témoignage les exemples que j'ai eu sous les yeux; quelquefois j'ai cité mon expérience et l'observation des autres; j'ai ajouté mes réflexions. La décision sur le mérite de cet ensemble qui avoit appartenu d'abord à des Juges aussi éclairés qu'équitables (1) dans Messieurs de l'Académie de

(1) Ceci s'adressoit aux Commissaires pour l'examen des Mémoires du concours, qui ne pouvoient exiger dans un Mémoire sur l'agriculture la précision et l'élégance de style, dont ils n'auroient pas fait grâce dans un Mémoire de littérature. On s'est pourtant un peu plus familiarisé avec l'idiome scientifique et la manière didactique des agronomes et des botanistes. En France, on écrit assez sur l'une et sur l'autre partie, et le nombre des lecteurs n'est peut-être pas encore en proportion de celui des auteurs : c'est que ce genre n'est pas pour tout le monde amusant et agréable,

Lyon, appartient aujourd'hui à cette partie du Public qui a fait une étude agréable *ou* une occupation sérieuse de l'agriculture, et de l'indulgence de laquelle j'ai plus besoin que jamais.

---

tandis que chacun a sa dose de prétention à l'esprit se croit en posséder suffisamment pour juger des ouvrages de goût : c'est ce qui fait qu'on recherche plus volontiers ceux-ci. Si les agronomes écrivoient comme ce docte et élégant auteur M. le Sénateur François de Neufchateau, leurs écrits seroient indubitablement plus recherchés : tout le monde voudroit les lire ; mais c'est un talent rare qui n'est donné qu'à peu d'écrivains en ce genre.

FIN.

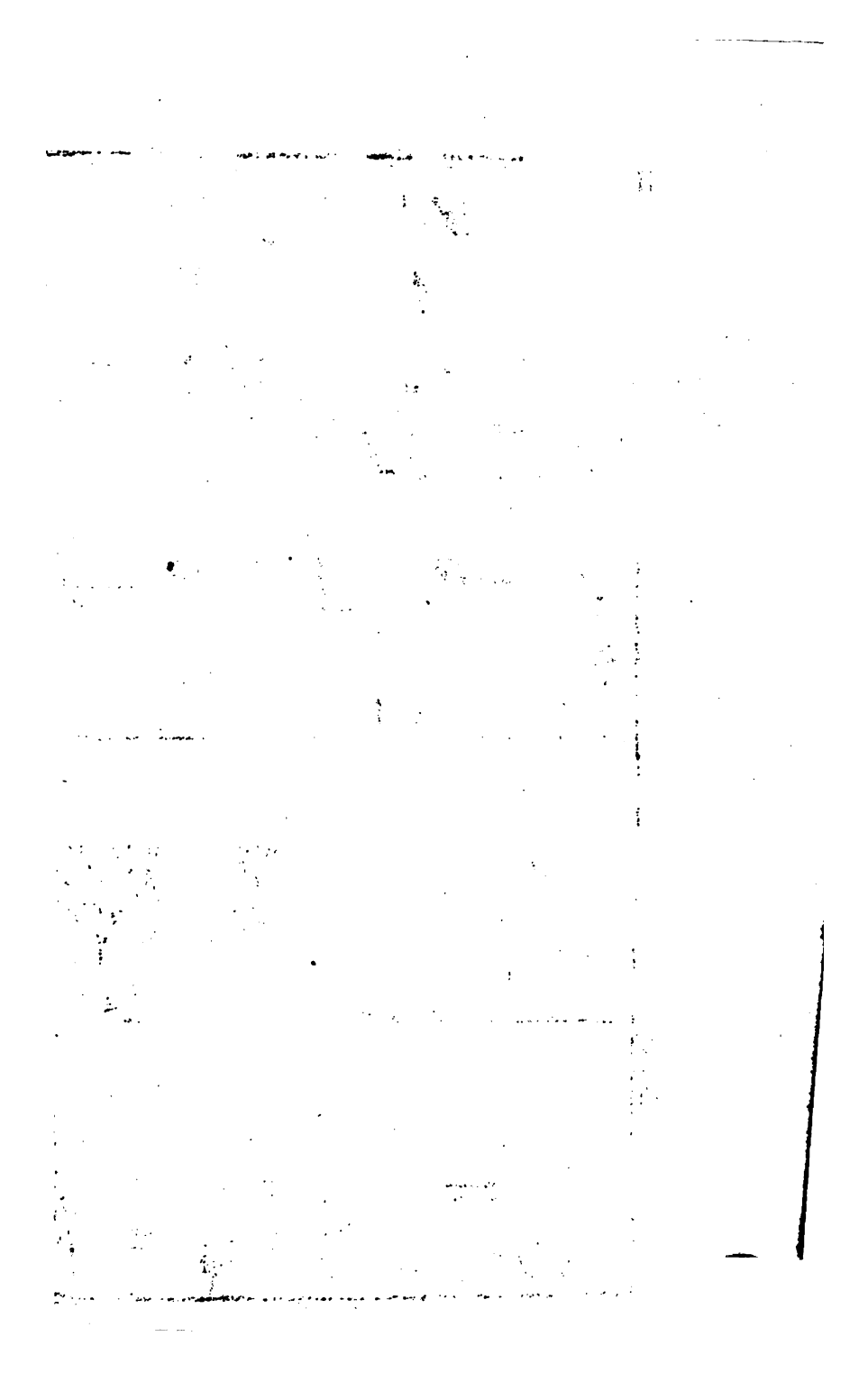

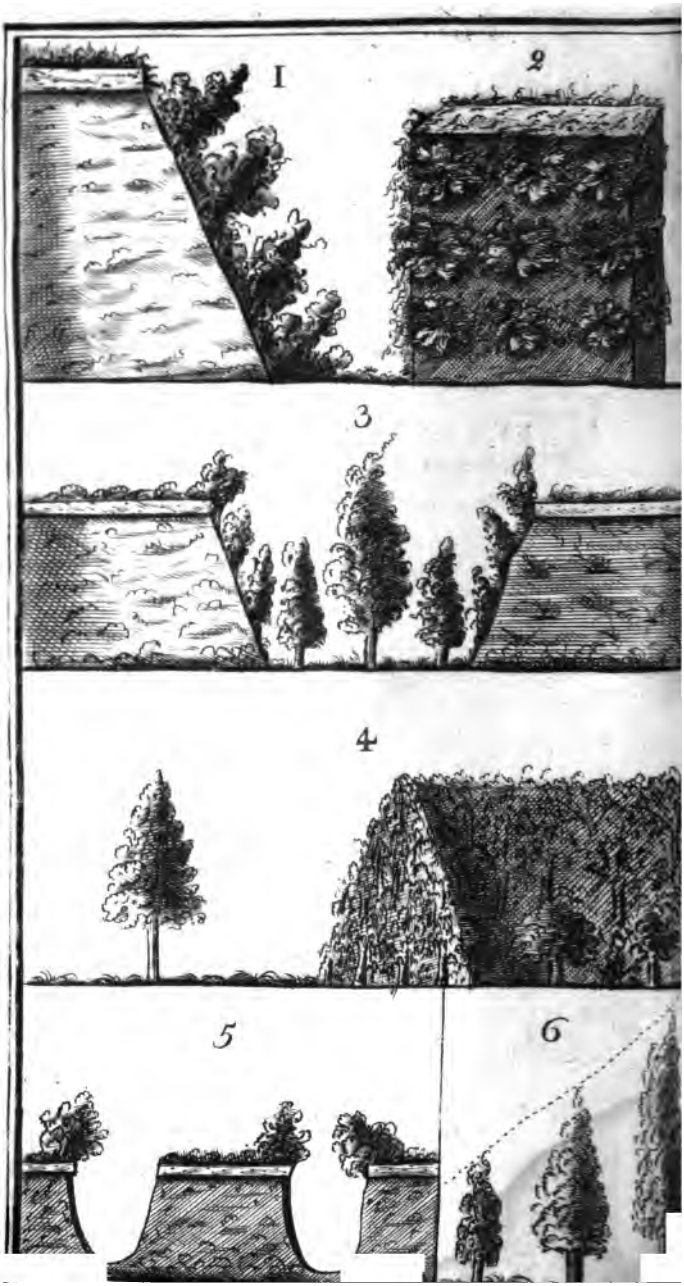
1
2
3
4
5
6

EXPLICATION DES FIGURES.

La figure 1 représente une jetée de terre, sur le talus de laquelle on a planté pendant sa construction des arbustes, et que l'on a gazonnée par-dessus. Cette figure est citée à la page 299.

Dans la figure 2, on a tâché de représenter un mur en terre et en gazon, dans lequel on a entremêlé des arbustes. Citée à la page 299.

La figure 3 donne l'idée d'un large fossé, sur les côtés duquel on a planté, ainsi que dans son fond, divers arbres et arbustes. Citée aux pages 304 et 366.

La figure 4 rend à peu près la forme d'une palissade, taillée sur ses deux faces en pyramide, pour imiter celle qui est naturelle à plusieurs arbres, dont un est placé

tout près pour servir d'objet de comparaison. Citée aux pages 333, 335 et 403.

Dans la figure 5, on suppose deux fossés pour différens champs : l'un seroit garni d'une Haie par le haut, d'un côté seulement; l'autre auroit deux Haies appartenant à deux propriétaires limitrophes. Il en est fait mention à la page 419.

A la figure 6, on voit le profil d'une plantation de trois rangs d'arbres de hauteur différentes, afin que sans se nuire ils forment une palissade ou brise-vents en plan incliné. Elle est désignée à la page 336.

TABLE

DES ARTICLES.

Exposition du sujet, p. 1.
Des Haies Épineuses 14.
L'aubépine. 16.
La ronce. 24.
Les rosiers sauvages. 27.
Le grenadier. 29.
Le prunellier épineux. 33.
Le groseillier épineux. 35.
Le vinetier. 37.
Le framboisier. 40.
Le genêt épineux. 41.
Le genêt hérissé. 43.
Le genêt d'Espagne. 47.
Genêt à balais. *Ibid.*
L'asperge sauvage. 49.
Le smiguet ou smilax. *Ibid.*
Le houx frélon. 50.
Le Houx épineux. 51.
Le chêne-kermès. 54.
Le câprier. 56.
Les Genévriers. 62.
Les nerpruns. 65.
L'alaterne, pag. *Ibid.*
Le nerprun, proprement dit. 67.
Le paliure. 69.
Le jujubier. 71.
Le robinier ou faux acacia. 74.
Le févier ou *gleditscia*. 82.
Le bois puant. 86.
L'arbre d'argent. 87.
Le *lycium*. 89.
Le buisson ardent. 90.
L'azérolier sauvage. 92.
L'aubépine rouge d'Amérique. 93.
Plantes épineuses. 94.
Aloès et figuiers d'Inde. 95.
Des Haies d'Agrément. 102.
Les vignes. 104.
La vigne-vierge et le lierre. 106.

La vigne de Judée et la bryone, pag. 111.
Les clematites. 112.
Les grands liserons. 113.
Le houblon. *Ibid.*
La grenadille. 114.
Le jasmin. *Ibid.*
La bignone grimpante et la droite. 115.
Les chèvre-feuilles. *Ibid.*
Les apocins. 117.
Plantes à exclure des Haies. 118.
Le filaris. 119.
Le troëne et le *fontanesia*. 120.
Les myrtes. 123.
Le laurier-thym. 125.
Le laurier franc. 126.
Le laurier-rose. 130.
Le laurier-cerise. 133.
Le laurier de Portugal. *Ibid.*
L'*aristotelia*. 134.
Les pins, sapins et pesses. *Ibid.*
L'if. 137.
Le cyprès et l'arbre de vie. 139.
Le savinier ou sabine. 149.
Le buis. 150.
Le lentisque. 152.
L'yeuse, pag. 155.
La charmille, l'orme et le hêtre. 157.
L'érable de Montpellier et d'autres espèces. 161.
Le tilleul. 162.
Les cornouillers. 163.
Différens arbustes de remplissage. 164.
(Les térébinthes, les cistes, les thymelée et bois genti. 165).
Le buplèvre frutiqueux, les genêts, les citises, les sumac, les bruyères. 166.
Le *salsola*, le romarin, le rouvet, les jasmins des champs. 168.
Les lilas. 170.
Le syringa des jardiniers et autres arbrisseaux. 171.
(Le fustet, le nez-coupé, l'*azedarach*, le *vitex*, les *spiræa*, le gainier. 172)
La rose de Cayenne et l'*amorpha*. 173.
L'alibousier. 175.
Les sureaux. 176.
L'obier et la viorne. 179.

Les coluteá ou coronilles et les citises. pag. 180.
Eschènomene, *baccharis sophora*. *Ibid.*
La luzerne arborescente. 184.
Les rosiers cultivés, 185.
DES HAIES PRODUCTIVES.
La vigne. 188.
La pourrette de mûrier. 192.
L'amandier. 198.
Le pistachier. 203.
Le térébinthe. 204.
Le figuier. 205.
Le cognassier. 207.
Le cassis. 209.
Le néflier et le sorbier. 210.
Le cochène. 212.
Les pruniers, cerisiers, pommiers et poiriers. *Ibid.*
L'amelanchier et le mahaleb. 216.
Le mérisier. 218.
Le pultier. 219.
Les chênes. 221.
Le liége. 225.
Le hêtre. 226.
Le châtaignier. 227.
Les frênes. 228.
Les érables et autres grands arbres propres à couronner les Haies, ou à former des palissades. pag. 229.
L'orme. 231.
Le mûrier. 236.
L'arboussier. 239.
Le drouillier ou alisier. 240.
Le micacoutier ou fragolier. 241.
Le coudrier ou le noisetier. 245.
L'ébénier des Alpes ou aubours. 247.
Le fusain. 248.
Les saules et osiers. 250.
Le bouleau. 254.
L'aune. 255.
La bourdaine. 257.
Les peupliers et les trembles. 258.
Le tamarisc. 263.
Le rhamnoïdes. 267.
La coriaire. 269.
Les roseaux. 270.
Le bambou. 273.
Les arbres rhizophores. 278.
De la canne à sucre. 280.
Du riz. 286.
Du maïs et des houques. 288.

Les joncs et les léches, etc. pag: 293.
Réflexions
Sur la construction, l'entretien, les usages divers des Haies, et règles de pratique. 296.
Modèles des Haies. 305.
Récapitulation
Des avantages des Haies. 394.
Inconvéniens que l'on a aperçus dans les Haies et réponses aux objections. 407.
Digression sur l'arbuste du thé, en Haie. 411.
Abus du parcours des troupeaux. 414.
Questions
Agitées sur les Haies. 431.
Coutumes
En faveur des Haies, et lois rurales. 436.
Explication des figures. 459.

FIN DE LA TABLE.
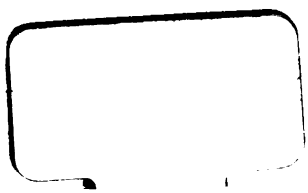
3 2044 103 115 127